

Étude des crédits 2023-2024 Culture et Communications

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

Opposition officielle

Cahier 1 de 2

Ministère de la Culture et des Communications

Étude des crédits 2023-2024

Renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

MARS 2023

1. Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 par le ministère et la ministre avec Patrimoine Canada et son titulaire.
2. Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 par le ministère et la ministre avec l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada.
3. Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 par le ministère ou la ministre avec le comité fédéral chargé de l'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications.
4. Liste et copie des interventions et des mémoires déposés par le ministère devant des agences gouvernementales fédérales (exemple : CRTC ou comité fédéral chargé de l'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications).
5. Liste et copie des échanges entre le ministère et Patrimoine Canada concernant les agences gouvernementales fédérales (exemple : CRTC).
6. Copie de toutes les correspondances échangées en 2022-2023 avec Téléfilm Canada et son titulaire.
7. Copie de toutes les correspondances échangées en 2022-2023 avec Conseil des arts du Canada et son titulaire.
8. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2023-2024.
9. Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 avec Parcs Canada et son titulaire.
10. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :
 - a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
 - b) Les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
11. Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2022-2023 Ventiler par sous-ministériat ainsi que par organisme et indiquer, pour chacun :
 - a) le(s) mandat(.) ;
 - b) la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires) ;
 - c) les rencontres tenues en 2022-2023 ;
 - d) les résultats détaillés des rencontres tenues en 2022-2023 ;
 - e) les rencontres prévues en 2022-2023 avec l'objet et l'échéancier ;
12. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2022-2023 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
13. Liste des formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme) conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
14. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2022-2023. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.
15. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :
 - a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
 - b) le montant dépensé par la direction, le département ou la division des communications et/ou affaires publiques ;
 - c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ;
 - d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein de la

- direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ;
- e) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein du cabinet de la ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
16. Liste des programmes d'aides financières du ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2022-2023.
 17. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :
 - a) le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste;
 - b) le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.
 18. Détail de toutes les sommes engagées pour le soutien psychologique aux artistes.
 19. Tout rapport, document, étude, avis, analyse ou liste de consultation concernant l'avenir des médias.
 20. Toute directive émise par la ministre, son cabinet ou le ministère, aux ministères et organismes concernant la publicité sur les plateformes numériques.
 21. Sommes accordées pour l'année 2022-2023, ventilées pour chaque programme d'aide financière du ministère, par région, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
 22. Pour chaque programme d'aide financière du ministère, sommes accordées pour l'année 2022-2023 par type de bénéficiaires (entreprises, organismes, institutions d'enseignement, municipalités), ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
 23. Ventilation des crédits alloués par projet et la liste des projets soutenus en 2022-2023 pour le Plan québécois des infrastructures (PQI) au MCC en date du 1^{er} mars 2023.
 24. Montants accordés par la ministre dans le cadre de la Stratégie numérique du Québec en 2022-2023. Liste des organismes et des sociétés bénéficiaires de l'aide. Indiquer les dates d'attribution.
 25. Concernant le programme Aide au fonctionnement et pour chaque secteur d'intervention, soit :
 - organismes nationaux de la jeune relève amateur et du loisir culturel ;
 - organismes de regroupement ;
 - organismes de formation supérieure en arts ;
 - organismes de formation spécialisée ;
 - diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène ;
 - radios autochtones locales ;
 - centres régionaux de services aux bibliothèques publiques ;
 - institutions muséales reconnues ;
 - organismes en patrimoine de portée nationale ;
 - médias communautaires ;
 - presse écrite.

Identifier :

 - a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b) la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu ;
 - c) la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023.
 26. Concernant le programme Autres interventions particulières en culture et communications, indiquer :
 - a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant accordé.

27. Concernant le programme Aide aux projets, pour les volets « accueil » et « appel de projets », et pour chaque secteur d'intervention, soit :
- accueil des spectacles étrangers ;
 - appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ;
 - appel de projets en diffusion du cinéma d'auteur ;
 - appel de projets nationaux en développement de pratiques relatives à la jeune relève amateur ;
 - appel de projets culturels pour les Algonquins ;
 - appel de projets en éducation cinématographique des jeunes ;
 - appel de projets pour la participation des bibliothèques publiques au catalogue collectif québécois ;
 - appel de projets pour le soutien des expositions permanentes ;
- Identifier :
- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, budget ventilé, et les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b) nombre de projets ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative ;
 - c) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus ;
 - d) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.
28. Concernant le programme Aide aux immobilisations, pour chaque secteur d'intervention, indiquer :
- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, budget ventilé, et les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b) nombre de projets pour maintien d'actif ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative ;
 - c) nombre de projets et de nouvelles initiatives ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative
 - d) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus ;
 - e) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.
29. Concernant le programme Aide aux initiatives de partenariat, pour chaque secteur d'intervention, indiquer :
- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, budget ventilé, et les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b) nombre de projets ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative ;
 - c) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus ;
 - d) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.
30. Concernant le programme de Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État, indiquer :
- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, budget ventilé, et les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b) nombre de projets ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative ;
 - c) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus ;
 - d) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.
31. Liste ventilée et détaillée de toutes les dépenses effectuées par le ministère dans le cadre de la participation du Québec à des festivals et événements hors Québec, incluant le Canada.
32. Liste des autorisations de restauration d'un bien culturel et des permis de recherches archéologiques émis en 2022-2023.
33. Liste et description des projets réalisés en 2022-2023 dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux, pour tous les établissements visés par cette politique ainsi que les coûts impliqués pour chacun d'eux, eu égard au montant total des projets.
34. Concernant les funérailles d'État, indiquer depuis 2018 :
- a) Les critères d'approbation de celles-ci;
 - b) Les dépenses engendrées de chacune d'elles.

35. Liste détaillée, par région administrative, de tous les financements accordés à des médias communautaires.
36. Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2022-2023, et, pour chacune, préciser :
 - a) l'objet ;
 - b) le moyen utilisé ;
 - c) les dates des rencontres ;
 - d) les communautés et les personnes consultées ;
 - e) les résultats obtenus ;
 - f) les montants afférents.
37. Détail des mesures du Fonds Avenir Mécénat Culture pour assurer le financement du programme de mécénat Placement Culture. Fournir les montants consentis en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
38. Indiquer les sommes dépensées pour 2022-2023 par le ministère et ses organismes afin de soutenir le milieu des festivals québécois et les prévisions pour 2023-2024
39. Montants versés à chacun des organismes dans le cadre de la Stratégie culturelle numérique, en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
40. Indiquer les sommes dépensées pour 2022-2023 par le ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ), ventilés par organisme.
41. Indiquer les sommes dépensées pour 2022-2023 par votre ministère et ses organismes pour la publicité sur les plateformes numériques telles que Facebook, Google, Amazon, Apple, LinkedIn, Microsoft et Twitter et les dates des campagnes.
42. Montant et détail de l'implication financière du Québec dans le Compte satellite de la culture (CSC).
43. Tout financement accordé à TV5 par le gouvernement du Québec.
44. Le 9 décembre 2020, la ministre annonçait le début des travaux de révision des lois sur la Statut de l'artiste. En lien avec cette annonce, veuillez détailler :
 - a) Les étapes du processus
 - b) L'échéancier des travaux
 - c) Les budgets pour la réalisation des travaux.
45. Ventilation des aides versées par le ministère ou la SODEC, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023.
46. Le 2 octobre 2019, la ministre de la Culture annonçait un nouveau plan d'aide aux médias écrits afin d'assurer la stabilité de ce secteur. En lien avec cette annonce, veuillez fournir les sommes investies en 2022-2023.
47. Pour chaque organisme et société d'État, soit :
 - Bibliothèque et Archives nationales ;
 - Conseil des arts et des lettres du Québec ;
 - Conseil du patrimoine culturel du Québec ;
 - Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ;
 - Musée d'art contemporain ;
 - Musée de la civilisation ;
 - Musée national des beaux-arts du Québec ;
 - Société de développement des entreprises culturelles ;
 - Société de la Place des Arts de Montréal ;
 - Société du Grand Théâtre de Québec ;
 - Télé-Québec.

Fournir la liste détaillée des conseils d'administration, en précisant :

- a) les noms ;
- b) les fonctions ;
- c) les dates de nomination et de fin du mandat ;

- d) les salaires, le cas échéant ;
 - e) l'échéance des contrats, s'il y a lieu.
48. Ventilation du budget pour 2022-2023 des organismes suivants :
- a) Conseil des arts et des lettres ;
 - b) Société de développement des entreprises culturelles ;
 - c) Société de télédiffusion du Québec.
49. Au sujet de l'accès à l'information :
- a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2022-2023.
 - b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2022-2023
 - c) Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2022-2023.

Politique culturelle

50. Pour la mise en œuvre de chacun des objectifs suivants du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2019, fournir le bilan détaillé des mesures mises en place en précisant si l'échéancier prévu a été respecté, les dépenses réalisées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- a) *Prendre appui sur la participation à la vie culturelle pour valoriser la langue française;*
 - b) *Soutenir une participation culturelle élargie et inclusive;*
 - c) *Renforcer l'engagement individuel et collectif en culture;*
 - d) *Amplifier la relation entre la culture et l'éducation;*
 - e) *Accroître la synergie des secteurs culturels et sociaux;*
 - f) *Soutenir une création et une production répondant à de hauts standards de qualité;*
 - g) *Favoriser la diffusion culturelle sur tout le territoire québécois, au Canada et sur la scène internationale;*
 - h) *Accroître l'influence du Québec en matière de culture et la coopération avec ses partenaires internationaux;*
 - i) *Améliorer les conditions socioéconomiques des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels;*
 - j) *Offrir aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels l'accès à un continuum cohérent de formation professionnelle et de perfectionnement;*
 - k) *Assurer une meilleure inclusion de tous les talents;*
 - l) *Améliorer la qualité des milieux de vie grâce à la culture;*
 - m) *Miser sur le plein potentiel du patrimoine culturel;*
 - n) *Prendre en compte la diversité des régions;*
 - o) *Prendre appui sur les initiatives culturelles des municipalités, des municipalités régionales de comté et des Autochtones;*
 - p) *Renforcer le rôle culturel de Québec, capitale nationale;*
 - q) *Miser sur l'énergie culturelle de Montréal, métropole du Québec;*
 - r) *Créer des conditions propices à l'éclosion et au développement de l'entrepreneuriat culturel;*
 - s) *Encourager les approches transversales et le partenariat entre les organisations;*
 - t) *Maximiser l'exploitation du marché intérieur;*
 - u) *Soutenir les artistes ainsi que les entreprises et organismes culturels dans leurs actions de développement de marchés internationaux;*
 - v) *Accroître les compétences numériques;*
 - w) *Améliorer les connaissances et la maîtrise des données;*
 - x) *Engagements particuliers à l'égard des autochtones.*
51. Ventilation de l'utilisation des budgets supplémentaires obtenus dans la mise en œuvre de la Politique culturelle pour 2022-2023 par les organismes suivants :
- a) Conseil des arts et des lettres ;
 - b) Société de développement des entreprises culturelles ;
 - c) Société de télédiffusion du Québec.
52. Liste des bonifications obtenues par les organismes financés par le Conseil des arts et des lettres et la SODEC à la suite de l'annonce de la Politique culturelle en 2022-2023, ventilée par programme et par organisme et prévisions pour 2023-2024.

53. Tout rapport, document, étude, note, verbatim de consultation ou réunion ou liste de consultation depuis le 18 octobre 2018 en lien avec des modifications au Plan d'action gouvernemental en culture annoncé en juin 2018.
54. Toute demande d'évaluation, de révision ou d'analyse de la Politique culturelle ou de son Plan d'action depuis le 18 octobre 2018.
55. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2022-2023 dans la mise en œuvre du *Plan de relance économique du milieu culturel* annoncé le 1^{er} juin 2020 et de ses bonifications subséquentes.

Conservatoire du Québec

56. Montants consentis aux infrastructures et aux immobilisations (nouveaux investissements et amortissements) du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal en 2022-2023. Fournir les projections pour 2023-2024. Fournir le nombre d'employés au 31 mars 2023.
57. Copie de tous les procès-verbaux des conseils d'administration des conservatoires du Québec pour l'année 2022-2023.
58. Le détail des frais administratifs pour l'ensemble des conservatoires du Québec pour l'année 2022-2023. Fournir les projections pour 2023-2024.

Télé-Québec

59. Effectif de Télé-Québec au 31 mars 2023.
60. Budget 2022-2023 et prévisions budgétaires pour 2023-2024, incluant les montants destinés aux primes de départ, ainsi que le plan de l'effectif et des budgets accordés à la production régionale.
61. Sources de financement détaillées pour 2022-2023.
62. Effectif dédié et budget d'opération ventilé de La Fabrique culturelle pour 2022-2023.
63. Ventilation des montants accordés à chacune des émissions produites.
64. Nombre de productions diffusées par Télé-Québec en 2022-2023. Précisez :
 - a) les productions québécoises ;
 - b) les productions canadiennes ;
 - c) les productions étrangères ;
 - d) les films québécois ;
 - e) les films canadiens ;
 - f) les films étrangers ;
 - g) les émissions jeunesse.
65. Liste des émissions ou séries qui n'ont pas été reconduites en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

Muséologie

66. Pour chaque musée, en 2022-2023 :
 - a) Effectif et budget ventilé, selon les données les plus récentes ;
 - b) Sources de financement détaillées.
67. Pour chaque musée relevant du ministère, incluant le Musée des beaux-arts de Montréal, relevé des dates d'échéance des baux des compagnies résidentes et relevé des intentions de renouvellement par compagnie résidente.
68. Montants investis dans le Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM) pour 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024, ventilés par institution.
69. Depuis le 18 octobre 2018, tous les études, analyses ou rapports concernant le soutien des musées scientifiques.

Patrimoine

70. Liste de tous les avis d'intention de classement émis en 2022-2023 et copie de tous les documents d'analyse sous-tendant ces décisions.
71. Ventilation des sommes allouées par projet par le Conseil du patrimoine religieux du Québec pour la restauration de bâtiments et de biens patrimoniaux à caractère religieux :
 - a) le coût ;
 - b) le nom de la personne ou de l'organisme bénéficiaire ;
 - c) l'endroit du lieu de culte ;
 - d) la date de début et de fin (si inconnue, indiquer la date attendue) des travaux ;
 - e) l'objectif de la subvention ;
 - f) pour chaque projet, sommes effectivement versées en 2021-2022.
72. Au sujet du Fonds du patrimoine culturel québécois, indiquer :
 - a) montant versé au fonds par le gouvernement pour 2022-2023 et les quatre années précédentes et les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b) liste des projets appuyés, par volet, par circonscription, et montants accordés.
73. État d'avancement des inventaires du patrimoine immobilier, par municipalité et par MRC.
74. Tout rapport, document, étude, avis ou analyse ou liste de consultation, concernant l'instauration d'un répertoire du patrimoine à risque en 2022-2023.
75. Tout rapport, document, étude, avis ou analyse ou liste de consultation concernant l'enfouissement des lignes d'hydroélectricité sur l'Île d'Orléans.
76. Tout rapport, document, étude, avis ou analyse ou liste de consultation concernant les scénarios d'un troisième lien entre Québec et Lévis et leurs impacts sur le patrimoine.
77. Liste de toutes les interventions du ministère vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.
78. Détail de toutes les sommes dépensées en vertu de l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives depuis le 1^{er} avril 2022.
79. Détail de toutes les sommes dépensées :
 - a) Pour la protection de la Maison René-Lévesque de New- Carlisle;
 - b) Dans le cadre du projet Le Cube;
 - c) Pour le Musée de l'Holocauste;
 - d) Pour l'Espace Riopelle;
 - e) Pour la Bibliothèque Saint-Sulpice;
 - f) En lien avec la Maison Chevalier.
80. Le nombre d'édifices patrimoniaux par région administrative.
81. Concernant la Palissade de Beaucours, veuillez fournir tout avis, analyse, liste de consultation pour établir la datation du vestige ainsi que le détail des sommes dépensées.
82. Concernant l'archéologie, veuillez fournir les processus de datation des vestiges, l'organigramme de la direction du ministère et les budgets.
83. Le 5 décembre 2019, la ministre annonçait un investissement de 30 M\$ afin d'appuyer les citoyens, les villes et les MRC. Ce programme vise l'amélioration de la connaissance, la mise en valeur, la protection et la transmission du patrimoine immobilier. En lien avec cette annonce, veuillez indiquer :
 - a) Décrire les trois volets du programme, les sommes investies par volet et les objectifs
 - b) Décrire les expertises que le gouvernement souhaite développer
 - b) La liste des projets soutenus, les objectifs et les montants associés par projet
 - c) Le nombre d'embauches d'agentes et d'agents de développement du patrimoine réalisé en lien avec l'investissement.
 - d) Les échéanciers, le budget et les objectifs liés à la création de l'inventaire centralisé du

patrimoine immobilier.

e) Les cibles attendues pour les trois années du programme.

Conseil des arts et des lettres du Québec

84. Dans le cadre du programme de bourses aux artistes professionnels, fournir :
 - a) le budget total pour 2022-2023 ;
 - b) la liste des bourses versées, par secteur, incluant les montants ;
 - c) la liste des demandes refusées ;
 - d) le montant accordé pour chacun des programmes régionaux.
85. Concernant les studios et les programmes d'échange offerts aux artistes et aux écrivains québécois, fournir :
 - a) le budget total des programmes pour 2022-2023 ;
 - b) la liste des studios disponibles en 2022-2023, incluant nom et discipline de l'occupant ;
 - c) le coût de fonctionnement annuel de chacun des studios.
86. Dans le cadre du programme de subventions aux organismes artistiques, fournir :
 - a) le budget total pour 2022-2023 ;
 - b) la liste des subventions accordées, par secteur ;
 - c) la liste des demandes refusées.
87. Liste des ententes entre le CALQ et des institutions internationales ou des gouvernements étrangers.

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

88. Copie de tous les procès-verbaux des conseils d'administration de la SODEC pour l'année 2022-2023.
89. Copie de tous les avis et rapports du conseil d'administration de la SODEC pour l'année 2022-2023.
90. Le 26 février 2020, la ministre annonçait plus de 20 M\$ à la SODEC pour stimuler l'entrepreneuriat culturel. En lien avec cette annonce, nous vous prions d'indiquer :
 - a) Décrire les volets du programme et les objectifs
 - b) Les critères
 - c) la liste des projets soutenus
 - d) les sommes investies en 2022-2023
91. Concernant le Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel, pour chacun des volets, fournir :
 - a) le budget, incluant le budget total du programme pour 2022-2023 ;
 - b) les prévisions pour 2023-2024 ;
 - c) la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant ;
 - d) la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu ;
 - e) la liste des projets refusés et/ou non reconduits en 2022-2023.
92. Concernant le financement des entreprises, fournir :
 - a) le budget total et par volet du programme pour 2022-2023 ;
 - b) les prévisions pour 2023-2024 ;
 - c) la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant ;
 - d) la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu ;
 - e) la liste des projets refusés et/ou non reconduits en 2022-2023.
93. Concernant les programmes d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée et d'aide aux salons du livre, fournir :
 - a) le budget total de chaque programme pour 2022-2023 ;
 - b) les prévisions pour 2023-2024 ;
 - c) le nombre de projets ayant présenté une demande, incluant le montant ;
 - d) le nombre de projets ayant obtenu un financement et le montant obtenu.
94. Budgets supplémentaires à la suite de la Politique culturelle, ventilés par programme et par projet en 2022-2023 et prévisions en 2023-2024.

95. Bilan en date du 1^{er} mars 2022, de la mise en œuvre du volet révisé d'aide aux librairies.
96. Ventilation de l'ensemble des sommes investies par le ministère pour le secteur du livre et montant total pour 2022-2023
97. Concernant les programmes d'aide à la scénarisation, d'aide à la production, d'aide aux jeunes créateurs et d'aide à la promotion et à la diffusion, fournir, pour chacun :
 - a) le budget total et par volet pour 2022-2023 ;
 - b) les prévisions pour 2023-2024 ;
 - c) la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant ;
 - d) la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu ;
 - e) la liste des projets refusés et/ou non reconduits en 2022-2023.
98. Concernant le Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, le Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial, le Programme d'aide à la diffusion en variétés et le Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, volet numérique, fournir, pour chacun :
 - a) le budget total et par volet pour 2022-2023 ;
 - b) les prévisions pour 2023-2024 ;
 - c) la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant ;
 - d) la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu ;
 - e) la liste des projets refusés et/ou non reconduits en 2022-2023.
99. Ventilation de l'ensemble des sommes investies par le ministère pour le secteur de la musique et montant total pour 2022-2023.
100. Concernant les programmes d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art et de soutien au marché de l'art, fournir :
 - a) le budget total et par volet pour 2022-2023 ;
 - b) les prévisions pour 2023-2024 ;
 - c) la liste des projets et la liste des individus, compagnies ou sociétés ayant présenté une demande en 2022-2023, incluant le montant ;
 - d) la liste des projets ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu ;
 - e) la liste des projets refusés et/ou non reconduits en 2022-2023.
101. Liste des ententes entre la SODEC et des institutions internationales ou des gouvernements étrangers.
102. Montants accordés par le gouvernement au FICC et à la FIDEC. Liste des interventions de ces fonds en 2022-2023.

Espaces bleus

103. Concernant le programme des Espaces bleus, fournir :
 - a) Le budget total et par Espaces bleus pour 2022-2023;
 - b) Les prévisions budgétaires pour 2023-2024;
 - c) Le niveau d'avancement des travaux pour chaque Espace bleu et leurs respects des délais;
 - d) La liste des individus et des organismes responsables de procéder à l'administration et à la sélection des futurs Espaces bleus.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 par le ministère et le ministre avec Patrimoine Canada et son titulaire.

Réponse :

Voir annexe.



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du projet de loi déposé le 2 février 2022 visant à moderniser le cadre légal applicable aux entreprises de radiodiffusion intitulé C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

Je remarque que ce projet de loi tient compte de certains commentaires formulés par le gouvernement du Québec l'an dernier suite au dépôt du projet de loi C-10. Ceci nous démontre que votre gouvernement a bien saisi certains enjeux relatifs au marché culturel francophone et québécois.

Toutefois, malgré ces efforts, force m'est de constater que certains éléments du projet de loi C-11 pourraient être améliorés, afin notamment d'assurer que le milieu culturel québécois demeure dynamique et rayonne comme il se doit dans l'espace numérique. Vous trouverez en complément de cette lettre les commentaires du Québec à cet égard.

Je tiens également à réitérer que le Québec possède d'importantes compétences législatives en matière de culture, notamment en ce qui concerne la production, la diffusion, la distribution, la vente et la découvrabilité de contenus culturels.

Dans ce contexte, il est de la plus haute importance que le gouvernement fédéral et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes respectent les compétences législatives du Québec. Nous considérons d'ailleurs que le projet de loi C-11 n'écarter pas l'application des lois québécoises actuelles et à venir aux entreprises en ligne.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Pailleurs, je souhaite manifester mon appui à l'inclusion des services de médias sociaux au sein de la Loi étant donné que certains de ceux-ci bénéficient de l'offre de contenus audiovisuels et de musique. Ces services doivent donc contribuer au système canadien de radiodiffusion.

En terminant, le Québec souhaite que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi soient effectuées le plus rapidement possible. Le gouvernement fédéral envisage depuis plusieurs années la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion et, pendant ce temps, le paysage culturel continue de se transformer au profit des grands joueurs étrangers, et surtout au détriment d'un milieu culturel profondément bouleversé par ces mutations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

p. j. Mémoire du gouvernement du Québec sur le projet de loi C-11

N/Réf. : 43814



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 4 juillet 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5
pablo.rodriguez@pch.gc.ca

Monsieur le Ministre,

Le 29 juin 2022, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu la décision de radiodiffusion CRTC 2022-175, dans le cadre de laquelle il exige à la Société Radio-Canada qu'elle fournisse des excuses écrites publiques à un plaignant, en raison du contenu diffusé lors d'un segment de l'émission Le 15-18 où « le mot en n » a été utilisé.

Permettez-moi d'emblée de vous partager mon profond inconfort et surtout, les grandes inquiétudes des milieux journalistique et artistique du Québec face à cette décision qui omet de tenir compte du contexte dans lequel le mot en question a été prononcé. Le CRTC semble aussi avoir omis de considérer le paragraphe 2(3) de la Loi sur la radiodiffusion qui concerne la liberté d'expression et l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation dont jouissent les entreprises de radiodiffusion.

Cette décision constitue à sa face même une atteinte inquiétante à la liberté d'expression des journalistes, artistes et créateurs. C'est une porte désormais qui s'ouvre sur une censure désincarnée de tout contexte permettant de mieux comprendre le passé. Il est donc de notre responsabilité collective à l'égard des générations présentes et futures de laisser libre circulation à la connaissance et aux histoires qui nous ont construites notamment dans le cadre d'émissions d'affaires publiques.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

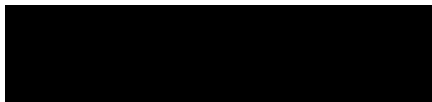
Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Par conséquent, il apparaît essentiel que vous portiez une attention prioritaire à cette décision et que vous posiez les gestes qu'appelle une telle situation. Il est impératif de protéger adéquatement nos institutions et diffuseurs de toute entrave injustifiée compromettant leur liberté journalistique

En terminant, permettez-moi de vous offrir toute ma collaboration pour protéger nos acquis collectifs en matière de libre circulation de l'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,

A solid black rectangular box used to redact the signature of the Minister.

NATHALIE ROY

N/Réf. : 44829



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 2 août 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre
Patrimoine canadien
25, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Au regard des discussions actuelles entourant l'Accord de partenariat sur l'économie numérique (APEN), je tiens à vous faire part des préoccupations et de la position du ministère de la Culture et des Communications à l'égard de ce dernier. D'emblée, je préconise une approche diligente et concertée entre les deux ordres de gouvernement pour la bonne évolution de ce dossier.

Le Ministère considère essentiel de préserver la capacité du Québec d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques et mesures culturelles, en particulier dans l'environnement numérique, en cohérence avec la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

À cet effet, j'aimerais réitérer l'importance que l'APEN demeure non contraignant en ce qui concerne les industries culturelles, notamment l'article 3.3 sur le traitement non discriminatoire des produits numériques. Considérant que les mesures visant à soutenir le secteur culturel dans le contexte numérique restent encore à développer, il est essentiel d'assurer une protection pleine et entière de ces dernières dans le cadre d'une éventuelle adhésion à l'APEN.

Dans ce contexte, bien que les amendements à ces dispositions ne soient pas encore connus, de même que les conditions d'accèsion du Canada à l'Accord, je demeure extrêmement préoccupée par l'évolution des négociations.

L'approche la plus prudente et celle à préconiser demeure de demander d'emblée une exception pour les industries culturelles canadiennes, qui reconnaît la double

... 2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

nature des productions culturelles, à la fois identitaire et économique, ceci afin d'assurer une protection pleine et entière de nos industries culturelles dans le cadre d'une accession du Canada à l'APEN. À titre de rappel, en 2019 au Québec, le PIB de la culture atteignait 13,3 milliards de dollars, soit environ 3,5 % de l'économie québécoise, et le numérique en constitue une part en constante croissance. Nous devons préserver notre droit souverain de maintenir, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques visant à protéger et à promouvoir la diversité des expressions culturelles, tant sur le plan domestique que sur le plan international, notamment dans le cadre de négociations d'accords de commerce.

À ce stade, je compte sur votre collaboration pour faire les démarches et représentations nécessaires à cet effet. Par la suite, puisqu'il en va de l'avenir du soutien à nos écosystèmes culturels respectifs, le Ministère souhaitera offrir directement la riche expertise québécoise dans ce dossier, à l'instar de l'expérience de négociation de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Mon équipe et moi-même demeurons à votre disposition pour échanger sur cette question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

c. c. : Monsieur Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation
Madame Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères du Canada
Madame Mary Ng, ministre du Commerce international, de la Promotion
des exportations et du Développement économique du Canada

N/Réf. : 43808



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 5 août 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Vous avez déposé, le 5 avril 2022, le projet de loi C-18, *Loi concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada*. Avec ce projet de loi, votre gouvernement entend contribuer à la viabilité du marché des nouvelles numériques au pays ainsi que rétablir l'équité entre les grandes plateformes numériques et les entreprises de nouvelles canadiennes.

Sur le plan général, je tiens à exprimer mon soutien à cet effort d'obliger les grandes entreprises numériques à contribuer à la vitalité du milieu médiatique canadien, qui subit depuis plusieurs années l'accaparement d'une importante source de revenus par ces plateformes. J'estime d'ailleurs important que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi se fassent rapidement étant donné la situation précaire dans laquelle évoluent de nombreux médias présentement, le tout en privilégiant une approche concertée avec le Québec.

Néanmoins, l'intervention de votre gouvernement et du Parlement fédéral doit s'en tenir aux domaines relevant de la compétence législative fédérale et respecter les compétences législatives du Québec relativement à la réglementation des plateformes et des entreprises de presse. Le Québec a sa réalité propre et tient au respect de ses compétences législatives, notamment en matière de droit civil, de culture, de commerce et d'entreprises de presse, y compris dans le monde numérique. L'appui du Québec aux mesures introduites par le projet de loi C-18 ne limite d'ailleurs en rien la capacité du Parlement du Québec de légiférer sur la base de ses propres compétences.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Par ailleurs, malgré un effort louable pour assurer une rétribution adéquate des médias d'information pour le partage de leur contenu par les intermédiaires de nouvelles numériques, certains éléments du projet de loi C-18, présentés en détail dans les commentaires joints à cette lettre, devraient être améliorés.

En tout premier lieu, le projet de loi doit faire mention de la réalité linguistique du Canada et surtout de la nécessité de promouvoir et valoriser le français compte tenu de sa situation minoritaire au Canada qui, dois-je le rappeler, est l'une des deux langues officielles de l'État fédéral. Il est aussi prioritaire pour moi que la loi assure que les entreprises de nouvelles francophones, québécoises comme des communautés francophones et acadiennes, puissent obtenir une rétribution juste et équitable pour leurs contenus d'information. La situation singulière du Québec et des communautés francophones au Canada nécessitent en effet des mesures fortes tant dans le projet de loi que dans les éventuels règlements qui seront adoptés par le gouverneur en conseil.

Les critères d'admissibilité des entreprises de nouvelles devraient également être revus afin d'assurer que les plus petits médias communautaires et locaux puissent se prévaloir du régime proposé par le projet de loi.

Par ailleurs, certaines modifications devraient être apportées en ce qui concerne les ordonnances d'exemption, notamment afin d'assurer une grande transparence dans les processus décisionnels du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et de prévoir des révisions régulières de celles-ci.

Soulignons également que certains renseignements concernant les accords conclus et l'évaluation des effets de la loi devraient être rendus publics, à tout le moins sous une forme agrégée, pour avoir un portrait adéquat de la situation, y compris pour le marché et les entreprises de nouvelles de langue française. Il sera aussi primordial que le ministère de la Culture et des Communications du Québec soit officiellement consulté sur les éventuels règlements du gouverneur en conseil qui viendront encadrer les actions du CRTC.

Au nom du respect de la spécificité culturelle du Québec et de la reconnaissance de la responsabilité particulière de l'État québécois en matière de culture et de communications, je demande par ailleurs la mise en place d'un comité Canada-Québec pour échanger sur l'impact du régime établi au lendemain de l'entrée en vigueur du projet de loi C-18.

Enfin, comme énoncé dans le projet de loi, il est primordial que le principe fondamental de la liberté de presse, et donc l'indépendance journalistique et éditoriale des médias d'information, soient respectés et préservés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

p. j. Commentaires du gouvernement du Québec sur le projet de loi C-18

N/Réf. : 44374



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

Québec, le 12 août 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Le 22 juin 2022, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) publiait la décision CRTC 2022-165 concernant le renouvellement de licences pour la Société Radio-Canada (SRC) du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2027.

Dans le cadre de cette décision, le CRTC a choisi de supprimer de nombreuses conditions de licences en les remplaçant, pour certaines, par des attentes de résultats non contraignantes afin de permettre à la SRC de s'adapter aux changements dans les pratiques de consommation des contenus culturels et à l'évolution des outils technologiques, notamment numériques.

Je tiens à vous faire part de mes préoccupations concernant ces suppressions qui touchent des éléments que je considère comme essentiels à l'atteinte des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion, notamment à l'égard des émissions de langue originale française, de la présentation de programmation de contenu canadien, du recours aux producteurs indépendants, de la présentation des émissions destinées aux enfants et aux jeunes et de la programmation locale.

Consciente que les changements dans les modes de consommation des contenus culturels par les citoyens amènent à repenser la façon d'encadrer les dépenses et les exigences de présentation sur les services et les réseaux canadiens, je trouve malgré tout prématuré et surtout exagéré de supprimer les exigences sur les matières présentées ci-dessus. Celles-ci sont essentielles pour assurer que la SRC propose, sur ses chaînes de télévision traditionnelle, une programmation diversifiée, indépendante, proche des besoins des citoyens et reflétant les particularités et intérêts locaux et régionaux, tout en mettant en valeur la langue française.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

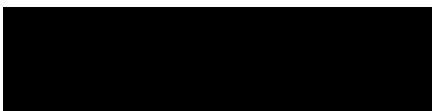
Certes, le CRTC précise à la SRC certaines attentes et, dans certains cas, a prévu l'obligation de produire des rapports pour démontrer en quoi les actions de la SRC répondent aux objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion. Toutefois, cela n'offre aucune garantie et réduit le pouvoir d'intervention du CRTC en cas de manquement de la SRC dans la mise en œuvre de la politique canadienne de radiodiffusion au cours de la prochaine période de licence. Il sera en effet dans l'impossibilité d'intervenir directement, comme il peut normalement le faire en vertu de l'article 25 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le cas échéant, il sera dans l'obligation d'attendre le renouvellement des licences à la fin de la prochaine période pour imposer de nouvelles conditions à la SRC.

Je m'inquiète aussi du précédent que cette décision risque de créer et sur lequel les autres entreprises de télédiffusion pourront se baser pour demander une réduction des exigences lors de leur prochain renouvellement de licences. Alors même que le Parlement fédéral discute de la nécessité d'imposer des exigences aux plateformes numériques étrangères, sans pour autant niveler vers le bas celles des entreprises canadiennes — et je vous ai fait part de nos demandes à cet égard — il m'apparaît incongru de diminuer celles imposées à la SRC. En aucun cas, la modernisation des cadres réglementaires ne devrait se conclure par un abaissement des exigences en matière de radiodiffusion.

Je vous informe donc qu'en vertu de l'article 28 de la *Loi sur la radiodiffusion*, j'ai demandé à la gouverneure en conseil, le 5 août 2022, le réexamen de la décision du CRTC, estimant que celle-ci est incompatible, à bien des égards, avec la politique canadienne de radiodiffusion, qu'elle est inéquitable envers les autres entreprises de télédiffusion et qu'elle risque de niveler les exigences réglementaires vers le bas. J'estime également que la décision du CRTC ne considère pas suffisamment la spécificité culturelle, la spécificité linguistique et le particularisme de la nation québécoise, et qu'elle ne tient pas adéquatement compte de la situation minoritaire du français au Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

N/Réf. : 44958



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Ministre responsable de la Jeunesse
Ministre responsable de la région de l'Outaouais
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
Député de Papineau

Québec, le 3 novembre 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

La présente vise à vous faire part des préoccupations du gouvernement du Québec concernant la visibilité et le rayonnement du cinéma québécois à la suite de l'annonce par Radio-Canada de l'annulation du Gala Québec Cinéma 2023. Ce gala télévisé constitue un outil majeur et puissant pour rejoindre le public, saluer l'excellence du cinéma québécois et en faire la promotion. Le dernier gala a d'ailleurs rejoint quelque 485 000 Québécoises et Québécois.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), plus important bailleur de fonds du cinéma québécois sous ma gouverne, de même que le milieu artistique, ont exprimé leur déception et leur inquiétude face à cette décision. Dans le contexte des efforts déployés par les salles de cinéma pour retrouver leur public après la pandémie, et du besoin de développer de nouveaux publics comme celui de la jeunesse, la promotion télévisuelle de la cinématographie québécoise est un incontournable.

L'annulation du Gala Québec Cinéma 2023, pour laquelle aucune consultation préalable du milieu n'a été menée, porte directement atteinte à la découvrabilité des productions cinématographiques québécoises et au développement de publics. Dans cette optique, je vous saurais gré d'intervenir auprès de Téléfilm Canada afin que les demandes éventuelles de financement additionnel de la part du milieu soient accueillies avec ouverture et de Radio-Canada afin de convaincre le réseau de télévision de reconsidérer sa décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.


Mathieu Lacombe

N/Réf. : 45695

c. c. M. Jean-François Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Ministre responsable de la Jeunesse
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région de l'Outaouais
Député de Papineau

PAR COURRIEL

Québec, le 4 février 2023

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Le 29 avril 2022, le gouvernement du Québec vous transmettait ses commentaires concernant le projet de loi C-11, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*. Beaucoup de changements ont depuis été apportés à ce projet de loi et j'entends que son adoption finale pourrait être imminente. J'estime donc aujourd'hui nécessaire de vous réitérer nos revendications et de vous faire part de nouveaux éléments à considérer.

D'abord, je vous rappelle qu'il est essentiel, tant dans le projet de loi C-11 que lors de sa mise en œuvre par le CRTC, que la spécificité culturelle du Québec et la réalité propre au marché de langue française soient adéquatement considérées. Je réitère à ce titre notre exigence qu'un mécanisme de consultation obligatoire et officiel du gouvernement du Québec soit prévu dans la Loi à cet effet. Le Québec doit toujours avoir son mot à dire avant que des instructions soient données au CRTC pour orienter son action en vertu de cette loi lorsque que ses interventions sont susceptibles de toucher des entreprises offrant des services au Québec ou d'avoir un impact sur le marché québécois.

Nous estimons primordial d'avoir un droit de regard sur ces instructions, le Québec étant le foyer de la langue française et de la culture francophone en Amérique.

... 2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Nous sommes également préoccupés par le fait que le projet de loi ne permette pas aux parties intéressées de faire appel au gouverneur en conseil de certaines décisions du CRTC, en particulier les décisions concernant les conditions de services et les obligations de dépenses des entreprises de radiodiffusion qui seront imposées par ordonnance ou par règlement. Une telle mesure s'avère nécessaire considérant la très grande latitude laissée au CRTC pour déterminer les entreprises visées par la réglementation et les exigences qui leur seront imposées.

Article 31.1 du projet de loi C-11 modifiant la *Loi sur le statut de l'artiste*

Un second point d'importance concerne l'article 31.1 du projet de loi, introduit par amendement à la Chambre des communes le 14 juin 2022. Cette version de l'article 31.1 reflétait implicitement le principe que les entreprises en ligne sont, de manière générale, assujetties aux lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste, conformément au partage des compétences législatives. Telle est l'intention qui, selon notre compréhension, a été publiquement rapportée lors des débats.

De plus, au début décembre 2022, nous avons appris que votre gouvernement réfléchissait à la possibilité de clarifier l'article 31.1 quant aux obligations légales des entreprises en ligne eu égard aux conditions de travail des artistes. Ici aussi, le nouvel amendement envisagé devait préserver l'intention originale derrière l'article 31.1, soit de respecter la compétence du Québec et des provinces sur les entreprises en ligne en matière de droit du travail et de statut de l'artiste.

Un peu plus tard, le 14 décembre 2022, le Comité sénatorial a déposé son rapport au Sénat, lequel contient un amendement proposé par le sénateur René Cormier. Nous sommes d'avis que cet amendement proposé par le Comité sénatorial n'atteint pas complètement les fins de clarification visées et ne reflète plus le principe que les entreprises en ligne sont, de manière générale, assujetties aux lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste. La référence au *Code canadien du travail* ne nous semble en effet pas suffisante pour dissiper les doutes quant aux obligations des entreprises en ligne.

Par conséquent, nous estimons essentiel que des précisions soient apportées à l'article 31.1, tel qu'adopté par le Sénat. Il pourrait être ajouté à cet amendement, le paragraphe 6(3) suivant dans la *Loi [fédérale] sur le statut de l'artiste* :

La présente partie ne s'applique pas aux entreprises en ligne, au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui sont assujetties à une loi provinciale sur le statut de l'artiste.

Cet ajout à l'article 31.1 tel qu'adopté par le Sénat rendrait celui-ci plus clair et porterait moins à confusion en ce qu'il préciserait que les lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste sont généralement applicables aux entreprises en ligne. Il serait aussi plus en phase avec l'intention initiale ayant amené la Chambre des communes à ajouter l'article 31.1 dans le projet de loi C-11, soit de respecter nos compétences législatives respectives.

En terminant, bien que le Québec souhaite que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi soient effectuées le plus rapidement possible, nous sommes d'avis qu'il doit l'être dans des conditions qui permettent d'assurer le respect des compétences législatives du Québec et que ces conditions ne sont actuellement pas réunies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

c. c. M. Jean-François Roberge, ministre responsable des Relations
canadiennes et de la Francophonie canadienne

M. Dominic Leblanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de
l'Infrastructure et des Collectivités

N/Réf. : 46460

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 par le ministère et le ministre avec l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada.

Réponse :

Il n'y a eu aucune correspondance en 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Copie de toute correspondance échangée en 2022-2023 par le ministère ou le ministre avec le comité fédéral chargé de l'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications.

Réponse :

Le Ministère n'a échangé aucune correspondance avec ce comité en 2022-2023. Ce comité a remis son rapport final en janvier 2020.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Liste et copie des interventions et des mémoires déposés par le Ministère devant des agences gouvernementales fédérales (exemple : CRTC ou comité fédéral chargé de l'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications).

Réponse :

28 octobre 2022 (transmise le 28 novembre 2022) : Lettre du MCC dans le cadre d'un avis de consultation à propos d'une demande d'augmenter le prix de détail maximal du service de télévision de base (Avis CRTC 2022-267).

12/08/2022 15:02

Courriel - Mija Lavoie - Outlook

Correspondance de la ministre Nathalie Roy

Ministre <Ministre@mcc.gouv.qc.ca>

Ven 2022-08-12 15:00

À : hon.pablo.rodriquez@pch.gc.ca <hon.pablo.rodriquez@pch.gc.ca>

 1 pièces jointes (92 ko)

Ministre Pablo Rodriguez - 44958.pdf;

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-joint une correspondance de la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy.

Avec nos salutations distinguées,

Le cabinet de Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

N/Réf. : 44958

Québec, le 28 octobre 2022

Monsieur Claude Doucet
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Monsieur le Secrétaire général,

1. En réponse à l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2022-267 (Appel aux observations à propos d'une demande de Bell Canada, Cogeco Communications inc., Bragg Communications Incorporated, faisant affaire sous le nom d'Eastlink et Saskatchewan Telecommunications concernant l'augmentation du prix de détail maximal du service de base), le gouvernement du Québec désire faire part de ses commentaires au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
2. Le gouvernement du Québec a pris connaissance de la demande visant à augmenter le prix de détail maximal du petit service de base de 25 \$ à 28 \$ par mois et de mettre en place un mécanisme d'indexation annuelle basé sur l'Indice des prix à la consommation (IPC). Tout en laissant le soin au CRTC de déterminer la décision la plus juste pour répondre aux objectifs de la *Loi sur la radiodiffusion*, aux besoins des consommateurs et de l'ensemble de l'industrie, le gouvernement du Québec tient à le sensibiliser à certains principes et éléments importants à prendre en compte lors de l'analyse de ces demandes.
3. D'abord, le gouvernement du Québec estime qu'il est essentiel d'assurer l'accès, pour l'ensemble de la population du Québec, à une offre de services de télévision diversifiés, en particulier de langue française, et ce, à un prix abordable. Selon le gouvernement du Québec, l'offre d'un petit service de base à un tarif abordable répond à cet objectif.
4. Le service de base permet aux abonnés de partager des valeurs et des réalités communes en ayant accès notamment aux stations de télévision généralistes privées et publiques, locales et régionales, ainsi qu'à Télé-Québec, aux services désignés par le CRTC en vertu de l'alinéa 9(1)h) de

... 2

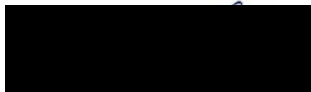
la *Loi sur la radiodiffusion*, au canal de l'Assemblée nationale et à des télévisions communautaires.

5. Ces services favorisent également l'expression de la diversité, notamment ethnoculturelle et linguistique, et permettent aux citoyens du Québec de participer activement à la vie démocratique, économique, culturelle et sociale. C'est pourquoi le gouvernement du Québec considère fondamental que ceux-ci soient accessibles au plus grand nombre, et ce, de manière abordable.
6. Malgré la tendance au désabonnement qui a cours depuis plusieurs années au Canada, il faut noter que le taux d'abonnement à un service de télévision demeure important, en particulier au Québec, ce qui montre que ce service reste populaire et répond à un besoin réel. En effet, selon un sondage de l'Observateur des technologies médias, 72 % des Québécois étaient toujours abonnés à un service de télévision payant au printemps 2022.
7. Le gouvernement du Québec rappelle également que la fourniture efficace de services de télévision à un tarif abordable est un objectif de la *Loi sur la radiodiffusion* (article 3(1)t(ii)).
8. Par conséquent, le gouvernement du Québec recommande au CRTC de bien mesurer les impacts que pourrait avoir une hausse du tarif du service de base sur l'accessibilité de ce service, en particulier pour les consommateurs à faibles revenus, dans un contexte marqué par un taux d'inflation élevé qui se répercute sur de nombreux biens de consommation et services.
9. Ensuite, le gouvernement du Québec suggère au CRTC de prendre en compte la possibilité qu'une hausse du tarif du service de base puisse contribuer à accélérer la tendance au désabonnement des services de télévision et diriger les consommateurs vers des services en ligne. Cela pourrait profiter davantage aux grands services transnationaux comme Netflix, Amazon Prime Video ou Disney+ qui bénéficient d'une grande visibilité et d'une grande notoriété. Or, les contenus offerts par ces services sont principalement en anglais et ces services laissent peu, voire pas du tout, de place aux émissions d'information, notamment locale, ou s'adressant aux communautés minoritaires.

10. Enfin, concernant la mise en place d'un mécanisme d'indexation basé sur l'IPC, le gouvernement du Québec considère qu'il pourrait être difficile à absorber pour les consommateurs dans les prochaines années. En effet, ceux-ci devraient subir chaque année une hausse de tarif, laquelle pourrait s'avérer importante, en plus d'être imprévisible.
11. Étant donné l'importance et le rôle du service de base, le gouvernement du Québec est d'avis que toute hausse de tarif devrait être décidée à la suite d'un examen rigoureux pour s'assurer qu'elle soit justifiée et appropriée, notamment sur la base de la situation financière des télédistributeurs et des coûts associés à l'offre d'un petit service de base.
12. Par conséquent, plutôt qu'un mécanisme d'indexation basé sur l'IPC, le gouvernement du Québec estime qu'il serait préférable de mettre en place un mécanisme de réexamen périodique du tarif du service de base, par exemple tous les cinq ans, qui s'effectuerait dans le cadre d'une instance publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations distinguées.

La sous-ministre de la Culture et des Communications,


Nathalie Verge

N/Réf. : 45561

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Liste et copie des échanges entre le ministère et Patrimoine Canada
concernant les agences gouvernementales fédérales (exemple : CRTC).

Réponse :

Voir annexe



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

Québec, le 12 août 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Le 22 juin 2022, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) publiait la décision CRTC 2022-165 concernant le renouvellement de licences pour la Société Radio-Canada (SRC) du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2027.

Dans le cadre de cette décision, le CRTC a choisi de supprimer de nombreuses conditions de licences en les remplaçant, pour certaines, par des attentes de résultats non contraignantes afin de permettre à la SRC de s'adapter aux changements dans les pratiques de consommation des contenus culturels et à l'évolution des outils technologiques, notamment numériques.

Je tiens à vous faire part de mes préoccupations concernant ces suppressions qui touchent des éléments que je considère comme essentiels à l'atteinte des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion, notamment à l'égard des émissions de langue originale française, de la présentation de programmation de contenu canadien, du recours aux producteurs indépendants, de la présentation des émissions destinées aux enfants et aux jeunes et de la programmation locale.

Consciente que les changements dans les modes de consommation des contenus culturels par les citoyens amènent à repenser la façon d'encadrer les dépenses et les exigences de présentation sur les services et les réseaux canadiens, je trouve malgré tout prématuré et surtout exagéré de supprimer les exigences sur les matières présentées ci-dessus. Celles-ci sont essentielles pour assurer que la SRC propose, sur ses chaînes de télévision traditionnelle, une programmation diversifiée, indépendante, proche des besoins des citoyens et reflétant les particularités et intérêts locaux et régionaux, tout en mettant en valeur la langue française.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Certes, le CRTC précise à la SRC certaines attentes et, dans certains cas, a prévu l'obligation de produire des rapports pour démontrer en quoi les actions de la SRC répondent aux objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion. Toutefois, cela n'offre aucune garantie et réduit le pouvoir d'intervention du CRTC en cas de manquement de la SRC dans la mise en œuvre de la politique canadienne de radiodiffusion au cours de la prochaine période de licence. Il sera en effet dans l'impossibilité d'intervenir directement, comme il peut normalement le faire en vertu de l'article 25 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le cas échéant, il sera dans l'obligation d'attendre le renouvellement des licences à la fin de la prochaine période pour imposer de nouvelles conditions à la SRC.

Je m'inquiète aussi du précédent que cette décision risque de créer et sur lequel les autres entreprises de télédiffusion pourront se baser pour demander une réduction des exigences lors de leur prochain renouvellement de licences. Alors même que le Parlement fédéral discute de la nécessité d'imposer des exigences aux plateformes numériques étrangères, sans pour autant niveler vers le bas celles des entreprises canadiennes — et je vous ai fait part de nos demandes à cet égard — il m'apparaît incongru de diminuer celles imposées à la SRC. En aucun cas, la modernisation des cadres réglementaires ne devrait se conclure par un abaissement des exigences en matière de radiodiffusion.

Je vous informe donc qu'en vertu de l'article 28 de la *Loi sur la radiodiffusion*, j'ai demandé à la gouverneure en conseil, le 5 août 2022, le réexamen de la décision du CRTC, estimant que celle-ci est incompatible, à bien des égards, avec la politique canadienne de radiodiffusion, qu'elle est inéquitable envers les autres entreprises de télédiffusion et qu'elle risque de niveler les exigences réglementaires vers le bas. J'estime également que la décision du CRTC ne considère pas suffisamment la spécificité culturelle, la spécificité linguistique et le particularisme de la nation québécoise, et qu'elle ne tient pas adéquatement compte de la situation minoritaire du français au Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

N/Réf. : 44958



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

Québec, le 5 août 2022

Madame Janice Charette
Greffière du Conseil privé et secrétaire du Cabinet
Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks
Pièce 1000,
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Madame la Greffière,

La présente est une demande adressée au gouverneur en conseil, en vertu de l'article 28 de la *Loi sur la radiodiffusion*, visant le renvoi au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), pour réexamen et nouvelle audience, de la décision de radiodiffusion CRTC 2022-165 rendue le 22 juin 2022 relative au renouvellement de licences de la Société Radio-Canada (SRC).

Dans le cadre de cette décision, le CRTC a supprimé de nombreuses conditions de licence auparavant exigées à la SRC en les remplaçant, pour certaines, par des attentes non contraignantes, avec ou sans exigences de production de rapports. Ces suppressions touchent des éléments que je considère essentiels à l'atteinte des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion, notamment en ce qui concerne la présentation de programmation de contenu canadien, le recours à des producteurs indépendants, la présentation d'émissions destinées aux enfants et aux jeunes, ou encore la programmation locale.

Le CRTC n'a par ailleurs prévu aucune exigence en matière d'émissions canadiennes de langue originale française pour la SRC, et ce, malgré l'importance capitale de ces émissions pour le marché francophone. Pourtant, en 2017, le gouverneur en conseil avait renvoyé au CRTC pour réexamen et nouvelle audience les décisions CRTC 2017-143, CRTC 2017-144, CRTC 2017-145, CRTC 2017-146 et CRTC 2017-147 relatives au renouvellement des licences des grands groupes de propriété privée de langue française, en raison de la suppression de telles exigences (décret C.P. 2017-1060 du 14 août 2017). Le CRTC avait alors rétabli des exigences à cet égard.

De manière plus générale, la suppression d'exigences en matière de présentation et la mise en place d'attentes privent le CRTC d'un important pouvoir d'intervention en cas de manquement de la SRC. Sans exigences précises, le CRTC sera dans l'incapacité d'intervenir en vertu de l'article 25 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Or, malgré toute la confiance que le CRTC peut porter à la SRC pour l'atteinte des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion, il est impossible de prévoir les comportements de cette dernière, surtout considérant les importants changements technologiques et dans

... 2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

les habitudes de consommation des produits culturels, notamment audiovisuels, par le public. Il n'y a en effet aucune garantie que la SRC continuera de respecter les exigences actuelles une fois celles-ci levées.

J'estime également que cette décision est inéquitable envers les autres entreprises de télédiffusion qui ont davantage de contraintes réglementaires. Je rappelle d'ailleurs que le cadre établi pour la SRC, qui repose en grande partie sur une obligation de dépenses basée sur le budget de programmation, avait été rejeté pour les entreprises privées au cours des dernières années.

Cette décision risque de créer un précédent pouvant générer un abaissement général des conditions de licences pour l'ensemble des télédiffuseurs. J'estime qu'en aucun cas la modernisation des cadres réglementaires ne devrait se conclure par un nivellement vers le bas des exigences en matière de radiodiffusion.

Pour toutes ces raisons, je juge essentiel que le CRTC réexamine la décision 2022-165.

Vous trouverez, en pièce jointe, les détails relatifs à cette demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Greffière, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

p. j. Demande écrite au gouverneur en conseil afin de renvoyer au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, pour réexamen et nouvelle audience, la décision de radiodiffusion 2022-165

c. c. M- Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien
M- Claude Doucet, secrétaire général du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

N/Réf. 44958

**DEMANDE ÉCRITE AU GOUVERNEUR EN CONSEIL AFIN DE RENVOYER AU
CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
CANADIENNES, POUR RÉEXAMEN ET NOUVELLE AUDIENCE, LA DÉCISION DE
RADIODIFFUSION 2022-165**

MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

1. Le 22 juin 2022, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu une décision (décision de radiodiffusion CRTC 2022-165) relative au renouvellement des licences de radiodiffusion de la Société Radio-Canada (SRC) du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2027.
2. Dans le cadre de cette décision, le CRTC a choisi d'opter pour une approche axée sur l'atteinte de résultats et d'accorder une très grande souplesse à la SRC pour lui permettre de s'adapter aux changements dans les pratiques de consommation des contenus culturels et à l'évolution des outils technologiques, notamment numériques.
3. Le CRTC a ainsi supprimé de nombreuses conditions de licence en les remplaçant, pour certaines, par des attentes non contraignantes, avec ou sans exigences de production de rapports, notamment en ce qui concerne :
 - la présentation de programmation de contenu canadien;
 - le recours à des producteurs indépendants;
 - la présentation d'émissions destinées aux enfants et aux jeunes;
 - la programmation locale.
4. Comme lors de ses décisions CRTC 2017-143, CRTC 2017-144, CRTC 2017-145, CRTC 2017-146 et CRTC 2017-147 relatifs au renouvellement des licences des grands groupes de propriété privée de langue française, le CRTC n'a imposé aucune exigence en matière d'émissions canadiennes de langue originale française, et ce, malgré l'importance de ces émissions pour le marché francophone. Ces décisions ont pourtant fait l'objet d'un réexamen, suite à un décret du gouverneur en conseil émis en vertu de l'article 28 de la *Loi sur la radiodiffusion* (décret C.P. 2017-1060 du 14 août 2017). Le CRTC a finalement établi des exigences en matière de dépenses en émissions originales de langue française.
5. Le CRTC a également privilégié une approche axée sur les dépenses plutôt que sur les exigences de présentation, ces dernières continuant de s'appliquer pour certains types précis de programmation seulement. Il a de plus permis à la SRC de comptabiliser les dépenses effectuées sur ses services en ligne comme ICI Tou.tv et CBC Gem pour respecter ses exigences, sans pour autant prescrire un minimum à dépenser sur les services traditionnels.
6. Bien que consciente que les changements dans les modes de consommation des contenus culturels par les citoyens amènent à repenser la façon d'encadrer les dépenses et les exigences de présentation sur les services et les réseaux canadiens, je trouve prématuré et surtout exagéré de supprimer toutes les exigences sur les points identifiés plus haut. Par ailleurs, je considère qu'en remplaçant de nombreuses exigences par des attentes, le CRTC aura peu de marge de manœuvre pour intervenir si la SRC ne se conforme pas à la politique canadienne de radiodiffusion au cours de la prochaine période de licence. Certes, en imposant, dans

- certain cas, la production de rapports, le CRTC pourra prendre la mesure des éventuels manquements de la SRC, mais il ne pourra pas intervenir directement, comme il peut normalement le faire en vertu de l'article 25 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le cas échéant, il sera dans l'obligation d'attendre le renouvellement des licences à la fin de la prochaine période pour imposer de nouvelles conditions à la SRC.
7. Je m'inquiète également des conséquences de cette décision en regard de l'équité dans l'industrie. À court terme, cette décision créera une iniquité entre la SRC et d'autres joueurs du secteur qui ont, à plusieurs égards, davantage de contraintes réglementaires. Le CRTC a établi, pour la SRC, un cadre de licences qui repose en grande partie sur une obligation de dépenses (basée non pas sur les revenus de l'année précédente, mais sur le budget de programmation), ce qu'il a pourtant rejeté pour d'autres entreprises dans les dernières années. Cette décision créera un précédent et incitera les autres télédiffuseurs à demander un abaissement de leurs exigences lors de leur prochain renouvellement de licences.
 8. Je tiens également à souligner que cette décision a fait l'objet d'opinions dissidentes de la part de la vice-présidente Radiodiffusion du CRTC, M^{me} Caroline J. Simard, ainsi que de la conseillère, M^{me} Monique Lafontaine. Celles-ci estiment que certains aspects de la décision vont à l'encontre de la politique canadienne de radiodiffusion.
 9. Cette décision est par ailleurs étonnante considérant que, sur différents aspects de la décision du CRTC, la SRC avait proposé de conserver les exigences existantes. Les différentes parties prenantes avaient également demandé le maintien des exigences abordées dans cette demande.
 10. Étant également d'avis que la décision 2022-165 est incompatible, à de nombreux égards, avec la politique canadienne de radiodiffusion, je vous demande de renvoyer cette décision au CRTC afin que ce dernier en effectue un réexamen, en vertu de l'article 28(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, notamment en ce qui concerne les points présentés ci-après.

Exigences en matière de productions en langue originale française

11. Contrairement à ce qui prévaut pour les autres télédiffuseurs de langue française depuis 2017, les conditions de licence de la SRC ne prévoient aucune obligation de dépenses ou de présentation concernant les productions de langue originale française. Ce type de productions est pourtant de la plus haute importance pour véhiculer « **les attitudes, les opinions, les idées et les valeurs** » de ce marché, conformément aux objectifs énoncés à l'article 3(1)d)(ii) de la *Loi sur la radiodiffusion*, et si l'on veut assurer le soutien des particularités culturelles du marché de langue française comme le vise la Loi.
12. L'absence d'exigence de dépenses et de présentation à cet égard n'apporte aucune garantie quant à un niveau élevé de productions de langue originale française au cours des prochaines années, d'autant plus que

- l'environnement audiovisuel est en mutation. Il est primordial d'obtenir de telles garanties afin, notamment, d'éviter qu'une importante quantité d'émissions canadiennes soient en fait des émissions anglophones traduites en français¹.
13. Les productions en langue originale française sont d'ailleurs celles qui attirent le plus de téléspectateurs sur les ondes francophones de la SRC. Par exemple, la série *District 31* a été la série de fiction la plus regardée en 2021 sur ICI Télé avec plus de 1,7 million de téléspectateurs². Ceci montre bien l'importance de ces productions de langue originale française pour le public québécois, en ce qu'elles sont le reflet de la spécificité culturelle et du particularisme de la nation québécoise.
 14. Par ailleurs, comme mentionné plus haut, à la suite d'un décret du gouverneur en conseil, le CRTC a finalement imposé, après les avoir initialement supprimées, des obligations en dépenses pour les émissions en langue originale française aux grands groupes de propriété privée de langue française.
 15. Ce décret avait fait suite à de nombreuses demandes de la part du milieu culturel francophone et du ministre de la Culture et des Communications, entre autres, et le gouverneur en conseil avait jugé ces demandes recevables, car les décisions du CRTC à cet égard étaient incompatibles avec l'alinéa 3(1)s) de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui prévoit que « **les réseaux et les entreprises de programmation privés devraient [...] contribuer de façon notable à la création et à la présentation d'une programmation canadienne tout en demeurant réceptifs à l'évolution de la demande du public** ».
 16. Je suis donc d'avis que le fait de ne pas prévoir d'obligations à cet égard pour la SRC crée un double régime avantageux pour cette dernière, par rapport aux groupes privés. Cela ouvre également la voie à une dérégulation de ces derniers, qui pourraient légitimement demander à être exemptés de ces obligations au moment du renouvellement de leurs licences.
 17. Je tiens par ailleurs à rappeler que, par une motion unanime adoptée le 10 novembre 2020, l'Assemblée nationale du Québec a demandé au gouvernement québécois « d'exiger du gouvernement du Canada qu'il détermine des quotas justes et équitables en matière de contenu original

¹ Comme dans le cadre des décisions CRTC 2017-143, CRTC 2017-144, CRTC 2017-145, CRTC 2017-146 et CRTC 2017-147, je tiens à rappeler que les besoins du marché francophone ne peuvent pas être comblés par la diffusion d'un niveau élevé d'émissions doublées en français, canadiennes ou étrangères. Celles-ci ne reflètent pas la spécificité culturelle et le particularisme de la nation québécoise, et ne peuvent pas remplacer la production d'émissions en langue originale française.

² <https://www.lapresse.ca/arts/television/2021-12-22/emissions-les-plus-regardees/le-top-50-de-2021.php>

québécois et francophone, et qu'il les inscrive dans la *Loi sur la radiodiffusion* ».

18. Tous les francophones au Québec, comme partout au Canada, ont en effet le droit d'avoir accès à une offre de services de radiodiffusion en français et à une offre de programmation de langue originale française, québécoise et canadienne, diversifiée et de haute qualité. Les contributions de toutes les entreprises de radiodiffusion, qu'elles soient privées ou publiques, qu'elles émettent sur les réseaux traditionnels ou sur Internet, devraient permettre la création et la production de contenus canadiens de langue originale française.
19. Il apparaît donc nécessaire d'établir des exigences en ce qui concerne les productions de langue originale française sur les ondes de la SRC, afin d'assurer que celles-ci continuent de se retrouver sur les écrans des spectateurs francophones qui comptent sur elle pour accéder au contenu audiovisuel, et par équité avec les grands groupes privés.

Exigences de présentation de contenu canadien

20. La décision du CRTC supprime les exigences de présentation de contenu canadien sur les services audiovisuels linéaires de la SRC.
21. Ces exigences sont actuellement de 75 % pendant la journée de radiodiffusion et de 80 % pendant la période de diffusion en soirée pour les services et réseaux de télévision de langue française et de langue anglaise de la SRC.
22. La SRC avait proposé au CRTC de maintenir les exigences actuelles sur ses chaînes de télévision traditionnelles.
23. Le CRTC justifie cette décision par le fait que :
 - la SRC a dépassé ses exigences minimales de présentation de contenu canadien sur ses réseaux, ses stations de télévision et ses services facultatifs;
 - la SRC a démontré que la diffusion de contenu canadien est sa priorité;
 - le mandat de la SRC en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* (notamment le sous-alinéa 3(1)m)(i)) est suffisamment clair pour assurer une programmation principalement canadienne.
24. L'abolition de toutes les exigences de présentation de programmation canadienne à la SRC est pourtant clairement incompatible avec certains objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion, en particulier :
 - le sous-alinéa 3(1)m)(i) qui prévoit que **la programmation de la Société devrait être principalement et typiquement canadienne**;
 - l'alinéa 3(1)f) qui exige que **les radiodiffuseurs fassent appel au maximum aux ressources créatrices canadiennes pour la présentation de programmation canadienne**.

25. J'estime que les arguments avancés par le CRTC ne sont pas suffisants pour justifier le retrait de toutes les exigences de présentation de contenu canadien à la SRC.
26. En effet, même si la SRC a dépassé ses exigences minimales au cours de la présente période de licence, l'absence d'exigences formelles ne permettra pas de garantir qu'elle ne diminuera pas sa proportion de contenu canadien au cours de la prochaine période de licence. La SRC peut maintenant diminuer la proportion de contenu canadien présenté sur ses services linéaires si elle décide de se consacrer en priorité sur ses services en ligne, d'autant qu'il lui serait maintenant possible de comptabiliser ses dépenses sur ce type de plateforme pour satisfaire aux exigences de dépenses.
27. L'environnement de la production et de la présentation de contenus audiovisuels évolue très rapidement en raison des nouveaux outils numériques. Il est donc difficile de prédire avec certitude quelles seront les habitudes de consommation dans cinq ans, et de quelle façon la SRC va décider d'embrasser les changements technologiques et les impacts que cela aura sur la présentation de contenu canadien.
28. Compte tenu de l'importance des services traditionnels de la SRC actuellement pour l'accès d'un grand nombre de foyers au contenu canadien, notamment dans les régions n'ayant pas accès à un réseau Internet de qualité (p. ex. : les régions rurales et les communautés autochtones), le risque est trop grand pour justifier une suppression complète et immédiate des exigences à cet égard.

Exigences liées à la production indépendante

29. Les conditions de licence actuelles prévoient que les émissions d'intérêt national (EIN) diffusées sur les services linéaires de la SRC doivent principalement être produites par des producteurs indépendants. La SRC est ainsi obligée de diffuser au moins 5,25 heures par semaine d'EIN produite par des producteurs indépendants pour ses services de langue anglaise et de langue française³.
30. Estimant que la SRC avait adéquatement dépassé ces exigences au cours de la dernière période de licence, le CRTC a décidé de ne pas imposer d'exigences en matière de présentation ou de dépenses d'EIN produites par des producteurs indépendants au cours de la prochaine période de licence.
31. Le CRTC justifie également cette décision par le fait que les coûts de production plus élevés pour la programmation à l'interne encourageraient la SRC à faire appel à ce type de producteurs.

³ Pour les services de langue française, la SRC doit diffuser minimalement 7 heures d'EIN, dont 75 % doivent être produits par des producteurs indépendants. Le calcul est donc différent, mais le nombre d'heures d'EIN devant être produites par des producteurs indépendants est le même.

32. Le CRTC a également supprimé l'exigence à l'effet qu'au moins 75 % des heures destinées aux enfants de moins de 12 ans (liées aux conditions de licence mentionnées ci-dessous) doivent être consacrées à la programmation canadienne produite par des sociétés de production indépendante.
33. À la place, le CRTC a préféré énoncer une série d'attentes, semblables à celles demandées par la SRC, concernant la présentation d'émissions devant être produites par des sociétés de production indépendantes canadiennes au cours de chaque année.
34. Ces suppressions m'apparaissent incompatibles avec la politique canadienne de radiodiffusion, notamment le sous-alinéa 3(1)i)(v) qui prévoit que **la programmation offerte par le système canadien de radiodiffusion devrait faire appel de façon notable aux producteurs canadiens indépendants**.
35. Je m'interroge encore une fois quant à la présomption, par le CRTC, que la SRC continuera de dépasser les attentes signifiées. Rien ne permet d'affirmer que les pratiques actuelles de la SRC ne sont pas directement liées aux exigences prévues dans les conditions de licence actuelle. Une fois les exigences levées, la SRC pourrait ne plus faire appel à des producteurs indépendants dans les mêmes proportions qu'actuellement, d'autant qu'elle a tout de même proposé une baisse des exigences, notamment en ce qui concerne le marché francophone.
36. Je tiens à rappeler à cet égard, comme souligné par la conseillère M^{me} Monique Lafontaine dans son opinion dissidente⁴, que le pourcentage d'émissions canadiennes produites de façon indépendante pour les réseaux et les stations de télévision traditionnelles de CBC et Radio-Canada a significativement diminué depuis 2014-2015. Pour le marché français, ce pourcentage notamment est passé de 92 % à 72 %, ce qui montre la fragilité de la production indépendante et les tendances de la SRC à cet égard. En l'absence d'obligation formelle, la SRC pourrait très bien accentuer cette tendance au détriment d'une production indépendante pourtant centrale pour la création de contenus de qualité et reflétant la diversité culturelle.
37. Comme mentionné par M^{me} Lafontaine, le CRTC a par ailleurs reconnu que la plupart des intervenants ont exprimé des craintes en lien avec les négociations d'accords commerciaux entre les producteurs indépendants et la SRC, qui sont de plus en plus difficiles. La levée de toute obligation pourrait accentuer cette tension entre la Société et les producteurs indépendants, « ce qui aura une incidence sur la propriété des droits des programmes et affaiblira possiblement le secteur de la production indépendante canadienne au niveau national et international »⁵.

⁴ Opinion dissidente de la conseillère Monique Lafontaine, p. 31.

⁵ Idem, p. 32.

Exigences liées au contenu destiné aux enfants et aux jeunes

38. Pour ses réseaux et stations de télévision traditionnelle autorisés de langue française et de langue anglaise, la SRC est actuellement tenue de diffuser un minimum de 15 heures par semaine, en moyenne, sur l'année de radiodiffusion, de programmation canadienne destinée aux enfants de moins de 12 ans.
39. Pour son réseau et ses stations de télévision traditionnelle autorisés de langue française, la SRC est également tenue de diffuser un minimum de 100 heures par année de radiodiffusion de programmation canadienne originale de première diffusion ciblant les enfants de moins de 12 ans.
40. Estimant que la SRC avait dépassé ces exigences et considérant les changements dans les modes de consommation du contenu jeunesse, qui se déplacent de plus en plus sur les supports numériques, le CRTC a décidé de supprimer les exigences de présentation et de dépenses ainsi que les attentes relatives à la programmation destinée aux enfants et aux jeunes sur le marché de langue française. À la place, le CRTC exigera que la SRC fasse un rapport sur la programmation pour les enfants et les jeunes.
41. J'estime néanmoins que, malgré les bons résultats de la SRC au cours de la précédente période de licence, l'abolition de toute obligation de présentation et de dépense ne permet pas de garantir que la SRC continuera de dépasser les exigences actuelles. Rien ne l'empêcherait de supprimer toute programmation pour enfants de son réseau et de ses stations de télévision traditionnelle si elle estime que cela répond mieux à ses objectifs.
42. Je considère donc que cette décision est incompatible avec le sous-alinéa 3(1)i)(i) de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui prévoit que **la programmation du système canadien de radiodiffusion comprenne de la programmation pour enfants**.
43. Ce risque est d'autant plus grand qu'afin de s'adapter aux modifications dans les habitudes de consommation, Radio-Canada pourrait négliger les services de télévision traditionnels pour se concentrer davantage sur son offre numérique. Un tel changement se ferait au détriment d'un grand nombre de foyers qui comptent encore sur la télévision traditionnelle pour visionner les programmes jeunesse.
44. À ce titre, je rappelle que le CRTC reconnaît lui-même, dans sa décision, que la télévision traditionnelle est encore le médium le plus utilisé par les enfants d'âge préscolaire pour regarder leurs émissions de télévision (55 % pour la télévision, contre 45 % pour les appareils personnels tels que les tablettes, les ordinateurs et les téléphones intelligents, selon les données du rapport 2019 de l'Observatoire des technologies médias). Il reconnaît également « que le maintien des exigences actuelles relatives à la diffusion de programmation pour enfants dans les deux marchés linguistiques

permettrait de s'assurer que la SRC offre une telle programmation sur une base hebdomadaire avec ses stations de télévision autorisées ».

45. Considérant l'importance de ces programmes pour la culture québécoise et le développement des enfants, j'estime qu'il est important de prescrire des exigences précises afin d'assurer la présence adéquate de la programmation pour enfants et pour jeunes sur l'ensemble des services en français de Radio-Canada, y compris les services de télévision traditionnelle.
46. Par ailleurs, contrairement à sa décision pour le marché de langue française, le CRTC a décidé de maintenir l'exigence selon laquelle la SRC doit diffuser une heure par semaine, en moyenne, sur l'année de radiodiffusion, de programmation canadienne originale de première diffusion pour enfants sur son réseau et ses stations de télévision traditionnelles de langue anglaise.
47. Le CRTC justifie cette décision en expliquant que CBC a tout juste respecté les conditions de licence actuelle et demandait de réduire le nombre d'heures pour la prochaine période de licence. Le CRTC voudrait ainsi prévenir une réduction du nombre d'heures de programmation jeunesse en anglais, alors que la SRC prévoyait dépasser ses exigences pour la programmation de langue française.
48. Ce double régime, avec des exigences pour la programmation anglophone uniquement, m'apparaît contraire aux objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion prévus aux sous-alinéas 3(1)m)(iv) et 3(1)m)(v), qui prévoient que **la programmation doit être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins des deux collectivités de langue officielle et être de qualité équivalente dans les deux langues**.
49. Cette décision m'apparaît également incompatible avec la *Loi sur les langues officielles*, notamment l'article 41 qui prévoit que le gouvernement doit « favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne ».
50. À cet égard, je tiens également à rappeler que le gouvernement fédéral a reconnu la situation particulière du français et s'est engagé à renforcer la *Loi sur les langues officielles* en tenant compte de la réalité particulière du français⁶.

Exigences en matière de programmation locale

51. En vertu de ses conditions de licence actuelles, la SRC est obligée de diffuser au moins cinq heures de programmation locale par semaine de

⁶ *Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada* (2020), p. 9.

- radiodiffusion sur ses stations de télévision traditionnelle dans les marchés métropolitains et non métropolitains de langue française.
52. Dans le cadre du renouvellement de sa licence, la SRC a proposé de maintenir cinq heures de programmation locale, sept jours par semaine et d'ajouter une attente selon laquelle au moins 5,5 heures de programmation locale seraient offertes.
53. Encore une fois, le CRTC a estimé que la SRC avait suffisamment dépassé les exigences au cours de la dernière licence en ce qui concerne la programmation locale contenant principalement des nouvelles dans les marchés métropolitains de langue française et anglaise.
54. Convaincu que la SRC continuera à diffuser ce type de programmation au sein de ces marchés au cours de la prochaine licence, le CRTC a conclu qu'il n'était pas nécessaire d'imposer une condition de licence relative à la diffusion de programmation locale dans le marché métropolitain de Montréal, que ce soit de langue française ou anglaise.
55. En ce qui concerne les marchés métropolitains de Vancouver, Edmonton, Calgary, Ottawa et Toronto, le CRTC exige de la SRC qu'elle diffuse au moins cinq heures de programmation locale de langue française chaque semaine, mais retire les exigences relatives à la programmation de langue anglaise.
56. Prises globalement, les décisions du CRTC, tant eu égard au marché de Montréal qu'aux autres marchés métropolitains, sont selon moi incompatibles avec la politique de radiodiffusion, notamment les sous-alinéas 3(1)d)(ii), 3(1)d)(iii), 3(1)i)(i), 3(1)i)(iii) et les alinéas 3(1)l) et 3(1)m), **qui prévoient la diffusion d'une programmation canadienne informative dont le contenu provient de sources locales, régionales, nationales et internationales.**
57. Dans son état des lieux 2022 sur les médias québécois de l'information, le Centre d'études sur les médias montre pourtant bien qu'une grande majorité des Canadiens de langue française s'informent par la télévision traditionnelle sur les différents sujets locaux au cours d'une semaine type⁷. Ainsi, 52 % des répondants de langue française ont indiqué l'utiliser comme source privilégiée d'information, au premier rang de l'ensemble des sources, contre 40 % qui utilisent les supports en ligne.
58. Bien que les habitudes de consommation des contenus locaux évoluent, et qu'un nombre croissant de personnes migrent vers les plateformes numériques pour avoir accès aux nouvelles, une majorité de Québécois, incluant des résidents des régions métropolitaines, comptent encore sur cette source de nouvelles pour s'informer sur des enjeux de société qui les

⁷ Daniel Giroux, *Les médias québécois d'information, état des lieux en 2022*, Centre d'études sur les médias (2022).

- touchent directement. Il est important de leur garantir l'accès à des sources d'information fiables et de qualité, reflétant leurs besoins et leur situation.
59. Cette décision est également incompatible avec le sous-alinéa 3(1)m)(iv) qui prévoit que **la programmation de la SRC doit être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue.**
60. En effet, la suppression d'exigences quant à la diffusion de programmation locale de langue anglaise dans le marché métropolitain de Montréal risque de priver les Québécois d'expression anglaise de ce secteur de l'accès à une source d'information fiable et de qualité qui reflète ses besoins et sa situation.

Conclusion

61. À la vue des nombreux points abordés tout au long de cette demande, je considère que la décision CRTC 2022-165 est incompatible avec la politique canadienne de radiodiffusion. À mon avis, celle-ci met en péril la pérennité de la programmation canadienne sur les ondes de la SRC, notamment au regard des contenus pour la jeunesse, de la production indépendante, de la programmation locale et de la programmation de langue originale française, qui sont rendus particulièrement vulnérables par cette décision.
62. Par ailleurs, comme mentionné en introduction de cette demande, le remplacement de la plupart des exigences par des attentes et, dans certains cas, la production de rapports ne donnera pas au CRTC les leviers nécessaires pour demander à la SRC de changer ses pratiques si celles-ci vont à l'encontre des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion. Il devra, pour cela, attendre la fin de la prochaine période de licence avant d'imposer de nouvelles conditions.
63. Comme souligné, je m'inquiète également de l'iniquité que cette décision créera inévitablement entre la SRC et les autres télédiffuseurs, ainsi que du risque d'amener à un abaissement des exigences pour l'ensemble des entreprises, ce qui serait négatif pour la production canadienne.
64. Le précédent que crée cette décision est en effet très préoccupant. Si les télédiffuseurs privés dépassent les exigences prévues dans leurs conditions de licences, ils risquent de demander au CRTC de supprimer ces exigences, comme il l'a fait pour la SRC. Un télédiffuseur pourrait alors avoir la liberté de ne pas se conformer à la politique canadienne de radiodiffusion, prévue à la *Loi sur la radiodiffusion*, pendant cinq ou sept ans, selon la durée de sa licence, avec pour seule conséquence de voir l'exigence rétablie lors du renouvellement de sa licence. Les conséquences

pour le contenu francophone et la production indépendante pourraient être très importantes.

65. Par conséquent, en raison des nombreux motifs soulevés tout au long de cette demande, et en vertu du paragraphe 28(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, je demande que la décision CRTC 2022-165 soit renvoyée au CRTC pour réexamen et nouvelle audience.



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 5 août 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Vous avez déposé, le 5 avril 2022, le projet de loi C-18, *Loi concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada*. Avec ce projet de loi, votre gouvernement entend contribuer à la viabilité du marché des nouvelles numériques au pays ainsi que rétablir l'équité entre les grandes plateformes numériques et les entreprises de nouvelles canadiennes.

Sur le plan général, je tiens à exprimer mon soutien à cet effort d'obliger les grandes entreprises numériques à contribuer à la vitalité du milieu médiatique canadien, qui subit depuis plusieurs années l'accaparement d'une importante source de revenus par ces plateformes. J'estime d'ailleurs important que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi se fassent rapidement étant donné la situation précaire dans laquelle évoluent de nombreux médias présentement, le tout en privilégiant une approche concertée avec le Québec.

Néanmoins, l'intervention de votre gouvernement et du Parlement fédéral doit s'en tenir aux domaines relevant de la compétence législative fédérale et respecter les compétences législatives du Québec relativement à la réglementation des plateformes et des entreprises de presse. Le Québec a sa réalité propre et tient au respect de ses compétences législatives, notamment en matière de droit civil, de culture, de commerce et d'entreprises de presse, y compris dans le monde numérique. L'appui du Québec aux mesures introduites par le projet de loi C-18 ne limite d'ailleurs en rien la capacité du Parlement du Québec de légiférer sur la base de ses propres compétences.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Par ailleurs, malgré un effort louable pour assurer une rétribution adéquate des médias d'information pour le partage de leur contenu par les intermédiaires de nouvelles numériques, certains éléments du projet de loi C-18, présentés en détail dans les commentaires joints à cette lettre, devraient être améliorés.

En tout premier lieu, le projet de loi doit faire mention de la réalité linguistique du Canada et surtout de la nécessité de promouvoir et valoriser le français compte tenu de sa situation minoritaire au Canada qui, dois-je le rappeler, est l'une des deux langues officielles de l'État fédéral. Il est aussi prioritaire pour moi que la loi assure que les entreprises de nouvelles francophones, québécoises comme des communautés francophones et acadiennes, puissent obtenir une rétribution juste et équitable pour leurs contenus d'information. La situation singulière du Québec et des communautés francophones au Canada nécessitent en effet des mesures fortes tant dans le projet de loi que dans les éventuels règlements qui seront adoptés par le gouverneur en conseil.

Les critères d'admissibilité des entreprises de nouvelles devraient également être revus afin d'assurer que les plus petits médias communautaires et locaux puissent se prévaloir du régime proposé par le projet de loi.

Par ailleurs, certaines modifications devraient être apportées en ce qui concerne les ordonnances d'exemption, notamment afin d'assurer une grande transparence dans les processus décisionnels du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et de prévoir des révisions régulières de celles-ci.

Soulignons également que certains renseignements concernant les accords conclus et l'évaluation des effets de la loi devraient être rendus publics, à tout le moins sous une forme agrégée, pour avoir un portrait adéquat de la situation, y compris pour le marché et les entreprises de nouvelles de langue française. Il sera aussi primordial que le ministère de la Culture et des Communications du Québec soit officiellement consulté sur les éventuels règlements du gouverneur en conseil qui viendront encadrer les actions du CRTC.

Au nom du respect de la spécificité culturelle du Québec et de la reconnaissance de la responsabilité particulière de l'État québécois en matière de culture et de communications, je demande par ailleurs la mise en place d'un comité Canada-Québec pour échanger sur l'impact du régime établi au lendemain de l'entrée en vigueur du projet de loi C-18.

Enfin, comme énoncé dans le projet de loi, il est primordial que le principe fondamental de la liberté de presse, et donc l'indépendance journalistique et éditoriale des médias d'information, soient respectés et préservés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,

A black rectangular box redacting the signature of the Minister.

NATHALIE ROY

p. j. Commentaires du gouvernement du Québec sur le projet de loi C-18

N/Réf. : 44374

**COMMENTAIRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC CONCERNANT LE
PROJET DE LOI C-18, *LOI CONCERNANT LES PLATEFORMES DE
COMMUNICATION EN LIGNE RENDANT DISPONIBLE DU CONTENU DE
NOUVELLES AUX PERSONNES SE TROUVANT AU CANADA***

5 AOÛT 2022

Introduction

L'accès à une information de qualité et diversifiée est essentiel pour la vitalité de la vie démocratique. En effet, les citoyens québécois et canadiens doivent pouvoir accéder à des contenus d'information fiables et de qualité, en particulier de l'information locale et régionale, provenant d'une diversité de sources. Pour ce faire, il faut compter sur un secteur des médias d'information solide, diversifié, indépendant et crédible. Les médias d'information assument par ailleurs différents rôles importants tels que la vulgarisation, l'éducation ou la sensibilisation, selon les domaines couverts. Leurs contenus contribuent également au débat public et à l'exercice de la citoyenneté, notamment par la réalisation d'enquêtes de fond.

Or, depuis maintenant plusieurs années, la fuite des revenus publicitaires des médias traditionnels vers de grandes entreprises numériques étrangères et l'utilisation sans compensation des contenus d'information locaux par ces géants représentent un véritable problème pour l'ensemble des entreprises médiatiques, tant locales que québécoises ou canadiennes. D'ailleurs, les deux géants que sont Google et Meta (Facebook) accaparent environ 80 % du marché des revenus publicitaires numériques au Canada ce qui leur confère un pouvoir de marché très important¹.

Selon un rapport du Centre d'étude sur les médias de l'Université Laval publié en mai 2022 sur la situation des médias d'information au Québec, « même si les médias affinent leur présence dans l'univers virtuel (sites Internet, applications mobiles) et que cela entraîne des dépenses supplémentaires pour eux, ils ne récoltent que 8 % des dollars consacrés aux annonces en ligne. Pire encore, leur part s'amenuise graduellement, puisqu'elle était de 16 % en 2012 »². Toujours selon ce rapport, ces réductions successives de revenus auraient eu des effets majeurs sur l'effectif journalistique et les sommes consacrées à l'information. Le nombre de journalistes aurait ainsi baissé de 10 % (420 personnes) entre 2006 et 2016, affectant tous les secteurs, que ce soit la presse écrite, la télévision ou la radio³.

Certes, au cours des dernières années, le gouvernement du Québec, comme le gouvernement fédéral, a mis en place différentes mesures d'aide pour appuyer les médias d'information. Il apparaît néanmoins nécessaire de prévoir, dans le respect des responsabilités de chaque ordre de gouvernement, d'autres mesures qui permettront aux médias québécois et canadiens de récupérer une partie des revenus accaparés par les géants du numérique lorsque ces derniers génèrent des revenus avec leurs contenus d'information. À ce titre, le gouvernement du Québec voit d'un bon œil les interventions législatives visant à amener les grandes plateformes numériques à rémunérer équitablement les entreprises médiatiques canadiennes, québécoises et locales. Il va de soi que de telles interventions doivent obligatoirement respecter le

¹ <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2022/04/le-gouvernement-presente-un-projet-de-loi-visant-a-garantir-une-remuneration-equitable-aux-medias-dinformation-et-la-viabilite-des-nouvelles-locales.html>

² Les médias d'information québécois, état des lieux en 2022, *Centre d'étude sur les médias*, mai 2022.

³ *Idem*.

principe fondamental de la liberté de presse, et donc, préserver l'indépendance journalistique et éditoriale des médias d'information.

Le fait que le gouvernement fédéral propose aujourd'hui de réglementer les grandes plateformes numériques avec le projet de loi C-18, *Loi concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada*, est donc un pas dans la bonne direction. Malgré tout, le Québec a identifié divers enjeux qu'il juge important de traiter, notamment en ce qui concerne la juste rémunération des médias locaux et communautaires, en particulier ceux qui produisent des contenus d'information en langue française. La situation singulière du Québec et des communautés francophones au Canada nécessitent des mesures fortes tant dans le projet de loi que dans les éventuels règlements pris par le gouverneur en conseil. Ces mesures sont absolument incontournables et doivent être au cœur du nouveau régime afin d'assurer la pérennité des médias et de la production de nouvelles de qualité, en français au Québec et au Canada.

Ci-après sont donc présentées les observations et propositions du gouvernement du Québec concernant le projet de loi C-18.

Le partage des compétences

Avant toute chose, rappelons que le Parlement du Québec possède des compétences législatives importantes notamment en matière de droit civil, de culture, de commerce, d'information journalistique et d'entreprises de presse, y compris dans le monde numérique, ainsi que sur les accords commerciaux que ces entreprises sont susceptibles de conclure avec d'autres entreprises pour la publication de leurs nouvelles. Par conséquent, bien que le gouvernement du Québec soutienne l'effort du gouvernement fédéral pour la juste rémunération des producteurs d'information, il considère que cet effort doit s'en tenir aux domaines relevant de la compétence législative fédérale et respecter les compétences législatives du Québec relativement à la réglementation des plateformes et des entreprises de presse. L'appui du Québec aux mesures introduites par le projet de loi C-18 ne limite par ailleurs en rien la capacité du Parlement du Québec de légiférer sur la base de ses propres compétences.

La place du français et des médias d'information francophones

Le gouvernement du Québec tient à insister sur l'importance de prendre en compte les réalités du milieu médiatique francophone et québécois. Au Québec, seule province majoritairement francophone, les médias d'information francophones sont centraux, notamment pour rapporter des histoires et couvrir des enjeux qui lui sont propres. Nul besoin de rappeler, par ailleurs, que le français est l'une des deux langues officielles de l'État fédéral et qu'elle se trouve en situation minoritaire, non seulement en Amérique du Nord, mais également à l'intérieur du Canada. À ce titre, **tout en reconnaissant la dualité linguistique du pays, le projet de loi doit absolument contribuer à l'usage, à la promotion et à la valorisation du français, et viser à ce que les entreprises de nouvelles francophones, y compris québécoises, puissent obtenir une**

rétribution juste et équitable pour leurs contenus d'information rendus disponibles par les intermédiaires de nouvelles numériques.

Or, dans sa forme actuelle, le projet de loi C-18 ne fait nullement mention de la dualité linguistique canadienne ou du marché linguistique francophone et québécois. Le gouvernement du Québec y voit une inquiétante absence de reconnaissance de la situation minoritaire du français au Canada, de la spécificité linguistique du Québec et de l'importance de protéger et promouvoir le français comme langue officielle en situation minoritaire. Cela n'apparaît par ailleurs pas en cohérence avec l'intention proclamée par le gouvernement fédéral dans d'autres projets de loi à l'étude, de tenir compte du contexte minoritaire de la langue française au Canada et en Amérique du Nord - en raison de l'usage prédominant de l'anglais – et de protéger les marchés culturels de langue française.

Ceci revêt un caractère très inquiétant, car le projet de loi C-18 permet aux intermédiaires de nouvelles numériques de solliciter une exemption les dispensant de l'obligation de négocier et de participer au processus de négociation avec les entreprises de nouvelles admissibles. Pour pouvoir en bénéficier, les intermédiaires de nouvelles numériques doivent au préalable avoir conclu des ententes avec des entreprises de nouvelles qui respectent un certain nombre de critères prévus dans le projet de loi. C'est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) qui aurait la responsabilité d'évaluer le respect de ces critères.

Toutefois, les critères énoncés à l'alinéa 11(1)a) ne font pas spécifiquement référence à la langue française ou aux entreprises de nouvelles de langue française, laissant craindre au Québec que le CRTC puisse accorder des ordonnances d'exemption aux intermédiaires de nouvelles numériques malgré un manque de représentation et de diversité des entreprises de nouvelles de langue française au sein des accords conclus.

En effet, le sous-alinéa 11(1)a)(vi) prévoit que l'intermédiaire de nouvelles numériques devra avoir conclu des accords qui reflètent « la diversité du marché canadien des nouvelles, notamment en ce qui concerne les langues, les groupes racialisés, les collectivités autochtones, les nouvelles locales et les modèles d'entreprises ». Loin de refléter le statut de langue officielle au Canada, cette disposition contribue plutôt à dissimuler la langue française parmi l'ensemble d'autres caractéristiques sociétales dont le besoin légitime de représentation ne relève toutefois pas du même niveau fondamental que celui étant attribué au français au Canada et au Québec. Un commentaire similaire pourrait d'ailleurs être formulé à l'égard des collectivités autochtones, qui devraient également avoir leur place à part entière. Cette dilution de la dimension francophone parmi d'autres éléments pourrait vraisemblablement faire en sorte que de nombreux médias francophones partout au Canada se retrouvent laissés pour compte, sans avoir été en mesure de signer d'ententes, et avec peu de recours à leur disposition malgré le partage de leurs contenus par les intermédiaires de nouvelles numériques.

Par conséquent, le Québec recommande que des amendements soient apportés au projet de loi afin de prendre en compte ces enjeux touchant les marchés linguistiques francophones de partout au Canada, y compris au Québec :

- l'article 4 devrait indiquer que la loi a pour objet d'accroître l'équité et de contribuer à la viabilité du marché canadien des nouvelles **dans les deux langues officielles**, notamment en contribuant à la viabilité des entreprises de nouvelles locales et indépendantes **dans les deux langues officielles, tout en reconnaissant la spécificité linguistique du Québec, que la langue française est en situation minoritaire au Canada et en Amérique du Nord en raison de l'usage prédominant de l'anglais, et qu'elle doit être promue et valorisée** ;
- les articles 11 et 12 prévoient les conditions à respecter par les plateformes numériques pour être exemptées de participer au processus de négociation avec les entreprises de nouvelles admissibles. Ces articles devraient prévoir qu'afin de bénéficier d'une ordonnance d'exemption ou d'une ordonnance d'exemption provisoire, les intermédiaires de nouvelles numériques **doivent signer des ententes avec un nombre important et équitable d'entreprises de nouvelles francophones partout au Canada, dont une proportion conséquente d'entreprises de nouvelles provenant du Québec**. Les entreprises de nouvelles francophones ayant conclu une entente avec un intermédiaire de nouvelles numériques devraient par ailleurs être identifiées, en distinguant les entreprises du Québec et celles d'ailleurs au Canada. Cela permettrait d'assurer que les entreprises de nouvelles francophones et québécoises soient adéquatement rémunérées pour leur contenu partagé et d'assurer leur pérennité, au même titre que les entreprises de nouvelles anglophones;
- l'article 34 prévoit les modalités relatives à la formation arbitrale. Considérant que les enjeux relatifs aux entreprises de nouvelles francophones ne sont pas forcément les mêmes que ceux des entreprises anglophones, le gouvernement du Québec est d'avis que cette **formation arbitrale devrait obligatoirement inclure au moins un arbitre francophone lorsqu'une entreprise de nouvelles francophone est impliquée dans le processus de négociation obligatoire**. Une telle mesure permettrait de favoriser la prise en compte des intérêts du milieu médiatique francophone;
- l'article 86, qui prévoit notamment le contenu du rapport de vérification sur l'effet de la loi, devrait prévoir **une analyse spécifique de l'effet des accords conclus pour les entreprises de nouvelles francophones de partout au Canada, en distinguant l'effet sur celles du Québec et d'ailleurs au Canada**, afin de vérifier que suffisamment d'ententes ont été conclues entre les intermédiaires de nouvelles numériques et les entreprises de nouvelles francophones et que ces dernières reçoivent une rémunération adéquate pour

leur contenu. Cela permettra également de vérifier l'effet de la loi sur l'écosystème médiatique francophone au Québec et ailleurs au Canada.

Critères d'admissibilité et pouvoir de négociation des entreprises de nouvelles

Les critères d'admissibilité des entreprises de nouvelles retenus dans le projet de loi (art. 27), notamment la désignation en tant qu'organisation journalistique canadienne qualifiée au sens du paragraphe 248(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou l'obligation d'employer régulièrement au moins deux journalistes, pourraient disqualifier automatiquement certaines entreprises de nouvelles, en particulier bon nombre de médias communautaires et locaux fonctionnant par exemple selon un modèle collaboratif avec des bénévoles.

Rappelons que les médias locaux et communautaires jouent un rôle central dans leurs localités, en produisant des contenus d'information touchant directement leurs communautés et permettant d'informer les populations locales d'enjeux affectant directement leur vie quotidienne. Dans certaines localités, il n'y a qu'un seul média local ou communautaire qui assume ce rôle et il n'est pas toujours nécessaire ou possible pour celui-ci d'employer deux journalistes à temps plein pour couvrir les actualités locales. Ceci est vrai autant au Québec que dans le reste de la francophonie canadienne. Certes, le projet de loi n'empêche pas ces petits médias de conclure des ententes avec les intermédiaires de nouvelles numériques, mais le fait qu'ils pourraient être exclus du régime de négociation obligatoire et d'arbitrage de l'offre finale contribue à les désavantager dans leur capacité de négocier, laquelle est déjà moindre que celle des grands médias. Ces entreprises se retrouvent pourtant dans la même situation que les grands groupes de presse, leur clientèle se tournant vers les plateformes numériques pour s'informer de l'actualité locale et les annonceurs y plaçant une bonne partie de leur publicité en ligne.

C'est pourquoi le gouvernement du Québec demande à ce que le projet de loi C-18 soit modifié afin de prévoir que **les médias communautaires et locaux qui contribuent à la production de contenus de nouvelles originaux, même ceux qui n'emploient pas régulièrement au moins deux journalistes ou qui fonctionnent, par exemple, avec des journalistes bénévoles, pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier du régime de négociation obligatoire et d'arbitrage de l'offre finale, et ainsi être adéquatement indemnisés par les intermédiaires de nouvelles numériques.**

À cet effet, en cohérence avec son action, **le gouvernement du Québec estime que les médias communautaires qui sont reconnus ou soutenus par le ministère de la Culture et des Communications, notamment dans le cadre de ses programmes d'aide⁴, devraient automatiquement être reconnus comme entreprises de**

⁴ Voir : <https://www.quebec.ca/culture/aide-financiere/aide-au-fonctionnement/aide-fonctionnement-medias-communautaires/programme-aide-fonctionnement-medias-communautaires>.

La liste des médias communautaires reconnus par le ministère de la Culture et des Communications peut être consultée ici : <https://www.quebec.ca/culture/medias/trouver-media-communautaire>

nouvelles admissibles, et donc pouvoir bénéficier du régime de négociation obligatoire et d'arbitrage de l'offre finale.

Ces médias sont reconnus à la suite d'une évaluation rigoureuse et doivent notamment démontrer leur gouvernance autonome et à but non lucratif, leur ancrage dans la communauté géographique qu'ils desservent, ainsi que démontrer qu'ils produisent et diffusent, par l'entremise de la presse écrite, de l'internet, de la radio ou de la télévision, de l'information locale et régionale reflétant la vie politique, sociale, culturelle et économique de leur collectivité. En appliquant ces critères, le gouvernement du Québec s'assure que les médias communautaires reconnus sont crédibles, et ce quel que soit le nombre de journalistes employés.

En ce qui concerne les petits médias locaux et régionaux qui ne sont pas des médias communautaires, le gouvernement du Québec est d'avis que le critère relatif au nombre de journalistes pourrait être assoupli. **Nous recommandons donc que les médias locaux et régionaux qui possèdent leur propre équipe de rédaction composée, au minimum, d'un journaliste rémunéré qui n'est pas le propriétaire de l'entreprise de nouvelles, puissent être reconnus comme entreprises de nouvelles admissibles.**

Au-delà des critères d'admissibilité, **une attention particulière devrait être accordée pour s'assurer que les ententes signées entre les intermédiaires de nouvelles numériques et les entreprises de nouvelles soient équitables entre les différents types et tailles d'entreprises de nouvelles.** Le pouvoir de négociation des plus petits médias étant plus limité que celui des grands groupes médiatiques (p. ex. moins de ressources juridiques, administratives et financières), ils sont à risque de recevoir une indemnisation inéquitable par rapport à celle des grands médias. Une telle situation serait déplorable et ferait en sorte de désavantager les entreprises de nouvelles qui évoluent dans de plus petits marchés.

Les ordonnances d'exemption

Tel que mentionné précédemment, en vertu des articles 11 et suivants du projet de loi, le CRTC aurait le pouvoir de prendre une ordonnance d'exemption, provisoire ou non, à l'égard d'un intermédiaire de nouvelles numériques, sous certaines conditions.

Force est toutefois de constater que les critères prévus à l'article 11 sont suffisamment vagues pour laisser au CRTC une importante marge de manœuvre en la matière. Par exemple, il n'est pas clair à savoir quels critères précis seront utilisés par le CRTC pour déterminer si la contribution à la « viabilité du marché canadien des nouvelles » est suffisante, ce qui « reflète la diversité du marché canadien des nouvelles » ou encore ce qui représente une « partie importante des entreprises de nouvelles locales et indépendantes » qui bénéficieraient de tels accords. De plus, aucun recours particulier n'est prévu directement dans le projet de loi pour contester la décision du CRTC de prendre ou non une ordonnance d'exemption, pas plus qu'il n'est prévu de procéder à

des consultations publiques en amont de cette décision. Le processus par lequel le CRTC pourra octroyer une ordonnance d'exemption est donc à son entière discrétion.

L'article 14 prévoit quant à lui que le CRTC peut réexaminer une ordonnance d'exemption, mais aucun examen périodique obligatoire n'est prévu dans la loi. Par conséquent, dès lors qu'un intermédiaire de nouvelles bénéficiera d'une exemption, il ne sera plus possible, pour une entreprise de nouvelle admissible qui n'aurait pas été en mesure de signer une entente, de bénéficier d'une négociation obligatoire et du système d'arbitrage tant que le CRTC ne procède pas à un réexamen des ordonnances. Ces entreprises de nouvelles se retrouveraient en quelque sorte laissées pour compte, avec très peu, voire aucun, recours pour obliger les intermédiaires de nouvelles numériques à négocier avec elles.

Cela pourrait notamment être le cas de médias qui apparaîtraient dans les années à venir ou encore de médias qui ne respectent pas, pour le moment, les critères comme le nombre de journalistes, mais qui les respecteraient à l'avenir. C'est pourquoi le gouvernement du Québec souhaite que :

- **le processus décisionnel du CRTC soit le plus transparent possible** et que les motifs de ses décisions soient clairement expliqués pour que le public puisse adéquatement comprendre son raisonnement;
- **la liste de toutes les entreprises de nouvelles ayant conclu une entente avec un intermédiaire de nouvelles numériques soit publiée**, advenant que cette dernière obtienne une ordonnance d'exemption du CRTC. Cette liste devrait par ailleurs contenir des renseignements pertinents permettant d'évaluer si les ententes conclues répondent aux critères prévus dans la loi (p. ex. emplacement et type du média, sa langue, sa taille, etc.);
- **le projet de loi prévoit une révision régulière des ordonnances d'exemption** afin de s'assurer que les accords conclus répondent toujours aux critères de la loi, qu'ils demeurent adaptés à la réalité des écosystèmes québécois et canadien et afin de permettre aux nouvelles entreprises de nouvelles ou celles qui deviendraient admissibles de conclure des ententes, le cas échéant.

Pour terminer, comme mentionné précédemment, le gouvernement du Québec réitère la nécessité que figure, parmi les critères permettant de bénéficier d'une ordonnance d'exemption, **l'obligation de signer des ententes avec un nombre important d'entreprises de nouvelles francophones partout au Canada, dont une proportion conséquente d'entreprises de nouvelles provenant du Québec.**

Transparence des ententes et contenu du rapport de vérification

Le projet de loi ne prévoit aucune mesure qui permettrait au public d'avoir accès aux ententes conclues entre les entreprises de nouvelles et les intermédiaires de nouvelles

numériques. Il permet en effet aux entreprises de désigner certains renseignements comme confidentiels et laisse une certaine discrétion au CRTC afin de déterminer si des renseignements doivent être communiqués, dans l'intérêt du public.

Bien que conscient du fait que ces ententes peuvent comprendre des informations commerciales sensibles, **le gouvernement du Québec estime que certains renseignements spécifiques devraient être rendus publics, à tout le moins sous une forme agrégée, afin de permettre au public d'avoir un portrait le plus juste possible de la situation.** Il souhaiterait par exemple que soient publiées des données agrégées relatives aux montants reçus par type de média (p. ex. : presse écrite, radio, télévision, tant privé que communautaire), par taille, par langue et par province.

Par ailleurs, l'article 86 prévoit la production d'un rapport annuel de vérification pour évaluer les retombées des accords conclus. Là encore, il est essentiel que le rapport contienne le plus de données possible afin de prendre la juste mesure de l'effet des ententes sur les écosystèmes médiatiques québécois et canadien, par exemple le nombre de journalistes supplémentaires embauchés à la suite des ententes ou l'effet sur la production de nouvelles. Enfin, comme mentionné précédemment, il est aussi nécessaire que ce rapport évalue les retombées pour les entreprises de nouvelles de langue française spécifiquement, au Canada mais aussi plus particulièrement sur le marché québécois. Considérant la spécificité culturelle et linguistique du Québec, ces données régionalisées sont essentielles pour l'élaboration de nos politiques publiques et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Pouvoirs du CRTC et règlements du gouverneur en conseil

Comme le projet de loi C-11 (*Loi sur la diffusion continue en ligne*), le projet de loi C-18 octroie de nouveaux pouvoirs au CRTC qui sera en grande partie garant de l'application de la loi. Le CRTC sera notamment responsable de :

- déterminer quels intermédiaires de nouvelles numériques sont soumis à l'application de la loi;
- déterminer si les intermédiaires de nouvelles numériques peuvent bénéficier d'une exemption de la négociation obligatoire, advenant la conclusion d'ententes respectant les critères établis dans la loi;
- déterminer quelles entreprises de nouvelles seront admissibles;
- créer un code de conduite et le mettre en œuvre;
- enquêter sur les plaintes de préférence/désavantage indues ou de discrimination injuste;
- surveiller les cas de non-conformité et appliquer les éventuelles sanctions.

Dans ce contexte, le gouvernement du Québec entend suivre de près l'application de la loi par le CRTC, d'autant que celui-ci n'a pas d'expertise particulière en ce qui concerne la presse écrite, un domaine de compétence législative provinciale, et que le projet de loi ne prévoit pas de processus d'appel particulier de ses décisions.

Ceci dit, le gouverneur en conseil pourra ajouter de nouvelles conditions par règlement concernant entre autres :

- les facteurs à prendre en considération pour déterminer s'il existe un déséquilibre important entre le pouvoir de négociation des intermédiaires de nouvelles numériques et les entreprises de nouvelles;
- la manière, pour le CRTC, d'interpréter les critères à respecter par les intermédiaires de nouvelles numériques pour bénéficier d'une ordonnance d'exemption;
- l'ajout de critères à respecter par les intermédiaires de nouvelles numériques pour bénéficier d'une ordonnance d'exemption;
- les conditions applicables à la désignation d'un radiodiffuseur public à titre d'entreprise de nouvelles admissible.

Considérant les effets potentiels importants de cette loi et d'éventuels règlements pris par le gouverneur en conseil pour les entreprises de nouvelles québécoises, **il est de la plus haute importance que le gouvernement du Québec soit consulté par le gouverneur en conseil et puisse facilement avoir l'opportunité d'émettre des commentaires lors de l'élaboration de ces règlements. Un mécanisme de consultation obligatoire et officiel du gouvernement du Québec devrait ainsi être prévu dans la loi en ce sens compte tenu de la spécificité culturelle de la nation québécoise.**

Au nom du respect de la spécificité culturelle du Québec, **un comité Canada-Québec devra également être mis en place pour échanger sur l'impact du régime établi au lendemain de l'entrée en vigueur du projet de loi C-18.**

Ces gestes concrets du gouvernement fédéral permettront d'affirmer la reconnaissance de la responsabilité particulière de l'État québécois en matière de culture et de communications.

Entrée en vigueur et mise en œuvre de la loi

Le gouvernement du Québec constate que le projet de loi ne contient aucune date ou échéancier précis concernant l'entrée en vigueur des diverses dispositions de la loi, lesquelles entreront en vigueur à la date ou aux dates fixées par décret en vertu de l'article 93.

La situation de nombreux médias d'information au Québec et au Canada s'avère néanmoins précaire. Comme mentionné lors du dépôt de ce projet de loi par le gouvernement fédéral, plus de 450 médias d'information auraient fermé leurs portes depuis 2008 au Canada, dont plus de 60 au cours des 2 dernières années seulement⁵.

⁵ <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2022/04/le-gouvernement-presente-un-projet-de-loi-visant-a-garantir-une-remuneration-equitable-aux-medias-dinformation-et-la-viabilite-des-nouvelles-locales.html>

Par conséquent, le gouvernement du Québec considère nécessaire que le projet de loi entre en vigueur et soit mis en œuvre dans les plus brefs délais après son adoption. Entre autres, **il sera important que des délais précis et raisonnables, comme ceux annoncés par le ministre du Patrimoine canadien lors du dépôt du projet de loi⁶, soient prévus pour favoriser la signature d'accords entre les intermédiaires de nouvelles numériques et les entreprises de nouvelles**, évitant par le fait même que les processus de négociation traînent en longueur inutilement et retardent l'indemnisation attendue pour les entreprises de nouvelles.

Conclusion

Le gouvernement du Québec considère que le contexte actuel justifie la mise en place de mesures permettant aux médias locaux de récupérer une partie des revenus accaparés par les géants du numérique lorsque ces derniers génèrent des revenus avec leurs contenus d'information. C'est pourquoi le gouvernement du Québec estime que le projet de loi C-18 constitue un pas dans la bonne direction. Il est en outre primordial qu'un tel projet de loi soit adopté et mis en œuvre dans les plus brefs délais.

Le gouvernement du Québec rappelle par ailleurs qu'il a identifié divers enjeux qui doivent être traités, notamment en ce qui concerne la juste rémunération des médias locaux et communautaires, en particulier ceux qui produisent des contenus d'information en langue française. En effet, le projet de loi devrait spécifiquement reconnaître et refléter la dualité linguistique du pays, la spécificité linguistique du Québec ainsi que la nécessité de promouvoir et valoriser la langue française. Il devrait de plus viser, à ce que les entreprises de nouvelles francophones partout au Canada, y compris québécoises, puissent obtenir une rétribution juste et équitable pour leurs contenus d'informations francophones.

Le gouvernement du Québec souhaite aussi que les autres ajustements qu'il propose soient pris en considération, concernant notamment les critères d'admissibilité des entreprises de nouvelles, les ordonnances d'exemption, ainsi que le contenu du rapport d'évaluation indépendant.

⁶ <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-04-05/partage-des-revenus-avec-les-medias/les-geants-du-web-auront-six-mois-pour-conclure-des-ententes.php>

05/07/2022 09:59

Courriel - Mija Lavoie - Outlook

TR: Correspondance de la ministre Nathalie Roy
Chantal Desharnais <chantal.desharnais@mcc.gouv.qc.ca>
Mar 2022-07-05 09:57
À :

Chantal Desharnais

Adjointe de la directrice de cabinet
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
418 561-7914 c.
418 380-2310, poste 6310
chantal.desharnais@mcc.gouv.qc.ca

Mise en garde concernant les communications d'influence
En conformité à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, nous vous demandons, si vous êtes visé au sens de cette loi, de vous inscrire au registre des lobbyistes. Pour plus d'information : 1-866-281-4615 ou commissairelobby.qc.ca.

De : Ministre
Envoyé : 5 juillet 2022 09:56
À : pablo.rodriguez@pch.gc.ca
Objet : Correspondance de la ministre Nathalie Roy

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-joint une correspondance de la ministre de la Culture et des Communications, Mme Nathalie Roy.

Avec nos salutations distinguées,

Le cabinet de Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

N/Réf. : 44829



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Ministre responsable de la Jeunesse
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région de l'Outaouais
Député de Papineau

PAR COURRIEL

Québec, le 4 février 2023

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

Le 29 avril 2022, le gouvernement du Québec vous transmettait ses commentaires concernant le projet de loi C-11, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*. Beaucoup de changements ont depuis été apportés à ce projet de loi et j'entends que son adoption finale pourrait être imminente. J'estime donc aujourd'hui nécessaire de vous réitérer nos revendications et de vous faire part de nouveaux éléments à considérer.

D'abord, je vous rappelle qu'il est essentiel, tant dans le projet de loi C-11 que lors de sa mise en œuvre par le CRTC, que la spécificité culturelle du Québec et la réalité propre au marché de langue française soient adéquatement considérées. Je réitère à ce titre notre exigence qu'un mécanisme de consultation obligatoire et officiel du gouvernement du Québec soit prévu dans la Loi à cet effet. Le Québec doit toujours avoir son mot à dire avant que des instructions soient données au CRTC pour orienter son action en vertu de cette loi lorsque que ses interventions sont susceptibles de toucher des entreprises offrant des services au Québec ou d'avoir un impact sur le marché québécois.

Nous estimons primordial d'avoir un droit de regard sur ces instructions, le Québec étant le foyer de la langue française et de la culture francophone en Amérique.

... 2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Nous sommes également préoccupés par le fait que le projet de loi ne permette pas aux parties intéressées de faire appel au gouverneur en conseil de certaines décisions du CRTC, en particulier les décisions concernant les conditions de services et les obligations de dépenses des entreprises de radiodiffusion qui seront imposées par ordonnance ou par règlement. Une telle mesure s'avère nécessaire considérant la très grande latitude laissée au CRTC pour déterminer les entreprises visées par la réglementation et les exigences qui leur seront imposées.

Article 31.1 du projet de loi C-11 modifiant la *Loi sur le statut de l'artiste*

Un second point d'importance concerne l'article 31.1 du projet de loi, introduit par amendement à la Chambre des communes le 14 juin 2022. Cette version de l'article 31.1 reflétait implicitement le principe que les entreprises en ligne sont, de manière générale, assujetties aux lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste, conformément au partage des compétences législatives. Telle est l'intention qui, selon notre compréhension, a été publiquement rapportée lors des débats.

De plus, au début décembre 2022, nous avons appris que votre gouvernement réfléchissait à la possibilité de clarifier l'article 31.1 quant aux obligations légales des entreprises en ligne eu égard aux conditions de travail des artistes. Ici aussi, le nouvel amendement envisagé devait préserver l'intention originale derrière l'article 31.1, soit de respecter la compétence du Québec et des provinces sur les entreprises en ligne en matière de droit du travail et de statut de l'artiste.

Un peu plus tard, le 14 décembre 2022, le Comité sénatorial a déposé son rapport au Sénat, lequel contient un amendement proposé par le sénateur René Cormier. Nous sommes d'avis que cet amendement proposé par le Comité sénatorial n'atteint pas complètement les fins de clarification visées et ne reflète plus le principe que les entreprises en ligne sont, de manière générale, assujetties aux lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste. La référence au *Code canadien du travail* ne nous semble en effet pas suffisante pour dissiper les doutes quant aux obligations des entreprises en ligne.

Par conséquent, nous estimons essentiel que des précisions soient apportées à l'article 31.1, tel qu'adopté par le Sénat. Il pourrait être ajouté à cet amendement, le paragraphe 6(3) suivant dans la *Loi [fédérale] sur le statut de l'artiste* :

La présente partie ne s'applique pas aux entreprises en ligne, au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui sont assujetties à une loi provinciale sur le statut de l'artiste.

Cet ajout à l'article 31.1 tel qu'adopté par le Sénat rendrait celui-ci plus clair et porterait moins à confusion en ce qu'il préciserait que les lois du Québec et des provinces sur le statut de l'artiste sont généralement applicables aux entreprises en ligne. Il serait aussi plus en phase avec l'intention initiale ayant amené la Chambre des communes à ajouter l'article 31.1 dans le projet de loi C-11, soit de respecter nos compétences législatives respectives.

En terminant, bien que le Québec souhaite que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi soient effectuées le plus rapidement possible, nous sommes d'avis qu'il doit l'être dans des conditions qui permettent d'assurer le respect des compétences législatives du Québec et que ces conditions ne sont actuellement pas réunies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

c. c. M. Jean-François Roberge, ministre responsable des Relations
canadiennes et de la Francophonie canadienne

M. Dominic Leblanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de
l'Infrastructure et des Collectivités

N/Réf. : 46460

16/02/2023 11:08

Courrier - Hugo Bourassa - Outlook

225, Grande Allée Est, bloc C, 2e étage.
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2307, poste 6307
Courriel : mathieu.rocheleau@mcc.gouv.qc.ca



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 4 juillet 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5
pablo.rodriguez@pch.gc.ca

Monsieur le Ministre,

Le 29 juin 2022, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu la décision de radiodiffusion CRTC 2022-175, dans le cadre de laquelle il exige à la Société Radio-Canada qu'elle fournisse des excuses écrites publiques à un plaignant, en raison du contenu diffusé lors d'un segment de l'émission Le 15-18 où « le mot en n » a été utilisé.

Permettez-moi d'emblée de vous partager mon profond inconfort et surtout, les grandes inquiétudes des milieux journalistique et artistique du Québec face à cette décision qui omet de tenir compte du contexte dans lequel le mot en question a été prononcé. Le CRTC semble aussi avoir omis de considérer le paragraphe 2(3) de la Loi sur la radiodiffusion qui concerne la liberté d'expression et l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation dont jouissent les entreprises de radiodiffusion.

Cette décision constitue à sa face même une atteinte inquiétante à la liberté d'expression des journalistes, artistes et créateurs. C'est une porte désormais qui s'ouvre sur une censure désincarnée de tout contexte permettant de mieux comprendre le passé. Il est donc de notre responsabilité collective à l'égard des générations présentes et futures de laisser libre circulation à la connaissance et aux histoires qui nous ont construites notamment dans le cadre d'émissions d'affaires publiques.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

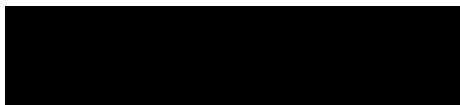
Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Par conséquent, il apparaît essentiel que vous portiez une attention prioritaire à cette décision et que vous posiez les gestes qu'appelle une telle situation. Il est impératif de protéger adéquatement nos institutions et diffuseurs de toute entrave injustifiée compromettant leur liberté journalistique

En terminant, permettez-moi de vous offrir toute ma collaboration pour protéger nos acquis collectifs en matière de libre circulation de l'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

N/Réf. : 44829



Correspondance de la ministre Nathalie Roy

Ministre A : Honorable Pablo Rodriguez
Cci : Brigitte Doucet

2022-04-29 17:00

De : Ministre/225/QC/MCC
A : "Honorable Pablo Rodriguez" <hon.pablo.rodriguez@pch.gc.ca>
Cci : Brigitte Doucet/1435/MTL/MCC@MCC

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-joint une correspondance de la ministre de la Culture et des Communications, Mme Nathalie Roy.

Avec nos salutations distinguées,

Le cabinet de Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



Ministre Pablo Rodriguez - PL C-11.pdf Mémoire_MCC_PL_C-11.pdf

N/Réf. : 43814



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Députée de Montarville

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2022

Monsieur Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du projet de loi déposé le 2 février 2022 visant à moderniser le cadre légal applicable aux entreprises de radiodiffusion intitulé C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

Je remarque que ce projet de loi tient compte de certains commentaires formulés par le gouvernement du Québec l'an dernier suite au dépôt du projet de loi C-10. Ceci nous démontre que votre gouvernement a bien saisi certains enjeux relatifs au marché culturel francophone et québécois.

Toutefois, malgré ces efforts, force m'est de constater que certains éléments du projet de loi C-11 pourraient être améliorés, afin notamment d'assurer que le milieu culturel québécois demeure dynamique et rayonne comme il se doit dans l'espace numérique. Vous trouverez en complément de cette lettre les commentaires du Québec à cet égard.

Je tiens également à réitérer que le Québec possède d'importantes compétences législatives en matière de culture, notamment en ce qui concerne la production, la diffusion, la distribution, la vente et la découvrabilité de contenus culturels.

Dans ce contexte, il est de la plus haute importance que le gouvernement fédéral et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes respectent les compétences législatives du Québec. Nous considérons d'ailleurs que le projet de loi C-11 n'écarter pas l'application des lois québécoises actuelles et à venir aux entreprises en ligne.

...2

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

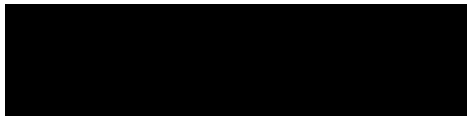
Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Pailleurs, je souhaite manifester mon appui à l'inclusion des services de médias sociaux au sein de la Loi étant donné que certains de ceux-ci bénéficient de l'offre de contenus audiovisuels et de musique. Ces services doivent donc contribuer au système canadien de radiodiffusion.

En terminant, le Québec souhaite que l'adoption et la mise en œuvre de ce projet de loi soient effectuées le plus rapidement possible. Le gouvernement fédéral envisage depuis plusieurs années la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion et, pendant ce temps, le paysage culturel continue de se transformer au profit des grands joueurs étrangers, et surtout au détriment d'un milieu culturel profondément bouleversé par ces mutations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

p. j. Mémoire du gouvernement du Québec sur le projet de loi C-11

N/Réf. : 43814

**COMMENTAIRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC CONCERNANT LE
PROJET DE LOI C-11, LOI MODIFIANT LA *LOI SUR LA RADIODIFFUSION*
ET APPORTANT DES MODIFICATIONS CONNEXES ET CORRÉLATIVES À
D'AUTRES LOIS**

27 AVRIL 2022

Introduction

Il y a plus d'un an, le ministre du Patrimoine canadien déposait le projet de *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois* (projet de loi C-10) visant à préciser que les services de radiodiffusion en ligne sont assujettis à la *Loi sur la radiodiffusion*. Ce projet de loi devait moderniser la législation actuelle afin notamment de prendre en considération les nouveaux acteurs, les nouveaux services et les nouveaux modes de consommation des émissions au Canada.

Considérant l'importance de ce dossier pour les créateurs et les industries culturelles québécoises, la ministre de la Culture et des Communications du Québec avait transmis au ministre du Patrimoine canadien, en février 2021, les commentaires du gouvernement du Québec sur le projet de loi C-10.

Ce projet de loi n'a finalement pas été adopté par le parlement fédéral, mais le paysage culturel continue de se transformer, souvent au profit des grands joueurs étrangers et surtout au détriment d'un milieu culturel profondément bouleversé par ces mutations. Cela est sans compter les nombreux impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'ensemble du secteur de la culture depuis deux ans.

Le dépôt du projet de loi C-11, le 2 février 2022, est donc l'occasion pour le Québec de rappeler l'urgence de moderniser le cadre législatif actuel en matière de radiodiffusion afin qu'il soit mieux adapté à la réalité numérique. Plus que jamais, la révision des outils d'encadrement législatif est un sujet de la plus haute importance pour l'industrie culturelle du Québec.

Le Québec tient à rappeler qu'il est primordial que tous les joueurs de l'industrie contribuent de manière équitable à la création, à la production, à la diffusion et à la découvrabilité des contenus québécois et canadiens, et particulièrement de langue originale française. De plus, il faut s'assurer que les modifications apportées à la *Loi sur la radiodiffusion* ne deviennent pas un prétexte pour abaisser les exigences actuelles des radiodiffuseurs.

Ci-après sont présentées des observations plus spécifiques du gouvernement du Québec concernant le projet de loi C-11.

Prise en compte de la spécificité culturelle du Québec et des contenus de langue originale française

Le Québec considère que ce nouveau projet de loi répond à certains commentaires qu'il avait formulés dans le cadre du dépôt du projet de loi C-10, notamment quant à la nécessité de rendre plus explicite la politique de radiodiffusion, prévue à l'article 3 de la *Loi sur la radiodiffusion*, pour garantir que les entreprises de radiodiffusion sont tenues de contribuer à la création, à la production et à la présentation de programmation canadienne de langue originale

française. Le Québec note aussi que le projet de loi C-11 accorde certains pouvoirs au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant les « émissions originales canadiennes de langue française ».

Le Québec voit d'un bon œil de telles modifications, mais souhaite tout de même insister sur la nécessité de prendre en compte les enjeux relatifs au marché de langue française et à la spécificité culturelle du Québec, y compris dans le nouvel environnement numérique. Cela est d'autant important puisque le projet de loi laisse une grande latitude au CRTC pour la mise en œuvre de la loi et puisque ses décisions n'ont pas toujours accordé une grande considération au marché francophone et à cette spécificité culturelle québécoise.

Nous jugeons essentiel, pour tous les francophones au Québec comme partout ailleurs au Canada, d'avoir accès à une offre de services de radiodiffusion en français et à une offre de programmation de langue originale française, québécoise et canadienne, diversifiée et de haute qualité. Les contributions des entreprises en ligne, tout comme les entreprises de radiodiffusion traditionnelles, doivent permettre la création et la production de contenus canadiens de langue originale française.

Le Québec souligne également la volonté du gouvernement fédéral de reconnaître que la langue française est, de fait, minoritaire en Amérique du Nord et de la nécessité d'en tenir compte. Ces éléments sont dans la lignée des orientations du gouvernement du Québec dans le dossier de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. Il serait ainsi judicieux de faire référence non seulement à l'Amérique du Nord, mais aussi au Canada, puisque le français y est également minoritaire sur le territoire canadien, comme le reconnaît le gouvernement fédéral dans ce dossier.

La programmation canadienne de langue originale française, y compris la musique, doit aussi être disponible, mise en évidence et facile à repérer sur toutes les plateformes. Cela est particulièrement important dans l'environnement actuel marqué par la présence d'entreprises transnationales qui offrent des services dans l'ensemble du Canada, et donc dans différents marchés linguistiques. Ces objectifs doivent être clairement communiqués au CRTC et pris en compte par celui-ci.

La production québécoise, notamment de langue française, est d'ailleurs très dynamique et rayonne ici comme à l'international grâce à sa grande qualité et au savoir-faire des ressources humaines québécoises qui œuvrent tant dans le milieu audiovisuel que musical. Or, les productions audiovisuelles de langue française, qui doivent désormais faire concurrence aux productions anglophones de toute provenance, bénéficient de budgets inférieurs à ceux des productions anglophones. Certaines données montrent également la difficulté qu'ont nos productions musicales à rejoindre le public québécois en ligne malgré l'attachement des Québécois à leur musique. En effet, la musique québécoise ne

représenterait qu'environ 8 % des écoutes sur les plateformes numériques et seulement 6 % pour la musique québécoise francophone¹.

Le Québec estime donc que la production canadienne et québécoise de langue originale française doit être adéquatement appuyée et faire l'objet d'une attention particulière dans la Loi. Il réitère également qu'une part substantielle des fonds doit être consacrée à la création et la production de contenus canadiens de langue originale française.

Bien que certains efforts aient été faits pour que la place du contenu créé et produit en français soit considérée avec plus d'attention par le CRTC, d'autres éléments restent à préciser afin d'assurer que l'ensemble du milieu culturel, incluant les artistes et les créateurs francophones de partout au Canada, puisse bénéficier de cette nouvelle législation.

À ce titre, le Québec constate notamment que certaines dispositions du projet de loi C-11 visent « les émissions originales de langue française ». Or, cette formulation pourrait être interprétée de manière à inclure, par exemple, un film ou une série originalement tournée dans une langue autre que le français, mais doublée en français. Le Québec demande donc à ce que cette formulation soit remplacée par « émission de langue originale française », ce qui correspondrait plus adéquatement à l'objectif qui est de s'assurer de fournir du contenu original créé et produit en français.

L'importance de récolter et de publier des données relatives au marché de langue française est un autre aspect qui mérite davantage de considération, puisque de telles données sont essentielles à une bonne compréhension des marchés francophones et québécois. Pourtant, dans une récente décision², le CRTC a choisi de ne pas récolter de renseignements auprès des plateformes numériques en fonction des marchés linguistiques et territoriaux, comme cela avait été demandé par le Québec et le milieu culturel, sous prétexte que ces données alourdiraient le fardeau administratif des entreprises. Cet aspect est abordé plus loin dans nos commentaires.

Le Québec entend donc continuer de veiller de près à ce que le CRTC assure un soutien adéquat au développement des œuvres et des industries culturelles québécoises et francophones.

Recours aux talents québécois et canadiens

Selon le Québec, il est essentiel de tout mettre en œuvre pour préserver et favoriser l'expression et le développement des talents québécois et canadiens,

¹ <https://www.ledevoir.com/culture/musique/672159/rapport-dur-temps-pour-la-musique-quebecoise>

² <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2022/2022-47.htm>

notamment de langue française. Il est important d'assurer le recours à ces talents par les entreprises de radiodiffusion.

À ce titre, bien que des modifications aient été apportées à l'alinéa 3(1)f) et qu'un nouvel alinéa 3(1)f.1) ait été ajouté, nous constatons que la loi prévoit un objectif différent selon qu'il s'agit d'une entreprise de radiodiffusion canadienne ou d'une entreprise en ligne étrangère.

En effet, les entreprises de radiodiffusion canadiennes seraient tenues « d'employer des ressources humaines — créatrices et autres — canadiennes et de faire appel à celles-ci au maximum, et dans tous les cas au moins de manière prédominante, pour la création, la production et la présentation de leur programmation, à moins qu'une telle pratique ne s'avère difficilement réalisable en raison de la nature du service (...) » (3(1)f)). Pour leur part, les entreprises en ligne étrangères seraient tenues « de faire appel dans toute la mesure du possible aux ressources humaines — créatrices et autres — canadiennes et de contribuer fortement, de façon équitable, à la création, à la production et à la présentation de programmation canadienne en tenant compte de la dualité linguistique du marché qu'elles desservent » (3(1)f.1)).

Le Québec comprend que la nature de certains services en ligne étrangers est différente des services canadiens, mais il s'inquiète de cette distinction entre les entreprises canadiennes et les entreprises en ligne étrangères et des impacts potentiels que cela pourrait générer. Il se questionne sur la nécessité de créer un objectif différent pour les entreprises en ligne étrangères étant donné que l'alinéa 3(1)f) laisse déjà une souplesse au CRTC pour ajuster les exigences de certaines entreprises, notamment sur la base de la nature du service.

Dans tous les cas, le Québec juge important que la révision de la Loi ne se traduise pas par un nivellement vers le bas des exigences de faire appel aux talents québécois et canadiens, y compris de langue française.

Par ailleurs, le Québec note que le projet de loi C-11 introduit des critères qui devront être pris en compte par le CRTC s'il souhaite adopter un règlement pour définir ce qui constitue une émission canadienne. On retrouve parmi ces critères « la question de savoir si les Canadiens détiennent les droits d'auteur à l'égard des émissions, contrôlent l'exploitation de ces émissions et conservent une partie importante et équitable de leur valeur ». Le Québec tient à sensibiliser le gouvernement fédéral quant à l'importance de favoriser et de soutenir la création de propriétés intellectuelles canadiennes et québécoises.

Les services de médias sociaux

Le Québec constate que des modifications ont été apportées dans le projet de loi C-11 visant à permettre au CRTC de réglementer certaines entreprises offrant un service de média social. Le Québec comprend que l'intention du projet de loi

est de viser seulement les émissions « commerciales » sur les services de médias sociaux et que seules les entreprises pourraient se voir imposer des exigences³.

Le Québec appuie l'inclusion des services de médias sociaux au sein de la Loi étant donné que certains de ceux-ci bénéficient de l'offre de contenus audiovisuels et de musique. Par exemple, selon un sondage réalisé au printemps 2021, près de 60 % des Canadiens indiquent avoir écouté de la musique sur YouTube au cours du dernier mois, ce qui en fait le service le plus populaire au Canada pour l'écoute de la musique⁴. Il est donc important d'assujettir de tels services à la Loi, afin par exemple qu'ils puissent, le cas échéant, contribuer équitablement à la production d'émissions et de musique canadiennes et québécoises, en particulier francophones, et transmettre des renseignements nous permettant d'avoir un meilleur portrait de l'écosystème en lien avec ce type de contenus.

Il est également important que la Loi demeure assez souple pour permettre d'adapter le cadre réglementaire aux évolutions technologiques et transformations qui pourraient survenir. En effet, les services de médias sociaux, comme les autres services en ligne, ne cessent de se transformer et d'offrir de nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs. Un service n'offrant aujourd'hui aucune émission commerciale pourrait très bien modifier son modèle dans les prochaines années. La Loi ne doit pas donc être d'emblée trop restrictive pour empêcher le CRTC de moderniser son approche à l'égard de ce type de services.

Ce principe doit par ailleurs s'appliquer à l'ensemble du projet de loi, et non pas seulement aux services de médias sociaux, car la façon de transmettre et d'accéder aux services de programmation et aux émissions évolue constamment.

Propriété canadienne des entreprises de radiodiffusion

Le Québec constate que le projet de loi C-11 présente un objectif qui se distingue de celui présenté dans le projet de loi C-10, lequel précise que « le système canadien de radiodiffusion doit être, effectivement, la propriété des Canadiens et sous leur contrôle, à l'exception des entreprises de radiodiffusion étrangères qui fournissent de la programmation aux Canadiens » (alinéa 3(1)a)). Lors du dépôt du projet de loi C-10, le Québec avait demandé de protéger la propriété canadienne des entreprises de radiodiffusion sans pour autant empêcher la disponibilité de services étrangers au Canada. Il tient donc à rappeler l'importance de maintenir un objectif relatif à la propriété canadienne au sein du projet de loi C-11.

³ <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2022/02/document-dinformation-le-gouvernement-du-canada-propose-un-projet-de-loi-visant-a-soutenir-la-prochaine-generation-dartistes-et-de-createurs-canadiens.html>

⁴ Observateur des technologies médias, printemps 2021.

Accès aux données d'intérêt public et transparence

Le projet de loi C-11 prévoit des dispositions permettant au CRTC d'obtenir des renseignements auprès des entreprises de radiodiffusion traditionnelles et en ligne, notamment des renseignements financiers ou commerciaux, sur la programmation, sur les dépenses ou relatifs à la mesure d'audience. Ces renseignements sont importants pour mieux saisir les enjeux relatifs à l'essor des plateformes numériques et ses impacts sur les milieux culturels.

Le Québec s'interroge toutefois sur les renseignements qui seront accessibles au public. Le projet de loi laisse une grande latitude au CRTC pour désigner certains renseignements comme confidentiels et décider lesquels doivent être communiqués dans l'intérêt public. D'ailleurs, dans une décision rendue le 23 février 2022 au sujet d'un nouveau sondage annuel sur les médias numériques (CRTC 2022-47), le CRTC a choisi de modifier ses règles de procédures et d'accorder une confidentialité totale à toute divulgation de données pour les entreprises de radiodiffusion de médias numériques individuelles. Il déterminera ultérieurement si les données recueillies seront publiées sous forme agrégée et, dans l'affirmative, le niveau de détail approprié de leur divulgation⁵.

Le fait est qu'il est actuellement très difficile d'obtenir des données relatives aux entreprises en ligne, contrairement aux entreprises de radiodiffusion traditionnelles. Ces données permettraient pourtant d'orienter plus finement les politiques publiques et de mettre en place les actions nécessaires au soutien des industries culturelles. Certes, le Québec croit que la publication des données et des informations sensibles peut se faire de façon agrégée lorsque nécessaire de sorte à ne pas porter préjudice aux entreprises visées. Néanmoins, le Québec croit important d'insister sur un volet fondamental, soit l'accessibilité pour le public des données et des informations recueillies. Considérant la place de plus en plus dominante des plateformes numériques, il est important, et dans l'intérêt public, de permettre l'accès au plus de renseignements possible, tout en trouvant le juste équilibre avec la nature sensible de certains renseignements.

Par ailleurs, il est essentiel que les renseignements récoltés tiennent compte de chaque marché linguistique, et préférablement de chaque province et territoire, afin d'avoir un portrait le plus juste possible de la situation. Or, le Québec craint que le CRTC décide de ne pas récolter de tels renseignements comme en témoigne également sa décision du 23 février 2022. Alors que la majorité des groupes de création et de défense des intérêts du public étaient favorables à l'ajout de points au formulaire du sondage, incluant notamment la demande de ventiler les données par langue et par région, le CRTC a jugé que ces ajouts alourdiraient le fardeau administratif et a donc refusé d'accéder à ces demandes.

Cela s'avère pourtant essentiel si l'on souhaite tenir compte du contexte minoritaire du français au Canada et en Amérique du Nord et promouvoir la pleine

⁵ <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2022/2022-47.htm>

reconnaissance et l'usage du français, comme il est prévu dans le projet de loi C-11, et comme s'y engage le gouvernement du Québec dans sa nouvelle Politique en francophonie canadienne. Cela permettrait aussi de mesurer et de s'assurer que le système canadien de radiodiffusion soutient la production et la radiodiffusion d'émissions canadiennes de langue originale française.

Le Québec souhaite donc que le projet de loi prévoie que, lorsque le CRTC récolte des renseignements auprès des entreprises de radiodiffusion, il veille à ce que des données pertinentes soient recueillies pour chaque marché linguistique, ainsi que pour chaque province et territoire. Par exemple, il serait pertinent de recueillir des renseignements relatifs à l'offre d'émissions canadiennes de langue originale française, la mesure de l'auditoire d'émissions canadiennes de langue originale française ou encore concernant les dépenses en matière d'émissions canadiennes de langue originale française.

Respect des compétences législatives du Québec

Bien que ce nouveau projet de loi prévoie certaines balises limitant sa portée, comme l'exclusion de certaines transmissions par Internet quand elles s'inscrivent dans le cadre du fonctionnement d'un théâtre, d'une salle de concert ou d'une école (paragraphe 2(2.3)), force est de constater que la Loi aurait une très large portée et que le CRTC disposerait d'importants pouvoirs. Ce dernier aurait en effet une grande marge de manœuvre pour déterminer les tenants et aboutissants du nouveau régime, ce qui soulève plusieurs questionnements.

Il convient de rappeler que le Québec possède d'importantes compétences législatives en matière de culture, notamment en ce qui concerne la production, la diffusion, la distribution, la vente et la découvrabilité de contenus culturels. Il en va de même pour l'information journalistique.

Il sera donc essentiel que toutes mesures mises en place par l'ordre fédéral et le CRTC n'outrepassent pas la compétence législative fédérale et soient respectueuses des mesures envisagées par le Québec et de ses compétences législatives dans ce domaine, notamment à l'égard des entreprises en ligne qui offrent des contenus audiovisuels ou des enregistrements sonores.

Les recours possibles auprès du gouverneur en conseil

Le Québec constate que le projet de loi n'a pas été modifié afin de permettre aux parties intéressées de faire appel de certaines décisions du CRTC au gouverneur en conseil. Comme nous l'avons déjà formulé dans le cadre du projet de loi C-10, il est important de prévoir cette possibilité dans la loi, notamment en ce qui a trait aux décisions concernant les conditions de services et les obligations de dépenses des entreprises de radiodiffusion. Le gouverneur en conseil doit également avoir la possibilité d'annuler ou de renvoyer au CRTC pour réexamen et nouvelle

audience de telles décisions, s'il est convaincu qu'une décision en cause ne va pas dans le sens des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion.

Une telle mesure s'avère nécessaire considérant la très grande latitude laissée au CRTC pour déterminer les entreprises visées par la réglementation et les exigences qui leur seront imposées. Tout en reconnaissant l'importance de préserver l'indépendance du CRTC, rappelons que ce mécanisme s'est parfois avéré nécessaire par le passé.

En outre, il est essentiel que les processus amorcés par le gouverneur en conseil ou le CRTC soient les plus transparents possible. En effet, que ce soit lors de la prise d'un décret par le gouverneur en conseil ou d'une ordonnance par le CRTC, il est nécessaire que le public puisse avoir accès aux observations qui auront été acheminées par d'autres parties intéressées.

Enfin, le Québec a aussi pris connaissance du fait que le gouvernement fédéral entend donner des instructions au CRTC pour orienter son action, mais seulement une fois le projet de loi adopté. Le Québec demande à être consulté sur le projet d'instructions avant que celui-ci ne soit transmis au CRTC. Considérant les grands enjeux pour la pérennité de la culture francophone au Canada, nous estimons primordial d'avoir un droit de regard sur ces instructions, le Québec étant le foyer de la langue et de la culture française en Amérique.

De plus, comme le gouvernement fédéral pourrait vouloir transmettre des instructions sur divers sujets au CRTC dans le futur, le Québec souhaite qu'un mécanisme de consultation obligatoire et officiel du gouvernement du Québec soit prévu dans la loi lors de l'émission par le gouverneur en conseil d'instructions au CRTC susceptible de toucher des entreprises offrant des services au Québec ou d'avoir un impact sur le marché québécois. Aussi, un tel mécanisme de consultation doit être mis en place lors de l'examen, par le gouverneur en conseil, de décisions du CRTC concernant des entreprises offrant des services au Québec.

Un tel mécanisme de consultation obligatoire pourrait aussi être prévu lorsque les décisions du CRTC peuvent avoir des effets préjudiciables sur le marché québécois. À l'instar de l'article 5.2 qui prévoit une consultation des minorités francophones et anglophones, le gouvernement du Québec devrait également être consulté compte tenu de la spécificité culturelle de la nation québécoise.

Reflet de la diversité

Comme c'était le cas dans le projet de loi C-10, plusieurs amendements sont proposés dans le projet de loi C-11 dans le but d'assurer un meilleur reflet de l'ensemble de la diversité au sein du système de radiodiffusion. Le Québec désire exprimer son appréciation à l'égard de cet objectif.

Le Québec tient cependant à souligner la place particulière que devrait avoir le fait français et le contenu reflétant les cultures et les langues autochtones au regard des autres manifestations de la diversité canadienne.

Par ailleurs, le Québec rappelle que de nombreux services jouent actuellement un rôle fondamental pour assurer le reflet de la diversité dans le système canadien et québécois. On peut par exemple mentionner des services comme Télé-Québec avec une programmation éducative et culturelle francophone, TV5/UNIS pour le reflet de la diversité de la francophonie canadienne et internationale, APTN qui reflète la vie, la culture et les différents points de vue des peuples autochtones, AMI-télé permettant à des Canadiens non-voyants ou ayant une déficience visuelle d'accéder à une vaste gamme de programmation, sans oublier les nombreux médias communautaires qui sont ancrés dans plusieurs localités au pays.

De par leur nature et leur mission, ces services bénéficient de certaines protections réglementaires. Selon le gouvernement du Québec, il est essentiel de prévoir pour de tels services une protection réglementaire adéquate et adaptée au nouvel environnement numérique afin qu'ils puissent poursuivre leur mission d'intérêt public et rejoindre les publics là où ils se trouvent. À ce titre, considérant les rapides avancées technologiques en matière de diffusion de contenu culturel, le Québec souhaite que la législation soit suffisamment souple pour permettre au CRTC de réglementer divers supports technologiques afin notamment d'assurer la présence des services d'intérêt public canadiens.

Conclusion

Le Québec tient à rappeler le besoin pressant de moderniser le cadre législatif actuel afin notamment de s'assurer que tous les joueurs de l'industrie contribuent de manière équitable à la création, à la production, à la diffusion et à la découvrabilité des contenus québécois et canadiens, y compris de langue originale française.

Il est primordial pour le gouvernement du Québec de préserver la capacité de l'écosystème québécois et, plus largement, de l'écosystème francophone canadien, à produire et à diffuser des contenus de qualité, en langue française, qui reflètent les valeurs et les intérêts de la société québécoise et des francophones et francophiles au Canada. Il est aussi essentiel de s'assurer que ces contenus puissent rayonner sur toutes les plateformes.

Le Québec considère par ailleurs que ce nouveau projet de loi contient des modifications importantes qui répondent à certains commentaires que le Québec avait formulés dans le cadre du projet de loi C-10, notamment pour appuyer la production canadienne et québécoise de langue originale française. Le Québec souhaite que ces modifications soient maintenues au sein du projet de loi et réellement prises en compte par le CRTC. Le Québec entend d'ailleurs veiller de près à ce que le CRTC assure un soutien adéquat au développement des œuvres et des industries culturelles québécoises et francophones. Il demande également au gouvernement fédéral de considérer ses observations additionnelles, de s'assurer de respecter les compétences législatives du Québec et ses interventions dans le domaine culturel et de mieux soutenir la culture et la langue française.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

**Copie de toutes les correspondances échangées en 2022-2023 avec
Téléfilm Canada et son titulaire.**

Réponse :

Il n'y a eu aucune correspondance en 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

**Copie de toutes les correspondances échangées en 2022-2023 avec le
Conseil des arts du Canada et son titulaire.**

Réponse :

Il n'y a eu aucune correspondance en 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Le Ministère n'a aucune créance ou amende à recouvrer pour 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Copie de toute la correspondance échangée en 2022-2023 avec Parcs Canada et son titulaire.

Réponse :

Aucun échange avec Parcs Canada pour 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Pour le Ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

Réponse :

1. AUCUN CONCOURS OU TIRAGES EXTERNES

2. LISTE DES CONCOURS ET TIRAGES INTERNES

Concours Qu'est-ce qu'on lit pendant le temps des fêtes?

Novembre 2022

Objectif du concours

Promouvoir la littérature québécoise en demandant aux employés de recommander une lecture québécoise pour le temps des fêtes à leurs collègues.

Prix et valeur

Une carte cadeau de 40 \$ des libraires.ca

Campagne Entraide

Octobre 2022

Objectif du concours

Encourager les participants aux activités organisées dans le cadre de la campagne Entraide à faire un don avec des tirages de prix de présence.

Prix et valeur

À noter que les certificats cadeaux étaient offerts volontairement par les gestionnaires

Dans le cadre de la conférence voyage sur le Vietnam :

- un certificat Vlpass de 25 \$
- une carte-cadeau Renaud Bray de 25 \$
- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$

Dans le cadre de la conférence avec Marc Hervieux :

- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$

Parmi les cuisiniers et les cuisinières des pauses gourmandises :

- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau des libraires.ca de 20 \$
- une carte-cadeau Chocolats Favoris de 25 \$
- une carte-cadeau Chocolats Favoris de 25 \$
- une carte-cadeau Chocolats Favoris de 25 \$
- une carte-cadeau SAQ de 25 \$

Dans le cadre de la conférence voyage sur l'Islande :

- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau Cinéplex de 25 \$
- une carte-cadeau Renaud-Bray de 25 \$

Lors du 1^{er} bingo de la culture :

- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau de la SAQ de 25 \$
- une carte-cadeau Renaud-Bray de 25 \$
- une carte-cadeau Renaud-Bray de 25 \$
- une carte-cadeau Chocolats Favoris de 25 \$
- une carte-cadeau Renaud-Bray de 25 \$
- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau Renaud-Bray de 25 \$

Lors du 2^e bingo de la culture :

- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau des libraires.ca de 25 \$
- une carte-cadeau Renaud-Bray de 25 \$

Valeur totale : 695 \$

Défi sans auto solo

Septembre 2022

Objectif

Inciter les employés à participer au Défi sans auto solo en faisant tirer un prix parmi les participants.

Prix et valeur

Une carte-cadeau de 25 \$ chez Sports Experts

Concours Défi Entreprises

Mai 2022

Objectif

Inciter les employés à participer au Défi Entreprises en faisant tirer 10 prix parmi les participants.

Prix et valeur

L'inscription au Défi (41 \$ chacun) pour une valeur totale de 410 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2022-2023. Ventiler par sous-ministériat ainsi que par organisme et indiquer, pour chacun :

- a. le(s) mandat(s);
 - b. la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
 - c. les rencontres tenues en 2022-2023;
 - d. les résultats détaillés des rencontres tenues en 2022-2023;
 - e. les rencontres prévues en 2023-2024 avec l'objet et l'échéancier;
-

Réponse :

La réponse à cette question se trouve à la **question 69** des demandes de renseignements généraux.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2022-2023 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Réponse :

Voir document en annexe.

	2022-2023			
Secteur	Nombre d'employés occasionnels	Pourcentage d'employés occasionnels(1)	Nombre d'employés devenus permanents (2)	Pourcentage d'employés devenus permanents (3)
Directions relevant de la sous-ministre	5	1,2%	1	2,4%
Sous-ministériat au développement culturel et patrimoine	11	2,6%	15	36,6%
Sous-ministériat aux politiques et sociétés d'État	4	1,0%	1	2,4%
Sous-ministériat à la promotion de la culture québécoise	3	0,7%	1	2,4%
TOTAL	23	5,5%	18	43,9%

2022-2023
(1) Pourcentage d'employés occasionnels sur l'effectif total du Ministère (419 personnes)
(2) Employés occasionnels ayant obtenu le statut temporaire qui conduit au statut permanent.
(3) Le pourcentage a été calculé sur 41 personnes (23 occasionnels au 28 février 2023 + 18 occasionnels nommés sur un emploi régulier au cours de l'année financière).

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers
Opposition officielle

Liste des formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme) conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du Ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Réponse :

Voir le document ci-joint.

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
 DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

13 RP1
 Annexe 1

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
2022-04-04	Secourisme en milieu de travail	École de secourisme du Québec	6889, boulevard St-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C9	129,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Formation Urgence Vie	127, avenue Louisbourg Bonaventure (Québec) G0C 1E0	144,00 \$
	Semaine numériQc	Québec numérique	En ligne	395,37 \$
2022-04-05	États-Unis–Canada : Renforcer notre relation unique	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	900, boul. René-Lévesque O. Montréal (Québec) H3B 4A5	135,00 \$
	États-Unis–Canada : Renforcer notre relation unique	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	En ligne	40,00 \$
	Programme de formation: renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	En ligne	0,00 \$
2022-04-06	Programme de formation professionnelle en AIPRP-OPQ	Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée - Organismes publics du Québec (AIPRP - OPQ)	En ligne	2 600,00 \$
2022-04-07	Journée nationale du loisir culturel : Cultiver une synergie créatrice	Conseil québécois du loisir	En ligne	0,00 \$
	Microsoft Teams : pour optimiser et gagner en efficacité	Université du Québec en Outaouais (UQO)	En ligne	3 162,12 \$
	Semaine numériQc	Québec numérique	Terminal-Port de Québec, 84, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8M5	0,00 \$
	Vers une approche inclusive de la gestion de la diversité culturelle	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-04-11	Formation Word - Révision des bases	Versalys	En ligne	787,32 \$
2022-04-13	Rendez-vous du loisir culturel Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : Innovons ensemble en loisir culturel!	Loisir et sport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	En ligne	0,00 \$
2022-04-14	Sélection d'un fonctionnaire dont l'emploi est réévalué à un niveau supérieur	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-04-19	Leadership au féminin	Institut du leadership	En ligne	300,33 \$
2022-04-20	Formation sur l'approche par compétences	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Formation-partage : Grandeur et décadence de l'objectif SMART	GRAEP - Groupe des responsables en analyse et évaluation de programme	En ligne	0,00 \$
	Leadership au féminin	Institut du leadership	675, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5X9	300,33 \$
2022-04-21	"Approaches to hazardous material in an historic context"	Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)	En ligne	0,00 \$
	Conception de formation	AFI Expertise	En ligne	830,00 \$
	Conservation of Globes	Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)	En ligne	123,00 \$
2022-04-25	Leadership au féminin	Institut du leadership	En ligne	300,33 \$
2022-04-27	Congrès annuel de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (AQPM)	Association des producteurs de films et de télévision du Québec (AQPM)	3, boulevard du Casino Gatineau (Québec) J8Y 6X4	800,00 \$
	Découvrir la diversité et l'inclusion	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Outils de rédaction des normes et d'évaluation des programmes	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: Être en relation, malgré et après la distanciation	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-04-28	Design d'exposition au musée: méthode et nouvelles pratique	Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue	84, avenue Principale Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P2	50,00 \$
	Microsoft Teams : pour optimiser et gagner en efficacité	Université du Québec en Outaouais (UQO)	En ligne	3 162,12 \$
2022-05-02	Certificat en gestion de travail de bureau - Aide financière aux études	TELUQ	455, rue du Parvis Québec (Québec) G1K 9H6	254,46 \$
	Certificat en gestion des ressources humaines - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	235,30 \$
	Colloque annuel du Centre Interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)	Centre Interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)	En ligne	20,00 \$
	Le Forum sur la vitalité culturelle dans les quartiers	Culture Montréal	Maison de la culture Claude-Léveillé 911 Rue Jean-Talon E, Montréal H2X 2K5	43,49 \$
	Leadership au féminin	Institut du leadership	En ligne	300,33 \$
	Maîtrise en sociologie - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	335,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Ambulance St-Jean	705A, rue du Moulin-Larochelle Lévis (Québec) G6Z 1X6	0,00 \$
2022-05-03	Activité de consolidation d'équipe (TRIMA)	Solutions TRIMA	85, rue Dalhousie Québec (Québec) G1K 8R2	220,00 \$
2022-05-04	Forum régionaux de l'action bénévole-Laurentides et Lanaudière	Réseau de l'action bénévole du Québec	En ligne	15,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

13 RP1
Annexe 1

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
	Programme Comprendre le fonctionnement de l'État (PCFE)	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	10 300,00 \$
2022-05-05	Enzymes and the reduction of stains & adhesive residues from uncoated surfaces	International Academic Projects (IAP)	En ligne	180,00 \$
	Forum Avantage numérique	Avantage numérique	112, 7e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1Z9	252,46 \$
	Journée d'étude - accéder à soi, accéder à l'autre	Chaire UNESCO	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: Publication dans le système électronique d'appels d'offres (SEAO)	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-05-06	Forum Avantage numérique	Avantage numérique	En ligne	72,56 \$
2022-05-09	Conférence - Avenir de la Francophonie : modernité et pertinence	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	1201, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H3B 2L7	135,00 \$
	Leadership au féminin	Institut du leadership	En ligne	300,33 \$
	Pré-test à la formation temps, gains et absences volet assiduité	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	APCHQ - région Mauricie Lanaudière, 4800, rue Raymond-Bellemare, Trois-Rivières (Québec) G9B 0G3	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Formation Urgence Vie	160, rue de L'Église Sainte-Claire (Québec) G0R 2V0	129,00 \$
2022-05-10	"Architectural Plywood: History and Preservations Considerations"	Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)	En ligne	0,00 \$
	APT Materials Talks #11: Architectural Plywood: History and Preservations Considerations	Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)	En ligne	0,00 \$
	Microsoft Teams : pour optimiser et gagner en efficacité	Université du Québec en Outaouais (UQO)	En ligne	3 162,12 \$
2022-05-11	Temps, gains et absences - Volet responsable de l'assiduité	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-05-12	Comment les salles de pilotage et le Kat peuvent instaurer une culture d'amélioration continue	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Lancement du catalogue LinkedIn Learning	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Microclimate Frames for Paintings - Their development and use	International Academic Projects (IAP)	En ligne	41,00 \$
	Mortar Preservation Content Development Forum	Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)	En ligne	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	2300, chemin Ste-Foy Québec (Québec) G1V 1S5	0,00 \$
	Temps, gains et absences - Volet responsable de l'assiduité	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
	Color, Fills and Retouches: Essentials of inpainting by James Berstein	American Institute of Conservation	En ligne	216,00 \$
2022-05-13	Formation Word - Sur mesure (3 cours)	Versalys	En ligne	2 361,96 \$
	Une année de droit d'auteur canadien	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	En ligne	35,00 \$
	B12 - Formation Microsoft 365	Microsoft	En ligne	0,00 \$
2022-05-16	Gestion de projet Agile - Les bases	AFI Expertise	En ligne	810,00 \$
	Introduction à la Solution de dotation en ligne	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-05-17	Webinaire: Formation SCS 1 - Encadrement de la qualité	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Conférence - Faire du Québec un leader de l'économie verte	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	En ligne	40,00 \$
2022-05-18	Leadership au féminin	Institut du leadership	1255, boul. Robert-Bourassa Montréal (Québec) H3B 3W7	300,33 \$
	Webinaire: Formation SCS 2 - Processus d'appel d'offres prévoyant une évaluation de la qualité	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Les enjeux éthiques en matière de dotation des emplois	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-05-19	Pénurie de main-d'oeuvre : l'occasion de repenser le service public?	Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)	En ligne	0,00 \$
	Sonnez les matines! Enjeux de conservation et de restauration des horloges, carillons, et clochers	Action patrimoine Québec	82, Grande allée Ouest Québec (Québec) G1R 2G6	20,00 \$
	Sonnez les matines! Enjeux de conservation et de restauration des horloges, carillons, et clochers	Action patrimoine Québec	En ligne	23,00 \$
	Webinaire: Formation SCS 3 - Tenue du comité de sélection	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Colloque annuel - Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	1000, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5T8	1 720,00 \$
2022-05-20	Colloque annuel - Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	1000, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5T8	1 720,00 \$
2022-05-22	89e Congrès de l'Acfas	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas)	En ligne et à l'Université Laval	190,00 \$
2022-05-25	"Challenges of Managing Project in Conservation and Collections Care".	Association canadienne pour la conservation des biens culturels (ACCR)	En ligne	50,00 \$
	Parlons patrimoine	Action patrimoine Québec	En ligne	15,00 \$
2022-05-26	47es congrès et ateliers annuels de l'ACCR	Association canadienne pour la conservation des biens culturels (ACCR)	En ligne	125,00 \$
	51e Congrès de l'association des archivistes du Québec	Association des archivistes du Québec	1325, rue Daniel-Johnson Ouest Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S4	640,00 \$
	Gestion de la charge de travail - Atelier de réflexion dans l'action	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	337, rue Moreault Rimouski (Québec) G5L 1P4	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
 DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

13 RP1
 Annexe 1

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
	Historic Interior Wall Coverings. Investigation, Conservation and Recreation	International Academic Projects (IAP)	En ligne	120,00 \$
	Le point sur la transformation numérique de l'État	Institut de gestion financière de Québec (IGF)	En ligne	720,00 \$
	Le travail en affaires autochtones	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
2022-05-30	Coaching individuel pour professionnel en situation de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	250,00 \$
	Contrats et reddition de comptes: ce que vous devez savoir	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	La stratégie de priorisation du projet gouvernemental de transformation du milieu de travail	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-05-31	Optimiser votre travail avec les outils technologiques et la gestion documentaire	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Enrichissez vos pratiques de travail	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Forum 14e Rencontre interprofessionnelle du secteur du livre	Association des Libraires du Québec (ALQ)	5959, boulevard Monk Montréal (Québec) H4E 3H5	175,00 \$
	Forum 14e Rencontre interprofessionnelle du secteur du livre	Association des Libraires du Québec (ALQ)	En ligne	150,00 \$
	Quel avenir pour le droit d'auteur au Canada?	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	En ligne	57,14 \$
	Travail collaboratif en mode hybride	Jean-François Bertholet, conférencier	En ligne	1 900,00 \$
2022-06-01	Je suis une personne (handicapée)	Portail d'apprentissage des employés du gouvernement du Québec	En ligne	0,00 \$
	L'État du Québec et son fonctionnement	Contrôleur des finances	En ligne	0,00 \$
	Rafraîchissement grammatical	Centre Microbur	En ligne	1 890,00 \$
2022-06-02	Relance culturelle : comment apprivoiser le nouveau contexte ?	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	270, rue Saint-Antoine Ouest Montréal (Québec) H2Y 0A3	405,00 \$
	Relance culturelle : comment apprivoiser le nouveau contexte ?	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	En ligne	80,00 \$
	"Polymeric Coatings: From Fundamentals to Future Technologies Confirmation"	American Chemical Society (ACS)	En ligne	0,00 \$
	Les états financiers les comprendre et les analyser	Cégep Garneau	1660 boul. de l'Entente, Québec, QC G1S 4S3	347,20 \$
	Publication d'une offre d'emploi en affectation ou en mutation	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Comité de sélection"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-03	Mémoire vivante : Préserver et valoriser - Congrès de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel	Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI)	200, avenue des Draveurs, Trois-Rivières (Québec) G9A 2J2	260,00 \$
2022-06-06	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Actualité sur les marchés publics"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-07	19e Colloque de la Relève VRM	Villes Régions Monde (VRM)	385, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H2X 1E3	0,00 \$
	Colloque sur l'éthique des organisations publiques	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Conférence - Perte de biodiversité : quelles conséquences pour les pays?	Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)	En ligne	40,00 \$
	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Adjudication - Réseau des M/O"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Prévention de l'épuisement personnel et professionnel	Association des conseillers en gestion des ressources humaines (ACGRH)	En ligne	0,00 \$
	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Sollicitation - Réseau des M/O"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-08				
2022-06-09	La nouvelle loi québécoise sur le statut de l'artiste	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	400, rue Saint-Paul Est Montréal (Québec) H2Y 1H4	40,00 \$
	L'atelier Art, Science, Design et territoire	Collectif Territoire	L'écart, 167 avenue Murdoch, Rouyn-Noranda (Québec)	26,40 \$
	Patrimoine : conservation et intégration	Héritage Montréal	En ligne	575,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Sélection d'un fonctionnaire dont l'emploi est réévalué à un niveau supérieur	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Critères d'évaluation - Construction et services"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-10	Forum des secrétaires de comité de sélection / Atelier "Critères d'évaluation - Services en TI"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Cycle budgétaire et budget de dépenses (notions de crédits)	Contrôleur des finances	En ligne	0,00 \$
2022-06-14	Séduire les candidats grâce au Marketing RH	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	AutoCAD Débutant	Cégep de Saint-Laurent	En ligne	344,93 \$
	Cadre l'égal et normatif - Emploi étudiant, stage et sélection d'une personne qui a occupé un tel emploi	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-06-15	Immobilisations	Contrôleur des finances	En ligne	0,00 \$
	PIMIQ - Autorisations de travaux	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-06-16				
2022-06-20	Mieux habiter et bâtir notre territoire - Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
2022-06-21	"Tarocchi Virtual Study Day: A Comparative Technical Analysis of Tarocchi Cards"	The Morgan Library & Museum	En ligne	0,00 \$
	Consultations autochtones : de l'importance au dialogue	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

13 RP1
Annexe 1

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
	Estimation des coûts de construction / Responsabilité et risques pour les architectes	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
	Journée nationale des peuples autochtones	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
	Le régime forestier de la Paix des Braves	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	En ligne	0,00 \$
	Principales organisations du Nunavik et leurs relations avec le Québec	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
	Projet d'interconnexion Hertel-New York : contexte et perspectives de partenariat Hydro-Québec - Kahnawake	Hydro-Québec (HQ)	En ligne	0,00 \$
	Revue de la jurisprudence récente en droit de la construction	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
	Séduire les candidats grâce au Marketing RH	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Conférence sur les langues autochtones	Minwashinet et Commission canadienne de l'UNESCO	En ligne	0,00 \$
2022-06-22	Contrats publics - Devis de performance et processus d'équivalence : les obligations de l'architecte	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	2300, chemin Ste-Foy Québec (Québec) G1V 1S5	0,00 \$
	L'architecture résiliente	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
	Perspectives autochtones	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
2022-06-27	Les architectes au cœur de la lutte contre les changements climatiques	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
2022-06-28	Séduire les candidats grâce au Marketing RH	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-07-04	B12 - Formation Microsoft 365	Microsoft	En ligne	0,00 \$
	Formation de sensibilisation aux réalités autochtones	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	258,00 \$
2022-07-06	Secourisme en milieu de travail	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)	8087, boul. Centre Hospitalier Charny (Québec) G6X 1L3	0,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Formation Langevin	3000, rue Viau Montréal (Québec) H1V 3J3	0,00 \$
2022-07-07	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	0,00 \$
2022-07-08	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	154,00 \$
	Secourisme en milieu de travail	Formation Langevin	1212, rue Panet Montréal (Québec) H2L 2Y7	0,00 \$
2022-07-11	Secourisme en milieu de travail	Formation Langevin	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	0,00 \$
2022-07-14	Webinaire: Présentation des nouvelles règles et avis DI	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-07-15	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1G 4E4	0,00 \$
2022-07-21	Webinaire: Présentation des nouveaux documents modèles pour les dossiers d'affaires, les dossiers d'opportunité et l'avis du dirigeant de l'information	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-07-22	Formation de sensibilisation aux réalités autochtones	Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	En ligne	0,00 \$
2022-07-27	Requêtes administratives ministérielles - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-07-28	Requêtes administratives ministérielles - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Sécurité générale sur les chantiers de construction 7e édition	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP)	240, rang 2 Ouest Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0	50,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-07-29	PIMIQ - Autorisations de travaux	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-08-03	SAGIR	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	En ligne	0,00 \$
2022-08-11	Terranova	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-08-12	Conférence - Mois de l'Archéo	Mois de l'Archéo / Pointe-à-Callière	350, place Royale Montréal (Québec) H2Y 3Y5	0,00 \$
2022-08-15	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	190, rue Valois Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1T4	134,00 \$
2022-08-18	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	3401, boul. St-Anne Québec (Québec) G1E 3L4	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
 DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
2022-08-19	Secourisme en milieu de travail	Centre de formation en secourisme du Québec	1212, rue Panet Montréal (Québec) H2L 2Y7	0,00 \$
2022-08-25	Formation de sensibilisation aux réalités autochtones	MUTEK	En ligne	26,09 \$
2022-08-28	Le patrimoine industriel rechargé	Université du Québec à Montréal (UQAM)	320, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7	490,00 \$
2022-08-30	Le patrimoine industriel rechargé	Université du Québec à Montréal (UQAM)	320, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7	230,00 \$
2022-09-01	Accompagnement de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	0,00 \$
	Loi sur le patrimoine culturel	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Programme Comprendre le fonctionnement de l'État (PCFE)	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	2 745,00 \$
2022-09-05	Metal 2022: The Conference	International council for museums – committee for conservation (ICOM-CC)	En ligne	330,00 \$
2022-09-06	Certificat en administration des services publiques - Aide financière aux études	Université du Québec à Montréal (UQAM)	1200, rue Berri Montréal (Québec) H2L 4S6	318,35 \$
	Certificat en arts visuels - Aide financière aux études	Université de Sherbrooke	2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1	255,22 \$
	Certificat en cybersécurité - Aide financière aux études	Polytechnique Montréal	2500, chemin de Polytechnique Montréal (Québec) H3T 1J4	560,90 \$
	Certificat en psychologie - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	532,21 \$
	Certificat en relations publiques - Aide financière aux études	TELUQ	455, rue du Parvis Québec (Québec) G1K 9H6	524,59 \$
	DESS en Architecture moderne et patrimoine - Aide financière aux études	Université de Québec à Montréal (UQAM)	400 Rue Sainte-Catherine Est Montreal (Quebec) H2L 2C5	532,50 \$
	Maitrise en administration des affaires - Aide financière aux études	Université du Québec à Rimouski (UQAR)	1595, boulevard Alphonse-Desjardins Lévis (Québec) G6V 0A6	497,41 \$
	Maîtrise en sociologie - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	395,17 \$
	Microprogramme de 2e cycle en construction intégrée en bois - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	337,32 \$
	Microprogramme de deuxième cycle sur l'équité, la diversité et l'inclusion au travail - Aide financière aux études	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	272,57 \$
	Microprogramme en conservation du patrimoine bâti - Aide financière aux études	Université de Montréal	3150, rue Jean Brillant Montréal (Québec) H3T 1N8	277,45 \$
2022-09-08	16e Congrès mondial de l'OVPm à Québec (Canada) - 6-9 septembre 2022	Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPm)	900, avenue Honoré-Mercier Québec (Québec) G1R 5H9	0,00 \$
2022-09-12	Les arts et la Loi sur l'intelligence artificielle	Alliance Impact Intelligence Artificielle (AIIA)	En ligne	83,84 \$
	10 astuces pour donner du sens au travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Comment ne plus se sentir débordé	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Éliminer les pensées et les émotions négatives	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Cours de langues - Espagnol	Atelier de conversation anglaise (ACA)	En ligne	618,75 \$
	Excel : Astuces rapides	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lâcher prise	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lucile Woodward : 5 conseils pour s'alimenter lors d'une journée de travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lucile Woodward : Ménager son dos en télétravail ou au bureau	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lucile Woodward : Soulager le stress en télétravail ou au bureau	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Organisation territoriale et municipale dans le Nord du Québec	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	En ligne	0,00 \$
	The Care and Context of Historic and Contemporary Hairwork	Princeton Preservation Group Susan Swartzburg Memorial	En ligne	0,00 \$
	Traiter avec des clients mécontents / clientes mécontentes	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Atelier de sensibilisation aux enjeux éthiques de l'utilisation des médias sociaux	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-09-13	Microsoft Teams et Outlook : Maximiser sa productivité	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Programme Comprendre le fonctionnement de l'État (PCFE)	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	13 725,00 \$
2022-09-14	Coaching de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	555, boul. Charest Est Québec (Québec) G1K 9E5 et en ligne	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

13 RP1
Annexe 1

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
	Gérer ses émotions au travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-15	Conférence "La chasse aux mammoths"	Association des conseillers en gestion des ressources humaines (ACGRH)	En ligne	0,00 \$
2022-09-19	Coaching individuel pour professionnel en situation de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	250,00 \$
	Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Navigation dans diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-09-20	Inspection générale d'un immeuble	Contech bâtiment	En ligne	741,59 \$
2022-09-21	6th Historic Mortars Conference	Rilem et Université de Lubjana	En ligne	275,00 \$
	Découvrir Planner	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Microsoft Teams et Outlook : Maximiser sa productivité	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : Structurer ses prises de parole avec une méthode infaillible	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-22	10 minutes, un livre : 6 activités matinales indispensables	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Améliorer sa routine quotidienne	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Apprendre à prioriser	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'arrêt ESA (2022) de la Cour suprême	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	En ligne	25,00 \$
	Programme de formation: renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	En ligne	0,00 \$
	Cadre légal et normatif - Droit de retour du personnel politique	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-09-23	Devenir une personne charismatique et influente	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : 5 erreurs à éviter lors d'une présentation	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-26	C2 Montréal - conférence internationale	C2 Montréal	900, boul. René-Lévesque O. Montréal (Québec) H3B 4A5	361,98 \$
	Persuader et convaincre : 5 erreurs à éviter lors d'une présentation	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : 5 règles d'or pour impacter en visio	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Excel 2013 : Les formules et les fonctions avancées	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-09-27	Musées et transition socioécologique	Société des musées du Québec (SMQ)	1225, boulevard Marcotte Roberval (Québec) G8H 2P1	1 225,00 \$
	Cultiver la confiance au sein des équipes	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)	En ligne	350,00 \$
	Gérer ses émotions au travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Musées et transition socioécologique	Société des musées du Québec (SMQ)	1225, boulevard Marcotte Roberval (Québec) G8H 2P1	950,00 \$
2022-09-29	10 conseils pour stimuler l'engagement de ses collaborateurs	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Excel : Résoudre les erreurs de ses formules	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'enveloppe du bâtiment patrimonial : évaluation, diagnostic et restauration	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	265,00 \$
	Les meilleures pratiques du leadership	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'essentiel de Excel 2021 (2021/365)	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Réussir ses prises de parole en visio et en présentiel	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Travail hybride: Comment mobiliser son équipe	Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)	En ligne	47,52 \$
2022-09-30	10 minutes, un livre : Optimiser quotidiennement son temps	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Programme de formation: renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	En ligne	0,00 \$
2022-10-01	Frameworks, langages de programmation et outils de développement	Codeacademy	En ligne	240,00 \$
	L'approche de coconstruction dans les projets / Activez votre santé / Le travail d'équipe : les composantes du succès / Comment produire et gérer les données	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-10-03	Workshop sur les techniques de rentoilage traditionnel et mixte	The Getty Foundation	France	0,00 \$
2022-10-03	B12 - Formation Microsoft 365	Microsoft	En ligne	0,00 \$
	Colloque sur La Diversité des contenus culturels d'expression autre qu'anglaise sur les plateformes numériques	Groupe d'amitié parlementaire France-Canada	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Fuite de données	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Hameçonnage	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Ingénierie sociale	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Introduction à la sécurité	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Le bon usage d'Internet	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Logiciels malveillants	Terranova	En ligne	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

13 RP1
Annexe 1

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
	Sécurité de l'information: Menace interne non intentionnelle	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Mots de passe	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Principe du « bureau propre »	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Protection des renseignements personnels	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Signalement des incidents	Terranova	En ligne	0,00 \$
	Sécurité de l'information: Travailler à distance	Terranova	En ligne	0,00 \$
2022-10-04	SQL : L'exécution logique de la requête	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-05	10 astuces pour prendre confiance en soi	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	6 clés pour développer rapidement son aisance sociale	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Harcèlement des personnes LGBTQ+ en milieu de travail	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-06	Forum sur le patrimoine religieux 2022	Conseil du patrimoine religieux du Québec	367, avenue de l'Eglise Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0	859,20 \$
	Journée d'étude – Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032 des Nations Unies	Université Laval (UL)	1030, avenue du Séminaire Québec (Québec) G1V 0A6	0,00 \$
	Le leadership authentique: diriger et inspirer en étant soi-même	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Mieux communiquer à l'écrit	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Parler en public	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-07	10 astuces pour donner du sens au travail	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : 6 activités matinales indispensables	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Maximiser son efficacité	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Optimiser quotidiennement son temps	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : 5 erreurs à éviter lors d'une présentation	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Excel : Les tableaux croisés dynamiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-11	Navigation Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-12	Arbitrage civil et commercial	Université de Sherbrooke/Institut de médiation et d'arbitrage du Québec(UdeS/IMaQ)	150, place Charles-Le Moyne Longueuil (Québec) J4K 0A8	1 904,98 \$
	Développer son image professionnelle	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Excel : Organiser un événement	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'expérience-employé : Comment fidéliser ses équipes dans un contexte volatile	Alliance des cadres	1305, boul. Lebourgneuf Québec (Québec) G2K 2E4	225,00 \$
	Maîtriser Excel par la pratique	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-13	Colloque 2022 : Patrimoine et territoire, saisir l'opportunité	Action patrimoine Québec	2490, avenue Royale Québec (Quebec) G1C 1A1	466,00 \$
	Conservation of interior Historic Plasterwork	International Academic Projects (IAP)	En ligne	37,00 \$
	Mini-colloque - Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	555, boulevard Charest Est Québec (Québec) G1K 9E5	190,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-14	Programme de formation: renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	En ligne	0,00 \$
	Street Art. The role of the conservator and the collaboration with the artist	International council for museums – committee for conservation (ICOM-CC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-17	Milieux de vie durables et résilients	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	50,54 \$
	MTL connecte 2022 : La Semaine numérique de Montréal Montreal Digital Week	Printemps numérique	En ligne	120,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-18	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Rendez-vous géomatique 2022	Association de Géomatique Municipale du Québec (AGMQ)	550, rue Saint-Amant, Drummondville (Québec) J2C 6E3	1 232,28 \$
2022-10-19	35e colloque de Rues principales	Rues principales	1220, Place George-V Ouest Québec (Québec) G1R 5B8	540,00 \$
	Colloque Les Arts et la Ville 2022 - Culture, aménagement du territoire et économie	Les Arts et la Ville	5527, rue Frontenac Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6	645,00 \$
	Colloque Les Arts et la Ville 2022 - Culture, aménagement du territoire et économie	Les Arts et la Ville	En ligne	1 125,00 \$
	Cours de langues - Allemand	Le carrefour des Langues	En ligne	900,00 \$

**FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023**

**13 RP1
Annexe 1**

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
	Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Formation Profil	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	L'intelligence émotionnelle et l'exercice du leadership	Association des conseillers en gestion des ressources humaines (ACGRH)	En ligne	0,00 \$
	Paielements de transfert	Contrôleur des finances	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: Inspirer confiance	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Webinaire: L'intelligence émotionnelle	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-10-20	74e congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française	Institut d'histoire de l'Amérique française	77, rue des Remparts Québec (Québec) G1R 0C3	390,00 \$
	Mise aux normes des bâtiments existants	Contech bâtiment	En ligne	697,32 \$
	Webinaire: Traditional House Paints and Pigments	International Academic Projects (IAP)	En ligne	38,00 \$
2022-10-21	Astuces pour les assistants administratifs / assistantes administratives	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Prediction of radiation-induced damage of white paper in cultural heritage objects"	Stuttgart State Academy of Art and Design	En ligne	0,00 \$
2022-10-24	10 minutes, un livre : Comment apprendre vite ?	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Améliorer sa mémoire	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Astuces pour booster sa concentration	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Excel : Astuces rapides	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples du Québec	Isabelle Picard Consultations	En ligne	3 000,00 \$
	Synthétiser son discours à l'écrit comme à l'oral	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Booster son efficacité pour atteindre ses objectifs	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-25	Cycle budgétaire et gestion contractuelle: ce que vous devez savoir	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Excel : L'analyse de données	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	L'approche de coconstructiondans les projets: principes et conditions facilitantes	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Les habitudes menant à la réussite	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Travail collaboratif en mode hybride	Jean-François Bertholet, conférencier	En ligne	1 900,00 \$
2022-10-26	Activité de développement en santé et sécurité	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP)	En ligne	0,00 \$
	Coaching individuel pour professionnel en situation de gestion	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	En ligne	250,00 \$
	Débordé (e)? Comment s'en sortir	Université Laval (UL)	En ligne	3 800,00 \$
	Évolution des travaux en patrimoine	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-27	Adaptation de l'environnement bâti et de l'aménagement du territoire aux changements climatiques : s'informer et s'outiller	Observatoire québécois de l'adaptation aux changements climatiques (OQACC)	En ligne	0,00 \$
	L'interface politico-administratif et ses enjeux	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Persuader et convaincre : Structurer ses prises de parole avec une méthode infaillible	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-10-28	Pour tout savoir sur la SODEC	Société de développement des entreprises culturelles québécoises (SODEC)	En ligne	0,00 \$
2022-10-31	Excel pour les débutants : Power Query	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Lâcher prise	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Stratégie gouvernementale des marchés publics et certains aspects du PL12	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-01	Atelier 2 - L'après-défi : faire l'acquisition de l'innovation	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Qu'est-ce que les Défis innovation Québec?	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-02	Atelier 1 - En route vers des achats plus responsables	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Augmenter le nombre de fournisseurs et obtenir de meilleurs prix en utilisant les levier de maximisation des retombées économiques des marchés publics.	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Lâcher prise	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-03	Atelier 1 - En route vers des achats plus responsables	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Atelier 2 - Les indicateurs d'acquisition responsable	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-04	Formation Di@pason (RAM)	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	RAM	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-07	L'ABC de l'Assemblée nationale	Assemblée nationale du Québec (ANQ)	En ligne	0,00 \$
	Programme d'information et de préparation à la retraite	Retraite Québec	En ligne	300,00 \$
	Sommet canadien des données ouvertes 2022	Communauté canadienne des données ouvertes	En ligne	440,00 \$
2022-11-08	L'interface politico-administratif et ses enjeux	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples du Québec	Isabelle Picard Consultations	En ligne	3 000,00 \$

**FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023**

**13 RP1
Annexe 1**

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
2022-11-09	Comment interagir avec ces personnes qui nous confrontent?	Université du Québec à Rimouski (UQAR)	En ligne	305,00 \$
	Débordé (e)? Comment s'en sortir	Université Laval (UL)	En ligne	3 800,00 \$
	Le contrôle parlementaire et la reddition de comptes	Assemblée nationale du Québec (ANQ)	En ligne	0,00 \$
	Leadership transversal	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Leadership: ça commence par moi d'abord!	Université du Québec à Rimouski (UQAR)	En ligne	305,00 \$
	Personne-ressources en adaptation de postes de travail - Module I - Volets théorique et pratique	Association paritaire pour la santé et sécurité du travail, secteur Administration provinciale (APSSAP)	1220, boul. Lebourgneuf, Québec (Québec) G2K 2G4	0,00 \$
2022-11-10	Activez votre santé	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Cycle budgétaire et gestion contractuelle: ce que vous devez savoir	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Évolution des travaux en patrimoine	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Intelligence artificielle: Enjeux et bénéfices pour une organisation	Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)	En ligne	23,76 \$
	L'innovation au cœur d'une transformation numérique réussie	Centre québécois d'excellence numérique (CQEN), ministère de la Cybersécurité et du Numérique	En ligne	0,00 \$
2022-11-11	Corrélation, régression et réégression multiple	Société québécoise d'évaluation de programme	En ligne	0,00 \$
2022-11-13	Itinéraire culture 2022: Développement des publics au sein des structures culturelles	Ministère de la culture France	France	0,00 \$
2022-11-14	GIS Day 2022 (international forum for users of Geographic information systems)	ESRI	En ligne	0,00 \$
	Les effets de la sanction de la PL12 sur les activités de l'AMP	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-15	Développer ses habiletés relationnelles dans l'exercice du rôle-conseil	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	La prévention, un instrument de lutte contre la corruption	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Truquage des offres - Sensibilisation et prévention	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-16	Analyse de la valeur	Contech bâtiment	En ligne	645,00 \$
	Atelier "Le scandale"	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	GIS Day 2022 (international forum for users of Geographic information systems)	Statistics Canada	En ligne	0,00 \$
	Journée de la géomatique 2022	Université de Sherbrooke	En ligne	0,00 \$
	Le travail d'équipe: les composantes du succès	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-17	Développer ses habiletés relationnelles dans l'exercice du rôle-conseil	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	GIS Day 2022 (international forum for users of Geographic information systems)	Université McMaster	En ligne	0,00 \$
	Risque collusoire dans les processus d'appel d'offres - Outil d'évaluation du degré de risque	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-11-18	Stone and Wall paintings conservation with sol-gel technology	Icon : Stone and Wall paintings Group	En ligne	0,00 \$
2022-11-22	10 conseils pour stimuler l'engagement de ses collaborateurs	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	10 minutes, un livre : Éliminer les barrières mentales avec la PNL	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Élaboration et mise en oeuvre du programme de prévention par l'Employeur	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)	En ligne	0,00 \$
	Invalidité et réintégration au travail	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	L'exercice du rôle-conseil (niv 1)	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	La violence conjugale en milieu de travail - atelier de sensibilisation à l'intention des gestionnaires	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Repérer et gérer des personnes toxiques	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
2022-11-23	Formation Répertoire Culture-Éducation	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
	Formation sur les nouveaux outils en lien avec le processus interne de prise en compte des principes de développement durable	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	675, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5X9	0,00 \$
	Formation sur les nouveaux outils en lien avec le processus interne de prise en compte des principes de développement durable	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	En ligne	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-24	6 clés pour développer rapidement son aisance sociale	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Comment produire et gérer les données?	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Formation sur les dépenses admissibles au Programme d'aide aux immobilisations	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-25	Journée SIG Université Laval	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	0,00 \$
2022-11-28	Parlons culture et éducation	Ville de Québec	Musée de la civilisation	0,00 \$
	Traitement aide financière - Diapason	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	En ligne	0,00 \$
2022-11-29	Activité de consolidation d'équipe (TRIMA)	Solutions TRIMA	1825, rue Semple Québec (Québec) G1N 4B7	715,00 \$
	Colloque - L'innovation par le design dans l'action publique	Bureau du design - Ville de Montréal	1442, rue Clark Montréal (Québec) H2X 2R3	0,00 \$

FORMATIONS ET CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET QUI ONT ÉTÉ PAYÉES EN 2022-2023

Date de début de l'activité	Titre de l'activité	Fournisseur	Lieu	Coût direct
	Formation de Matériaux et procédés (M&P) et examen de mathématiques	Centre de métallurgie du Québec à Trois-Rivières	3095, rue Westinghouse Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1	1 770,00 \$
	Gestion, innovation, performance : les nouveaux paramètres de la productivité	Institut de gestion financière de Québec (IGF)	En ligne	0,00 \$
2022-11-30	Atelier d'appropriation du référentiel de compétence	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-12-01	Activité de consolidation d'équipe (NOVA)	Solutions Swissnova Global inc.	2050, rue Atateken Montréal (Québec) H2L 3L8	1 071,11 \$
	Conférence virtuelle sur les contrôles environnementaux dans les lieux culturels et les enjeux de développement durable que ceux-ci posent	Ki Culture en partenariat avec Gallery Climate Coalition	En ligne	0,00 \$
	Développer des relations professionnelles	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Devenir cadre	Fonction publique et l'Alliance des cadres	En ligne	0,00 \$
	Icon Annual Lecture 2022: It's Just a Dress!	ICON. The Institute of Conservation	En ligne	0,00 \$
	Les fondements de la gestion du temps	LinkedIn Learning	En ligne	0,00 \$
	Les Rendez-vous du patrimoine urbain autrement. Comment intégrer la valeur sociale aux inventaires du patrimoine bâti	Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM	201, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L2	0,00 \$
2022-12-02	Philanthropie culturelle : quelles ambitions pour le Québec ?	Culture Montréal	3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine Montréal (Québec) H3T 2A7	0,00 \$
	Philanthropie culturelle : quelles ambitions pour le Québec ?	Culture Montréal	En ligne	25,00 \$
2022-12-06	50 ans de Convention sur le patrimoine mondial culturel et naturel: Quel avenir et quels enjeux pour les sites québécois et canadiens	Université Laval (UL)	2325, rue de l'Université Québec (Québec) G1V 0A6	0,00 \$
	Autorisation du dirigeant de l'organisme public	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Étude sur le droit d'auteur et les nouvelles technologies	Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada)	En ligne	0,00 \$
	Formation LCOP 1 - Introduction	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Séminaire "50 ans de Convention sur le patrimoine mondial culturel et naturel: Quel avenir et quels enjeux pour les sites québécois et canadiens ?"	Chaire UNESCO	1030, avenue du Séminaire Québec (Québec) G1V 0A6	0,00 \$
	Trouver l'équilibre entre écoute et rigueur	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)	En ligne	0,00 \$
2022-12-07	Activité de consolidation d'équipe (NOVA)	Solutions Swissnova Global inc.	125, chemin du Coteau-Rouge Longueuil, (Québec) J4J 1W7	1 071,11 \$
	Formation LCOP 2 - Principes de la LCOP	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
2022-12-08	Formation LCOP 3 - Principales dispositions	Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)	En ligne	0,00 \$
	Innovation: Une culture à instaurer dans les administrations publiques	Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)	En ligne	47,52 \$
	Programme de certification en gouvernance - Collège des administrateurs de sociétés (Module 1.73 et 4.69)	Université Laval (UL)	1000, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4W5	3 550,00 \$
2022-12-12	Restaurer les bétons : Enjeux méthodologiques autour des pratiques professionnelles et des problématiques de recherche.	ÉNSA Versailles/Université de Science et Technologie du Zhejiang	En ligne	0,00 \$
2022-12-13	Humidité dans l'enveloppe du bâtiment - Causes, conséquences et prévention	Contech bâtiment	En ligne	697,32 \$
	Management of Technology: Roadmapping & Development	Massachusetts Institute Of Technology	En ligne	1 870,00 \$
2022-12-14	Activité de consolidation d'équipe (TRIMA)	Solutions TRIMA	225, Grand Allée Est Québec (Québec) G1R 5G5	1 350,00 \$
2022-12-22	Contribuer au mieux-vieillir	Ordre des architectes du Québec (OAQ)	En ligne	0,00 \$
Total				112 117,53 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Opposition officielle

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le Ministère et chacun de ses organismes en 2022-2023. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Réponse :

Fournisseur	Objet	Montant
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettres d'information destinées aux chefs de bande de Kahnawake et de Kanesatake	37,35 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre courtoisie de la convention Aide au développement culturel autochtone	505,50 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre d'information Grand Chef Kanesatake	33,90 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettres d'information destinées au Conseil de bande de Kanesatake et Akwesasne	34,50 \$
TradAction International	Lettre adressée aux premières Nations et Inuits	198,00 \$
Anglocom Inc.	Lettres adressées au Grand Chef Kahnawake	200,00 \$
Coop Edgar	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	105,00 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettre d'information destinée au Conseil de bande Kanesatake	47,38 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	30,82 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	28,50 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	38,64 \$
Anglocom inc.	Lettres adressées au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	200,00 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettres adressées au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	86,94 \$
Traductions Alain Gélinas Inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	16,05 \$
Coop Edgar	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	70,00 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	30,75 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettre adressée au Grand Chef du Conseil des Mohawks de Kanesatake	33,81 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	26,70 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	23,70 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	29,25 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	44,85 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettre adressée au directeur général du Gouvernement de la Nation crie	43,01 \$

Question numéro 14-RP1

Fournisseur	Objet	Montant
TradAction international	Traduction de courtoisie d'une convention pour la communauté crie de Chisasibi	399,20 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettres adressées aux Chefs du Conseil des Mohawks de Kahnawake et du Conseil tribal de Kitigan Zibi	83,72 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	25,50 \$
Services linguistiques Versacom inc.	Brochure culturelle du Bureau de Québec à Toronto	520,00 \$
TradAction International	Lettre adressée au directeur général du Gouvernement de la Nation crie et au Chef de la Nation crie de Mistissini et président de la Corporation foncière de Mistassini	41,80 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Programme Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise (copie de courtoisie pour communautés autochtones)	521,25 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettre adressée au Grand Chef du Conseil desMohawks d'Akwesasne	43,93 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	32,89 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre adressée au Chef du Conseil de bande Kitigan Zibi Anishinabeg	30,15 \$
TradAction International	Lettre adressée au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	32,80 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Normes Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes et Appel de projets Culture et inclusion (copie de courtoisie pour communautés autochtones)	1 094,10 \$
Apogée Solutions linguistiques	Programme Aide aux projets pour les Autochtones (copie de courtoisie pour communautés autochtones)	966,69 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Lettre de remerciements de la sous-ministre à la suite du voyage à Mexico	97,20 \$
Coop Edgar	Lettres adressées au Chef du Conseil des Mohawks de Kahnawake	77,00 \$
TradAction International	Traduction de courtoisie pour agents culturels autochtones	321,60 \$
Apogée Solutions linguistiques	Copies de courtoisie de 2 formulaires reddition de comptes liés à l'Appel de projets pour le soutien aux initiatives en commémoration	259,90 \$
Apogée Solutions linguistiques	Lettres adressées au Grand Chef du Conseil des Mohawks de Kanesatake	32,50 \$
Traductions Alain Gélinas inc.	Programme d'aide au fonctionnement pour les institutions muséales (copie de courtoisie pour communautés autochtones)	316,95 \$
Apogée Solutions linguistiques	Programme d'aide aux immobilisations (copie de courtoisie pour communautés autochtones)	5 834,64 \$
	TOTAL	12 596,47 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Opposition officielle

Pour le Ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
- e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées

Réponse :

- a) Il y a vingt-huit employés affectés aux communications et aux affaires publiques qui relèvent tous du ministère du Conseil exécutif.
- b) Les dépenses de fonctionnement de la direction représentent 266 022 \$.
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
- d) Sommes investies en veille médiatique :

Firme externe	Poste de dépenses	Objet	Montant
I.C.I. Influence communications inc.	Revue de presse écrite	Tous les sujets qui touchent le ministre, le domaine de la culture et des communications	19 195 \$
I.C.I. Influence communications inc.	Revue de presse électronique	Tous les sujets qui touchent le ministre, le domaine de la culture et des communications	14 065 \$

Total

33 260 \$

- e) Aucune autre somme investie en veille médiatique en 2022-2023 pour le cabinet du ministre

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Liste des programmes d'aide financière du Ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2022-2023.

Réponse :

Voir document ci-joint.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)
LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE (DI@PASON)
AVEC LEURS OBJECTIFS ET LEURS CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023
Mise à jour le 28 février 2023

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX PROJETS - ACCUEIL	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme Le ministère de la Culture et des Communications a pour mission de contribuer au rayonnement de la culture et des communications, à l'épanouissement individuel et collectif de la population ainsi qu'à la mise en place d'un environnement propice à la création et à la vitalité des territoires. Ces éléments de mission constituent des facettes de la vitalité culturelle et des communications. Le concept de vitalité culturelle* et des communications, en tant que vecteurs incontournables de la qualité de vie, repose sur 4 piliers, soit : - le soutien offert pour aider et encourager la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; - la présence d'opportunités pour la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; - la création, la participation et la consommation des biens et services culturels et de communications; - les répercussions directes et indirectes de la création, de la participation et de la consommation des biens et services culturels et de communications. <i>*La vitalité culturelle et des communications est ici entendue comme la concrétisation de la création, de la diffusion et de la validation des arts, de la culture et des communications, ainsi que de leur soutien, en tant que dimension intrinsèque de la vie quotidienne dans les communautés.</i> Le programme Aide aux projets, volet Accueil, vise spécifiquement les projets de maintien ou d'augmentation du soutien ou de la présence d'opportunités de création et de consommation de biens et de services culturels et de communications qui ne sont pas admissibles aux autres interventions du Ministère ou des sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications. En matière de soutien, le programme vise plus particulièrement à appuyer les organismes des secteurs de la culture et des communications en situation financière précaire*, ou ceux en phase de développement cruciale et structurante** qui leur permet d'améliorer leurs situation administrative et financière ou encore d'améliorer le soutien offert à leur communauté. <i>*Un organisme culturel et de communications dans une situation financière précaire fait face à une éventuelle fermeture, mais il bénéficie d'un soutien élevé du milieu et de capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par le volet Accueil permet à un organisme de se restructurer pour qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il sert.</i> <i>**Un organisme culturel et de communications dans une phase de développement cruciale et structurante pour son avenir se trouve en fait dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.</i> En matière de présence d'opportunités, le programme vise tout projet permettant d'accroître la création, la participation (tant au niveau professionnel qu'amateur) ou la consommation de biens	Admissibilité Conditions générales Est uniquement admissible le demandeur qui œuvre principalement dans un des domaines d'intervention du Ministère et dont la forme juridique de l'entreprise correspond à un de 2 choix suivants : - personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la partie 3 de la <i>Loi sur les compagnies</i> (RLRQ, chapitre C-38) ou de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> (L.C. 2009, ch. 23); - coopérative constituée en vertu de la <i>Loi sur les coopératives</i> (RLRQ, chapitre C-67.2) ou de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> (L.C. 1998, ch. 1). Le demandeur doit avoir son siège social et principal établissement détenu par des personnes ayant leur résidence fiscale au Québec. Le Ministère entend par siège social l'endroit où se situe le centre de décision, là où s'exerce la direction véritable de l'organisation. Conditions spécifiques Pour être admissible, un projet doit : - correspondre aux orientations et aux priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional ou national). Ces orientations et ces priorités sont décrites dans les Balises de l'aide financière, qui s'appuient sur les politiques, les cadres de référence, les documents d'orientation régionaux et le plan stratégique du Ministère. Exclusions Ne sont pas admissibles les projets : - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; - admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; - de nature récurrente, c'est-à-dire la présentation du même projet chaque année. Toutefois, des projets pluriannuels évoluant en différentes phases peuvent être admissibles; - d'achat d'entreprise. Dépenses admissibles - les coûts de main-d'œuvre (avantages sociaux compris); - les coûts de location d'équipement ou de locaux; - les coûts d'achat de matériel ou d'équipement; - les frais d'étude et d'expertise-conseil; - les frais de sous-traitance;

AIDE AUX PROJETS - ACCUEIL	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
et de services culturels ou de communications. L'éventail des projets, des secteurs d'intervention, des acteurs et des contextes particuliers aux domaines de la culture et des communications fait en sorte qu'il est difficile de soutenir tous les projets porteurs par l'entremise de programmes normés. Par souci d'équité et de transparence, tout en se dotant d'un cadre normatif formel, le Ministère offre donc le présent programme qui accueille des projets échappant à la portée de ses autres programmes. Objectifs Le présent programme a pour objectifs généraux : • de maintenir ou d'augmenter le soutien offert par les organismes du milieu pour aider et encourager la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; • d'augmenter l'offre d'opportunités pour la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications.	• les frais de promotion; • les frais de déplacement; • les frais de traduction, le cas échéant, en conformité avec la <i>Charte de la langue française</i>; • la portion non remboursée des taxes; • les frais d'administration, jusqu'à concurrence de 5 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus; • les frais de contingence, jusqu'à concurrence de 10 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus. Dépenses non admissibles • les dépenses récurrentes de fonctionnement; • les dépenses liées à un projet qui serait déjà soutenu par un autre programme du Ministère, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; • les dépenses ayant trait au financement d'une dette, au remboursement d'emprunts ou au financement d'un projet déjà réalisé; • les dépenses d'immobilisations liées à l'acquisition de terrains ou de bâtiments; • l'achat d'une entreprise; • les frais juridiques; • les dépenses effectuées avant que la subvention n'ait été annoncée par lettre du Ministère; elles doivent être clairement signalées comme telles dans le budget. Ces dépenses ne sont pas remboursées. Le demandeur assume donc tout risque ou inconvénient pouvant découler de l'acceptation ou du refus, par le Ministère, de sa demande dans le cadre du présent programme.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Appel de projets Culture et inclusion	Finalité du programme Le programme Appel de projets Culture et inclusion vise à accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du ministère de la Culture et des Communications (ci-après appelé « Ministère ») en ce qui a trait à la consolidation ou au développement de la culture et des communications. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. Ce programme découle de la mesure 15.3 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 et de la mesure 2 du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. Il faut noter que le gouvernement s'est engagé à prendre en compte les principes inscrits dans la <i>Loi sur le développement durable</i> dans ses actions, désirant susciter des retombées positives sur les plans culturel, social, économique et minimiser les répercussions sur le plan environnemental. Dans cette perspective, il souhaite que les demandeurs s'inscrivent dans une démarche similaire. Objectifs Ce programme poursuit 2 grands objectifs : - soutenir la réalisation de projets culturels au profit des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu; - soutenir des projets qui utilisent la culture comme outil d'intervention permettant d'agir sur des enjeux sociaux.	Admissibilité Le programme est ouvert aux organismes de toutes les régions administratives, sauf ceux qui sont situés sur le territoire de la ville de Montréal, lesquels sont invités à déposer leurs projets dans les programmes découlant de l'entente de développement culturel signée entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal. Les organismes nationaux basés à Montréal sont invités à déposer leurs projets dans le programme national seulement si la portée du projet dépasse le territoire de la ville de Montréal. Le soutien sera accordé en priorité à des demandeurs dont le projet s'adresse à des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu issues des groupes cibles suivants : les autochtones, les aînés, les jeunes, les minorités sexuelles, les minorités ethnoculturelles et les nouveaux arrivants ainsi que les personnes handicapées ou en situation de handicap. À cet égard, le Ministère souhaite mettre à contribution des organismes culturels en partenariat avec des ressources expertes en intervention sociale et des organismes communautaires en partenariat avec des ressources professionnelles en culture. Volet A : Organismes culturels Admissibilité du demandeur Sont admissibles au programme les personnes morales (organismes à but non lucratif et coopératives exploitées à des fins non lucratives) : - qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; - dont la mission et les activités principales s'inscrivent dans l'un des secteurs d'intervention relevant de la responsabilité du Ministère; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Exclusions Ne sont pas admissibles les organismes situés sur le territoire de la ville de Montréal et les organismes d'autorité publique, sauf les bibliothèques publiques. Admissibilité du projet Pour être accueilli, le projet doit : - être destiné à des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu; - se réaliser en partenariat avec un organisme offrant des services directs aux personnes ciblées;

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		Pour être accueilli, le projet doit : - être destiné à des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu; - se réaliser en partenariat avec un organisme culturel ou une ressource professionnelle en culture; Une exception pourrait s'appliquer si le demandeur possède lui-même une solide expertise en matière de culture. - comprendre des activités de médiation culturelle ou de loisir culturel; - se réaliser au Québec; - s'inscrire dans une perspective de développement durable. Un projet qui s'inscrit dans une perspective de développement durable est, par exemple, sensible à ses impacts sur la participation et l'engagement des personnes ciblées à toutes les étapes du projet ou encore sur l'utilisation responsable des ressources naturelles (3R-V, réduction de la pollution et des gaz à effet de serre), etc. Référence : Loi sur le développement durable). Exclusions Ne sont pas admissibles les projets dont les activités sont exclusivement sous la forme de concours ou de compétitions ou dont l'objectif principal est le développement de publics.
Appel de projets Grand écran - développement et sensibilisation des jeunes publics à la culture cinématographique (ce programme n'était pas ouvert en 2022-2023)	Finalité du programme La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le ministère de la Culture et des Communications a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelles québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et de susciter le développement du secteur des communications. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient notamment par l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : - recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs et qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère; - appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, le Ministère établit une approche commune à tous les appels de projets. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites.	Admissibilité du demandeur Conditions générales L'appel de projets s'adresse aux personnes morales (organisme et coopérative exploités à des fins non lucratives) : - qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec ; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné aux organismes sans but lucratif œuvrant depuis plus de 2 ans dans le domaine de la diffusion et de la promotion du cinéma québécois ou étranger peu diffusé (court, moyen et long métrage de fiction, documentaire ou film d'animation) ou dans l'organisation d'un festival de cinéma reconnu. Est considéré comme festival reconnu un événement soutenu par le programme d'aide aux festivals de la Direction générale du cinéma et de la production télévisuelle de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) depuis au moins 2 éditions. Les demandeurs doivent faire la démonstration de leur capacité à développer, au bénéfice du réseau de la culture et des communications, des projets destinés aux publics visés par le présent appel et répondant aux objectifs décrits. Exclusions Les organismes d'autorité publique sont exclus du présent appel.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	À long terme, les projets soutenus contribueront à la mission du Ministère, au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise, ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communication afin qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils desservent. Face à l'abondance des contenus auxquels les jeunes ont accès par de multiples écrans se pose le défi de développer leur intérêt à découvrir, par l'expérience de la projection sur grand écran, des films québécois et étrangers peu diffusés. Cette expérience du grand écran pour les jeunes doit aller au-delà de l'accès aux films les plus populaires. La découverte du cinéma québécois et des cinématographies étrangères peu diffusés dans les salles de cinéma demeure essentielle pour faire apprécier les œuvres. L'appel de projets focalise sur la présentation de films pour les jeunes du préscolaire, du primaire, du secondaire ou du collégial dans les salles de cinéma du Québec avec un accompagnement et des outils pédagogiques adaptés. Le terme « salle de cinéma » désigne les salles détentrices de l'une des catégories de <u>permis d'exploitation</u> émis par la Direction du classement des films et des services aux entreprises du ministère de la Culture et des Communications. Objectifs Le présent appel de projets a pour objectifs de : • permettre la découverte, par l'expérience en salle, d'une diversité de films québécois et étrangers peu diffusés; • contribuer à développer la culture cinématographique des jeunes de toutes les régions du Québec.	Admissibilité du projet Conditions spécifiques Pour être accueilli, un projet doit : • être destiné aux jeunes du préscolaire, du primaire, du secondaire ou du collégial et à leurs accompagnateurs, le cas échéant; • prévoir des activités d'éveil, de réflexion et de discussion avec la présentation des films choisis, en faisant intervenir des ressources professionnelles appartenant au milieu du cinéma ou expertes en éducation cinématographique et à l'image; • joindre les jeunes d'une ou de plusieurs villes, municipalités ou régions du Québec; • faire connaître les films québécois ou étrangers peu diffusés, récents ou appartenant au patrimoine cinématographique du Québec; • être présenté dans une salle de cinéma. Le terme « salle de cinéma » désigne les salles détentrices de l'une des catégories de <u>permis d'exploitation</u> émis par la Direction du classement des films et des services aux entreprises du ministère de la Culture et des Communications. Exclusions • Les activités organisées exclusivement en classe par les écoles primaires et secondaires, par les cégeps ou par tout autre établissement d'enseignement; • Les projets ayant déjà fait l'objet d'une aide financière du Ministère; • Les projets déjà soutenus par un autre programme du Ministère; • Les projets d'immobilisation ou d'achat d'équipement cinématographique.
Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes	Finalité du programme La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le ministère de la Culture et des Communications a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et susciter le développement du secteur des communications. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient par	Admissibilité du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : • qui réalisent la majeure partie de leurs activités au Québec; • Qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention.

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
muséales (ce programme n'était pas ouvert en 2022-2023)	Le ministère de la Culture et des Communications a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et de faire rayonner les arts et la culture. Cette culture est objet de fierté et crée des liens d'appartenance avec les communautés. Les musées sont des lieux identitaires, des créateurs de sens pour accroître la fierté collective d'une communauté, autant régionale que nationale. Ces institutions sont des porte-étendards de notre culture et sont les garantes de notre patrimoine, ce trésor collectif partagé par et pour toutes les Québécoises et tous les Québécois. Grâce à leur mission de démocratisation et de diffusion de la culture ainsi qu'à leur présence dans toutes les régions du Québec, les institutions muséales sont parfaitement positionnées pour faire rayonner la culture québécoise et contribuer à la fierté individuelle et collective. Dans ce contexte, la mise en place d'un programme pour faire rayonner les arts et la culture en soutenant les institutions muséales s'avère pertinente. Ainsi, l'appel de projets pour la concertation et l'innovation profitera tant au réseau muséal qu'aux publics de ces institutions. Objectifs L'objectif général du présent appel est de favoriser la diffusion culturelle. Objectifs spécifiques: - susciter la concertation entre les différents intervenants du secteur muséal ainsi que la réalisation de projets innovateurs. Il vise plus précisément à amener les intervenants à partager leurs ressources et leurs compétences dans la poursuite d'objectifs communs; - favoriser la mise en commun de ressources complémentaires dans un objectif d'augmentation de la qualité des services, de rationalisation de coûts, de l'accroissement de la fréquentation et de la diversification du public; - favoriser la mise en place d'activités destinées à des clientèles peu ciblées; - encourager la mise en œuvre de modèles inédits en matière	à des fins non lucratives ou autorité publique) : - Qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec - Qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, tous programmes confondus. Conditions spécifiques Admissibilité du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative exploitée à des fins non lucratives ou autorité publique) : - qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, tous programmes confondus. Conditions spécifiques Le présent appel de projets est destiné aux institutions muséales agréées. Le projet doit être réalisé en partenariat avec au moins une autre institution muséale. Exclusions Les musées relevant d'une loi ne sont pas admissibles au présent appel de projets. Admissibilité du projet Conditions spécifiques Les projets soumis dans le cadre du présent appel doivent être en lien avec la mission de l'organisme, s'inscrire dans une démarche structurée de développement de l'institution, être réalisés en partenariat et viser des activités telles que : - la concertation entre divers acteurs; - la diffusion et le développement des publics, notamment les clientèles peu ciblées; - la réalisation de projets créatifs favorisant le rayonnement du patrimoine et de la culture québécoise; - l'amélioration de l'expérience des visiteurs et la production d'outils numériques afin de créer une relation personnalisée. Exclusions Ne sont pas admissibles : - les projets ayant déjà fait l'objet d'une aide financière du Ministère; - les projets déjà soutenus dans un autre programme du Ministère;

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	d'éducation, de médiation culturelle, de diffusion ou de promotion; - favoriser le rayonnement de la culture québécoise et en contribuant au sentiment de fierté des communautés, notamment par la participation citoyenne; - permettre aux institutions muséales agréées de réaliser des projets favorisant le partenariat et la diversification des moyens de concertation et de soutenir des projets qui favorisent la diffusion et la sensibilisation des publics.	- les projets d'immobilisations, d'achat d'équipement ou encore ceux liés au renouvellement d'expositions permanentes ou itinérantes; - les projets qui ne profitent qu'à une seule institution muséale.
Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes	Finalité du programme Aide aux projets La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Grâce à la politique muséale, Vivre autrement... la ligne du temps, le ministère de la Culture et des Communications exprime la conviction que l'institution muséale joue un rôle primordial pour l'accessibilité et la diffusion du patrimoine et de la culture, notamment par l'entremise de leur mise en valeur. Le Ministère a pour mission de contribuer au rayonnement de la culture et des communications, à l'épanouissement individuel et collectif de la population ainsi qu'à l'aménagement d'un environnement propice à la création et à la vitalité des territoires. Conformément à sa mission, il prend position sur les grands enjeux actuels et défend les intérêts culturels du Québec, au Canada et sur la scène internationale. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient par l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : - appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, ce dernier établit une approche commune à tous les appels de projets; - recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs, mais qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant pas être automatiquement reconduites. À long terme, les projets soutenus contribueront à la mission du Ministère, au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communication pour qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils servent. Les institutions muséales remplissent un rôle important en matière d'éducation, de cohésion sociale et de développement durable, en plus de posséder un potentiel de sensibilisation du public à la valeur du patrimoine culturel et naturel. Le soutien des expositions permanentes et itinérantes permet d'assurer le	Clientèles admissibles Conditions générales Le programme s'adresse aux musées, aux lieux d'interprétation, aux centres d'expositions : - qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, tous programmes confondus. Volets Cet appel de projets comporte 2 volets : - Axe 1 – Expositions permanentes : aux musées et aux lieux d'interprétation agréés, soutenus ou non au fonctionnement; - Axe 2 – Expositions itinérantes : aux musées, aux lieux d'interprétation et aux centres d'expositions agréés, soutenus ou non au fonctionnement. Exclusions - Musées établis en vertu de la <i>Loi sur les musées nationaux</i> (RLRQ, chapitre M.44) et de la <i>Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal</i> (RLRQ, chapitre M.42); - Institutions muséales qui relèvent du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada; - Organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; - Organismes qui ont, au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure par le Ministère. Projets admissibles Conditions spécifiques Le demandeur ne peut présenter qu'un seul projet dans le cadre du présent appel. Axe 1 – Expositions permanentes

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

16 RP1
Annexe 1

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	développement d'une expertise essentielle à la mission des institutions muséales. Ces actualisations des expositions leur offrent par conséquent l'occasion d'élargir l'accès de la population aux collections du territoire et de revoir leur approche. Le programme vise à soutenir la conservation et la mise en valeur des éléments les plus significatifs du patrimoine en favorisant l'actualisation ou le renouvellement des expositions permanentes et la réalisation d'expositions itinérantes. Il vise également à appuyer les institutions muséales dans l'accomplissement de leur mission et la réalisation de leur plan d'action. Le programme contribue ainsi à l'atteinte des objectifs du Ministère en ce qui a trait à la consolidation et au développement de la culture et des communications. Objectifs Les objectifs généraux de l'Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes sont les suivants : - renouveler ou bonifier l'offre muséale au Québec en soutenant la conservation et la mise en valeur des éléments du patrimoine; - augmenter l'accès aux collections sur l'ensemble du territoire; - mettre à niveau technologiquement les expositions permanentes; - favoriser la circulation des œuvres des institutions muséales du Québec grâce aux expositions itinérantes; - développer la dimension éducative des expositions. Plus précisément, le programme vise la réalisation ou le renouvellement, partiel ou total, d'expositions permanentes (axe 1) ou la réalisation d'expositions itinérantes (axe 2) des institutions muséales agréées, et il cherche à assurer la réalisation d'activités muséologiques complémentaires.	- Les projets de renouvellement partiel ou total d'une exposition permanente soumis dans le cadre du présent appel doivent concerner une exposition d'au moins 5 ans d'âge. En fonction des ressources financières disponibles et des critères d'évaluation, les institutions muséales n'ayant jamais profité d'aide financière dans le cadre du présent appel de projets seront priorisées. - La réalisation d'une nouvelle exposition permanente devra être ouverte au public pour une période minimale de 5 ans. - L'institution muséale doit déjà présenter une exposition permanente. Dans le cas contraire, elle doit justifier pourquoi elle n'en présente pas et dans quel contexte s'inscrit cette nouvelle approche. - L'exposition doit être accompagnée d'un programme éducatif et favoriser l'intégration pertinente de technologies numériques. Axe 2 – Expositions itinérantes - Les projets doivent s'inscrire dans une démarche de partenariat, favorisant la diversification de l'offre d'expositions dans le réseau muséal et le développement d'une programmation commune à un ensemble d'institutions, ainsi que concerner les projets suivants : - la réalisation d'expositions temporaires itinérantes; - la réalisation d'expositions temporaires itinérantes en partenariat (coproductions, programmation thématique commune, etc.); - la mise en circulation d'expositions déjà réalisées. - Les projets d'expositions itinérantes doivent circuler au Québec, dans au moins 3 institutions (comprenant le demandeur) et leur durée de mise en circulation doit être d'un minimum de 3 ans. - L'exposition doit contenir des œuvres et artefacts originaux tout en favorisant une approche novatrice et interactive. - L'exposition doit être accompagnée d'un programme éducatif et favoriser l'intégration pertinente de technologies numériques.
Appel de projets Rayonnement de la culture québécoise	Depuis juillet 2020, le Plan de relance économique du milieu culturel a fait une place importante à la promotion d'initiatives culturelles et au soutien de leur mise en œuvre. Le soutien offert dans le cadre de cet appel de projets favorisera un meilleur positionnement de l'offre québécoise sur le marché interne face à l'offre internationale. Il vise également à apporter une réponse aux problèmes de visibilité et de stimulation de la demande.	Est admissible le demandeur faisant partie de l'un des secteurs d'intervention du Ministère, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et étant : - une personne morale à but non lucratif; - une coopérative; - une entreprise collective; - une entreprise privée à but lucratif;

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	caractérisation constituent une phase préalable indispensable à la sélection des immeubles présentant une valeur patrimoniale. Ces démarches préparatoires s’inscriront désormais dans la constitution des inventaires dont le mode de réalisation, de consignation et de diffusion sera communiqué ultérieurement par le Ministère. L’inventaire, qui sera adopté par l’organisme municipal, en vertu de l’article 120 de la <i>Loi</i>, sera réalisé dans une phase ultérieure.	- Saguenay - Shawinigan - Sherbrooke - Trois-Rivières - un gouvernement des Premières Nations ou inuit établi en vertu d’une loi fédérale ou provinciale qui comprend une structure de gouvernance, incluant le gouvernement d’une bande indienne. Demandeurs non admissibles Ne sont pas admissibles au présent programme : - les villes et les agglomérations de Québec et de Montréal; - les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; - les organismes ayant fait défaut, au cours des 2 années précédant la demande d’aide financière, de respecter leurs obligations après avoir dûment été mis en demeure en lien avec l’octroi d’une aide financière antérieure par le Ministère ou un organisme subventionnaire. Projet admissible Est admissible le projet qui vise l’identification des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial sur le territoire de l’organisme municipal et leur caractérisation. Plus précisément, le projet admissible doit permettre la réalisation, en tout ou en partie, des 4 étapes suivantes. 1. Documentation Le projet doit comprendre une étape de recherche préalable qui vise à recenser et à rassembler les données existantes en matière de patrimoine immobilier sur le territoire visé. Les données recueillies peuvent provenir, sans s’y limiter : - d’inventaires du patrimoine immobilier existants; - d’études traitant de patrimoine, de paysage et d’archéologie sur le territoire visé; - de monographies traitant de l’histoire et du patrimoine du territoire; - d’iconographies anciennes et récentes; - de cartes et de plans d’assurance incendie; - d’information obtenue au moyen d’une consultation citoyenne organisée par l’organisme municipal dans le cadre du projet. La recherche préalable doit également comprendre une liste de l’ensemble des mesures urbanistiques et règlementaires en vigueur sur le territoire en matière de protection du patrimoine immobilier, soit notamment : - les immeubles et sites patrimoniaux protégés en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>; - les immeubles et secteurs visés par des mesures de contrôle et de protection du patrimoine en vertu de la <i>Loi sur l’aménagement et l’urbanisme</i>; - les immeubles et secteurs d’intérêt inscrits au schéma d’aménagement. 2. Analyse À partir de la documentation recueillie, le projet doit dresser le portrait historique du territoire, notamment : - les caractéristiques naturelles du territoire qui ont pu influencer son développement

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		(topographie, hydrographie, géologie des sols, etc.); • les phases d'occupation et de transformation du territoire, ainsi que leur contexte historique; • les caractéristiques spécifiques ou représentatives du territoire, notamment sur les plans historique, architectural, archéologique urbanistique, paysager, social, emblématique et identitaire; • les types architecturaux selon les différentes phases d'occupation et de transformation du territoire; • les groupes et les personnages associés à l'histoire du territoire et leurs faits marquants. 3. Recensement Le projet doit permettre d'établir la liste des immeubles construits avant 1940 (XLSX 18.83 Ko). Cette liste doit contenir des données d'identification et de localisation des immeubles. 4. Interprétation Le projet doit permettre d'identifier sous forme cartographique ou autre, des immeubles, des ensembles ou des secteurs construits avant 1940 pouvant présenter un potentiel pour l'inventaire. Cette dernière étape doit permettre de guider ultérieurement l'étape de sélection des immeubles à inscrire dans l'inventaire qui sera adopté par la MRC. Le projet doit se conformer au Guide pour la préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier (PDF 882 Ko) du Ministère, le cas échéant. Dépenses admissibles Sous réserve du respect des lois et des règlements applicables, les dépenses admissibles sont les suivantes : • les honoraires professionnels et techniques; • les autres frais afférents à la réalisation du projet (ils devront être détaillés); • les frais d'administration (jusqu'à concurrence de 5 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus). L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant pas être automatiquement répétées. Les dépenses effectuées avant que le projet n'ait été officiellement accepté par le Ministère ne sont pas considérées comme admissibles et doivent être clairement signalées comme telles dans le budget. La contribution du demandeur à la réalisation de son projet doit équivaloir à au moins 10 % du total des dépenses admissibles, dont au moins 5 % en argent. Seules sont admissibles les dépenses directement liées à la réalisation du projet. Ne sont pas admissibles les dépenses liées : • aux activités normales du demandeur (associées au fonctionnement de l'organisme); • aux immobilisations ou aux améliorations locatives.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	<i>Finalité du programme</i> Depuis quelques années, en raison des bouleversements provoqués notamment par la venue du numérique, le marché de la presse écrite est fragilisé par la diminution des revenus de publicité et d'abonnement. Les entreprises de la presse d'information écrite doivent donc s'adapter à ce nouvel environnement de même qu'aux nouvelles pratiques. Par ce programme, le ministère de la Culture et des Communications souhaite stimuler la transformation des modèles d'affaires en soutenant l'amorce ou la poursuite du virage numérique des entreprises de la presse d'information écrite. Cette transformation des modèles d'affaires devrait avoir un effet sur : - l'adaptation des entreprises de la presse d'information écrite au nouvel environnement et aux nouvelles pratiques; - la maximisation des revenus tirés des plateformes numériques; - le maintien de la production d'<u>information locale et régionale</u> par les entreprises de la presse d'information écrite soutenues. Volet A Objectifs généraux Ce programme a pour objectifs généraux de : - susciter l'adoption de stratégies innovantes de mise en marché, de création ou de monétisation de contenus journalistiques sur l'actualité d'intérêt général en misant sur le numérique; - favoriser l'<u>innovation</u> et l'expérimentation des entreprises de la presse d'information écrite en misant sur le numérique. Objectif spécifique Le volet A encourage les entreprises à développer une planification adaptée à leur contexte en prenant appui sur la réalisation d'études ou l'établissement de diagnostics préalables à la concrétisation de projets ou de stratégies. Volet B Objectifs généraux Ce programme a pour objectifs généraux de : - susciter l'adoption de stratégies innovantes de mise en marché, de création ou de monétisation de contenus journalistiques sur l'actualité d'intérêt général en misant sur le numérique;	Volet A Conditions générales Le volet A s'adresse aux entreprises de la presse d'information écrite (sur support imprimé ou numérique) à but lucratif qui : - sont légalement constituées et immatriculées au Registraire des entreprises; - ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités OU - qui exploitent un média ayant un établissement au Québec et dont le contenu s'adresse spécifiquement à la population québécoise; Note : dans ce cas, le projet doit uniquement viser le média situé au Québec et les ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet doivent provenir du Québec et y être basées. - ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Le volet A s'adresse exclusivement aux entreprises de la presse d'information écrite qui ne font pas partie d'un <u>conglomérat</u> et qui ne sont pas la propriété d'une <u>entreprise intégrée verticalement</u>, <u>entreprise intégrée horizontalement</u> ou <u>entreprise intégrée mixte</u> OU aux entreprises de la presse d'information écrite qui ont un chiffre d'affaires annuel de moins de 5 M\$. Les organismes de regroupement d'entreprises de la presse d'information écrite ne sont pas admissibles à ce volet. Conditions spécifiques L'aide est destinée aux entreprises de la presse d'information exploitant un média d'information écrit qui : - a comme fonction de publier et de diffuser périodiquement une publication imprimée, un <u>site Internet d'information</u> ou une application mobile réservée à l'information; - produit et diffuse, par l'entremise de la presse imprimée ou numérique, de l'<u>information sur l'actualité d'intérêt général</u>; - s'adresse à l'ensemble de la population du territoire desservi; - possède sa propre équipe de rédaction composée, au minimum, d'un <u>journaliste</u> rémunéré dont la tâche principale est de produire un <u>contenu d'information original</u>; - diffuse une proportion minimale de 60 % de contenu écrit d'<u>information rapportée</u> ou d'<u>information expliquée</u> par rapport à l'ensemble des contenus écrits diffusés, et ce, depuis au moins 12 mois. Contenu écrit : Aux fins de ce calcul, un contenu écrit est considéré comme une unité (par exemple, un article, un texte ou une rubrique), sans égard à l'espace occupé par celle-ci. Seuls les contenus écrits doivent servir à établir ce pourcentage. Contenus écrits diffusés : L'ensemble des contenus écrits diffusés à l'exception de la publicité et des autres types de contenus promotionnels, incluant les publiereportages, les publicités natives et les contenus de marque.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	favoriser l'innovation et l'expérimentation des entreprises de la presse d'information écrite en misant sur le numérique. Objectif spécifique Le volet B encourage les entreprises à réaliser un projet en phase avec le contexte numérique.	Médias imprimés Sont admissibles les entreprises de la presse d'information écrite exploitant un média imprimé qui a : - commencé ses activités au moins 12 mois avant le dépôt d'une demande d'aide financière; - produit au moins 10 numéros d'édition courante au cours de la dernière année. Médias numériques (sites Web d'information et applications mobiles) Sont admissibles les entreprises de la presse d'information écrite exploitant un média numérique qui a : - commencé ses activités au moins 12 mois avant le dépôt d'une demande d'aide financière; - actualisé le contenu d'information sur l'actualité d'intérêt général à une fréquence d'au moins une fois par semaine au cours de la dernière année; - présenté sous forme écrite 60 % ou plus de son contenu, et ce, au cours de la dernière année. Note : aux fins de ce calcul, un contenu est considéré comme une unité (par exemple, un article, une rubrique, une vidéo ou un fichier audio), sans égard à l'espace occupé par celle-ci. Exclusions Ne sont pas admissibles au soutien à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite : - les médias communautaires; - les stations de radio ou de télévision, qui diffusent ou non du contenu sur le Web; Stations de radio ou de télévision : est reconnue comme une station de radio ou de télévision toute entreprise qui détient une licence du CRTC pour exploiter une entreprise de programmation de radio ou de télévision. - les médias d'information dont 40 % ou plus des contenus produits et diffusés en ligne sont sous forme audio ou vidéo; - les médias abordant une ou des thématiques particulières ou dont le contenu est destiné spécifiquement à une catégorie d'individus (par exemple, les médias spécialisés, ethniques, religieux et associatifs); - les médias d'opinion; - les journaux municipaux; - les syndicats et les associations professionnelles dont la raison d'être est la défense et la promotion des intérêts de leurs membres; - les organismes de regroupement dont les membres sont des médias sans but lucratif; - les entreprises de la presse d'information écrite dont la tâche rédactionnelle est principalement assumée par le propriétaire du média.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		Conditions générales Le volet B s'adresse aux entreprises de la presse d'information écrite (sur support imprimé ou numérique) à but lucratif qui : - sont légalement constituées et immatriculées au Registraire des entreprises; - ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités OU qui exploitent un média ayant un établissement au Québec et dont le contenu s'adresse spécifiquement à la population québécoise; Note : dans ce cas, le projet doit uniquement viser le média situé au Québec et les ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet doivent provenir du Québec et y être basées. - ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Le volet B s'adresse également aux organismes de regroupement sans but lucratif dont les membres sont des entreprises de la presse d'information écrite (sur support imprimé ou numérique) à but lucratif qui : - sont légalement constituées et immatriculées au Registraire des entreprises; - ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités; - ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Conditions spécifiques L'aide est destinée aux entreprises de la presse d'information exploitant un média d'information écrit qui : - a comme fonction de publier et de diffuser périodiquement une publication imprimée, un site Internet d'information ou une application mobile réservée à l'information; - produit et diffuse, par l'entremise de la presse imprimée ou numérique, de l'information sur l'actualité d'intérêt général; - s'adresse à l'ensemble de la population du territoire desservi; - possède sa propre équipe de rédaction composée, au minimum, d'un journaliste rémunéré dont la tâche principale est de produire un contenu d'information original; - diffuse une proportion minimale de 60 % de contenu écrit d'information rapportée ou d'information expliquée par rapport à l'ensemble des contenus écrits diffusés, et ce, depuis au moins 12 mois. Contenu écrit : aux fins de ce calcul, un contenu écrit est considéré comme une unité (par exemple, un article, un texte ou une rubrique), sans égard à l'espace occupé par celle-ci. Seuls les contenus écrits doivent servir à établir ce pourcentage. Contenus écrits diffusés : L'ensemble des contenus écrits diffusés à l'exception de la publicité et des autres types de contenus promotionnels, incluant les publiereportages, les

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		publicités natives et les contenus de marque. Quant aux organismes de regroupement, leurs membres doivent être des entreprises de la presse d'information écrite qui répondent aux conditions spécifiques ci-dessus mentionnées. Médias imprimés Sont admissibles les entreprises de la presse d'information écrite exploitant un média imprimé qui a : - commencé ses activités au moins 12 mois avant le dépôt d'une demande d'aide financière; - produit au moins 10 numéros d'édition courante au cours de la dernière année. Médias numériques (sites Web d'information et applications mobiles) Sont admissibles les entreprises de la presse d'information écrite exploitant un média numérique qui a : - commencé ses activités au moins 12 mois avant le dépôt d'une demande d'aide financière; - actualisé le contenu d'information sur l'actualité d'intérêt général à une fréquence d'au moins une fois par semaine au cours de la dernière année; - présenté sous forme écrite 60 % ou plus de son contenu, et ce, au cours de la dernière année. Note : aux fins de ce calcul, un contenu est considéré comme une unité (par exemple, un article, une rubrique, une vidéo ou un fichier audio), sans égard à l'espace occupé par celle-ci. Organismes de regroupement d'entreprises de la presse d'information écrite Sont admissibles les organismes de regroupement d'entreprises de la presse d'information écrite dont la mission consiste à : - regrouper majoritairement des entreprises de la presse d'information écrite à but lucratif; - susciter une action concertée de leurs membres et à favoriser le développement de leur secteur ou de leur territoire d'intervention; - assumer une veille en vue d'acquérir la connaissance la plus à jour possible de l'évolution de leur secteur; - offrir divers services (par exemple, d'expertise professionnelle, de formation et de développement des ressources humaines) à leurs membres. De plus, l'aide est destinée aux organismes de regroupement d'entreprises de la presse d'information écrite : - dont la représentativité est clairement démontrée au Ministère ; - qui disposent d'une permanence depuis au moins 12 mois.

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
		L'aide financière accordée aux organismes de regroupement d'entreprises de la presse d'information écrite doit être liée à un projet dont bénéficieront directement leurs membres. Exclusions Ne sont pas admissibles au soutien à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite : - les médias communautaires; - les stations de radio ou de télévision, qui diffusent ou non du contenu sur le Web; Stations de radio ou de télévision : est reconnue comme une station de radio ou de télévision toute entreprise qui détient une licence du CRTC pour exploiter une entreprise de programmation de radio ou de télévision. - les médias d'information dont 40 % ou plus des contenus produits et diffusés en ligne sont sous forme audio ou vidéo; - les médias abordant une ou des thématiques particulières ou dont le contenu est destiné spécifiquement à une catégorie d'individus (par exemple, les médias spécialisés, ethniques, religieux et associatifs); - les médias d'opinion; - les journaux municipaux; - les syndicats et les associations professionnelles dont la raison d'être est la défense et la promotion des intérêts de leurs membres; - les organismes de regroupement dont les membres sont des médias sans but lucratif; - les entreprises de la presse d'information écrite dont la tâche rédactionnelle est principalement assumée par le propriétaire du média.
Mesure d'aide ponctuelle aux médias	Finalité du programme Le ministère de la Culture et des Communications est plus que jamais aux côtés des médias communautaires en cette période de grands changements et de nécessaire adaptation, notamment au regard du numérique. C'est pourquoi il travaille avec les associations nationales de médias communautaires afin de multiplier les occasions favorables et ainsi permettre au secteur des médias communautaires de poursuivre son développement malgré les enjeux auxquels il fait face actuellement. Parallèlement, le Ministère souhaite être en mesure d'épauler les médias communautaires qui vivent des situations difficiles et pour qui un appui financier ponctuel pourrait agir concrètement en faveur de la survie de leur mission. La Mesure d'aide ponctuelle pour les médias communautaires se veut donc un outil qui permettra prioritairement aux médias en difficulté temporaire de recevoir un appui du Ministère en dehors de l'aide au fonctionnement.	Admissibilité du demandeur Le demandeur doit avoir respecté ses engagements envers le Ministère lors de l'attribution, le cas échéant, de la précédente subvention terminée, tous programmes confondus. La mesure s'adresse exclusivement aux médias communautaires soutenus au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications. Admissibilité du projet - répondre à l'un des <u>2 objectifs cités plus haut</u>; - avoir pour objet le redressement de situation, une restructuration, une acquisition ou une réparation d'équipements et dénoter un caractère d'urgence ou être liés à une situation précaire; - avoir pour objet la réalisation d'études, de la recherche et du développement, dans un second ordre de priorité. Exclusions

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. Objectifs Apporter une aide ponctuelle aux médias communautaires qui se trouvent : - dans une situation précaire; Dans le présent programme, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par média communautaire « dans une situation précaire » un organisme qui fait face à une éventuelle fermeture, mais qui bénéficie d'un soutien élevé du milieu et des capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par ce volet permet à un organisme de se restructurer ou d'effectuer une réparation ou une acquisition d'équipement urgente afin qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il dessert. - dans une phase de développement cruciale et structurante. On entend par média communautaire dans « une phase de développement cruciale et structurante » pour son avenir un organisme dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.	Sont exclus les projets : - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère.

AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR TOUTES LES DÉCLINAISONS	
Finalité du programme	Admissibilité : conditions générales
Le programme <i>Aide au fonctionnement</i> vise à appuyer dans l'accomplissement de leur mission et la réalisation de leur plan d'action les organismes : - dont les activités s'inscrivent dans l'un des secteurs d'intervention relevant de la responsabilité du Ministère; - dont la mission et le plan d'action contribuent de façon significative et durable à l'atteinte des objectifs du Ministère pour le secteur et le territoire d'intervention visés; - dont la bonne gestion et l'efficience permettent de garantir la qualité des services qu'ils offrent à la population ou à leurs pairs; - qui ont établi des partenariats dans leur secteur ou sur leur territoire d'intervention, et qui bénéficient de l'appui de la collectivité auprès de laquelle ils œuvrent. Pour les organismes de regroupement : - dont les actions concrètes permettent d'accroître l'appropriation et l'usage de pratiques numériques et organisationnelles écoresponsables. L'écoresponsabilité consiste à tenir compte de principes favorisant le respect de	Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : - qui ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités; - qui offrent à la population ou à leurs membres (selon le cas) les conditions optimales d'accès à leurs activités, à leurs biens et à leurs services; - qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention; - qui appartiennent à l'un des groupes suivants : - centres régionaux de services aux bibliothèques publiques; - institutions muséales agréées; - médias communautaires; - organismes de formation en art; - organismes de regroupement;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR TOUTES LES DÉCLINAISONS	
Finalité du programme	Admissibilité : conditions générales
l'environnement ainsi que des comportements éthiques et innovants sur les plans culturel, social et économique. Le concept fait référence aux 16 principes de développement durable et vise donc un large éventail d'aspects, par exemple la gestion des matières résiduelles. L'écoresponsabilité fait aussi référence au développement économique local et à l'implication des populations touchées lors de la réalisation d'un projet. Plus spécifiquement, le Ministère considère que les organismes de regroupement jouent un rôle essentiel non seulement en matière de développement des compétences et de concertation, mais aussi sur le plan de la mise en commun des services et de la création de projets porteurs dont l'ensemble des territoires et secteurs bénéficiera. Cette préoccupation est d'ailleurs inscrite dans la Politique culturelle du Québec. Reconnaissant l'importance des organismes de regroupement qui mènent des actions de portée québécoise et qui favorisent une prise en charge collective, le Ministère soutient leur offre de services afin de leur permettre d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessous. Pour les organismes nationaux de loisir culturel : Plus spécifiquement, le programme vise à améliorer l'accessibilité et la participation au loisir culturel en atténuant les obstacles qui risquent d'éloigner le citoyen de la vie culturelle, et ce, en portant une attention particulière aux jeunes et à la réalisation d'actions en cohérence avec les 16 principes du développement durable. Pour ce faire, le Ministère soutient l'offre de services des organismes nationaux de loisir culturel, dont il reconnaît l'importance, qui sont chefs de file dans un champ d'activité spécifique, qui mènent des actions de portée québécoise et favorisent la prise en charge collective, pour leur permettre d'atteindre les objectifs suivants.	➤ organismes nationaux de loisir culturel; ➤ radios autochtones locales.
Pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques : L'aide financière offerte comporte : • une aide de base pour la mission de l'organisme, pouvant représenter entre 60 % et 80 % de la subvention du Ministère; • une aide pour l'acquisition de ressources documentaires (consultez les Précisions sur les documents admissibles au programme) Pour les institutions muséales : L'aide financière offerte comporte : • Une aide de base pour la mission de l'organisme, pouvant représenter entre 70 % et 80 % de la subvention du Ministère; • Une aide supplémentaire à la production. Le programme comprend 2 volets :	

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR TOUTES LES DÉCLINAISONS	
Finalité du programme	Admissibilité : conditions générales
Volet 1 : Aide au fonctionnement pour les institutions muséales de portée régionale et nationale Le volet 1 contribue au soutien des institutions muséales de portée régionale et nationale, pour les appuyer dans la conduite de leurs actions. Volet 2 : Aide au fonctionnement pour les institutions muséales gestionnaires de biens patrimoniaux protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel Le volet 2 contribue au soutien des institutions muséales gestionnaires de biens patrimoniaux protégés en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>, pour les appuyer dans la conduite de leurs actions. Un organisme ne peut recevoir de l'aide financière en fonction que d'un seul volet (les volets sont mutuellement exclusifs). Pour les médias communautaires : L'aide financière doit : • contribuer à la réalisation de la mission de l'organisme • permettre de réaliser le plan d'action conforme aux objectifs convenus avec celui-ci.	

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
pour les médias communautaires	Permettre aux médias communautaires : - de contribuer à diversifier l'offre d'information locale et régionale au Québec; - de favoriser la participation de la communauté à leurs activités.	L'aide est destinée aux organismes : - Qui détiennent une charte autonome démontrant que leur fonction principale est de publier et de diffuser un journal ou un site Internet d'information ou encore d'exploiter une station de radio ou de télévision; - Qui produisent et diffusent, par l'entremise de la presse écrite, de l'Internet, de la radio ou de la télévision, de l'information locale et régionale reflétant la vie politique, sociale, culturelle et économique de leur collectivité; - Qui répondent aux critères permettant d'identifier les organismes d'action communautaire (voir l'annexe A). - Les demandes provenant de médias communautaires qui n'ont pas reçu une aide récurrente au fonctionnement du Ministère au cours de l'exercice précédant le dépôt de la demande sont admises sous réserve des crédits disponibles. Médias imprimés Sont admissibles les organismes exploitant un média imprimé : - Qui ont produit au moins six numéros d'édition courante au cours de la dernière année; - Qui prévoient diffuser un minimum de six numéros d'édition courante par année. Radios hertziennes Sont admissibles les organismes exploitant une radio hertzienne qui, à la date de clôture de la période d'inscription, soit : - Détiennent une licence de radio communautaire du CRTC et ont déjà mis leur radio en ondes, et produisent et diffusent un minimum de 15 heures de programmation originale par semaine; - Détiennent une licence de radio communautaire du CRTC et ont obtenu leur numéro de certification, prévoient⁵ mettre leur radio en ondes avant le 1^{er} janvier de l'exercice en cours et être en mesure de produire et de diffuser un minimum de 15 heures de programmation originale par semaine; - Prévoient détenir une licence de radio communautaire du CRTC et obtenir leur numéro de certification, mettre leur radio en ondes avant le 1^{er} janvier de l'exercice en cours et être en mesure de produire et de diffuser un minimum de 15 heures de programmation originale par semaine. Télévisions conventionnelles Sont admissibles les organismes exploitant une télévision communautaire autonome qui, à la date de clôture de la période d'inscription, soit : - Produisent et diffusent, entre 8 h et 23 h, un minimum de quatre heures de programmation originale par semaine d'activité et atteignent un minimum de 128 heures de programmation originale par année; - Prévoient entrer en ondes avant le 1^{er} janvier de l'exercice en cours, être en mesure de produire et de diffuser, entre 8 h et 23 h, un minimum de quatre heures de programmation originale par semaine d'activité et un minimum de 128 heures de programmation originale par année. Médias en ligne Sont admissibles les organismes exploitant un média en ligne : - Qui, au moins 12 mois avant la date de clôture de la période d'inscription, étaient en ligne, étaient immatriculés au registre des entreprises et avaient tenu leur première assemblée générale;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		▪ Qui s'adressent à une collectivité territoriale locale ou régionale; ▪ Qui actualisent le contenu au moins une fois par semaine. Exclusions Ne sont pas admissibles au soutien au fonctionnement : ▪ Les coopératives de travailleurs; ▪ Les organismes dont les membres viennent essentiellement d'un segment spécifique de la population du territoire desservi par le média, ou dont le contenu du média est destiné spécifiquement à une catégorie d'individus; ▪ Les radios étudiantes; ▪ Les organismes dont le média poursuit d'autres objectifs que ceux du présent programme, par exemple les télévisions dédiées à la formation à distance, les journaux de fabrique, les journaux municipaux, les bulletins d'organismes, etc.; ▪ Les médias non généralistes, c'est-à-dire abordant une ou des thématiques particulières, un angle d'approche privilégiée qui ne correspond pas aux balises de l'aide financière du Ministère en matière de communications.
Appel de projets pour les Autochtones (À noter que ce nouveau programme n'a pas fait l'objet d'une ouverture en 2018-2019)	Le programme Aide aux projets pour les Autochtones vise à accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du Ministère en ce qui a trait à la consolidation ou au développement des cultures autochtones et des communications, et plus particulièrement, vise à réaliser les objectifs du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation, sur une période déterminée, d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. Les différents appels de projets lancés dans le cadre du programme comportent, selon l'objet auquel ils s'appliquent, des dispositions qui leur sont propres. Le présent programme comporte trois volets : • Médias autochtones; • Projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire; • Langues autochtones;	Volet médias autochtones Admissibilité Du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : • qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, dont la remise du rapport de reddition de comptes. Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné aux médias autochtones ayant la mission ou le mandat de contribuer au développement culturel des Premières Nations et des Inuits. L'aide est destinée aux médias autochtones ou à leurs mandataires, les conseils de bande et les corporations municipales : • qui sont en fonction au moment du dépôt de la demande; • qui produisent et s'engagent à produire du contenu qui est le reflet des communautés desservies; • qui diffusent leur production principalement dans une ou des langues autochtones. Exclusions Ne sont pas admissibles à l'appel de projets : • les particuliers; • les organisations non autochtones; • les organismes à but lucratif; • les organismes gouvernementaux non autochtones.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	Volet médias autochtones Objectif Le présent appel de projets a pour objectif de permettre aux médias autochtones de créer des contenus originaux et de maintenir une programmation en langue autochtone. Définitions pour les fins du programme Les médias autochtones visés par le programme sont les radios autochtones locales, les entreprises de presse écrite autochtones et les sites Internet autochtones. Volet projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire Objectif Le présent appel de projets a pour objectif spécifique d'augmenter le nombre d'activités de mise en valeur des cultures autochtones auprès des jeunes dans les communautés; Volet langues autochtones Objectif Le présent appel de projets a pour objectif de contribuer à la préservation, à l'épanouissement et la vitalité des langues autochtones au Québec en réalisant des activités ou des produits qui en favorisent l'apprentissage et l'usage. Définitions pour les fins du programme Les langues autochtones visées par le programme sont celles des 11 nations présentes sur le territoire du Québec, soit les Abénaquis, les Algonquins, les Atikamekw, les Cris, les Hurons-Wendat, les Innus, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks, les Naskapis et les Inuits.	Du projet Conditions d'admissibilité Les projets soumis dans le cadre de cet appel doivent : • contribuer à la création de contenus originaux pour des médias autochtones; • favoriser l'accessibilité, la visibilité et la diffusion d'une langue autochtone du Québec; • inclure un plan de diffusion publique des activités et des résultats du projet; • se réaliser au Québec. Orientations ministérielles La priorité sera accordée aux projets : • qui ciblent une production de contenu pour les Autochtones; • qui émanent d'une communauté locale et qui répondent à des besoins locaux; • qui favorisent l'expression (écrite ou orale) dans une langue autochtone; • qui touchent des formes d'expressions culturelles innovantes ou peu présentes en contexte autochtone. Exclusions Ne sont pas admissibles au programme les projets : • financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère ou qui sont inscrits dans le plan d'action d'une entente de développement culturel; • admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec Volet projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire Admissibilité Du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : • qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, dont la remise du rapport de reddition de comptes. Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné aux organisations ou aux comités autochtones ayant la mission ou le mandat de contribuer au développement culturel des jeunes de leur communauté. Les partenaires autochtones doivent correspondre à : • une autorité publique autochtone; • une organisation, une société ou un groupe communautaire autochtone; • un établissement d'enseignement autochtone;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		- un organisme ou un centre culturel, d'éducation ou de loisirs autochtones. Exclusions Ne sont pas admissibles à l'appel de projets : - les particuliers; - les organisations non autochtones (à moins qu'elles ne travaillent en partenariat avec des organisations autochtones admissibles au programme); - les organismes à but lucratif; - les organismes gouvernementaux. Du projet Conditions d'admissibilité Les projets soumis dans le cadre de cet appel doivent : - cibler exclusivement les jeunes autochtones de moins de 18 ans résidant autant dans les communautés qu'à l'extérieur; - soutenir des activités qui mettent en valeur les cultures autochtones; - inclure un plan de diffusion publique des activités et des résultats du projet; - se réaliser au Québec. Orientations ministérielles La priorité sera accordée aux projets : - qui ciblent les jeunes d'âge préscolaire et primaire; - qui émanent d'une communauté locale et qui répondent à des besoins locaux; - qui facilitent l'appropriation de pratiques traditionnelles. Exclusions Ne sont pas admissibles au programme les projets : - dont la finalité est d'organiser et de tenir un colloque, une journée d'étude, un séminaire, un festival, etc.; - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire les projets qui relèvent d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère ou qui sont inscrits dans le plan d'action d'une entente de développement culturel; - admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; - de nature récurrente. Volet langues autochtones Admissibilité Du demandeur Conditions générales

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme, coopérative opérée à des fins non lucratives ou autorité publique) : • qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention, dont la remise du rapport de reddition de comptes. Conditions spécifiques Cet appel de projets est destiné aux organisations ou aux comités autochtones ayant la mission ou le mandat de contribuer au développement culturel de leur communauté. Les partenaires autochtones doivent correspondre à : • une autorité publique autochtone; • une organisation, une société ou un groupe communautaire autochtone; • un établissement d'enseignement autochtone; • un organisme ou un centre culturel, d'éducation ou de loisirs autochtones. Exclusions Ne sont pas admissibles à l'appel de projets : • les particuliers; • les organisations non autochtones (à moins qu'elles ne travaillent en partenariat avec des organisations autochtones admissibles au programme); • les organismes à but lucratif; • les organismes gouvernementaux. Du projet Conditions d'admissibilité Les projets soumis dans le cadre de cet appel doivent : • contribuer à la préservation et à la revitalisation des langues autochtones du Québec; • favoriser l'accessibilité, la visibilité et la diffusion d'une langue autochtone du Québec; • inclure un plan de diffusion publique des activités et des résultats du projet; • se réaliser au Québec. Orientations ministérielles La priorité sera accordée aux projets : • qui ciblent les enfants et les adolescents autochtones; • qui favorisent une interaction directe orale ou écrite; • qui émanent d'une communauté et qui répondent à des besoins locaux; • qui favorisent l'expression (écrite ou orale) dans une langue autochtone. Exclusions Ne sont pas admissibles au programme les projets :

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		- dont la finalité est d'organiser et de tenir un colloque, une journée d'étude, un séminaire, un festival, etc.; - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire les projets qui relèvent d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère ou qui sont inscrits dans le plan d'action d'une entente de développement culturel; - admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; - de nature récurrente.
pour les radios autochtones locales	Permettre aux radios autochtones locales, premier service d'information et de communication, de maintenir la production et la diffusion d'une programmation en langue autochtone ou dans une langue comprise par leur communauté et qui reflète les besoins, de même que les préférences de cette dernière.	L'aide est destinée aux radios autochtones locales, premier service local d'information et de communication, ou à leurs mandataires, les conseils de bande et les corporations municipales : - qui sont en ondes au moment du dépôt de la demande; - dont le budget prévoit des revenus annuels inférieurs à 90 000 \$ (contributions du Ministère et des programmes d'aide à l'emploi non comprises) - qui produisent et s'engagent à produire au moins douze heures par semaine d'émissions consacrées à l'information locale et culturelle; - qui diffusent leur programmation principalement dans la ou les langues de leur communauté. N. B. – Une seule radio autochtone par localité peut bénéficier du présent programme.
DSADC		
Appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif	Finalité du programme L'Appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif vise à accroître l'offre d'activités culturelles pour la clientèle jeunesse en dehors des heures de classe et d'augmenter la participation des élèves à ce type d'activités. Ce programme découle de la mesure 9 du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. Objectifs Quatre objectifs précis sont poursuivis : offrir la possibilité aux jeunes de découvrir, de développer ou d'approfondir leur intérêt pour des activités culturelles dans leur parcours éducatif;	Admissibilité du demandeur Conditions générales Le programme s'adresse aux : - artistes professionnels, y compris les écrivains, et aux organismes inscrits au <u>Répertoire culture-éducation</u>; - organismes culturels professionnels et aux organismes professionnels du secteur des communications, de même qu'aux organismes nationaux de loisir culturel qui reçoivent une aide au fonctionnement du Ministère; - bibliothèques publiques (c'est-à-dire les bibliothèques municipales et les bibliothèques d'association indépendantes de la structure administrative municipale reconnues comme publiques et soutenues par les municipalités dont elles servent les populations); - écoles supérieures de formation en art soutenues par le programme Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art (PAFOFA) ou appartenant au réseau d'écoles du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Les organismes professionnels ne figurant pas dans le Répertoire culture-éducation, mais travaillant auprès de la clientèle jeunesse depuis plus de 2 ans, sont également admissibles (dans ce cas, des pièces justificatives devront

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	- soutenir les artistes qui désirent offrir des activités aux clientèles ciblées; - soutenir les organismes professionnels qui désirent offrir des activités aux clientèles ciblées; - Un organisme professionnel doit être une personne morale légalement constituée sans but lucratif et ayant son siège social au Québec, qui mène des activités artistiques ou de communication de type professionnel. Son conseil d'administration doit être formé en majorité d'administrateurs qui sont des citoyens canadiens résidant habituellement au Québec ou des résidents permanents au sens de l'article 2(1) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés qui résident habituellement au Québec. Est également admissible tout groupement d'individus constituant une personne morale sans but lucratif qui propose des activités culturelles à des fins de réussite éducative. - augmenter et diversifier l'offre culturelle destinée aux élèves en dehors des heures de classe.	être fournies dès le dépôt du projet) s'ils travaillent dans les disciplines culturelles suivantes : - arts de la scène - tels que la danse, la musique, la chanson, le théâtre et le cirque, - arts multidisciplinaires, - arts numériques, - arts visuels, - cinéma et vidéo, - médias et multimédia, - métiers d'art, - littérature, - nouvelles pratiques artistiques. - Les nouvelles pratiques artistiques réunissent les pratiques artistiques interdisciplinaires, multidisciplinaires ou ne correspondant à aucune des disciplines traditionnelles. Elles se caractérisent généralement par leur capacité à dépasser le cadre des expériences et des innovations qui définissent présentement ces disciplines, de même que par leur capacité à bouleverser les idées établies sur ce qu'est l'art et à ouvrir des terrains nouveaux pour les arts, les artistes professionnels et leurs rapports avec les auditoires, les communautés et le grand public. Les nouvelles pratiques artistiques explorent des aspects autres que ceux qui régissent traditionnellement la production d'œuvres d'art (forme, technique, esthétique) et incluent l'art politiquement engagé, les collaborations entre la science et l'art, l'art public et communautaire, les rituels, pour ne citer que ces exemples. Pour être admissible, tout artiste ou organisme professionnel doit avoir respecté, le cas échéant, ses engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Toutefois, dans le contexte exceptionnel de la pandémie de COVID-19, l'artiste, y compris l'écrivain ou l'organisme, qui n'aurait pas terminé son projet soutenu par une précédente subvention, pourrait être admissible sous certaines conditions. Les organismes à but lucratif, tels que les entreprises et les sociétés privées, ne sont pas admissibles, et ce, quel que soit leur secteur d'activité. Admissibilité du projet Conditions spécifiques Pour être admissible, un projet doit : - être destiné aux jeunes de la petite enfance, du préscolaire, du primaire, du secondaire ou du collégial et à leurs accompagnateurs, le cas échéant;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		- être offert dans le cadre des activités d'un service de garde (en incluant les journées pédagogiques) OU être offert dans le cadre d'activités parascolaires; - être réalisé en partenariat avec un des établissements suivants : - centre de la petite enfance, - bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, - garderie subventionnée, - établissement d'enseignement public ou privé agréé par le ministère de l'Éducation, qu'il soit francophone ou anglophone, - établissement collégial québécois. - avoir un lien avec le parcours éducatif, sans l'obligation d'être structuré autour d'objectifs pédagogiques à atteindre, comme dans le cas de l'éducation formelle; - avoir lieu pendant l'année scolaire 2021-2022 et peut être poursuivi ou répété en 2022-2023, si l'établissement partenaire le souhaite (l'activité peut être ponctuelle ou s'étendre sur plusieurs semaines). Exclusions - Les projets ayant déjà fait l'objet d'une aide financière du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Enseignement supérieur ou du Conseil des arts et des lettres du Québec; - Les sorties culturelles scolaires et les projets se déroulant essentiellement en dehors des murs de l'école; - Les projets dont l'objectif principal est la création de matériel pédagogique, comme une trousse ou des capsules vidéo; - Les projets n'impliquant pas une participation active des élèves ni une interaction directe avec l'artiste ou l'organisme culturel (une interaction virtuelle en temps réel peut être considérée comme une interaction directe).
DRIE		
Appel de projets pour l'invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec	Finalité La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le Ministère de la Culture et des Communications (Ministère) a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et à la vitalité culturelle	Du demandeur Ce programme est destiné aux organismes qui offrent des événements majeurs au Québec, en guise d'appui à leurs démarches visant à faire découvrir à des partenaires internationaux la richesse de la création artistique et de l'identité culturelle québécoises. L'organisme doit être soutenu par le Ministère, le Conseil des arts et des lettres du Québec ou la Société de développement des entreprises culturelles. Du projet

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	québécoise, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et susciter le développement du secteur des communications. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient par l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : - recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs, mais qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère; - appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, le Ministère établit une approche commune à tous les appels de projets. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. À long terme, les projets soutenus contribueront au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communication afin qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils desservent. Le programme Appel de projets pour l'invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec a pour objectifs : - d'accroître la circulation des créations artistiques québécoises sur les marchés hors Québec; - de concourir à stimuler la demande à leur égard et à en maximiser les retombées; de	Les projets présentés dans le cadre de cet appel doivent : - Porter sur l'invitation de diffuseurs et programmeurs hors Québec, avec une liste à l'appui, lors de festivals et d'événements internationaux au Québec. Si pertinent, notons que l'invitation à des critiques ou journalistes spécialisés peut également être incluse à la demande de l'organisme; - Mettre en valeur les propositions artistiques et contenus culturels québécois, de même que les activités parallèles auxquelles les invités sont appelés à participer; - Indiquer les retombées escomptées et celles découlant des éditions précédentes; - Présenter un budget prévisionnel des revenus et des dépenses indiquant les frais de déplacement et les frais de séjour pour chacun des invités ou les frais de participation virtuelle, de même que la contribution financière des autres partenaires, le cas échéant. Exclusions - Ne sont pas admissibles les projets ou les initiatives visant à inviter des diffuseurs et programmeurs à une seule prestation ou à une seule exposition; - Ne sont pas admissibles les projets visant à inviter principalement des critiques ou journalistes spécialisés.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	contribuer à l'établissement de liens durables entre des diffuseurs et programmeurs hors Québec et le milieu culturel québécois	
Coopération internationale	Finalité : La prospérité des créateurs et la croissance des compagnies artistiques et des entreprises culturelles québécoises dépendent de la capacité du Québec à développer sa présence sur les marchés internationaux. Dans un contexte de concurrence accrue et de renouvellement de l'offre culturelle québécoise, le MCC, via la coopération internationale, appuie les organismes artistiques, les entreprises culturelles et les artistes dans leurs projets d'internationalisation, et encourage l'échange d'expertise et les interactions entre intervenants québécois et étrangers. La coopération est souvent formalisée par la signature d'ententes bilatérales avec des gouvernements et partenaires étrangers permettant d'accroître l'influence du Québec en matière de culture sur la scène internationale. Objectifs : • appuyer la réalisation d'activités novatrices et structurantes qui produisent des retombées concrètes dans les secteurs ciblés en culture; • encourager la mise en réseau, la collaboration, le partage d'expertise et le développement de partenariats durables entre les organismes québécois et organismes étrangers; • favoriser une connaissance et une compréhension plus fines des deux sociétés, de leurs similitudes et de leurs	Du demandeur : • Les projets doivent être présentés par des citoyens canadiens ou des résidents permanents du Canada vivant au Québec. • Être une personne morale dont le siège social est établi au Québec et légalement constitué et enregistré et ne pas être en défaut en vertu des lois qui le régissent • Les appels à projets s'adressent généralement aux organismes culturels, aux entreprises culturelles, aux établissements d'enseignement. Du projet : • être bilatéral, c'est-à-dire qu'il doit inclure au minimum un partenaire du Québec et un partenaire étranger ; • viser des retombées tangibles mutuellement bénéfiques pour les partenaires québécois et étrangers; • permettre d'établir des réseaux de création, de diffusion et de mise en marché de produits ou de services culturels ou en faciliter l'accès; • favoriser les échanges à long terme; • faire l'objet d'un dossier complet lors du dépôt; • respecter la date limite de dépôt des demandes. Le projet doit faire l'objet d'autres sources de financement que celle demandée au gouvernement du Québec. De plus, les partenaires doivent démontrer qu'ils sont en mesure de réaliser leur projet dans leur entièreté, en respectant le cadre budgétaire présenté ainsi que l'échéancier fixé.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	spécificités par la prise en compte des facteurs culturels, sociaux, économiques et territoriaux des projets; • augmenter la collaboration à distance et la mobilité internationale des travailleurs, des jeunes, des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes; • encourager le rayonnement du Québec et de ses secteurs d'expertise à l'étranger	
Finalités La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le ministère de la Culture et des Communications a comme mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et susciter le développement du secteur des communications. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Il les soutient par l'entremise du programme Aide aux projets, qui vise à : -recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs, mais qui s'inscrivent dans les orientations du Ministère; -appeler des projets correspondant aux orientations du Ministère. À cet effet, le Ministère établit une approche commune à tous les appels de projets. L'aide financière accordée par le Ministère doit permettre la réalisation sur une période déterminée d'actions circonscrites ne pouvant être automatiquement reconduites. À long terme, les projets soutenus contribueront à la mission du Ministère, au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture québécoise ainsi qu'à la santé organisationnelle, administrative et financière des organismes culturels et de communications afin qu'ils puissent continuer à s'investir dans la communauté qu'ils desservent. Objectifs Le volet Accueil a comme objectif général de contribuer à la vitalité et au		Du demandeur Le demandeur doit avoir respecté ses engagements envers le Ministère lors de l'attribution, le cas échéant, de la précédente subvention terminée, tous programmes confondus. Le programme s'adresse : -aux personnes morales sans but lucratif (organismes, coopératives opérées à des fins non lucratives ou autorités publiques) souhaitant contribuer au développement de la culture et des communications : -qui ont leur siège social et leur principal établissement au Québec; -qui s'inscrivent dans l'un des secteurs d'intervention du Ministère; -aux demandeurs suivants qui s'inscrivent dans le secteur d'intervention à l'action internationale : artistes ou personnes morales sans but lucratif répondant aux conditions générales d'admissibilité du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et dont la pratique professionnelle est reconnue par cet organisme; Artistes : aux fins de ce programme, le terme « artistes » inclut également les écrivains, les conteurs et les artisans créateurs. les entreprises qui répondent aux conditions générales d'admissibilité du Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel (SODEXPORT) de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Du projet Pour être accueilli, un projet doit : • correspondre aux orientations et aux priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional, national ou international). Ces orientations et ces priorités sont décrites dans la page sur les balises de l'aide financière, qui s'appuient sur les

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	dynamisme des milieux de la culture et des communications, au bénéfice des citoyennes et des citoyens, en soutenant financièrement des projets spécifiques et non récurrents, issus des acteurs qui contribuent aux orientations et aux priorités du Ministère. Ces orientations et ces priorités sont décrites dans la page sur les balises de l'aide financière. Plus spécifiquement, le programme vise à soutenir : -le renouvellement et le développement de l'offre de produits, d'activités et de services culturels ou de communications dans ses différents secteurs d'intervention; -le renouvellement et le développement de la demande de produits, d'activités et de services culturels ou de communications dans ses différents secteurs d'intervention; -le développement du marché hors Québec ainsi que le rayonnement sur la scène internationale de l'expertise québécoise dans les domaines de la culture et des communications; -l'appui aux organismes culturels et de communications dans une situation précaire ou dans une phase de développement cruciale et structurante pour leur avenir. Situation précaire : dans le présent programme, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par organisme culturel et de communications « dans une situation précaire » un organisme qui fait face à une éventuelle fermeture, mais qui bénéficie d'un soutien élevé du milieu et des capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par ce volet permet à un organisme de se restructurer afin qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il dessert. Phase de développement cruciale et structurante : on entend par organisme culturel et de communication dans « une phase de développement cruciale et structurante » pour son avenir un organisme dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.	politiques, les cadres de référence, les documents d'orientation régionaux et le plan stratégique du Ministère Exclusions À l'international, ne sont pas recevables les projets : - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; - de nature récurrente; Nature récurrente : par « nature récurrente » le Ministère entend, par exemple, la présentation du même projet chaque année. Toutefois, des projets pluriannuels évoluant en différentes phases pourraient être accueillis. - d'achat d'entreprise; - liés au déplacement pour des activités ou séjours réalisés pour : - du réseautage; - des tournées de spectacles; - de la recherche et de la création artistique; - du perfectionnement ou du développement de carrière; - liés à l'invitation de programmeurs hors Québec à un événement québécois. Les projets touchant les invitations de programmeurs hors Québec sont recevables dans le volet Appel du programme. Dans les autres secteurs d'intervention ne sont pas recevables les projets : - portant sur le fonctionnement courant d'un organisme, c'est-à-dire relevant d'activités tenues pour normales et régulières; - financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; - admissibles à l'un des programmes d'aide du CALQ, de la SODEC ou de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec; - de nature récurrente; Nature récurrente : par « nature récurrente » le Ministère entend, par exemple, la présentation du même projet chaque année. Toutefois, des projets pluriannuels évoluant en différentes phases pourraient être accueillis. - d'achat d'entreprise.
pour les organismes de formation en art	Objectifs généraux	Conditions générales Le programme s'adresse aux organismes sans but lucratif :

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	Pour les disciplines artistiques qu’il vise, le programme a pour objectifs : - de maintenir ou d’améliorer la qualité des formations (la qualité inclut, le cas échéant, la santé et la sécurité des personnes) ; - de maintenir ou d’améliorer l’accessibilité à des formations ; - de maintenir ou d’augmenter la participation à des formations ; - de contribuer à la santé financière des organismes de formation en art.	- qui ont leur siège au Québec et qui y effectuent la majorité de leurs activités ; - qui sont en activité depuis au moins deux ans ; - qui présentent des états financiers équilibrés ; - qui génèrent des revenus de diverses sources publiques et privées ; - qui possèdent une politique en matière de harcèlement. Ne sont pas admissibles au programme : - les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics ; - les organismes qui ont, au cours des deux années précédant la demande d’aide financière, fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l’attribution d’une aide financière antérieure par le Ministère. Conditions spécifiques aux différents sous-volets Sous-volet 1.1 Le sous-volet 1.1 du programme est réservé aux organismes de formation en art qui constituent les bases de la filière de formation et : - qui appartiennent à l’une des trois catégories suivantes : - écoles de formation en art ; - camps artistiques d’envergure régionale, québécoise ou internationale ; - maîtrises ; - qui ont pour mission de donner de la formation dans les disciplines suivantes : - arts du cirque ; - danse classique ou contemporaine ; - musique classique ; - qui, dans le cas des écoles de formation en art d’envergure locale, s’inscrivent dans une filière de formation, en partenariat avec les écoles soutenues par le Ministère, qui donnent de la formation postsecondaire ou qui confirment leur intérêt à s’y inscrire en faisant état des démarches entreprises à cette fin ; - qui, dans le cas des écoles de formation en art, donnent des cours sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel ; - qui, dans le cas des camps artistiques, offrent des sessions de formation pendant un minimum de 4 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel et offrent un hébergement à leurs participants ; - qui, dans le cas des maîtrises, sont composées majoritairement de jeunes âgés de moins de 18 ans et donnent

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		des cours et des répétitions sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel. Ne sont pas admissibles au sous-volet 1.1 du programme : - les écoles de danse ni celles de musique d'envergure locale situées dans les agglomérations de Québec et de Montréal ; - les camps artistiques d'envergure locale ni ceux dont la gestion administrative et la gestion financière sont assurées par une école de formation en art. Sous-volet 1.2 Le sous-volet 1.2 du programme est réservé aux organismes de formation en art qui constituent les bases de la filière de formation et : - qui appartiennent à la catégorie des orchestres de jeunes (symphoniques ou à cordes) ; - qui ont pour mission de donner de la formation dans la discipline de la musique classique ; - qui sont composés d'au moins 15 musiciens, dont la majorité est âgée de 12 à 25 ans, et qui tiennent des répétitions sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel. Ne sont pas admissibles au sous-volet 1.2 du programme les orchestres de jeunes relevant d'établissements d'enseignement du réseau de l'éducation, ce qui inclut les écoles publiques et privées des réseaux francophone et anglophone offrant une éducation préscolaire ou un enseignement primaire et secondaire, ainsi que tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics et privés. Sous-volet 2.1 Le sous-volet 2.1 du programme est réservé aux organismes de formation postsecondaire en art : - qui appartiennent à la catégorie des écoles de formation en art d'envergure québécoise, pancanadienne ou internationale ; - qui ont pour mission de donner de la formation dans les disciplines suivantes : - art dramatique (incluant la comédie musicale) ; - cinéma et audiovisuel ; - humour ; - métiers d'art ; - qui, dans le cas des écoles de formation en art, donnent des cours sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel. Sous-volet 2.2

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		Le sous-volet 2.2 du programme est réservé aux organismes de formation en loisir en art : • qui appartiennent à l'une des 2 catégories suivantes : - o écoles de formation en art d'envergure locale ; - o camps artistiques ; • qui ont pour mission de donner de la formation dans les disciplines suivantes : - o art dramatique (incluant la comédie musicale) ; - o création littéraire ; - o création musicale populaire ; • qui, dans le cas des écoles de formation en art, donnent des cours sur une période minimale de 24 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel ; • qui, dans le cas des camps artistiques, offrent des sessions de formation pendant un minimum de 4 semaines, consécutives ou non, au cours de leur exercice financier annuel et offrent un hébergement à leurs participants. Ne sont pas admissibles au sous-volet 2.2 du programme les écoles de formation ni les camps en interprétation de la musique populaire.
pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	Le programme Aide au fonctionnement a pour objectifs, dans le cas présent, de permettre aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques : • le maintien ou l'amélioration de la qualité des services offerts aux bibliothèques affiliées en visant un niveau similaire sur l'ensemble du territoire québécois, plus spécifiquement les services concernant : - o l'acquisition de ressources documentaires aux fins des collections régionales et l'actualisation de ces collections, - o la circulation et l'accessibilité des collections régionales de livres imprimés dans les bibliothèques affiliées du territoire desservi, - o le soutien offert aux équipes des	Admissibilité Clientèle admissible L'aide financière est uniquement destinée aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques. Clientèle non admissible N'est pas admissible au programme tout demandeur qui se trouve dans l'une des situations suivantes : • est un ministère ou un organisme budgétaire du gouvernement du Québec mentionné dans l'annexe 1 de la <i>Loi sur l'administration financière</i> (RLRQ, chapitre A-6.001); • est une personne désignée par l'Assemblée nationale, un ministère ou un organisme fédéral; • a, au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter ses obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère; • est en situation de faillite ou d'insolvabilité au sens de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> (L.R.C. [1985], chapitre B-3); • est inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics. Dépenses admissibles • Les coûts de la main-d'œuvre (avantages sociaux compris); • Les coûts de location d'équipement ou de locaux; • Les coûts associés au siège social de l'organisme;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	bibliothèques affiliées, notamment en matière de formation pour les animations et d'outils d'animation, - o le suivi des besoins des bibliothèques affiliées et la planification des services offerts à celles-ci, notamment en matière de numérique; • la poursuite des efforts déployés afin de maintenir ou d'améliorer la desserte des municipalités de moins de 5 000 habitants, incluant les communautés autochtones.	• Les coûts de télécommunications et d'Internet; • Les coûts d'achat de matériel ou d'équipement; • Les frais d'étude et d'expertise-conseil; • Les frais de sous-traitance; • Les frais de promotion; • Les frais de déplacement (lesquels doivent respecter les barèmes en vigueur au gouvernement du Québec); • Les frais d'administration; • Les coûts pour les documents admissibles comme il est précisé dans la section Précisions sur les documents admissibles au programme. Exclusions • Les coûts de fonctionnement autres que ceux indiqués dans les dépenses admissibles; • Les coûts pour les documents non admissibles au programme.
pour les institutions muséales	Le programme a pour objectif d'offrir un soutien au fonctionnement aux institutions muséales de manière à : • Maintenir l'accessibilité des institutions muséales; • Préserver la qualité de l'offre muséale sur le territoire; • Contribuer à la santé financière des institutions muséales.	Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organisme ou coopérative) : • Qui ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités; • Qui offrent à la population ou à leurs membres (selon le cas) les conditions optimales d'accès à leurs activités, à leurs biens et à leurs services; • Qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Répondre aux conditions d'admissibilité générales et spécifiques de l'un ou l'autre des volets ne constitue pas une garantie de financement et n'entraîne aucune obligation pour le Ministère.
pour les organismes de regroupement	Objectif L'Aide au fonctionnement vise à permettre aux organismes de regroupement : • de remplir leur rôle reconnu d'expertise-conseil, de communication, de regroupement, de formation et de développement; • d'offrir des services de qualité à leurs	Admissibilité Conditions générales Le programme s'adresse aux personnes morales sans but lucratif (organismes ou coopératives) : • qui ont leur siège social au Québec et qui y effectuent la majorité de leurs activités; • qui offrent à leurs membres et à la population les conditions optimales d'accès à leurs activités, à leurs biens et à leurs services; • qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère à la suite de l'obtention d'une

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	membres; - de réaliser des actions concrètes qui permettront : - d'accroître l'appropriation et l'usage de pratiques numériques dans le but d'inciter leurs membres à effectuer ce virage; - d'appuyer la mise en œuvre de pratiques organisationnelles écoresponsables.	subvention. Conditions spécifiques L'Aide au fonctionnement est destinée aux organismes de regroupement : - qui appartiennent à l'une des catégories suivantes : - organismes de regroupement de portée nationale; - organismes de regroupement de portée régionale; - dont la représentativité est clairement démontrée au Ministère par le fait que leurs membres constituent un groupe suffisamment important dans leur secteur ou sur leur territoire d'intervention; - qui remplissent les rôles suivants : - conseiller : agir à titre d'expert-conseil auprès des milieux culturels et des communications ou de partenaires et d'instances publiques; - Les milieux culturels incluent les milieux artistiques. - communiquer : exercer une veille stratégique et agir comme relayeur d'information auprès des acteurs culturels et des communications de leur territoire ou de leur secteur en plus de contribuer à la promotion du milieu; - regrouper : faciliter et soutenir la concertation et le rassemblement des milieux culturels et des communications et favoriser la relation de ces derniers avec les partenaires du secteur ou sur le territoire; - former : assurer le développement des compétences et la formation continue des artistes, des travailleurs culturels et des communications de leur secteur ou sur leur territoire; - développer : mener et soutenir, en partenariat, des projets de développement structurants au regard des priorités et des enjeux nationaux ou régionaux, notamment par des services mutualisés; - qui agissent à titre de représentant et de porte-parole de leurs membres, notamment dans le contexte de consultations publiques ou ciblées; - qui disposent d'une permanence. - C'est-à-dire que les organismes de regroupement disposent d'un lieu physique permanent adéquat et

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
		accessible au public, en étant propriétaires ou locataires en vertu d'une entente écrite, et qu'ils ont du personnel rémunéré. Exclusions Ne sont pas admissibles à l'Aide au fonctionnement : - les organismes nationaux de loisir culturel et les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques; - Le loisir culturel est un ensemble d'activités réalisées dans les secteurs d'intervention de la culture ou des communications, qui sont pratiquées librement et qui favorisent le développement, la formation, l'expression et la créativité des personnes, de même que leur appréciation des œuvres. - les syndicats et les associations professionnelles dont la raison d'être est la défense et la promotion des intérêts de leurs membres; - les regroupements d'organismes en communication dont les membres ne sont pas des organismes communautaires; - les organismes dont la mission et les actions visent uniquement le public en général; de tels organismes peuvent cependant être admissibles à une aide au fonctionnement offerte à divers autres types de demandeurs par le Ministère, le Conseil des arts et des lettres du Québec , la Société de développement des entreprises culturelles ou la Bibliothèque et Archives nationales du Québec ; - les organismes qui ont, au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure par le Ministère; - les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics.
pour les organismes nationaux de loisir culturel	Le programme a pour objectifs de permettre aux organismes nationaux de loisir culturel d'offrir des services accessibles et diversifiés, afin : - d'augmenter la pratique libre et organisée du loisir culturel au Québec, par un soutien financier aux organismes; - d'augmenter et de maintenir les activités des communautés d'intérêts, notamment le	L'aide est accordée aux organismes qui : - sont des associations nationales de loisir du secteur culturel et qui sont chefs de file dans leur champ d'intervention; - sont en activité depuis au moins 2 ans; - ont reçu la reconnaissance gouvernementale officielle des organismes nationaux de loisir; - répondent aux critères permettant d'identifier les organismes d'action communautaire; - démontrent une stabilité et une vie démocratique saine, en conformité avec les règles et exigences reconnues

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AU FONCTIONNEMENT		
Déclinaison	Objectifs du programme	Admissibilité : conditions spécifiques du demandeur
	réseautage des membres, la diffusion d'information, la représentation et la promotion de la pratique.	pour les organismes à but non lucratif; • disposent, d'après les états financiers des 3 dernières années, de revenus autonomes équivalant en moyenne à au moins 35 % de leurs revenus totaux; • ont pour membres soit un minimum de 1 000 individus, soit des groupes représentant ensemble un effectif affilié d'au moins 1 000 individus ou regroupent des fournisseurs de services constituant un effectif affilié d'au moins 15 organismes ou associations; • assurent le déploiement de services dans au moins 9 des 17 régions administratives du Québec; • offrent des services diversifiés favorisant l'exercice du droit au loisir culturel; • offrent des services favorisant le regroupement de communautés d'intérêts et la prise en charge citoyenne du loisir culturel, dans une perspective de pérennité de la pratique.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT (programme venu à échéance au 31 mars 2022)	
Finalités et objectifs du programme	Types d'initiative de partenariat
Finalité du programme La politique culturelle du Québec <i>Partout, la culture</i> propose de dynamiser la relation entre la culture et le territoire en prenant appui sur les initiatives culturelles des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC). Cette orientation prend en compte la diversité des régions et prône l'équité dans les interventions. De plus, le gouvernement du Québec vise à renforcer le partenariat coopératif, souple et durable – avec l'ensemble des municipalités et des MRC – pour la mise en œuvre des objectifs nationaux en culture. Le programme Aide aux initiatives de partenariat s'inscrit dans cette logique. Il cherche donc à assurer la présence de la culture dans toutes les régions et le quotidien des citoyens en agissant sur la vitalité culturelle. Pour ce faire, un soutien financier est apporté à des ententes conclues avec des municipalités et des MRC partout sur le territoire québécois. Cette façon de procéder devrait avoir pour effets : • d'accroître la participation citoyenne au développement culturel des collectivités; • de renforcer l'identité locale et le sentiment d'appartenance des collectivités; • de renforcer le dynamisme économique, social et démocratique. Les partenariats mis en place grâce à ce programme portent sur une lecture commune des enjeux et des défis territoriaux. Ils tiennent compte de la diversité des besoins des citoyennes et des citoyens et ils permettent une modulation des façons de faire d'un territoire à l'autre en fonction des priorités locales et régionales. Les ententes sont conclues dans le respect de la mission de chacune des parties. Ces dernières conviennent des objectifs à atteindre et s'entendent sur le partage des responsabilités et leurs contributions respectives. Objectifs Le programme a pour objectifs, dans l'ensemble des régions administratives du Québec, de : 1. valoriser une vie culturelle participative et engagée; 2. mettre en valeur les éléments identitaires du territoire; 3. positionner la culture comme un moteur de développement durable économique, social et territorial. Le programme Aide aux initiatives de partenariat permet la conclusion d'ententes de développement culturel. Ces ententes peuvent avoir pour objet la réalisation aussi bien d'actions directement liées à la culture et aux communications que d'actions auxquelles la culture et les communications apportent une valeur ajoutée.	Clientèles admissibles Les municipalités et les MRC. Clientèles non admissibles -Les villes de Montréal et de Québec. -Les demandeurs qui, au cours des deux années précédant la demande d'aide financière, ont fait défaut de respecter leurs obligations après avoir dûment été mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère ou l'organisme subventionnaire, seront déclarés non admissibles. -Les bénéficiaires ne pourront pas utiliser les fonds à destination d'organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou ayant fait défaut, au cours des deux années précédant la demande d'aide financière, de respecter leurs obligations après avoir dûment été mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère ou l'organisme subventionnaire. Conditions particulières Une entente de développement culturel peut être conclue entre le Ministère et une municipalité ou une MRC (bénéficiaire). D'autres partenaires publics ou privés (tiers partenaires) peuvent participer à la réalisation des actions ou au financement, mais ces derniers ne sont pas signataires de l'entente. Le bénéficiaire doit avoir des ressources humaines consacrées à la mise en œuvre de l'entente, avoir adopté et mis en œuvre une politique culturelle ou être en voie de se doter d'une telle politique. Voir le Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale. Actions admissibles Sont admissibles aux ententes de développement culturel les actions : • non récurrentes, limitées dans le temps, structurantes; Toute action peut être réalisée sur une base pluriannuelle et dans une perspective de structuration et qui vise à la rendre viable. • inscrites en fonction des axes d'intervention et des objectifs communs décrits dans le <i>Cadre de référence : ententes de développement culturel : pour un partenariat souple et coopératif avec le milieu municipal</i>. Les axes et les objectifs du nouveau <i>Cadre de référence</i> se trouvent à l'annexe 2. Établir une entente sectorielle de développement constitue également une action admissible dans le cadre des ententes de développement culturel. Cette entente sectorielle doit être conclue en vue d'adapter l'action gouvernementale aux spécificités régionales ou de réaliser les priorités déterminées par des instances régionales et gouvernementales en matière de culture et de communications. Elle devra répondre aux conditions d'admissibilité et d'application des programmes du Fonds de développement des territoires (FDT) et du Fonds d'appui au

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT (programme venu à échéance au 31 mars 2022)	
Finalités et objectifs du programme	Types d'initiative de partenariat
	rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
	Dépenses admissibles Les dépenses admissibles sont celles directement liées à la réalisation d'une action : • les coûts de main-d'œuvre temporaire, d'honoraires et de frais de services professionnels autres que municipaux ; • les coûts de location d'équipement ou de locaux autres que municipaux ; • les coûts d'achat de matériel ou d'équipements autres que municipaux ; • les frais de promotion autres que municipaux ; • les frais liés au financement, lorsque l'aide financière est versée sous forme de remboursement de service de dette. Dépenses non admissibles Dans le cas présent ne sont pas admissibles les dépenses effectuées avant la date de la lettre d'annonce, de même que les dépenses liées : -au fonctionnement normal d'un organisme ou d'une activité; -au soutien et à la réalisation d'actions sur une base récurrente; -à la masse salariale et aux avantages sociaux d'employés municipaux; -aux frais qui ne sont pas directement liés à la réalisation de l'action; -à une action financée dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère ou admissible à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
ENTENTE CIBLÉE	
Objectifs du programme	Admissibilité
Objectif spécifique Convenir d'ententes mettant en œuvre des actions structurantes dans un des secteurs d'interventions du ministère de la Culture et des Communications. • Lecture et livre; • Patrimoine; • Muséologie; • Arts de la scène; • Intégration des arts à l'architecture; • Médias et multimédia; • Cinéma et audiovisuel; • Loisir culturel; • Tourisme culturel; • Médiation culturelle; • Culture-éducation.	Clientèles admissibles Le programme s'adresse aux autorités publiques ou aux organismes légalement constitués et sans but lucratif, notamment les coopératives qui souhaitent convenir d'une entente qui : • s'inscrit dans l'un des secteurs d'intervention listés précédemment; • répond à l'une des fonctions culturelles ou à plusieurs des fonctions culturelles suivantes : - o sensibilisation des publics; - o formation; - o création; - o étude et recherche réalisée au profit des partenaires; - o production; - o diffusion; - o protection; • correspond aux objectifs et priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT (programme venu à échéance au 31 mars 2022)	
Finalités et objectifs du programme	Types d'initiative de partenariat
	s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional, national ou international) – ces objectifs et priorités sont énoncés dans les politiques, les cadres de référence et les plans d'action territoriaux du Ministère ainsi que dans sa planification stratégique; • revêt un caractère d'originalité, d'innovation ou de structuration sectorielle ou territoriale. Exclusions Ne sont pas recevables les ententes constituées de projets : • financés dans le cadre d'un autre programme d'aide du Ministère; • admissibles à l'un des programmes d'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ou de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à l'exception des projets qui s'inscrivent dans le domaine de l'action internationale; • portant sur le fonctionnement courant d'un organisme déjà établi qui reçoit une aide au fonctionnement du Ministère.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE	
Finalité du programme	Volets du programme
Finalité du programme La culture est reconnue comme une composante essentielle du développement de la société québécoise. Le dynamisme culturel au Québec contribue à la vitalité et au développement social et économique des régions. L'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à des services équitables ainsi qu'à des productions variées sur l'ensemble du territoire dans tous les secteurs de la culture et des communications sont également nécessaires. Dans ce contexte, le programme Mécénat Placement Culture vise à assurer l'autonomie et la sécurité financière des organismes à but non lucratif des domaines de la culture et des communications. De façon plus spécifique, le programme : - stimule la création de fonds permanents; - encourage le développement et l'habitude de réaliser des collectes de fonds. Pour ce faire, il cible l'aide financière offerte sous forme de dons et de contributions par des donateurs (individus ou corporations privées), des fondations ou d'autres organismes de bienfaisance enregistrés du Québec de même que certaines sommes dont peuvent disposer les organismes afin de se constituer des fonds.	Volet A Régulier Le volet A stimule la création de fonds capitalisés à perpétuité dans une fondation associée. Ces fonds sont composés des revenus des organismes provenant de collectes de fonds et des sommes affectées par leur conseil d'administration, auxquels s'ajoute la subvention versée par le programme. Le montant cédé à la fondation associée par l'organisme peut être récupéré au dixième anniversaire du versement de la subvention; cependant la subvention est cédée à perpétuité. Volet B Collectes de fonds d'un regroupement d'organismes Le volet B encourage la réalisation de collectes de fonds collectives et la création de fonds cédés et investis au profit des regroupements. Cette nouveauté permet notamment à des organismes d'une même région de se mobiliser pour unir leurs forces. Le traitement des montants recueillis et de la subvention est identique à celui du volet A. Volet C Développement du mécénat Le volet C, quant à lui, sert d'incitatif à la réalisation des premières collectes de fonds. Il vise donc à développer l'habitude de réaliser des collectes de fonds annuelles chez les organismes qui n'ont jamais fait ce type de démarche, sans pour autant perdre de vue la création de fonds perpétuels. Les dons recueillis n'ont pas à être confiés à une fondation associée, mais sont utilisés par l'organisme pour ses activités de fonctionnement. Par contre, la subvention est cédée à perpétuité à la fondation associée.

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
FINALITÉS Le programme d'aide aux immobilisations contribue à la mise en œuvre du Fonds du patrimoine culturel québécois, inscrit dans la Loi constitutive du ministère de la Culture et des Communications, ainsi qu'à l'application de la politique de l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. Le programme se rattache aux orientations en gestion des infrastructures du Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures. Le programme d'aide aux immobilisations : contribue au développement social, culturel et économique du Québec par l'amélioration des équipements et des infrastructures culturelles devant répondre aux normes et aux standards	Le programme s'adresse au propriétaire d'un bien meuble ou immeuble : a) respectant les conditions d'admissibilité définies respectivement pour chacun des trois volets du programme; b) ayant respecté, le cas échéant, ses engagements envers le ministre lors de l'octroi d'une précédente aide financière; c) respectant les dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) pour un bien visé par cette loi. Ne sont pas admissibles au programme, les organismes suivants : a) Un organisme autre que budgétaire énuméré à l'annexe 2 de la Loi sur

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
professionnels, et par la protection et la mise en valeur des biens patrimoniaux, et ce, dans une perspective de développement durable; - favorise l'accessibilité et la participation citoyenne aux arts et à la culture, le renforcement de l'identité et du sentiment d'appartenance ainsi que le renforcement de la création artistique. OBJECTIFS En soutenant des projets proposés par des acteurs du milieu et visant la restauration d'œuvres d'intégration, le maintien ou la bonification des équipements et des infrastructures nécessaires pour leurs activités dans des domaines culturels, patrimoniaux et des communications, et la conservation ou la mise en valeur de biens patrimoniaux, le programme : - Préserver et maintenir en bon état les biens immobiliers patrimoniaux; - Assurer des conditions adéquates de préservation et de conservation des œuvres, des biens patrimoniaux et des archives; - Assurer l'accès à des infrastructures culturelles sécuritaires et conformes aux normes et standards du secteur culturel et des communications par le maintien, le remplacement, l'ajout et l'amélioration des infrastructures culturelles; - Améliorer les conditions matérielles favorisant la création, la formation, la production et la diffusion dans les domaines des arts visuels, arts médiatiques, arts de la scène, arts littéraires et métiers d'art et culture autochtone; - Assurer l'accès à l'art public par l'intégration de nouvelles œuvres; - Préserver et maintenir en bon état les œuvres d'intégration;	l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001); b) Le Musée des beaux-arts de Montréal; c) Uniquement pour le volet 1 du programme, restauration de biens patrimoniaux, un organisme du réseau de l'éducation ou du réseau de la santé, dont le bien est admissible à une aide financière provenant du ministère dont il relève. Les demandeurs qui se trouvent dans l'une ou l'autre des situations suivantes ne sont pas admissibles : a) être inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA); b) avoir fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère, au cours des 2 dernières années précédant la demande d'aide financière. VOLET 1 – RESTAURATION DE BIENS PATRIMONIAUX CLIENTÈLE ADMISSIBLE Le volet 1 s'adresse à la clientèle admissible au programme détenant, sur un bien meuble ou immeuble, soit : a) un droit de propriété au sens du Code civil du Québec, notamment une emphytéose dont la durée minimale correspond à la durée de la convention d'aide financière; b) un bail (avec loyer) ou une entente d'occupation (sans loyer) et une entente de gestion de l'immeuble, et ce, dans le cas d'un organisme à but non lucratif, d'une coopérative ou d'une municipalité, pour une durée minimale correspondant à la durée de la convention d'aide financière. Lorsque le propriétaire est une municipalité qui a conclu un bail ou une entente d'occupation avec un organisme à but non lucratif ou une coopérative, la demande d'aide financière doit être déposée par la municipalité. BIENS ADMISSIBLES Sont admissibles à ce volet, les biens suivants : Biens protégés par le gouvernement ou le ministre de la Culture et des Communications en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002)

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	• Bien immobilier d'intérêt patrimonial situé dans un site patrimonial déclaré; • Immeuble patrimonial classé ou bien immobilier d'intérêt patrimonial situé dans un site patrimonial classé; • Objet patrimonial classé (incluant un bien mobilier faisant partie d'un ensemble classé comme objet patrimonial); • Site archéologique classé, comme site patrimonial ou site archéologique faisant partie d'un immeuble ou d'un site patrimonial classé. Biens immobiliers protégés par la municipalité • Immeuble patrimonial cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel; • Bien immobilier ayant une valeur patrimoniale significative reconnue dans le cadre d'un inventaire du patrimoine bâti et site d'intérêt patrimonial significatif, faisant l'objet de mesures de protection prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ chapitre A-19.1); • Bien immobilier d'intérêt patrimonial situé dans un site patrimonial cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. VOLET 2 – MAINTIEN ET BONIFICATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES CLIENTÈLE ADMISSIBLE Ce volet s'adresse à la clientèle admissible au programme détenant, sur un bien meuble ou immeuble, soit : a) un droit de propriété au sens du Code civil du Québec, notamment une emphytéose dont la durée minimale correspond à la durée de la convention d'aide financière; b) une offre d'achat; c) un bail (avec loyer) ou une entente d'occupation (sans loyer), dans le cas d'un organisme à but non lucratif, d'une coopérative ou d'une municipalité. Pour une intervention sur un immeuble (sous-volet 2.2) : • lorsque le propriétaire est une municipalité qui a conclu un bail ou une entente d'occupation avec un organisme à but non lucratif ou une coopérative, la demande d'aide financière doit être déposée par la municipalité; • lorsque le propriétaire n'est pas une municipalité, le bail ou l'entente d'occupation doit être soumis et approuvé par le ministre et avoir une durée minimale de :

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	a) cinq (5) ans lorsque l'aide financière est inférieure à 300 000 \$; b) quinze (15) ans lorsque l'aide financière est égale ou supérieure à 300 000 \$ et égale ou inférieure à 700 000 \$; c) vingt-deux (22) ans lorsque l'aide financière est supérieure à 700 000 \$; lorsqu'un bail ou une entente d'occupation est détenu par un diffuseur, ce dernier doit également détenir sur l'immeuble une entente de gestion de la programmation. BIENS ADMISSIBLES Les infrastructures culturelles sont définies comme les biens meubles et immeubles ayant une des vocations culturelles suivantes : Bibliothèque a) Bibliothèque publique (autonome ou affiliée); b) Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP). Archives Services d'archives privées agréés ou ayant amorcé le processus pour obtenir l'agrément par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BA nQ). Institution muséale Musée, centre d'exposition ou lieu d'interprétation ayant obtenu l'agrément par le Ministère. Arts visuels, arts médiatiques, arts de la scène et arts littéraires Centre de formation, de production ou de diffusion voué aux arts visuels, aux arts médiatiques, aux arts de la scène ou aux arts littéraires, dans la mesure où il répond à l'un des critères suivants : - Il reçoit une aide au fonctionnement du ministre; - Il est soutenu, par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) par l'un des programmes suivants : Soutien à la mission ou Programmation spécifique, à l'exclusion d'un festival. Métiers d'art Centre de formation, de production ou de diffusion voué aux métiers d'art, dans la mesure où il reçoit une aide au fonctionnement du ministre où il reçoit, ou est admissible, à une aide de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Média communautaire et radio autochtone

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	Média communautaire ou radio autochtone qui est admissible ou qui reçoit une aide au fonctionnement du ministre. Équipement multifonctionnel Centre multifonctionnel combinant plusieurs infrastructures culturelles parmi ceux décrits précédemment. Centre culturel autochtone Centre d'interprétation, de formation, de production ou de diffusion de la culture autochtone pour les communautés autochtones et les villages nordiques.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme Le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier vise à soutenir les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités pour qu'elles puissent contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier. Ce dernier a de nombreux bienfaits pour la société. Sa conservation favorise le développement durable, maintien ou améliore le cadre de vie et la qualité des paysages, procure aux citoyens et aux citoyennes un sentiment de fierté et contribue à définir leur identité, en plus de stimuler le tourisme ainsi que l'économie locale. Ressource fragile et non renouvelable, le patrimoine immobilier est toutefois menacé par le manque d'entretien et la négligence dont il peut être victime. Le programme s'inscrit dans les activités du ministère de la Culture et des Communications. Le patrimoine culturel est un des domaines d'intervention du Ministère, comme le prévoit sa loi constitutive (RLRQ, chapitre M-17.1). Le Ministère est également responsable de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> (RLRQ, chapitre P-9.002). Le programme s'inscrit dans ces textes légaux ainsi que dans les objectifs de la politique culturelle du Québec <i>Partout, la culture</i> adoptée en 2018. Cette dernière a comme principal but de rendre la culture accessible à toutes et à tous et de la positionner au cœur du développement de l'ensemble des régions du Québec. En matière de patrimoine culturel, la politique souhaite entre autres améliorer la qualité des milieux de vie (objectif 3.1), miser sur le plein potentiel du patrimoine culturel (objectif 3.2) et prendre appui sur les initiatives culturelles des MRC et des municipalités (objectif 3.4). Le programme repose sur l'approche du partage des responsabilités en matière de patrimoine culturel préconisée par le Ministère. En effet, ce dernier considère que la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel sont une responsabilité partagée entre le gouvernement, les MRC, les municipalités et les propriétaires d'immeubles possédant un intérêt patrimonial. Le Ministère estime qu'il lui revient de veiller aux éléments patrimoniaux possédant un intérêt à l'échelle nationale et d'accompagner les MRC et les municipalités pour qu'elles veillent sur les éléments patrimoniaux possédant un intérêt à l'échelle régionale et locale. Les ententes conclues en vertu du programme portent sur une lecture commune des enjeux et des défis que pose la conservation du patrimoine immobilier. Elles tiennent compte de la diversité des besoins et permettent une modulation des façons de faire d'un territoire à l'autre et en fonction des priorités locales et régionales. Les ententes sont conclues dans le respect de la mission de chacune des parties, qui conviennent des objectifs à atteindre et qui s'entendent sur le partage des responsabilités et leurs contributions respectives.	Volet 1a Clientèles admissibles Les MRC et les municipalités sont admissibles au sous-volet 1a. Des MRC d'une même région administrative peuvent s'associer pour présenter une demande commune. Les MRC associées doivent alors nommer une MRC pour les représenter dans le traitement de la demande. Le ministère de la Culture et des Communications encourage les demandes provenant des MRC. Si une municipalité présente une demande et que la MRC dans laquelle est située cette municipalité n'a pas présenté de demande, le Ministère pourra accompagner les organismes municipaux dans leur concertation pour que cette demande provienne de la MRC. Néanmoins, si la MRC ne souhaite pas présenter de demande, celle de la municipalité pourra être admissible. Si une MRC et une municipalité située dans cette MRC présentent des demandes séparément, le Ministère privilégiera celle provenant de la MRC et accompagnera les organismes municipaux dans leur concertation. Clientèles non admissibles Ne sont pas admissibles au sous-volet 1a : • Les villes de Montréal et de Québec*; • Les conseils de bande; • Les demandeurs qui n'ont pas respecté leurs obligations lors de l'octroi d'une précédente aide financière du ministère de la Culture et des Communications. De plus, les MRC et les municipalités qui sont bénéficiaires de l'entente ne peuvent pas utiliser les fonds du sous-volet 1a pour les personnes et les organismes suivants : • Les organismes inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; • Les propriétaires d'immeubles qui sont en infraction envers une disposition de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>; • Les organismes du gouvernement du Québec et ceux du gouvernement du Canada. * Des ententes similaires pourraient être entérinées avec la Ville de Montréal et la Ville de Québec par l'adoption d'un décret gouvernemental. Conditions particulières Le regroupement de MRC, la MRC ou la municipalité qui souhaite conclure une entente dans le cadre du sous-volet 1a doit avoir adopté au préalable un règlement établissant un programme

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Objectifs généraux - Augmenter la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine immobilier; - Soutenir le milieu municipal dans la préservation du patrimoine immobilier comme composante de l'aménagement et de l'occupation durables des territoires. Sous-volet 1a : Restauration du patrimoine immobilier de propriété privée Objectif spécifique - Augmenter le nombre d'interventions par le milieu municipal en faveur de la préservation du patrimoine immobilier de propriété privée. Sous-volet 1b : Restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale Le sous-volet 1b vise la conclusion d'ententes entre les MRC, les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications pour la restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale. Objectif spécifique - Augmenter le nombre d'interventions par le milieu municipal en faveur de la préservation du patrimoine immobilier de propriété municipale. Volet 2 : Entente pour l'embauche d'agents et d'agentes de développement en patrimoine immobilier Le volet 2 vise la conclusion d'ententes entre les MRC, les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications pour l'embauche d'agents et d'agentes de développement en patrimoine immobilier. Le ministère de la Culture et des Communications, avec la collaboration du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, coordonnera un réseau rassemblant les agents et agentes de développement en patrimoine immobilier embauchés par les MRC et les municipalités. Objectif spécifique - Outiller le milieu municipal par le recours à des ressources spécialisées en patrimoine immobilier pour qu'il contribue davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier.	régional ou local d'aide financière à la restauration patrimoniale. Ce programme détermine les modalités permettant à l'organisme municipal d'administrer l'aide financière pouvant être octroyée à des propriétaires privés d'immeubles possédant un intérêt patrimonial et situés sur son territoire. Ce programme doit être rédigé selon un gabarit proposé par le ministère de la Culture et des Communications et approuvé par celui-ci avant la signature de la lettre d'annonce de l'aide financière. Le regroupement de MRC, la MRC ou la municipalité qui souhaite réaliser ou compléter un inventaire du patrimoine culturel immobilier en vue d'identifier des immeubles pouvant être admissibles au programme de restauration patrimoniale peut financer cette intervention dans le cadre du sous-volet 1a. D'autres organismes publics ou privés (tiers partenaires) peuvent participer à la réalisation des interventions admissibles au sous-volet 1a ou à leur financement, mais ils ne sont pas signataires de l'entente. Immeubles admissibles Seuls les immeubles qui possèdent un intérêt patrimonial et qui appartiennent à des propriétaires privés sont admissibles au sous-volet 1a. Pour les termes de ce programme, un immeuble possédant un intérêt patrimonial est un bien immobilier, au sens du <i>Code civil</i> (RLRQ, chapitre CCQ-1991), qui a été construit avant 1975 (inclusivement) et qui correspond obligatoirement à l'une des deux conditions suivantes : - Un immeuble qui bénéficie d'une mesure de protection attribuée en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> par une municipalité (immeuble patrimonial cité ou immeuble situé dans un site ou dans un immeuble patrimonial cité), par la ministre de la Culture et des Communications (immeuble patrimonial classé ou immeuble situé dans un immeuble ou dans un site patrimonial classé) ou par le gouvernement (immeuble situé dans un site patrimonial déclaré); - Un immeuble dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC et qui est également visé par une mesure de protection de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i>, notamment un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou un programme particulier d'urbanisme (PPU). Interventions admissibles Les interventions admissibles au sous-volet 1a comprennent les travaux de restauration* et de préservation, dans la mesure où : - Ces travaux portent sur les éléments caractéristiques** visés par la mesure de

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	protection de l'immeuble; • Ces travaux font l'objet d'un contrat de construction, de biens ou de services. Il est à noter que, pour la réalisation de travaux de construction, à l'exception des travaux réalisés en régie interne, les organismes municipaux et les organismes publics assujettis à la Loi sur les contrats des organismes publics sont soumis aux règles en matière d'adjudication des contrats qui leur sont applicables. Les autres organismes admissibles ont l'obligation de procéder par appel d'offres public pendant une durée minimale de 15 jours pour tout contrat de travaux de construction comportant une dépense égale ou supérieure à 100 000 \$; • Ces travaux sont exécutés, selon l'expertise requise, par un entrepreneur détenant la licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, par un artisan membre du Conseil des métiers d'arts du Québec ou par un restaurateur professionnel employé du Centre de conservation du Québec ou par un restaurateur, en pratique privée, accrédité par l'Association canadienne des restaurateurs professionnels; • Les autorisations et les permis requis ont été émis préalablement à la réalisation des travaux dans le cas d'un bien protégé par la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>. Les autres interventions admissibles au sous-volet 1a sont les suivantes : • Les carnets de santé ou audits techniques produits par les experts des disciplines concernées (architecture, ingénierie de structure, etc.) précisant l'état général du bâtiment (incluant l'état de conservation de ses différentes composantes) avant la réalisation de travaux de restauration, ainsi que les interventions requises, leurs coûts et l'urgence pour chacune des conditions observées; • Toute étude spécifique professionnelle complémentaire au carnet de santé ou à l'audit technique permettant d'établir un juste diagnostic des conditions existantes (par exemple : caractérisation d'amiante, caractérisation de sols, rapport de structure, etc.); • Les rapports et interventions archéologiques directement associés aux travaux admissibles; • Les consultations auprès d'architectes ou d'organismes offrant des services-conseils en restauration patrimoniale et disposant d'une entente à cet effet avec la MRC ou la municipalité; • Les inventaires du patrimoine culturel immobilier en vue d'identifier les immeubles admissibles au programme de restauration patrimoniale. * La restauration implique la remise en état ou le remplacement des composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels. La préservation implique l'entretien non destructif des diverses composantes d'origine ou anciennes du bâtiment

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	afin de les maintenir en bon état de conservation. ** Dans la majorité des cas, ces éléments sont ceux de l'enveloppe extérieure de l'immeuble. Toutefois, dans le cas d'un immeuble patrimonial classé ou cité en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>, les éléments visés par la protection peuvent aussi inclure les éléments patrimoniaux intérieurs. Dépenses admissibles Les dépenses qui sont admissibles au sous-volet 1a comprennent : • Les coûts de main-d'œuvre, les honoraires ou les frais de service professionnels associés à la réalisation des interventions admissibles; • Les honoraires professionnels et techniques ainsi que le coût de location d'équipement et les coûts d'achat de matériaux qui sont directement associés aux travaux de restauration et de préservation admissibles; • Les frais liés au financement de l'entente, lorsque l'aide financière est versée sous forme de remboursement de service de dette. Dépenses non admissibles Les dépenses qui ne sont pas admissibles au sous-volet 1a comprennent : • Les dépenses qui ne sont pas directement liées aux interventions admissibles; • Les dépenses associées à des travaux réalisés en régie interne; • Les frais de déplacement; • Les dépenses liées à un projet financé dans le cadre d'un autre programme du ministère de la Culture et des Communications, notamment le programme Aide aux immobilisations et le Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux du Conseil du patrimoine religieux du Québec; • Les dépenses associées à un projet d'agrandissement; • Les frais associés à la masse salariale et aux avantages sociaux des employés et employées des organismes municipaux; • Les autres coûts directs ou indirects d'exploitation, d'entretien régulier et de gestion; • Les coûts des biens et services reçus en tant que don ou contribution non financière; • Les frais de présentation d'une demande d'aide financière; • Les frais liés à des travaux de rénovation*;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	• Les frais juridiques liés à une poursuite (par exemple entre le propriétaire et l'entrepreneur); • Les frais de garantie prolongée, de pièces de rechange, d'entretien ou d'utilisation d'un équipement; • Les contributions en services des organismes municipaux et du Ministère. De plus, les frais engagés avant la signature de la lettre d'annonce de l'aide financière ne peuvent pas être pris en compte dans les dépenses admissibles, ainsi que ceux qui sont engagés après l'échéance de la convention. Enfin, aucun dépassement de coût des activités ou des projets n'est accepté aux fins d'une aide financière supplémentaire. * La rénovation implique la réparation ou le remplacement des composantes d'un bâtiment par des matériaux contemporains sans égard au patrimoine ni à l'usage de savoir-faire traditionnels. Volet 1b Clientèles admissibles Les MRC et les municipalités sont admissibles au sous-volet 1b. Des MRC d'une même région administrative peuvent s'associer pour présenter une demande commune. Les MRC associées doivent alors nommer une MRC pour les représenter dans le traitement de la demande. Le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation encouragent les demandes provenant des MRC. Si une municipalité présente une demande et que la MRC dans laquelle est située cette municipalité n'a pas présenté de demande, les ministères pourront accompagner les organismes municipaux dans leur concertation pour que cette demande provienne de la MRC. Néanmoins, si la MRC ne souhaite pas présenter de demande, celle de la municipalité pourra être admise. Si une MRC et une municipalité située dans cette MRC présentent des demandes séparément, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation privilégieront celle provenant de la MRC et accompagneront les organismes municipaux dans leur concertation. Clientèles non admissibles Ne sont pas admissibles au sous-volet 1b : • Les villes de Montréal et de Québec*;

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	• Les conseils de bande; • Les demandeurs qui n'ont pas respecté leurs obligations lors de l'octroi d'une précédente aide financière du ministère de la Culture et des Communications ou du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; • Les propriétaires privés d'immeubles. * Des ententes similaires pourraient être entérinées avec la Ville de Montréal et la Ville de Québec par l'adoption d'un décret gouvernemental. Conditions particulières Le regroupement de MRC, la MRC ou la municipalité qui souhaite conclure une entente dans le cadre du sous-volet 1b doit prévoir des interventions sur au moins deux immeubles situés sur son territoire. Le regroupement de MRC, la MRC ou la municipalité qui souhaite réaliser ou compléter un inventaire du patrimoine culturel immobilier en vue d'identifier des immeubles pouvant être admissibles au programme de restauration patrimoniale peut financer cette intervention dans le cadre du sous-volet 1b. D'autres organismes publics ou privés (tiers partenaires) peuvent participer à la réalisation des interventions admissibles au sous-volet 1b ou à leur financement, mais ils ne sont pas signataires de l'entente. Immeubles admissibles Seuls les immeubles qui possèdent un intérêt patrimonial et qui appartiennent à une MRC ou à une municipalité sont admissibles au sous-volet 1b. Pour les termes de ce programme, un immeuble possédant un intérêt patrimonial est un bien immobilier, au sens du <i>Code civil</i> (RLRQ, chapitre CCQ-1991), qui a été construit avant 1975 (inclusivement) et qui correspond obligatoirement à l'une des deux conditions suivantes : 1. Un immeuble qui bénéficie d'une mesure de protection attribuée en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> par une municipalité (immeuble patrimonial cité ou immeuble situé dans un site ou dans un immeuble patrimonial cité), par la ministre de la Culture et des Communications (immeuble patrimonial classé ou immeuble situé dans un immeuble ou dans un site patrimonial classé) ou par le gouvernement (immeuble situé dans un site patrimonial déclaré); 2. Un immeuble dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC et qui est également visé par une mesure de protection de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i>, notamment un plan

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

16 RP1
Annexe 1

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou un programme particulier d'urbanisme (PPU). Interventions admissibles Les interventions admissibles au sous-volet 1b comprennent les travaux de restauration* et de préservation, dans la mesure où : • Ces travaux portent sur les éléments caractéristiques** visés par la mesure de protection de l'immeuble; • Ces travaux font l'objet d'un contrat de construction, de biens ou de services. Il est à noter que, pour la réalisation de travaux de construction, à l'exception des travaux réalisés en régie interne, les organismes municipaux et les organismes publics assujettis à la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> sont soumis aux règles en matière d'adjudication des contrats qui leur sont applicables. Les autres organismes admissibles ont l'obligation de procéder par appel d'offres public pendant une durée minimale de 15 jours pour tout contrat de travaux de construction comportant une dépense égale ou supérieure à 100 000 \$; • Ces travaux sont exécutés, selon l'expertise requise, par un entrepreneur détenant la licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, par un artisan membre du Conseil des métiers d'arts du Québec ou par un restaurateur professionnel employé du Centre de conservation du Québec ou par un restaurateur, en pratique privée, accrédité par l'Association canadienne des restaurateurs professionnels; • Les autorisations et les permis requis ont été émis préalablement à la réalisation des travaux dans le cas d'un bien protégé par la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>. Les autres interventions admissibles au sous-volet 1b sont les suivantes : • Les carnets de santé ou audits techniques produits par les experts des disciplines concernées (architecture, ingénierie de structure, etc.) précisant l'état général du bâtiment (incluant l'état de conservation de ses différentes composantes) avant la réalisation de travaux de restauration, ainsi que les interventions requises, leurs coûts et l'urgence pour chacune des conditions observées; • Toute étude spécifique professionnelle complémentaire au carnet de santé ou à l'audit technique permettant d'établir un juste diagnostic des conditions existantes (par exemple : caractérisation d'amiante, caractérisation de sols, rapport de structure, etc.); • Les rapports et interventions archéologiques directement associés aux travaux admissibles; • Les consultations auprès d'architectes ou d'organismes offrant des services-conseils en restauration patrimoniale et disposant d'une entente à cet effet avec la MRC ou la

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	municipalité; • Les inventaires du patrimoine culturel immobilier en vue d'identifier les immeubles admissibles au programme de restauration patrimoniale. * La restauration implique la remise en état ou le remplacement des composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels. La préservation implique l'entretien non destructif des diverses composantes d'origine ou anciennes du bâtiment afin de les maintenir en bon état de conservation. ** Dans la majorité des cas, ces éléments sont ceux de l'enveloppe extérieure de l'immeuble. Toutefois, dans le cas d'un immeuble patrimonial classé ou cité en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i>, les éléments visés par la protection peuvent aussi inclure les éléments patrimoniaux intérieurs. Dépenses admissibles Les dépenses qui sont admissibles au sous-volet 1b comprennent : • Les coûts de main-d'œuvre, les honoraires ou les frais de service professionnels associés à la réalisation des interventions admissibles; • Les honoraires professionnels et techniques ainsi que le coût de location d'équipement et les coûts d'achat de matériaux qui sont directement associés aux travaux de restauration et de préservation admissibles; • Les frais liés au financement de l'entente, lorsque l'aide financière est versée sous forme de remboursement de service de dette. Dépenses non admissibles Les dépenses qui ne sont pas admissibles au sous-volet 1b comprennent : • Les dépenses qui ne sont pas directement liées aux interventions admissibles; • Les dépenses associées à des travaux réalisés en régie interne; • Les frais de déplacement; • Les dépenses liées à un projet financé dans le cadre d'un autre programme du ministère de la Culture et des Communications, notamment le programme Aide aux immobilisations et le Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux du Conseil du patrimoine religieux du Québec; • Les dépenses associées à un projet d'agrandissement; • Les dépenses liées à un projet financé dans le cadre d'un autre programme du ministère

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	des Affaires municipales et de l'Habitation; • Les frais associés à la masse salariale et aux avantages sociaux des employés et employées des organismes municipaux; • Les autres coûts directs ou indirects d'exploitation, d'entretien régulier et de gestion; • Les coûts des biens et des services reçus en tant que don ou contribution non financière; • Les frais de présentation d'une demande d'aide financière; • Les frais liés à des travaux de rénovation*; • Les frais juridiques liés à une poursuite (par exemple : entre le propriétaire et l'entrepreneur); • Les frais de garantie prolongée, de pièces de rechange, d'entretien ou d'utilisation d'un équipement; • Les contributions en services des partenaires ou organismes municipaux et du ministère de la Culture et des Communications. De plus, les frais engagés avant la signature de la lettre d'annonce de l'aide financière ne peuvent pas être pris en compte dans les dépenses admissibles, ainsi que ceux qui sont engagés après l'échéance de la convention. Enfin, aucun dépassement de coût des activités ou des projets n'est accepté aux fins d'une aide financière supplémentaire. * La rénovation implique la réparation ou le remplacement des composantes d'un bâtiment par des matériaux contemporains sans égard au patrimoine ni à l'usage de savoir-faire traditionnels. Volet 2 Clientèles admissibles Les MRC et les municipalités sont admissibles au volet 2. Des MRC d'une même région administrative peuvent s'associer pour présenter une demande commune. Les MRC doivent alors nommer une MRC pour les représenter dans le traitement de la demande. Le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation encouragent les demandes provenant des MRC. Si une municipalité présente une demande et que la MRC dans laquelle est située cette municipalité n'a pas présenté de demande, les ministères pourront accompagner les organismes municipaux dans leur concertation pour que cette demande provienne de la MRC. Néanmoins, si la MRC ne souhaite pas présenter de demande, celle de la municipalité pourra être admise.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	Si une MRC et une municipalité située dans cette MRC présentent des demandes séparément, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation privilégieront celle provenant de la MRC et accompagneront les organismes municipaux dans leur concertation. Clientèles non admissibles Ne sont pas admissibles au volet 2 : • Les villes de Montréal et de Québec*; • Les conseils de bande**; • Les demandeurs qui n'ont pas respecté leurs obligations lors de l'octroi d'une précédente aide financière du ministère de la Culture et des Communications ou du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. * Des ententes similaires pourraient être entérinées avec la Ville de Montréal et la Ville de Québec par l'adoption d'un décret, comme décidé de concert avec le Conseil du trésor. ** Le programme Aide au développement culturel autochtone rassemble l'ensemble des interventions du ministère de la Culture et des Communications auprès des Premières Nations et des Inuits. Action admissible La seule action admissible au volet 2 est l'embauche et le maintien en fonction, par les MRC et les municipalités, pour la durée de l'entente, d'agents ou d'agentes de développement en patrimoine immobilier. Les conditions et les attributions de ce poste sont présentées à l'annexe 2. Dépenses admissibles Les dépenses admissibles au volet 2 sont : • Le salaire et les avantages sociaux de l'agent ou l'agente de développement en patrimoine immobilier; • Les frais de déplacement liés aux activités organisées pour le réseau des agents et agentes de développement en patrimoine immobilier selon les barèmes en vigueur au sein de la fonction publique du Québec, incluant les frais de transport et d'hébergement. Dépenses non admissibles Les dépenses qui ne sont pas admissibles au volet 2 comprennent :

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
	• Les dépenses qui ne sont pas directement liées à l'action prévue dans ce volet; • Les frais associés à la masse salariale et aux avantages sociaux du personnel des organismes municipaux, outre ceux de l'agent ou l'agent de développement; • Les frais liés au logement de l'agent ou l'agent de développement et à l'aménagement de son lieu de travail; • Les autres coûts directs ou indirects d'exploitation, d'entretien régulier et de gestion; • Les frais de présentation d'une demande d'aide financière; • Les contributions en services de l'organisme municipal, du ministère de la Culture et des Communications et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, les frais engagés avant la signature de la lettre d'annonce de l'aide financière ne peuvent pas être pris en compte dans les dépenses admissibles. Enfin, aucun dépassement de coût n'est accepté aux fins d'une aide financière supplémentaire.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES (PADIC)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Le Programme Aide au développement des infrastructures culturelles s'inscrit dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, mis sur pied par le gouvernement du Canada (Canada) et pour lequel l'Entente bilatérale intégrée (EBI) a été conclue entre le gouvernement du Québec (Québec) et le Canada le 6 juin 2018. Il permet d'accorder une aide financière pour la réalisation d'un projet d'infrastructure culturelle en vertu de l'EBI. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (Ministère) est responsable de la mise en place du sous-volet <i>Infrastructures culturelles</i> du volet <i>Soutien aux infrastructures communautaires, culturelles et récréatives</i> de l'EBI. Objectifs : 1. Améliorer l'accès aux infrastructures culturelles 2. Améliorer la qualité des infrastructures culturelles	Demandeur admissible : • un organisme municipal régi par la <i>Loi sur les cités et villes</i> (RLRQ, chapitre C-19) ou par le <i>Code municipal du Québec</i> (RLRQ, chapitre C-27.1); • un gouvernement des Premières Nations ou Inuit établi en vertu d'une loi fédérale ou provinciale qui et comprend une structure de gouvernance, incluant le gouvernement d'une bande indienne. Le demandeur doit avoir respecté, le cas échéant, ses engagements envers le Ministère lors de l'octroi d'une précédente aide financière. Pour être admissible au présent programme, un demandeur doit détenir, sur le bien immeuble visé par les travaux, l'un ou l'autre des éléments suivants : • un droit de propriété, au sens du Code civil du Québec; • une promesse d'achat. Lorsque l'exploitation de l'infrastructure culturelle possédée par un demandeur est sous la responsabilité d'un organisme à but non lucratif, la demande doit être déposée par le demandeur et les conditions suivantes doivent être remplies pour assurer l'admissibilité : • un bail ou une entente d'occupation doivent être signés entre le propriétaire et l'organisme à but non lucratif. Ils doivent être soumis et approuvés par le Ministère et avoir une durée minimale correspondant à : • 10 ans lorsque l'aide financière provenant du Québec est inférieure à 300 000 \$; • 15 ans lorsque l'aide financière provenant du Québec est égale ou inférieure à 700 000 \$; • 22 ans lorsque l'aide financière provenant du Québec est supérieure à 700 000 \$. • lorsqu'un bail ou une entente d'occupation sont détenus par un diffuseur, celui-ci doit également convenir, à la satisfaction du Ministère d'une entente de gestion de la programmation.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES (PADIC)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	Infrastructure admissible • ouverte au public ; • non réservée aux membres d'une organisation; • axée sur les résidents locaux; • de nature non commerciale.
	L'infrastructure admissible au présent programme est définie comme un bien immeuble ayant une des vocations culturelles suivantes : • bibliothèque : bibliothèque publique (autonome ou affiliée); • archives : services d'archives privées agréées ou ayant amorcé le processus pour obtenir l'agrément de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; • institution muséale : musée, centre d'exposition ou lieu d'interprétation ayant obtenu l'agrément, du Ministère; • arts visuels, arts médiatiques, arts de la scène et arts littéraires : centre de formation, de production ou de diffusion voué aux arts visuels, aux arts médiatiques, aux arts de la scène ou aux arts littéraires, dans la mesure où ses espaces ne sont pas utilisés à des fins d'enseignement (voir la section Infrastructures non admissibles), et où il répond à l'un des critères suivants : - o il reçoit une aide au fonctionnement du Ministère; - o il est soutenu, par le Conseil des arts et des lettres du Québec, par l'un des programmes suivants : Soutien à la mission ou Programmation spécifique, à l'exclusion d'un festival; • métiers d'art : centre de formation, de production ou de diffusion voué aux métiers d'art, dans la mesure où il reçoit une aide au fonctionnement du Ministère ou une aide de la Société de développement des entreprises culturelles, ou qu'il y est admissible, et où ses espaces ne sont pas utilisés à des fins d'enseignement (voir la section Infrastructures non admissibles); • média communautaire et radio autochtone : dans la mesure où ils reçoivent une aide au

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES (PADIC)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	fonctionnement du Ministère; • infrastructure multifonctionnelle : centre multifonctionnel combinant plusieurs infrastructures culturelles parmi celles décrites précédemment, dans la mesure où ses espaces ne sont pas utilisés à des fins d'enseignement (voir la section Infrastructures non admissibles). • centre culturel autochtone : centre d'interprétation, de formation, de production ou de diffusion de la culture autochtone pour les communautés autochtones et les villages nordiques. Travaux admissibles Les travaux de construction et de restauration doivent être exécutés, selon l'expertise requise, par un entrepreneur détenant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, un artisan membre du Conseil des métiers d'art du Québec ou par un restaurateur professionnel¹. Les travaux et interventions admissibles sont effectués sur une infrastructure admissible et doivent principalement viser l'atteinte des objectifs du présent programme. Les travaux et interventions admissibles sont les suivants : • la construction (rénovation, transformation, agrandissement, réaménagement, construction neuve, requalification, restauration, mise aux normes); • la reconstruction, incluant la démolition d'une infrastructure désuète existante; • la restauration des éléments caractéristiques, dans le cas d'une infrastructure culturelle située dans un immeuble patrimonial, sous réserve d'une autorisation de travaux en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> (chapitre P-9.002); • les interventions visant, dans le cas des institutions muséales : - o le lieu ayant fait l'objet de l'agrément ou, le cas échéant, sa relocalisation; - o un lieu supplémentaire n'ayant pas fait l'objet de l'agrément, dont l'usage est lié à la

¹ « Restaurateur professionnel » réfère à un employé du Centre de conservation du Québec (CCQ) ou à restaurateur professionnel en pratique privée accrédité par l'Association canadienne des restaurateurs professionnels.

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES (PADIC)	
Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
	mission muséale (acquisition ou construction d'un nouvel immeuble, travaux visant à rétablir, à maintenir, à améliorer ou à transformer un immeuble en vue d'un usage lié directement à la mission muséale de l'organisme); • les interventions archéologiques (surveillance, inventaire ou fouilles) associées aux travaux d'excavation liés à une infrastructure dans le cadre d'une intervention admissible au présent programme, conditionnellement à l'octroi d'un permis de recherche archéologique décerné en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel; • l'acquisition d'un bâtiment dans le but d'y aménager une infrastructure culturelle admissible; • l'acquisition, le remplacement et l'installation d'équipements spécialisés, essentiels à l'exploitation de l'actif ou du projet, répondant à l'ensemble des critères suivants : - o sont utilisés régulièrement ou requis par la réglementation; - o sont liés à la retombée directe et mesurable; - o ne sont pas utilisés à des fins de revente; - o ont une durée de vie d'au moins 1 an; - o chaque unité représente, selon les paramètres du Canada, un investissement important. • l'acquisition et l'installation de mobiliers ou d'équipements visant l'accessibilité universelle; • la certification de bâtiment durable (inscription et certification), le cas échéant; • la tenue d'un concours d'architecture, le cas échéant; • les interventions recommandées dans les études portant sur les gaz à effet de serre et la résilience aux changements climatiques.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AUTRES INTERVENTIONS PARTICULIÈRES EN CULTURE ET EN COMMUNICATIONS	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité Le programme <i>Autres interventions particulières en culture et communications</i> donne au Ministère la possibilité de soutenir diverses initiatives favorisant le développement de la culture et des communications qui ne peuvent pas être accueillies dans ses quatre grands programmes d'aide financière. Objectifs Les objectifs du programme <i>Autres interventions en culture et communications</i> sont les suivants : • accorder une aide financière au fonctionnement à des organismes qui ne rencontrent pas les conditions d'admissibilité du programme <i>Aide au fonctionnement</i>, mais dont le Ministère juge essentiel de soutenir la mission et les activités; • accorder une aide financière à des projets qui ne remplissent pas les conditions d'admissibilité du programme <i>Aide aux projets</i>, mais que le Ministère juge essentiel de soutenir; • maintenir la contribution financière du Ministère requise par l'application de lois, notamment de la <i>Loi sur les biens culturels</i>, qui ne peut s'effectuer dans le cadre de l'un de ses quatre grands programmes d'aide financière; • maintenir la contribution financière du Ministère à un ensemble de prix ou de récompenses offertes dans les divers secteurs de la culture et des communications.	Le programme s'adresse : Pour ce qui est de l'aide au fonctionnement Le programme s'adresse aux personnes morales (organisme ou autorité publique) : ▪ qui ont leur siège social au Québec et qui y réalisent la majorité de leurs activités; ▪ qui offrent à la population ou à leurs membres (selon le cas) les conditions optimales d'accès à leurs activités, à leurs biens et à leurs services; ▪ qui ont respecté, le cas échéant, leurs engagements envers le Ministère lors de l'attribution d'une précédente subvention. Pour ce qui est de l'aide aux projets Le programme s'adresse aux personnes morales (organisme ou autorité publique) et aux individus dont le projet : ▪ s'inscrit dans l'un des secteurs d'intervention de la culture et des communications; ▪ corresponds aux objectifs et priorités du Ministère tant dans le secteur d'intervention où il s'inscrit que sur le territoire concerné par sa réalisation (local, régional, interrégional, national ou international); ▪ revêts un caractère d'originalité, d'innovation ou de structuration sectorielle ou territoriale. Pour ce qui est de la contribution requise pour l'application d'une loi ▪ aux municipalités qui ont accordé une réduction de taxes foncières à des propriétaires de monuments et sites classés situés sur leur territoire, suivant les dispositions du règlement découlant de l'article 33 de la <i>Loi sur les biens culturels</i> (L.R.Q., c. B-4). Pour ce qui est de la contribution à divers prix ou récompenses ▪ à des individus s'étant distingués dans les secteurs des arts, de la littérature ou du patrimoine, pour ce qui est des six Prix du Québec relevant du Ministère; ▪ à des commissions scolaires et à des établissements du réseau de l'éducation (maternelles, écoles, collèges, universités), pour ce qui est des prix Essor pour lesquels le Ministère agit à titre de partenaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES); ▪ à des organismes ayant la responsabilité de l'organisation de concours, de la sélection de candidats et de la remise de récompenses dans le cadre de l'attribution de prix soulignant l'excellence dans divers secteurs de la culture et des communications.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

PROGRAMME D'APPARIEMENT AUX DONS DES FONDATIONS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES DU PORTEFEUILLE CULTURE ET COMMUNICATION	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Le programme d'appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications (ci-après, programme) réfère aux fondations apparentées liées en exclusivité des sociétés d'État (ci-après, fondations) et vise à encourager les sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications à développer des méthodes de diversification de leurs sources de financement. Le programme vise à encourager également les fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications à capitaliser à perpétuité une part de leurs revenus provenant des collectes de fonds, contribuant ainsi à assurer l'autonomie et la sécurité financière des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications. De façon plus spécifique, le programme : - encourage la capitalisation à perpétuité de dons et contributions recueillis par les fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications; - stimule la diversification des sources de financement des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications; - stimule l'engagement des donateurs (individus ou corporations privées) dans le soutien financier à long terme des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications.	Les fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications suivants sont admissibles : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec - Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec - Musée d'art contemporain de Montréal - Musée de la civilisation - Musée des beaux-arts de Montréal - Musée national des beaux-arts du Québec - Société de la Place des Arts de Montréal - Société du Grand Théâtre de Québec Ces fondations sont des organismes de bienfaisance enregistrés (OBE) à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le demandeur doit présenter les renseignements permettant d'évaluer sa demande, c'est-à-dire : - le formulaire d'inscription à une demande de subvention de contrepartie; - la liste à jour des membres de son conseil d'administration; - l'attestation d'enregistrement à l'Agence du revenu du Canada (ARC); - la liste des dons liés au montant soumis à l'appariement; - les états financiers du dernier exercice terminé de la fondation (ceux-ci doivent être audités, approuvés et signés par les représentants autorisés du conseil d'administration) : • les états financiers doivent clairement identifier les dons et les contributions recueillis et déposés dans le cadre du programme; • dans tous les cas, les états financiers doivent présenter l'évolution du fonds généré dans le cadre du programme. Le montant maximal annuel soumis à l'appariement pour chaque demandeur, à l'issue de l'analyse des demandes, est de 250 000 \$. La fondation doit déposer les dons et les contributions soumis à l'appariement dans un fonds à perpétuité.

OCTROI À LA FONDATION DES ARTISTES D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR UN FONDS D'URGENCE CRÉÉ DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU MILIEU CULTUREL ET DESTINÉ AUX ARTISTES ET TRAVAILLEURS CULTURELS NON-SALARIÉS DU SECTEUR DE LA SCÈNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021-2022	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme *Il ne s'agit pas d'un programme, mais d'un fonds. Octroi à la Fondation des artistes d'une aide financière pour un fonds d'urgence créé dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel et destiné aux artistes et travailleurs culturels non-salariés du secteur de la scène pour l'exercice financier 2021-2022. Objectif Le fonds d'urgence a pour objectif d'appuyer les artistes et travailleurs culturels du secteur des arts de la scène aux prises avec des difficultés financières majeures. Les actions prévues permettront notamment d'ajouter une somme supplémentaire au fonds d'urgence pour les artistes et travailleurs culturels visés aux prises avec des difficultés financières majeures et de soutenir directement les artistes les plus touchés et ne pouvant reprendre leurs activités régulières compte tenu des mesures sanitaires en cours.	La Fondation des artistes est responsable de la gestion de ce fonds d'aide. Les critères d'admissibilité sont les suivants : • Œuvrer dans le domaine des arts de la scène et participer directement à la création ou la diffusion d'une œuvre artistique; • Être un artiste professionnel ou travailleur culturel, membre ou non d'une association professionnelle; • Avoir été actif professionnellement au cours des trois dernières années (travailleur autonome); • Éprouver des difficultés financières dues au manque ou à la perte de contrats. • Exclusion Le comité chargé d'analyser l'admissibilité des demandes se réserve le droit de refuser toute personne recevant un salaire ou des prestations d'assurance-emploi.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

FONDS RÉGIONAL D'URGENCE POUR LES ORGANISMES AFFECTÉS PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19 (FRUC) (programme qui n'a pas été ouvert en 2022-2023)	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme Les revenus autonomes des organismes soutenus par le Ministère représentent en moyenne 80 % de leurs revenus globaux. Quant aux organismes culturels non soutenus par les programmes Aide au fonctionnement du Ministère, ils doivent généralement composer avec seulement leurs revenus autonomes pour assurer leurs activités et ne peuvent souvent compter sur aucune subvention. Même s'ils ne sont pas soutenus par le Ministère de manière récurrente, ces organismes culturels constituent souvent un tissu de précieuses ressources culturelles pour les territoires où ils se trouvent. Leur disparition pourrait entraîner la destruction d'écosystèmes culturels d'importance aux échelles locales et régionales. Après la relance des activités économiques en juin 2020, de nombreux organismes culturels se sont retrouvés en difficulté financière grave et n'ont pas pu être en mesure de réembaucher leur personnel ni de reprendre leurs activités là où elles avaient été laissées à la mi-mars 2020. Le Fonds d'urgence donne au Ministère la possibilité de soutenir directement les organismes dont la survie est menacée à court terme (période de 6 à 8 mois). Objectif Éviter la fermeture permanente d'organismes culturels et de communications dans le but de maintenir la culture québécoise vivante.	Admissibilité Le Fonds d'urgence s'adresse exclusivement aux organismes à but non lucratif (OBNL) démontrant des difficultés financières à cause de la pandémie de COVID-19. Ces OBNL doivent œuvrer dans les secteurs d'intervention du Ministère et peuvent être soutenus ou non au fonctionnement par ce dernier; cependant, les organismes non soutenus par le Ministère seront privilégiés. Exclusion Tous les organismes sous la responsabilité de la Société de développement des entreprises culturelles, du Conseil des arts et des lettres du Québec et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec sont exclus du présent programme.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

FONDS D'AIDE RÉGIONAL DESTINÉ AUX ORGANISMES DE FORMATION EN ART (FARDOFA)	
Finalité et objectifs du programme	Admissibilité
Finalité du programme Le ministère de la Culture et des Communications a pour mission de contribuer au rayonnement de la culture et des communications, à l'épanouissement individuel et collectif de la population ainsi qu'à la mise en place d'un environnement propice à la création et à la vitalité des territoires. Le Ministère considère les milieux de la culture et des communications comme des partenaires clés pour réaliser sa mission. Son action se situe, entre autres, dans le domaine de la formation artistique. Le gouvernement du Québec soutient la formation en art depuis la fin des années 1970 à l'aide de plusieurs interventions ministérielles. Relevant directement des fonctions et pouvoirs du ministre (<i>Loi sur le ministère de la Culture et des Communications</i>, RLRQ, chapitre M-17.1, article 10), ce soutien de la formation artistique est inscrit directement dans la mission du Ministère, un mandat qui d'ailleurs a été réitéré dans la politique culturelle du Québec de 2018. Pour atténuer les répercussions de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a contribué de façon significative à la reprise des activités et à la réouverture des lieux culturels dans l'ensemble des régions du Québec (Plan de relance économique du milieu culturel, 2020). Parmi les interventions du Ministère, des majorations financières ont été accordées aux écoles soutenues dans le cadre du programme Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art et des aides d'urgence ont également été versées à des organismes en difficulté non soutenus au fonctionnement. Même si les mesures sanitaires ont été, pour la plupart, levées et que le contexte est favorable à une reprise normale des activités, beaucoup d'organismes de formation en art demeurent fragilisés et certains ne sont toujours pas en mesure de réembaucher leur personnel ni de reprendre leurs activités. En lançant le Fonds d'aide régionale aux organismes de formation en art, qui s'inscrit dans le Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel, le Ministère souhaite donc offrir une aide concrète et directe à ces organismes et ainsi préserver la vitalité culturelle dans l'ensemble des régions du Québec. Objectifs • Contribuer à la santé financière des organismes de formation en art • Maintenir ou améliorer l'accessibilité à des formations	Admissibilité du demandeur Sont admissibles les organismes de formation en art inscrits au Registraire des entreprises du Québec et qui constituent : • des personnes morales sans but lucratif en vertu de la partie 3 de la <i>Loi sur les compagnies</i> (RLRQ, chapitre C-38) ou de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> (L.C. 2009, ch. 23); • des coopératives constituées en vertu de la <i>Loi sur les coopératives</i> (RLRQ, chapitre C-67.2) ou de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> (L.C. 1998, ch. 1); • des personnes morales à but lucratif; • des entreprises individuelles >Lire le contenu de la note numéro1 dont le propriétaire a un ou plusieurs employés (ou travailleurs indépendants) à sa charge. Le demandeur doit être légalement constitué depuis plus de 3 ans et avoir son siège au Québec. Pour les besoins du programme, un organisme de formation en art est défini comme un organisme qui, en échange d'une contribution financière, offre exclusivement un enseignement dans une ou plusieurs disciplines culturelles mentionnées ci-après. Les disciplines d'enseignement visées sont : la danse, le chant, la musique, les arts du cirque, l'art dramatique, le cinéma et l'audiovisuel, la création littéraire, la création musicale, l'humour et les métiers d'art. Exclusions Les organismes de formation en art soutenus au fonctionnement par le Ministère ou l'une des sociétés d'État relevant du Ministère et les organismes municipaux ne sont pas admissibles. De plus, les demandeurs qui se trouvent dans l'une des situations suivantes ne peuvent pas être admissibles à un programme d'aide financière du gouvernement du Québec : • être inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; • au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, avoir fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure par le Ministère. Admissibilité de la demande Pour être jugée admissible, la demande d'aide soumise doit : • être complète (le formulaire dûment rempli et toutes les pièces justificatives jointes) et clairement définie; • contribuer pleinement et concrètement à l'atteinte des objectifs du présent programme, soit servir à l'attraction et à la rétention du personnel (embauche, majoration du salaire horaire, etc.) ou au développement de la clientèle (campagne de promotion, amélioration des procédures d'inscription en ligne, diminution des droits d'inscription, etc.) ou tout autre projet visant la relance; • compter la présence d'au moins un partenaire local (municipalité, organisme à but non lucratif, entreprise privée, usager, etc.) pour la réalisation du projet.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise	Le programme Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise s'inscrit dans le Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel 2022-2025. Ce plan a pour objectif de répondre directement aux demandes du milieu pour qui, après les multiples bouleversements des dernières années, il est maintenant essentiel de recréer les habitudes, de ramener les spectateurs dans les lieux de diffusion et de créer de nouveaux publics. Le soutien offert dans le cadre de cet appel de projet favorisera un meilleur positionnement de l'offre québécoise sur le marché interne face à l'offre internationale. Il vise également à apporter une réponse aux problèmes de visibilité, de découvrabilité et de stimulation de la demande. Les objectifs généraux de l'Appel de projets visent à : • accroître le rayonnement des œuvres, des contenus, des pratiques et des produits culturels d'ici ainsi que celui des artistes et artisans les proposant; • augmenter la consommation des œuvres, des contenus et des produits culturels québécois sur l'ensemble du territoire québécois. Le volet 1 de l'appel Développement et déploiement d'initiatives collectives vise à: • accroître la demande des œuvres, des produits ou des événements culturels québécois, • Augmenter la fréquentation de lieux culturels québécois • Stimuler l'adoption de pratiques culturelles par la population du Québec; • Stimuler le développement de publics et de segments du marché québécois • . Le volet 2 - Développement et production d'activités d'envergure participant à la reconnaissance ou à la valorisation de la culture québécoise vise à : • accroître la réalisation d'activités d'envergure exceptionnelles et novatrices • intensifier le rayonnement de la culture québécoise, partout sur le territoire québécois;accentuer l'exposition du grand public québécois à de nouveaux contenus, produits, œuvres ou événements enrichissant l'offre culturelle québécoise.	Le programme s'adresse aux organisations constituées selon l'une des formes juridiques suivantes: • une personne morale à but non lucratif; • une coopérative; • une entreprise collective; • une entreprise privée à but lucratif; • un organisme municipal; • un gouvernement des Premières Nations ou des Inuit. Le demandeur doit être légalement constitué depuis plus de 12 mois et avoir son siège social et principal établissement au Québec. Il doit démontrer que le contrôle effectif de l'entreprise est majoritairement détenu par des personnes étant citoyennes canadiennes ou des résidents permanents et ayant leur résidence fiscale au Québec. Ne sont pas admissibles au programme : • les entreprises individuelles; • les ministères, les établissements de santé et d'éducation ainsi que les organismes budgétaires et autres que budgétaires du gouvernement du Québec régis par la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., chapitre A-6.001); • les universités et les centres de recherche; • les demandeurs inscrits au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; • les demandeurs qui ont, au cours des deux années précédant la demande d'aide financière, fait défaut de respecter leurs obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure par le Ministère.

LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE AVEC LEURS OBJECTIFS ET LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

AIDE AUX PROJETS - APPEL		
Déclinaison	Finalités et objectifs du programme	Admissibilité
Appel de projets pour le soutien aux initiatives de commémoration	Le programme Appel de projets pour le soutien aux initiatives de commémoration vise à accroître le nombre de gestes de commémoration et leur rayonnement pour que les citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec aient l'occasion de participer à des commémorations d'intérêt national, régional ou local et de se souvenir collectivement de personnages, d'événements et de lieux qui ont marqué l'histoire du Québec. Les objectifs de l'appel visent à : • Multiplier les occasions, pour les citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec, de participer à des activités de commémoration d'intérêt national, régional ou local; • Accroître le rayonnement des initiatives mettant en valeur des personnages, des événements et des lieux qui ont marqué l'histoire du Québec pour permettre à plus de citoyennes et de citoyens d'y être exposés; • Améliorer les connaissances et l'appropriation de la population à l'égard de son histoire collective et susciter un sentiment de fierté.	Le programme s'adresse aux organisations constituées selon l'une des formes juridiques suivantes • une personne morale à but non lucratif; • une coopérative; • une entreprise collective; • un organisme municipal ; • un gouvernement des Premières Nations ou des Inuit Le demandeur doit être légalement constitué depuis plus de 12 mois et avoir son siège social et principal établissement au Québec. Le Ministère entend par siège social l'endroit où se situe le centre de décision, là où s'exerce la direction véritable de l'organisation. Les sociétés d'État (incluant le Musée des beaux-arts de Montréal, qui relève d'une loi particulière) et les ministères et organismes relevant du gouvernement du Québec, les universités et les centres de recherche, les entreprises privées à but lucratif, ainsi que les entreprises individuelles, ne sont pas admissibles. De plus, le demandeur qui se trouve dans l'une ou l'autre des 2 situations suivantes n'est pas admissible à une aide financière du gouvernement : 1) être inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics; 2) au cours des 2 années précédant la demande d'aide financière, avoir fait défaut de respecter ses obligations après avoir été dûment mis en demeure en lien avec l'octroi d'une aide financière antérieure par le Ministère ou un organisme subventionnaire.

MCC - Liste des programmes d'aide financière 2022-2023 (di@pason)

création, la participation (tant au niveau professionnel qu'amateur) ou la consommation de biens et de services culturels ou de communications. L'éventail des projets, des secteurs d'intervention, des acteurs et des contextes particuliers aux domaines de la culture et des communications fait en sorte qu'il est difficile de soutenir tous les projets porteurs par l'entremise de programmes normés. Par souci d'équité et de transparence, tout en se dotant d'un cadre normatif formel, le Ministère offre donc le présent programme qui accueille des projets échappant à la portée de ses autres programmes. Objectifs Le présent programme a pour objectifs généraux : • de maintenir ou d'augmenter le soutien offert par les organismes du milieu pour aider et encourager la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications; • d'augmenter l'offre d'opportunités pour la création, la participation et la consommation de biens et services culturels et de communications.	• les frais d'étude et d'expertise-conseil; • les frais de sous-traitance; • les frais de promotion; • les frais de déplacement; • les frais de traduction, le cas échéant, en conformité avec la <i>Charte de la langue française</i>; • la portion non remboursée des taxes; • les frais d'administration, jusqu'à concurrence de 5 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus; • les frais de contingence, jusqu'à concurrence de 10 % du total des dépenses admissibles énumérées ci-dessus. Dépenses non admissibles • les dépenses récurrentes de fonctionnement; • les dépenses liées à un projet qui serait déjà soutenu par un autre programme du Ministère, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles ou de Bibliothèque et Archives nationales du Québec; • les dépenses ayant trait au financement d'une dette, au remboursement d'emprunts ou au financement d'un projet déjà réalisé; • les dépenses d'immobilisations liées à l'acquisition de terrains ou de bâtiments; • l'achat d'une entreprise; • les frais juridiques; • les dépenses effectuées avant que la subvention n'ait été annoncée par lettre du Ministère; elles doivent être clairement signalées comme telles dans le budget. Ces dépenses ne sont pas remboursées. Le demandeur assume donc tout risque ou inconvénient pouvant découler de l'acceptation ou du refus, par le Ministère, de sa demande dans le cadre du présent programme.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :

- a) le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste;
 - b) le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.
-

Réponse :

a) et b) Aucun

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Détail de toutes les sommes engagées pour le soutien psychologique aux artistes.

Réponse :

En 2022-2023, le gouvernement s'est engagé à soutenir les artistes et travailleurs culturels en investissant, via la Fondation des artistes du Québec :

- Versement d'une 4e bonification du Fonds d'urgence pour les artistes et travailleurs culturels des arts de la scène, d'un montant de 2 M\$.
- 300k \$ transférés au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour le Fonds de soutien psychosocial aux artistes et travailleurs culturels.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Tout rapport, document, étude, avis, analyse ou liste de consultation concernant l'avenir des médias.

Réponse :

Aucun rapport, document, étude, avis ou liste de consultation n'a été produit concernant l'avenir des médias du Québec, toutefois, plusieurs actions concrètes pour soutenir les médias ont été posées en 2022-2023, dont un résumé est ici proposé.

Projets soutenus via le programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite (PAANEPIE).

Pour l'année 2022-2023, un appel de projets a été ouvert pour le PAANEPIE :

- o 14 projets ont été soutenus pour un total de 2,8 M\$

Aide financière versée à RecycleMédias pour soutenir les journaux dans leurs exigences de contribution au Régime de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles

Pour l'année financière 2022-2023, le Ministère a versé 3,2 M\$ à RecycleMédias, compensant ainsi pleinement la contribution monétaire des journaux assujettis au régime de compensation pour la collecte des matières résiduelles, conformément au tarif en cours.

Bonification du soutien octroyé aux médias communautaires soutenus au fonctionnement

En 2022-2023, le PAMEC a soutenu 155 médias, dont 2 nouveaux médias au fonctionnement pour un total de près de 6,14 M\$, ce qui comprend 598 000\$ en provenance du Plan d'action gouvernemental en action communautaire 2022-2027.

Un montant de 450 000 \$ a aussi été versé pour le soutien de 20 projets dans le cadre de la mesure d'aide ponctuelle pour les médias communautaires en situation précaire ou dans une phase de développement cruciale et structurante.

Soutien au fonctionnement du Centre d'études sur les médias et du Conseil de Presse du Québec

- Un montant total de 105 000 \$ a été octroyé au Centre d'études sur les médias pour la réalisation de leur plan d'action.
- L'aide au fonctionnement du Conseil de presse du Québec a été bonifiée de 100 000 \$, pour un montant total de 350 000 \$ en 2022-2023.

Soutien aux journalistes indépendants

En juin 2022, un montant de 200 000 \$ a été octroyé à l'Association des journalistes indépendants du Québec pour qu'elle puisse mettre en œuvre et administrer un programme de bourses réservé aux journalistes indépendants pour la réalisation d'enquêtes et de reportages. Le premier appel de ce programme a été lancé le 15 février 2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Opposition officielle

Toute directive émise par le ministre, son cabinet ou le ministère, aux ministères et organismes concernant la publicité sur les plateformes numériques.

Réponse :

Aucune directive n'a été émise concernant la publicité sur les plateformes numériques en 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Sommes accordées pour l'année 2022-2023, ventilées pour chaque programme d'aide financière du ministère, par région, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Voir documents ci-joints pour les données concernant 2022-2023, en date du 28 février 2023.

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant versé

21 RP1

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 1

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Abitibi-Témiscamingue	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Bélanger , Maurice	25 805,00 \$
		La Troupe de théâtre « Les Zybrides »	15 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Centre d'exposition de Val-d'Or	7 920,00 \$
		MA, musée d'art	17 722,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos	40 000,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Festival de musique émergente	37 500,00 \$
		6	143 947,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Appel - Initiatives de commémoration	Les Amis des Jardins de Métis inc.	50 000,00 \$
		Ville de Rivière-du-Loup	32 494,00 \$
		2	82 494,00 \$
Capitale-Nationale	Accueil - projets mineurs	Camp le Manoir des Éboulements	26 696,00 \$
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	27 375,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i)	320 000,00 \$
		Monquartier	23 040,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Centre de valorisation du patrimoine vivant	26 832,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	32 840,00 \$
		Jeunes musiciens du monde	26 250,00 \$
		La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec	4 847,00 \$
		L'Art de voir grand	37 500,00 \$
		LE FESTIF!	26 250,00 \$
		Les Productions pour enfants de Québec	11 625,00 \$
		Musée ambulant	37 500,00 \$
		Niess , Thomas	8 625,00 \$
		Productions Les Gros Becs	17 207,00 \$
		Provencher , Véronique	4 500,00 \$
		Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf	38 544,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	35 000,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	6 400,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	L'Institut Canadien de Québec (diffuseur)	50 000,00 \$
		Rendez-vous d'histoire de Québec	25 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	KWE! À la rencontre des peuples autochtones	416 000,00 \$
		Le Projet Ex Machina	250 346,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	ORGANISME EXMURO ARTS PUBLICS	9 240,00 \$
		23	1 461 617,00 \$
Centre-du-Québec	Accueil - projets mineurs	La Société Musée Laurier inc.	4 450,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	9 200,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Télé-Coeur	40 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	L'Association des groupes de jeunes des Hauts-Reliefs	7 341,00 \$
		L'Eau-Vent (Maison de Jeunes)	29 100,00 \$
		Maison des jeunes le Déclic inc.	7 038,00 \$
		6	97 129,00 \$
Chaudière-Appalaches	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Le Journal de Lévis, coopérative de solidarité	45 124,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Diffusion Avant Scène	4 950,00 \$
		Les Arts de la scène de Montmagny	37 500,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	15 000,00 \$
		Maison natale de Louis Fréchette	27 200,00 \$
		Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.	20 085,00 \$
		6	149 859,00 \$
Côte-Nord	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Troupe La Chant'Amuse inc.	40 000,00 \$
		1	40 000,00 \$
Estrie	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Journal L'Étincelle Inc.	62 400,00 \$
		The Record	34 273,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Comité organisateur du festival des harmonies du Québec inc.	49 921,00 \$
		Fournier , Ian	11 150,00 \$
		Hardy , Élise	2 770,00 \$
		Les chemins errants	13 707,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	9 225,00 \$
		Nadege , Nadia	14 000,00 \$
		Touchette , Sarah	19 125,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant versé

21 RP1

par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

Annexe 1

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Le Théâtre des petites lanternes	39 571,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Salon du Livre de l'Estrie (S.L.E.) inc.	39 750,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	ZemmourBallet	25 000,00 \$
		12	320 892,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Centre de pédiatrie sociale en communauté de la Côte-de-Gaspé	11 072,00 \$
		Village en chanson de Petite-Vallée (camp)	30 600,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Société d'histoire de la Haute-Gaspésie	40 000,00 \$
		3	81 672,00 \$
Lanaudière	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Productions Cirrus Cirkus	21 600,00 \$
		Roy , Marie-Soleil	49 500,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque de Chertsey	5 500,00 \$
		Bibliothèque Dr. Jacques-Olivier	17 930,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Corporation Hector-Charland	277 126,00 \$
		Musée d'art de Joliette	416 640,00 \$
		6	788 296,00 \$
Laurentides	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Berthold , Marc-André	27 720,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	15 375,00 \$
		Ducharme , Nathalie	22 435,00 \$
		Durocher , Kim	6 000,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	12 834,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque Deux-Montagnes	7 605,00 \$
		Centre d'art La petite église	38 950,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Corporation du Moulin Légaré inc.	24 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Regroupement des Festivals Régionaux Artistiques et Indépendants	640 000,00 \$
		9	794 919,00 \$
Laval	Accueil - projets mineurs	La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	9369-0055 Québec inc.	103 093,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
		Le Théâtre Félé	1 920,00 \$
		4	205 013,00 \$
Mauricie	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Galerie d'art du Parc inc.	18 000,00 \$
		Le Vasseur , Fannie	14 000,00 \$
		Leblanc , Sylvie	4 700,00 \$
		Seni , Basile Moutuan	12 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	2 415,00 \$
		CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	33 440,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	44 338,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	50 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	380 000,00 \$
		9	558 893,00 \$
Montérégie	Accueil - projets autorisés par CT ou décret	Loisir et Sport Montérégie	57 916,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	Icimédias inc.	128 310,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Bergeron , Nathalie	28 000,00 \$
		Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé	4 357,00 \$
		Blanchet , Jessica	14 218,00 \$
		Compagnie de création Le Gros Orteil	20 207,00 \$
		Jeannotte , Christine	16 772,00 \$
		Poirier , Priska	28 700,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Beloeil	1 715,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	4 080,00 \$
		Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska	39 576,00 \$
		Maison des jeunes de Saint-Philippe	15 000,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Archives historiques Hemmingford	4 360,00 \$
		Festifolies en Armandie	10 400,00 \$
		Société du musée du Grand Châteauguay	38 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil montréalézien de la culture et des communications	395 149,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Festival international de la chanson de Granby	32 000,00 \$
		17	838 760,00 \$
Montréal	Accueil - Plan culturel numérique	Association des bibliothèques publiques du Québec	204 799,00 \$

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Accueil - projets mineurs	Compétence Culture	112 500,00 \$
		Association des professionnels de l'édition musicale	24 019,00 \$
		Association québécoise des éditeurs de magazines	41 074,00 \$
	Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	10684210 Canada Inc.	315 857,00 \$
		EST MÉDIA Montréal	5 213,00 \$
		Hebdos Québec inc.	136 800,00 \$
		La Presse (2018) inc.	320 000,00 \$
		Le Devoir inc.	320 000,00 \$
		Mishmash Media inc.	394 067,00 \$
		Bambara , Lésouta Luc	10 000,00 \$
	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Berceurs du temps	12 000,00 \$
		Boisvert , Lora	12 500,00 \$
		Brunet , Manon	7 000,00 \$
		Centre Turbine	16 000,00 \$
		Cloutier , Karine	2 000,00 \$
		Daou , Adama	6 000,00 \$
		Festival international du film pour enfants de Montréal	17 500,00 \$
		Festival Plein(s) Écran(s)	8 500,00 \$
		Fournier , Marie-France	2 500,00 \$
		L'Autre Théâtre	4 500,00 \$
		Le Moulin à vent/ La maison des arts et des jeux	50 000,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	4 500,00 \$
		Melo , Marcio	6 000,00 \$
		Njock , Atna Jean Emmanuel	13 000,00 \$
		Opéra de Montréal	12 500,00 \$
		Orchestre Métropolitain	20 000,00 \$
		P.A.A.L. Partageons le monde	15 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	7 500,00 \$
		Théâtre Ciel Ouvert	9 000,00 \$
		Toxique Trottoir	10 500,00 \$
		Trudell , Eryn	7 000,00 \$
		Vies , Stève	5 500,00 \$
	Appel - Culture et inclusion	P.A.A.L. Partageons le monde	16 000,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Les événements Prima Danse	18 750,00 \$
		Les Grands Ballets Canadiens	12 500,00 \$
		Oxy-Jeunes inc.	24 000,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Partenariat du Quartier des spectacles	50 000,00 \$
		Temps Publics	48 800,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	40 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'enverures en culture	Cirque Éloize	156 374,00 \$
		Culture pour tous	630 400,00 \$
		La puce à l'oreille média jeunesse	200 000,00 \$
		Les Productions du 10 avril	80 320,00 \$
	Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Antenne créative	50 000,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	14 625,00 \$
		Castellers	3 375,00 \$
		Centre des auteurs dramatiques (Montréal) (CEAD) inc.	5 700,00 \$
		Cité des arts du cirque	39 090,00 \$
		Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	37 500,00 \$
		Danse Imédia O.S.B.L.	30 656,00 \$
		Festival de films Cinémania	50 000,00 \$
		Festival du nouveau cinéma de Montréal	18 750,00 \$
		Festival international de la littérature (FIL)	6 900,00 \$
		Festival International de Musique Pop Montréal	20 000,00 \$
		Festival Montréal Mondial	36 763,00 \$
		Festival TransAmériques	50 000,00 \$
		Fondation Metropolis bleu	1 644,00 \$
		Forum RIDM	18 750,00 \$
		Les Francofolies de Montréal Inc.	10 623,00 \$
		M pour Montréal	37 500,00 \$
		Montréal Baroque Inc.	31 725,00 \$
		MUTEK	50 000,00 \$
		Printemps numérique	50 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	19 000,00 \$
	Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 1 - Exportation	Antenne créative	15 000,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	37 500,00 \$
	Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 2 - Invitation	Castellers	27 000,00 \$
		Quartier des spectacles (QDS) international	14 500,00 \$
		Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	26 644,00 \$
		70	4 113 718,00 \$
Nord-du-Québec	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Loisir Sport Baie-James	14 521,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant versé
par région administrative Volets Accueil et Appel de projets

21 RP1
Annexe 1

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Appel - Initiatives de commémoration	Village Nordique d'Inukjuak	50 000,00 \$
		2	64 521,00 \$
Outaouais	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Michaud , Emily Rose	6 561,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque municipale de Fort-Coulonge	39 922,00 \$
		Les Partenaires du secteur Aylmer	13 445,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Association du patrimoine d'Aylmer	14 400,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	480 214,00 \$
		5	554 542,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Sagalane , Charles	30 692,00 \$
	Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	École de danse Studio Nord	12 800,00 \$
	Appel - Initiatives de commémoration	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	50 000,00 \$
	Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	336 930,00 \$
		4	430 422,00 \$
Total général		185	10 726 694,00 \$

Ventilation des aides versées par le ministère, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023

21 RP1
Annexe 2

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
Abitibi-Témiscamingue	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Val-d'Or	111 100,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Amos	50 600,00 \$
		Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre	34 000,00 \$
		Corporation de la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	126 800,00 \$
		Total Abitibi-Témiscamingue4	322 500,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale d'Amqui	25 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Joli	40 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rimouski	138 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup	95 000,00 \$
		Bibliothèque municipale, Fonds de solidarité FTQ	77 300,00 \$
		Total Bas-Saint-Laurent5	376 600,00 \$
Capitale-Nationale	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Auguste-Honoré Gosselin	30 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shannon	7 400,00 \$
		Bibliothèque municipale l'Écrin	19 900,00 \$
		Bibliothèque publique de La Malbaie inc.	34 300,00 \$
		Bibliothèque René-Richard	27 300,00 \$
		Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	21 800,00 \$
		Ville de Donnacona	20 900,00 \$
		Ville de L'Ancienne-Lorette	74 200,00 \$
		Ville de Québec	1 618 000,00 \$
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	92 700,00 \$
		Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	19 300,00 \$
		Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	22 900,00 \$
		Ville de Saint-Raymond	14 300,00 \$
		Total Capitale-Nationale13	2 003 000,00 \$
Centre-du-Québec	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Madeleine-Bélanger	15 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bécancour	61 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Drummondville	396 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Plessisville	31 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Victoriaville	168 900,00 \$
		Bibliothèque municipale H.-N. Biron	20 000,00 \$
		Ville de Warwick	34 400,00 \$
		Total Centre-du-Québec7	728 100,00 \$
Chaudière-Appalaches	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Thetford Mines	100 600,00 \$
		Bibliothèque Édith-Poiré	19 700,00 \$
		Bibliothèque La Reliure	20 800,00 \$
		Bibliothèque Madeleine-Doyon	19 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Au Jardin des livres	20 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Georges	104 500,00 \$
		Bibliothèque municipale Honorius-Provost	46 600,00 \$
		Service des bibliothèques et des lettres	408 700,00 \$
		Ville de Montmagny	43 000,00 \$
		Total Chaudière-Appalaches9	783 100,00 \$
Côte-Nord	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	88 500,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Lane	80 500,00 \$
		Bibliothèque publique de Fermont	13 400,00 \$
		Ville de Port-Cartier	32 600,00 \$
		Total Côte-Nord4	215 000,00 \$
Estrie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Coaticook inc.	24 600,00 \$
		Bibliothèque Éva-Sénécal de Sherbrooke	473 700,00 \$
		Bibliothèque Memphrémagog	113 900,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Asbestos	24 000,00 \$

Ventilation des aides versées par le ministère, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023

21 RP1
Annexe 2

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
	Total Estrie	Bibliothèque municipale de Windsor	42 400,00 \$
		Médiathèque municipale Nelly-Arcan	43 300,00 \$
		6	721 900,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Blanche-Lamontagne	32 900,00 \$
		Bibliothèque Jean-Lapierre	25 700,00 \$
		Ville de Chandler	13 700,00 \$
		Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	72 300,00 \$
Lanaudière	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Christian-Roy	134 100,00 \$
		Bibliothèque de Chertsey	27 300,00 \$
		Bibliothèque Françoise-Angers	21 000,00 \$
		Bibliothèque Gisèle Paré	53 300,00 \$
		Bibliothèque intermunicipale Joliette-Saint-Charles-Borromée	139 300,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Quintal	59 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Charlemagne	34 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Lavaltrie	54 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mascouche	148 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies	63 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Repentigny	309 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Calixte	31 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois	35 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Terrebonne	300 900,00 \$
		Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	17 200,00 \$
		Bibliothèque municipale Saint-Lin-Laurentides	61 800,00 \$
		Municipalité de Saint-Paul	8 000,00 \$
		Total Lanaudière	
		17	1 500 000,00 \$
Laurentides	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Brownsburg-Chatham	18 800,00 \$
		Bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle	44 900,00 \$
		Bibliothèque Claude-Jasmin de Pointe-Calumet	26 300,00 \$
		Bibliothèque de la Ville de Boisbriand	109 300,00 \$
		Bibliothèque de la ville de Mirabel	175 700,00 \$
		Bibliothèque de Sainte-Thérèse	140 100,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Hippolyte	46 700,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Sauveur	37 300,00 \$
		Bibliothèque de Val-David	21 800,00 \$
		Bibliothèque Deux-Montagnes	80 500,00 \$
		Bibliothèque Jean-Charles-Des-Roches	38 300,00 \$
		Bibliothèque Jean-Marc-Belzile	76 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Blainville	201 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de la Ville de Bois-des-Filion	68 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Laurier	65 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rosemère	90 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	63 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	51 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Joseph-du-Lac	20 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Ville de Lorraine	57 700,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Oka	17 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Gaston-Miron	27 700,00 \$
		Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	178 400,00 \$
		Bibliothèque publique de la ville de Saint-Jérôme	233 100,00 \$
		Bibliothèque publique de Sainte-Anne-des-Plaines	76 700,00 \$
		Ville de Mont-Tremblant	58 300,00 \$
		Total Laurentides	
		27	2 059 000,00 \$
Laval	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Ville de Laval	1 098 400,00 \$
		Total Laval	
		1	1 098 400,00 \$

Ventilation des aides versées par le ministère, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023

21 RP1
Annexe 2

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
Mauricie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de La Tuque	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Louiseville	35 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shawinigan	178 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	566 900,00 \$
		Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	40 400,00 \$
		Total Mauricie	853 100,00 \$
Montérégie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque commémorative Pettes	24 400,00 \$
		Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage	270 000,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Acton Vale	18 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beauharnois	80 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	78 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Boucherville	214 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bromont	32 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Candiac	108 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chambly	81 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Contrecoeur	37 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Coteau-du-Lac	44 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Cowansville	71 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Delson	38 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Farnham	29 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Granby	237 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de La Prairie	79 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Longueuil	787 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Marieville	34 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mercier	47 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Saint-Hilaire	74 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	39 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	52 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rigaud	26 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Amable	33 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Basile-le-Grand	73 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville	111 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Césaire	15 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Constant	104 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine	63 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Julie	122 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu	300 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lambert	112 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lazare	66 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Philippe	43 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Pie	21 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Rémi	42 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Salaberry-de-Valleyfield	108 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy	163 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Varennes	132 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion	149 400,00 \$
		Bibliothèque municipale des Cèdres	18 600,00 \$
		Bibliothèque municipale-scolaire Dansereau-Larose	14 400,00 \$
		Bibliothèque Raymond-Laberge	176 700,00 \$
		Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	16 600,00 \$
		Médiathèque Maskoutaine inc.	179 900,00 \$
		Municipalité de McMasterville	19 200,00 \$
		Municipalité de Sainte-Martine	24 700,00 \$
		Municipalité de Saint-Zotique	53 700,00 \$
		Municipalité des Coteaux	26 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de L'Île-Perrot	66 100,00 \$
		Total Montérégie	4 770 900,00 \$
		50	

Ventilation des aides versées par le ministère, par librairie agréée, bibliothèque publique ou tout autre organisme, par programme pour l'année 2022-2023

21 RP1
Annexe 2

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
Montréal	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Baie-D'Urfé	40 400,00 \$
		Bibliothèque de Beaconsfield	158 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dorval	178 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Kirkland	150 000,00 \$
		Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux	201 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Pointe-Claire	300 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Westmount	246 000,00 \$
		Bibliothèque publique Eleanor London de Côte Saint-Luc	197 500,00 \$
		Bibliothèque Sainte-Anne-de-Bellevue	31 900,00 \$
		Ville de Montréal-Ouest	24 900,00 \$
		Ville de Mont-Royal	245 300,00 \$
		Total Montréal	11
	Nord-du-Québec	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de Chibougamau
Total Nord-du-Québec			1
Outaouais	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de Chelsea	31 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Gatineau	1 045 300,00 \$
		Municipalité de Cantley	31 400,00 \$
		Municipalité de La Pêche	8 700,00 \$
		Municipalité de Val-des-Monts	16 700,00 \$
	Total Outaouais	5	1 133 900,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Saint-Honoré	6 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dolbeau-Mistassini	50 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Roberval	35 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félicien	37 300,00 \$
		Ville d'Alma	77 700,00 \$
		Ville de Saguenay	616 100,00 \$
	Total Saguenay - Lac-Saint-Jean	6	824 100,00 \$
Total général		174	19 276 400,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé21 RP1

pour le programme d'aide aux initiatives de partenariat décliné par région administrativeAnnexe 3

Crédits réguliers

Région administrative	Type d'entente	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Capitale-	Entente de développement culturel	Ville de Québec	1 093 127,00 \$
Total Capitale-Nationale		1	1 093 127,00 \$
Lanaudière	Entente de développement culturel	Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie	6 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Montcalm	46 833,00 \$
		Ville de L'Assomption	20 000,00 \$
		Ville de Saint-Lin-Laurentides	10 000,00 \$
Total Lanaudière		4	82 833,00 \$
Montréal	Entente de développement culturel	Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	41 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	58 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville	12 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent	16 000,00 \$
		Ville de Chambly	85 000,00 \$
		Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	7 500,00 \$
		Ville de Saint-Hyacinthe	4 500,00 \$
		Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	55 000,00 \$
		Ville de Saint-Lambert	21 250,00 \$
		Ville de Varennes	12 001,00 \$
Total Montréal		10	313 751,00 \$
Nord-du-Québec	Entente de développement culturel	Ville de Lebel-sur-Quévillon	5 000,00 \$
		Ville de Matagami	2 500,00 \$
Total Nord-du-Québec		2	7 500,00 \$
Outaouais	Entente de développement culturel	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	11 561,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	34 250,00 \$
		Ville de Gatineau	170 202,00 \$
Total Outaouais		3	216 013,00 \$
Total général		20	1 713 224,00 \$

**Montants annoncés en 2022-2023
pour le programme d'aide aux initiatives de partenariat
décliné par région administrative**

**21 RP1
Annexe 4**

Région administrative	Description type d'entente	Nom client partenaire	Montant annoncé (service dette)
	Entente de développement culturel		Aucune annonce
	Entente autorisée par CT ou décret		Aucune annonce

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Abitibi-Témiscamingue	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec inc.	531 642,00 \$
	Institutions muséales	Corporation de La maison Dumulon	83 364,00 \$
		La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	97 873,00 \$
		Le Dispensaire de la Garde	44 990,00 \$
		Les Promoteurs d'Angliers inc.	47 512,00 \$
		MA, musée d'art	91 724,00 \$
		Maison du Frère-Moffet	7 937,00 \$
		Musée École du rang 2 d'Authier	56 040,00 \$
		Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue (Malartic)	98 932,00 \$
		Société historique P.E. Gendreau	24 297,00 \$
	Médias communautaires	Ensemble pour bâtir	16 457,00 \$
		Journal Boum!	9 699,00 \$
		Journal communautaire de Normétal inc.	10 607,00 \$
		Journal l'Alliance de Preissac	14 834,00 \$
		Journal Le Pont de Palmarolle	12 747,00 \$
		La Voie du secteur des Coteaux	11 685,00 \$
		L'Écho des montagnes	11 322,00 \$
		L'Indice bohémien	71 399,00 \$
		Montbeillard en bref	10 766,00 \$
		Radio Boréale	76 700,00 \$
		Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	70 951,00 \$
		Télé communautaire d'Amos Région	55 000,00 \$
		Télévision communautaire du Témiscamingue	33 951,00 \$
		tvctk	33 951,00 \$
	Organismes de formation en art	Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	11 368,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	20 698,00 \$
		Centre musical En sol mineur inc.	17 400,00 \$
		Centre musical Jean-Charles Loiseau inc.	10 245,00 \$
		École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	16 635,00 \$
		École de musique Harricana inc.	18 777,00 \$
		Les jeunes concerts du Témiscamingue	13 252,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	389 728,00 \$
Total Abitibi-Témiscamingue		32	2 022 483,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP du Bas-Saint-Laurent inc.	536 113,00 \$
	Institutions muséales	Association patrimoniale de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie	62 720,00 \$
		Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	42 203,00 \$
		La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	105 821,00 \$
		Les Amis des Jardins de Métiis inc.	86 423,00 \$
		Manoir seigneurial Fraser	26 667,00 \$
		Musée du Bas-Saint-Laurent	90 110,00 \$
		Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	82 109,00 \$
		Site historique maritime de la Pointe-au-Père	42 657,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata inc.	90 410,00 \$
		Société rimouskoise du patrimoine	28 933,00 \$
	Médias communautaires	Coopérative de solidarité d'information des Basques	44 000,00 \$
		Diffusion communautaire de La Mitis inc.	50 980,00 \$
		Journal communautaire de Saint-Léandre La Fenêtre à perte de vue	10 369,00 \$
		Journal l'Ulricois	14 575,00 \$
		La Radio communautaire du Comté	76 700,00 \$
		Le Trait d'Union de Saint-Bruno	10 055,00 \$
		Les Éditions du Berger Blanc	44 621,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.	54 433,00 \$
		Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	33 951,00 \$
		Télévision communautaire du Kamouraska incorporée	30 800,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	357 789,00 \$
Total Bas-Saint-Laurent		22	1 922 439,00 \$
Capitale-Nationale	Institutions muséales	Aux Trois Couvents	65 720,00 \$
		Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	27 864,00 \$
		Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	85 669,00 \$
		Corporation du Moulin des Jésuites	80 199,00 \$
		Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	144 759,00 \$
		Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	73 452,00 \$
		La Maison Léon-Provancher	35 119,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	77 969,00 \$
		L'Îlot des Palais	74 188,00 \$

		Maison de nos Aïeux	77 434,00 \$
		Maison Drouin	52 470,00 \$
		Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	149 696,00 \$
		Moulin de la Chevrotière	29 628,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	113 117,00 \$
		Musée de Charlevoix	92 220,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	32 391,00 \$
		Pôle culturel du Monastère des Ursulines	153 341,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	9 319,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	88 570,00 \$
		Vieux presbytère de Deschambault	39 476,00 \$
	Médias communautaires	Autour de l'Île	39 073,00 \$
		CKRL-MF 89,1 inc.	73 700,00 \$
		Communications Basse-Ville	19 686,00 \$
		Journal Le Lavallois	21 177,00 \$
		La Télévision communautaire de Saint-Raymond inc.	55 000,00 \$
		La Télévision d'Ici (Côte-de-Beaupré)	55 000,00 \$
		Multimédias région Portneuf	3 520,00 \$
		Radio Basse-Ville	72 152,00 \$
		Radio MF Charlevoix	42 203,00 \$
		Télévision communautaire Vents et Marées	55 000,00 \$
		Télévision de Charlevoix-Ouest (TVCO)	42 459,00 \$
	Organismes de formation en art	École de Joaillerie de Québec	190 541,00 \$
		École de musique Côte de Beaupré inc.	13 692,00 \$
		École de musique Denys-Arcand	22 562,00 \$
		École nationale de lutherie	191 863,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	209 602,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	317 729,00 \$
		Le Groupe Danse Partout inc.	480 893,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	291 540,00 \$
	Organismes de regroupement	Action patrimoine	209 883,00 \$
		Conseil québécois du patrimoine vivant	221 890,00 \$
		Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	570 176,00 \$
		Les Arts et la Ville	167 878,00 \$
	Organismes nationaux de loisir culturel	Fédération québécoise des sociétés de généalogie	107 540,00 \$
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	139 939,00 \$
Total Capitale-Nationale		45	5 117 299,00 \$
Centre-du-Québec	Institutions muséales	Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	143 657,00 \$
		La Société Musée Laurier inc.	105 256,00 \$
		Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	42 414,00 \$
		Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	120 625,00 \$
		Parc Marie-Victorin inc.	105 810,00 \$
		Société des amis du moulin Michel inc.	81 410,00 \$
		Société historique d'Odanak	126 910,00 \$
	Médias communautaires	Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	73 700,00 \$
		Journal Le Tartan inc.	10 058,00 \$
		Journal local Le Félix	15 220,00 \$
		L'Annonceur du Bas-Saint-François	38 500,00 \$
		Le Causeur	18 678,00 \$
		Télé-Coeur	33 967,00 \$
		Télévision communautaire de l'Érable	33 951,00 \$
		Télévision communautaire des Bois-Francis	49 599,00 \$
	Organismes de formation en art	À la Portée des Sons inc.	14 751,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec	314 315,00 \$
		La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	230 819,00 \$
Total Centre-du-Québec		18	1 559 640,00 \$
Chaudière-Appalaches	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.	650 949,00 \$
	Institutions muséales	Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	68 848,00 \$
		Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	133 884,00 \$
		La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	102 833,00 \$
		Le Musée maritime du Québec inc.	134 479,00 \$
		Minéro - Musée de Thetford KB3	113 105,00 \$
		Musée Marius-Barbeau	89 487,00 \$
	Médias communautaires	"Le Cyri-lien", journal communautaire de St-Cyrille-de-L'Islet	6 400,00 \$
		Au fil de La Boyer	15 949,00 \$
		Câble communautaire de Beauce inc.	33 951,00 \$

		Corporation du journal Le Réveil	12 215,00 \$	
		Journal communautaire Coup d'oeil sur Saint-Marcel de L'Islet inc.	11 646,00 \$	
		Journal communautaire de Disraeli	27 135,00 \$	
		Journal communautaire L'Attisée inc.	21 608,00 \$	
		Journal communautaire Le Beau-Regard inc.	10 896,00 \$	
		L'Arrivage d'Adstock	16 727,00 \$	
		L'Écho de Saint-François	14 943,00 \$	
		L'Écho d'en Haut inc.	21 316,00 \$	
		Les Éditions des Trois-Clochers inc.	19 367,00 \$	
		Radio Bellechasse-Etchemins	76 700,00 \$	
		Radio communautaire de Lévis	73 700,00 \$	
		Télévision communautaire de la région des Appalaches	39 230,00 \$	
	Organismes de formation en art		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	13 563,00 \$
			École de danse Élédanse inc.	24 399,00 \$
			École de musique Jésus-Marie	21 408,00 \$
			École de musique l'Accroche Notes	21 992,00 \$
			L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	14 408,00 \$
	Total Chaudière-Appalaches		27	1 791 138,00 \$
	Côte-Nord	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Côte-Nord inc.	433 141,00 \$
		Institutions muséales	Chapelle de Tadoussac	26 235,00 \$
Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord			42 260,00 \$	
Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts			22 545,00 \$	
Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, GREMM			97 758,00 \$	
Musée régional de la Côte-Nord inc.			68 399,00 \$	
Médias communautaires		Journal communautaire Le Portageur	19 706,00 \$	
		Journal des villes nordiques Le Trait d'Union du Nord inc.	25 399,00 \$	
		La Radio communautaire CKNA inc.	68 863,00 \$	
		La Radio communautaire de Fermont inc.	70 951,00 \$	
		La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc.	69 375,00 \$	
		La Télévision du Littoral inc.	44 980,00 \$	
		Radio & Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre	71 773,00 \$	
		Radio Anticosti	70 012,00 \$	
		Radio Blanc-Sablon inc.	71 018,00 \$	
		Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	69 469,00 \$	
		Télévision régionale de la Péninsule inc.	44 980,00 \$	
		Télévision régionale Haute-Côte-Nord	49 706,00 \$	
Organismes de formation en art		Académie de danse de Baie-Comeau	19 743,00 \$	
		Académie de danse de Forestville inc.	12 732,00 \$	
		Arc-en-son de Sept-Îles	4 959,00 \$	
		École de ballet de Sept-Îles inc.	12 167,00 \$	
		École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	9 618,00 \$	
		École de musique Côte-Nord inc.	22 713,00 \$	
		École de musique de Forestville	10 976,00 \$	
		École de musique de Port-Cartier Inc.	11 383,00 \$	
		École de musique Havre-Saint-Pierre	10 380,00 \$	
		L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	11 633,00 \$	
L'École de musique de Sept-Îles inc.		16 480,00 \$		
Orchestre à cordes de Baie-Comeau		11 812,00 \$		
Organismes de regroupement		Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord	360 158,00 \$	
Total Côte-Nord		31	1 881 324,00 \$	
Estrie	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de l'Estrie inc.	406 183,00 \$	
	Institutions muséales	Corporation du Vieux moulin d'Ulverton inc.	119 820,00 \$	
		La Société d'histoire de Sherbrooke	91 114,00 \$	
		L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)	187 700,00 \$	
		Musée Beaulne inc.	104 442,00 \$	
		Musée Colby-Curtis	177 780,00 \$	
		Musée de la nature et des sciences inc.	212 421,00 \$	
		Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	149 810,00 \$	
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	137 852,00 \$	
		Uplands, Centre culturel et du patrimoine	125 370,00 \$	
	Médias communautaires	Groupe Média Régional Val-Ouest	3 520,00 \$	
		Image de Bury	12 191,00 \$	
		Journal Communautaire d'Ascot Corner inc.	16 926,00 \$	
		Journal communautaire Ici Brompton	12 363,00 \$	
		Journal communautaire Le Reflet de Lingwick-Gould	9 182,00 \$	
		Journal communautaire Regards	15 824,00 \$	

		La Voix ferrée	21 325,00 \$
		Le Journal communautaire L'Info de Saint-Élie-d'Orford	18 494,00 \$
		Le Journal régional du Haut-Saint-François	44 000,00 \$
		Le Papotin inc.	11 798,00 \$
		Le P'tit journal de Woburn	9 480,00 \$
		Le Trident de Wotton	12 115,00 \$
		L'écho de Compton	17 372,00 \$
		L'Éveil du citoyen de Weedon	13 635,00 \$
		L'Évènement de Scotstown-Hampden inc.	9 518,00 \$
		Radio Bishop inc.	73 700,00 \$
		Radio communautaire de l'Estrie	73 700,00 \$
		Radio communautaire de Windsor et région inc.	63 140,00 \$
		Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	73 607,00 \$
		Soleil des Cantons (1982) Itée	11 224,00 \$
	Organismes de formation en art	Camp musical d'Asbestos inc.	68 354,00 \$
		Le Cirque des étoiles Memphrémagog	13 063,00 \$
		Les Amis de la musique de Richmond / École	10 588,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	15 036,00 \$
		Orford Musique	349 544,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture de l'Estrie	368 689,00 \$
	Organismes nationaux de loisir culturel	Fédération québécoise du théâtre amateur	116 297,00 \$
	Total Estrie	37	3 177 177,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	426 139,00 \$
	Institutions muséales	Bioparc de la Gaspésie inc.	90 860,00 \$
		Corporation du Bourg de Pabos	36 117,00 \$
		Exploramer	143 200,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	63 807,00 \$
		Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	33 830,00 \$
		Musée acadien du Québec	84 078,00 \$
		Musée de la Gaspésie	86 506,00 \$
		Musée de la Mer	63 886,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	53 276,00 \$
	Médias communautaires	Diffusion communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	20 549,00 \$
		Diffusion communautaire des Îles inc.	42 404,00 \$
		Journal communautaire "Le Phare"	14 736,00 \$
		Journal Communautaire Matapédia et les Plateaux	13 024,00 \$
		Journal culturel Graffici, coopérative de solidarité	82 500,00 \$
		Radio Gaspésie inc.	42 168,00 \$
		Télé-Gaspé	33 951,00 \$
		Télé-Soleil inc.	33 951,00 \$
		Télé-Sourire inc.	55 000,00 \$
		Télévision communautaire 3 inc.	55 000,00 \$
		Télévision communautaire de Grande-Rivière	44 980,00 \$
		The Gaspé Spec	38 414,00 \$
	Organismes de regroupement	Culture Gaspésie	322 620,00 \$
	Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	23	1 880 996,00 \$
Lanaudière	Institutions muséales	Corporation du patrimoine de Berthier inc.	23 511,00 \$
		Musée d'art de Joliette	135 594,00 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	54 069,00 \$
	Médias communautaires	Corporation de télédiffusion régionale de Berthier inc.	55 000,00 \$
		La Corporation de télédiffusion Brandon inc.	45 925,00 \$
		Radio Nord-Joli inc.	76 700,00 \$
		TVRM - Télévision régionale des Moulins	32 690,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture de Lanaudière	332 521,00 \$
	Total Lanaudière	8	756 010,00 \$
Laurentides	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP des Laurentides inc.	367 029,00 \$
	Institutions muséales	Corporation du Moulin Légaré inc.	113 630,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	54 092,00 \$
	Médias communautaires	Journal communautaire de Saint-Hippolyte	26 001,00 \$
		Journal de Prévost	36 391,00 \$
		Le Journal "Ski se dit" de Val-David	38 500,00 \$
		Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière	49 706,00 \$
		Télévision communautaire des Basses-Laurentides	41 829,00 \$
		TVC d'Argenteuil	54 433,00 \$
	Organismes de regroupement	Association des médias écrits communautaires du Québec	217 235,00 \$

Montants versés en 2022-2023			21 RP1
pour le programme d'aide au fonctionnement décliné par région administrative			Annexe 5
		Conseil de la culture des Laurentides	334 757,00 \$
Total Laurentides		11	1 333 603,00 \$
Laval	Institutions muséales	Centre d'interprétation de l'eau	18 080,00 \$
		Cosmodôme	129 020,00 \$
		Musée de la santé Armand-Frappier	47 320,00 \$
	Médias communautaires	Télévision Régionale de Laval inc.	33 951,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil régional de la culture de Laval	325 715,00 \$
Total Laval		5	554 086,00 \$
Mauricie	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	681 197,00 \$
	Institutions muséales	Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	61 453,00 \$
		Musée Boréalis	116 803,00 \$
		Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	64 493,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	251 718,00 \$
		Vieux presbytère de Batiscan	48 534,00 \$
	Médias communautaires	Coop de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	76 700,00 \$
		Éditions communautaires des Chenaux	70 312,00 \$
		Journal Le Stéphanois inc.	19 170,00 \$
		La Gazette de la Mauricie	82 500,00 \$
		Radio Shawinigan inc.	64 930,00 \$
	Organismes de formation en art	La Maîtrise du Cap inc.	11 701,00 \$
		Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	17 886,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	5 532,00 \$
		Transcendanse de Shawinigan	7 954,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	364 390,00 \$
Total Mauricie		16	1 945 273,00 \$
Montréal	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Montérégie inc.	398 233,00 \$
	Institutions muséales	Corporation soreloise du patrimoine régional	93 600,00 \$
		La Société historique du Comté de Brome	194 330,00 \$
		L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	232 623,00 \$
		Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	66 480,00 \$
		Maison des cultures amérindiennes	56 807,00 \$
		Maison nationale des Patriotes	57 741,00 \$
		Musée de société des Deux-Rives	41 776,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	111 987,00 \$
		Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	129 157,00 \$
		Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	36 676,00 \$
		Société d'histoire de Missisquoi	62 910,00 \$
		Société du musée du Grand Châteauguay	83 950,00 \$
	Médias communautaires	Bulletin communautaire Info-Hemmingford	13 704,00 \$
		Centre d'accès communautaire de Waterloo	25 767,00 \$
		Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ	30 800,00 \$
		Journal Le Saint-Armand	20 213,00 \$
		Le Saint-Denisien	18 413,00 \$
		Mobiles, Média Communautaire Maskoutain	44 000,00 \$
		Radio Acton inc.	68 361,00 \$
		Radio communautaire de Châteauguay CHAI-FM	73 122,00 \$
		Radio communautaire de la Rive-Sud inc.	73 700,00 \$
		Radio communautaire Missisquoi	70 849,00 \$
		Services d'information communautaire de la Vallée de la Châteauguay	22 608,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu (T.C.V.R.) inc.	51 281,00 \$
		Télévision communautaire du Haut-Richelieu 1981 ltée	55 000,00 \$
		Télévision du Sud-Ouest	55 000,00 \$
		Télévision Rive-Sud	55 000,00 \$
	Organismes de formation en art	Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	17 634,00 \$
		École de Danse de Boucherville inc.	10 613,00 \$
		École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	12 474,00 \$
		L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	14 639,00 \$
		Le Centre d'art de Prévile inc.	15 500,00 \$
	Organismes de regroupement	Lutherie-Guitare Bruand	146 530,00 \$
		Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	236 742,00 \$
		Conseil montréalais de la culture et des communications	516 289,00 \$
Total Montérégie		36	3 214 509,00 \$
Montréal	Institutions muséales	Centre Canadien d'Architecture	437 500,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	89 263,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	116 920,00 \$
		Les Forges de Montréal	114 990,00 \$

		Maison Saint-Gabriel	97 223,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	132 596,00 \$
		Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	114 947,00 \$
		Musée du Château Ramezay	141 137,00 \$
		Musée Marguerite-Bourgeoys	144 103,00 \$
		Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	156 560,00 \$
		Société du Château Dufresne inc.	66 155,00 \$
	Médias communautaires	Échos Montréal	38 500,00 \$
		Journal communautaire Le Monde inc.	21 768,00 \$
		Journaldesvoisins.com	49 500,00 \$
		La radio communautaire de LaSalle	73 700,00 \$
		Nouvelles d'Ici	3 200,00 \$
		Radio Centre-Ville Saint-Louis	73 700,00 \$
		Radio communautaire francophone de Montréal inc.	73 700,00 \$
		Télévision communautaire Frontenac	30 800,00 \$
	Organismes de formation en art	Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	158 995,00 \$
		Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	163 924,00 \$
		Centre des métiers du cuir de Montréal	174 087,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	133 913,00 \$
		École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	237 557,00 \$
		École d'ébénisterie d'art de Montréal	200 976,00 \$
		École nationale de l'humour	249 845,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	356 069,00 \$
		Le Centre des textiles contemporains de Montréal	189 532,00 \$
		L'École de cirque de Verdun	28 368,00 \$
		Les Muses: centre des arts de la scène	8 184,00 \$
		Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	16 977,00 \$
		Les Petits Violons inc.	18 425,00 \$
		Orchestre des jeunes de Westmount	15 608,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	14 479,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes du West Island	13 998,00 \$
	Organismes de regroupement	Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)	108 578,00 \$
		Archéo-Québec	214 431,00 \$
		Association des bibliothèques publiques du Québec	155 352,00 \$
		Association des écoles supérieures d'art du Québec	112 852,00 \$
		Culture Montréal	514 949,00 \$
		Réseau d'enseignement de la danse (RED)	171 940,00 \$
		Société des musées du Québec	438 213,00 \$
	Organismes nationaux de loisir culturel	Alliance chorale du Québec	132 756,00 \$
		Association des Cinémas parallèles du Québec	129 523,00 \$
		Association québécoise des loisirs folkloriques	119 289,00 \$
		Fédération des associations musicales du Québec	118 930,00 \$
		Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	143 170,00 \$
		Fédération des sociétés d'histoire du Québec	124 556,00 \$
Total Montréal		48	6 441 738,00 \$
Nord-du-Québec	Médias communautaires	Le Son du 49e	68 984,00 \$
		Radio communautaire de Radisson	72 622,00 \$
		Radio Matagami	67 926,00 \$
Total Nord-du-Québec		3	209 532,00 \$
Outaouais	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de l'Outaouais	494 006,00 \$
	Institutions muséales	Le Musée de l'Auberge Symmes	49 330,00 \$
	Médias communautaires	Journal communautaire - L'Écho de Cantley	23 791,00 \$
		Radio communautaire de Pontiac	68 297,00 \$
		Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	41 542,00 \$
		Télévision communautaire de la Basse-Lièvre inc.	48 920,00 \$
	Organismes de formation en art	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	19 832,00 \$
		École de Musique de l'Outaouais Inc.	21 636,00 \$
		Les productions musicales l'Artishow	14 249,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	397 050,00 \$
Total Outaouais		10	1 178 653,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	428 986,00 \$
	Institutions muséales	Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	119 560,00 \$
		Centre d'histoire Arvida	24 096,00 \$
		Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-Prime	32 380,00 \$
		Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	94 780,00 \$

		La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	117 869,00 \$
		Musée du Fjord	83 155,00 \$
		Musée Louis-Hémon	14 746,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	59 076,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	75 620,00 \$
	Médias communautaires	Journal La Vie d'ici	13 771,00 \$
		La Télévision communautaire de Roberval inc.	55 000,00 \$
		Le Journal d'un lac à l'autre inc.	12 491,00 \$
		Radio communautaire du Saguenay inc.	73 700,00 \$
		Société d'information Lac-St-Jean	47 185,00 \$
	Organismes de formation en art	Atelier de musique de Jonquière inc.	24 153,00 \$
		Atelier de musique Roberval inc.	13 797,00 \$
		Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	55 657,00 \$
		École de danse SMG Inc.	15 658,00 \$
		École de danse Studio Nord	19 707,00 \$
		École de formation musicale d'Alma	14 234,00 \$
		École de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	19 590,00 \$
		École Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	22 502,00 \$
		Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	17 084,00 \$
		L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	21 757,00 \$
		Le Prisme culturel inc.	25 852,00 \$
		L'École de musique de La Baie inc.	19 994,00 \$
	Organismes de regroupement	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	360 899,00 \$
	Total Saguenay - Lac-Saint-Jean	28	1 883 299,00 \$
	Total général	400	36 869 199,00 \$

Montants annoncés en 2022-2023			21 RP1
pour le programme Mécénat Placement Culture décliné par région administrative			Annexe 6
Région administrative	Volet - Mécénat Placements Culture	Nom client partenaire	Montant annoncé (crédit régulier)
Abitibi-Témiscamingue	Volet A	Centre des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue	5 899,00 \$
		MA, musée d'art	193 720,00 \$
Total Abitibi-Témiscamingue		2	199 619,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Volet A	École de musique du Témiscouata	8 249,00 \$
		Festival international de jardins	103 484,00 \$
		Fondation de l'École de Musique du Bas-Saint-Laurent inc.	28 447,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata inc.	16 397,00 \$
Total Bas-Saint-Laurent		4	156 577,00 \$
Capitale-Nationale	Volet A	Club musical de Québec	20 547,00 \$
		Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec	151 227,00 \$
		Fondation des Violons du Roy	156 226,00 \$
		La Fondation François Lamy, inc.	2 550,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	134 979,00 \$
		Le Théâtre du Trident inc.	161 225,00 \$
Total Capitale-Nationale		6	626 754,00 \$
Centre-du-Québec	Volet A	Fondation Grantham pour l'art et l'environnement (FGAE)	38 244,00 \$
Total Centre-du-Québec		1	38 244,00 \$
Chaudière-Appalaches	Volet A	Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	42 953,00 \$
Total Chaudière-Appalaches		1	42 953,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Volet A	Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	7 049,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	7 670,00 \$
Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		2	14 719,00 \$
Lanaudière	Volet A	ARAM Diffuseur	48 373,00 \$
		Camp musical Père Lindsay inc.	60 491,00 \$
		Centre culturel de Joliette inc.	159 975,00 \$
		Corporation Hector-Charland	35 245,00 \$
		Festival international de Lanaudière inc.	81 796,00 \$
		Fondation du Musée d'art de Joliette	164 975,00 \$
Total Lanaudière		6	550 855,00 \$
Laurentides	Volet A	Festival des arts de Saint-Sauveur	23 523,00 \$
		Fondation du théâtre du Marais de Val-Morin	10 998,00 \$
Total Laurentides		2	34 521,00 \$
Montérégie	Volet A	L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	129 980,00 \$
Total Montérégie		1	129 980,00 \$
Montréal	Volet A	Autour de la flûte	153 726,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	14 498,00 \$
		Centre du Théâtre d'Aujourd'hui	157 476,00 \$
		Centre Segal des arts de la scène	132 480,00 \$
		Clavecin en concert	46 493,00 \$
		Concerts noncerto	154 976,00 \$
		École nationale de cirque	163 725,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	147 477,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	3 579,00 \$
		Ensemble Caprice	142 478,00 \$
		Ensemble vocal Arts-Québec	149 977,00 \$
		Fondation de l'Ensemble Arion	153 726,00 \$
		La Compagnie Jean Duceppe	146 227,00 \$
		L'ensemble les Boréades de Montréal	14 788,00 \$
		Les Idées heureuses	54 367,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	164 975,00 \$
		Musée du Montréal juif	172 473,00 \$
		Orchestre classique de Montréal	149 977,00 \$
		Orchestre Métropolitain	138 729,00 \$
		Orchestre philharmonique et chœur des mélomanes (OPCM)	92 486,00 \$
		Orchestre Symphonique de l'Agora	124 981,00 \$
		Orchestre symphonique de Montréal	137 479,00 \$
		QWF Fédération des écrivaines et écrivains du Québec	108 733,00 \$
		Société Ensemble Masques	147 477,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	141 228,00 \$
		Théâtre Talisman	15 298,00 \$
		Voix éternelles	81 237,00 \$
Total Montréal		27	3 111 066,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Volet A	Musée du Fjord	21 297,00 \$
		Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 081,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	55 866,00 \$
		Société historique du Saguenay	19 247,00 \$
Total Saguenay - Lac-Saint-Jean		4	105 491,00 \$
Total général		56	5 010 779,00 \$

Programme d'aide aux immobilisations			
Projets annoncés en crédits réguliers lors de l'année 2022-2023 en date du 28 février 2023			
Région administrative	Secteur d'intervention	Nom bénéficiaire	Montant versé en crédits réguliers
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Rouyn-Noranda	33 400 \$
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Malartic	16 500 \$
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Bibliothèque de Val-d'Or	14 500 \$
Sous-total Abitibi-Témiscamingue		3	64 400 \$
Bas-Saint-Laurent	Patrimoine	Ville de Rivière-du-Loup	12 600 \$
Sous-total Bas-Saint-Laurent		1	12 600 \$
Capitale-Nationale	Institutions muséales	La Maison Léon-Provancher	50 200 \$
Capitale-Nationale	Médias et multimédia	Multimédias Région Portneuf	50 100 \$
Sous-total Capitale-Nationale		2	100 300 \$
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Allard-Moreault, Lina	42 000 \$
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Durand, Pierre	58 600 \$
Sous-total Chaudière-Appalaches		2	100 600 \$
Estrie	Arts de la scène	Le Théâtre des petites lanternes	61 600 \$
Sous-total Estrie		1	61 600 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Institutions muséales	Musée de la Mer	149 600 \$
Sous-total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		1	149 600 \$
Lanaudière	Arts de la scène	C.R.A.P.O. de Lanaudière (centre régional d'animation du patrimoine oral)	79 300 \$
Lanaudière	Médias et multimédia	Radio Nord-Joli inc.	43 200 \$
Lanaudière	Arts de la scène	Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	98 400 \$
Sous-total Lanaudière		3	220 900 \$
Montérégie	Patrimoine	Ville de Vaudreuil-Dorion	48 200 \$
Sous-total Montérégie		1	48 200 \$
Outaouais	Arts de la scène	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	9 000 \$
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Chelsea	6 600 \$
Outaouais	Bibliothèques	CRSBP de l'Outaouais	26 300 \$
Outaouais	Arts de la scène	Les productions musicales l'Artishow	25 900 \$
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Gatineau	70 000 \$
Sous-total Outaouais		5	137 800 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Bibliothèques	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	18 600 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	École de formation musicale d'Alma	2 600 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	Diffusion Saguenay inc.	45 800 \$
Sous-total Saguenay - Lac-Saint-Jean		3	67 000 \$
TOTAL GÉNÉRAL		22	963 000 \$

Programme d'aide aux immobilisations			
Montant obtenu par région administrative incluant les crédits réguliers et service de dette en 2022-2023, en date du 28 février 2023, incluant les majorations de l'aide financière			
Région administrative	Nombre de projets	Montant total	Secteurs d'intervention
Abitibi-Témiscamingue	3	64 400 \$	Bibliothèques
Bas-Saint-Laurent	3	6 037 800 \$	Institutions muséales, arts de la scène et patrimoine
Capitale-Nationale	7	3 656 900 \$	Institutions muséales, métiers d'arts, bibliothèques, patrimoine, médias et multimédias
Chaudière-Appalaches	5	1 189 200 \$	Arts de la scène, patrimoine, institutions muséales
Estrie	3	5 361 600 \$	Arts de la scène
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1	149 600 \$	Institutions muséales
Lanaudière	5	907 300 \$	Arts de la scène, patrimoine, médias et multimédias
Laurentides	2	1 621 300 \$	Arts de la scène, bibliothèques
Mauricie	1	4 831 800 \$	Arts de la scène
Montréal	2	156 800 \$	Arts de la scène, patrimoine
Montréal	6	16 040 500 \$	Arts de la scène, patrimoine
Outaouais	6	308 100 \$	Arts de la scène, bibliothèques, médias et multimédias
Saguenay - Lac-Saint-Jean	3	67 000 \$	Arts de la scène, bibliothèques
TOTAL	47	40 392 300 \$	

Programme Aide au développement des infrastructures culturelles			
Montant obtenu par région administrative			
Régions Administratives	Nb de projets	Montant total par région	Secteurs d'intervention
Abitibi-Témiscamingue	0	0 \$	
Bas Saint-Laurent	0	0 \$	
Capitale-Nationale	0	0 \$	
Centre-du-Québec	0	0 \$	
Chaudière-Appalaches	2	7 142 100 \$	Bibliothèque Diffusion des arts de la scène
Côte-Nord	2	4 204 926 \$	Bibliothèque Diffusion des arts de la scène
Estrie	1	3 617 400 \$	Diffusion des arts de la scène
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0 \$	
Lanaudière	1	2 337 300 \$	Bibliothèque
Laurentides	1	2 200 800 \$	Bibliothèque
Laval	0	0 \$	
Mauricie	0	0 \$	
Montréal	0	0 \$	
Nord-du-Québec	0	0 \$	
Outaouais	0	0 \$	
Saguenay Lac-St-Jean	0	0 \$	
TOTAL	7	19 502 526 \$	

Ces données concernent les projets annoncés au Programme Aide au développement des infrastructures culturelles durant l'année financière 2022-2023 en date du 28 février 2023. Les subventions octroyées par ce programme inclues les contributions fédérales équivalentes à 50 % des sommes annoncées.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Pour chaque programme d'aide financière du ministère, sommes accordées pour l'année 2022-2023 par type de bénéficiaires (entreprises, organismes, institutions d'enseignement, municipalités), ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Réponse :

Voir documents ci-joints pour les données concernant 2022-2023, en date du 28 février 2023.

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
Aide au fonctionnement	Autorité publique	Puvirnituup Tusautinga inc. - CKPV FM	10 000,00 \$
		Qarqalik Radio Station	10 000,00 \$
		Tusarvik FM Station	10 000,00 \$
	Total Autorité publique	3	30 000,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	À la Portée des Sons inc.	26 880,00 \$
		Académie de danse de Baie-Comeau	28 355,00 \$
		Académie de danse de Forestville inc.	26 755,00 \$
		Académie de danse de l'Outaouais Inc.	35 249,00 \$
		Alliance chorale du Québec	150 548,00 \$
		Arc-en-son de Sept-Îles	8 136,00 \$
		Association des Cinémas parallèles du Québec	147 978,00 \$
		Association québécoise des loisirs folkloriques	139 841,00 \$
		Atelier de musique de Jonquière inc.	38 845,00 \$
		Atelier de musique Roberval inc.	21 576,00 \$
		Au fil de La Boyer	13 070,00 \$
		Autour de l'Île	29 967,00 \$
		Aux Trois Couvents	51 124,00 \$
		Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	22 702,00 \$
		Ballet Eddy Toussaint	27 261,00 \$
		Bulletin communautaire Info-Hemmingford	10 596,00 \$
		C.H.N.T. FM	10 000,00 \$
		Câble communautaire de Beauce inc.	30 666,00 \$
		CAMMAC	108 958,00 \$
		Camp musical d'Asbestos inc.	134 384,00 \$
		Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	20 568,00 \$
		Camp musical des Laurentides inc.	156 800,00 \$
		Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	130 208,00 \$
		Camp musical Père Lindsay inc.	175 810,00 \$
		Camp musical St-Alexandre inc.	118 452,00 \$
		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	23 278,00 \$
		Centre Canadien d'Architecture	77 000,00 \$
		Centre d'accès communautaire de Waterloo	18 836,00 \$
		Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	288 466,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	34 837,00 \$
		Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	264 474,00 \$
		Centre des métiers du cuir de Montréal	216 138,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec Inc.	318 369,00 \$
		Centre d'histoire Arvida	16 500,00 \$
		Centre musical En sol mineur inc.	23 120,00 \$
		Centre musical Jean-Charles Loïselle inc.	15 937,00 \$
		CFWR Community Radio	10 000,00 \$
		CKOJ-FM	10 000,00 \$
		CKRL-MF 89,1 inc.	67 000,00 \$
		Comité de la radio communautaire Huronne-Wyandot inc.	10 000,00 \$
		Communications Basse-Ville	16 065,00 \$
		Coop de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	54 897,00 \$
		Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ	30 666,00 \$
		Coopérative de solidarité d'information des Basques	34 341,00 \$
		Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	66 994,00 \$
		Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	35 642,00 \$
		Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	53 520,00 \$
		Corporation de La maison Dumulon	40 000,00 \$
		Corporation de la Vieille Forge Cauchon	19 038,00 \$
		Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-	26 500,00 \$
		Corporation de télédiffusion régionale de Berthier inc.	59 536,00 \$
		Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	28 711,00 \$
		Corporation du Bourg de Pabos	26 500,00 \$
		Corporation du Camp littéraire Félix	42 400,00 \$
		Corporation du Camp Théâtre de l'Anse	17 280,00 \$
		Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	77 779,00 \$
		Corporation du journal Le Réveil	10 536,00 \$
		Corporation du Moulin des Jésuites	51 864,00 \$
		Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	108 093,00 \$
		Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	40 000,00 \$
		Corporation du patrimoine de Berthier inc.	26 804,00 \$
		Corporation médiatique Teuehikan	10 000,00 \$
		Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	47 980,00 \$
		CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.	697 269,00 \$
		CRSBP de la Côte-Nord inc.	431 837,00 \$
		CRSBP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	455 379,00 \$
		CRSBP de la Montérégie inc.	432 973,00 \$
		CRSBP de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec inc.	530 102,00 \$
		CRSBP de l'Estrie inc.	436 123,00 \$
		CRSBP de l'Outaouais	492 464,00 \$
		CRSBP des Laurentides inc.	398 639,00 \$
		CRSBP du Bas-Saint-Laurent inc.	536 113,00 \$
		CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	730 707,00 \$
		CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	427 451,00 \$
		Diffusion communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	41 097,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Diffusion communautaire de La Mitis inc.	41 183,00 \$
		Diffusion communautaire des Îles inc.	41 838,00 \$
		Drumbeat Radio	10 000,00 \$
		Échos Montréal	35 000,00 \$
		École de ballet de Sept-Îles inc.	23 520,00 \$
		École de cirque de Québec	653 985,00 \$
		École de cirque des Îles	49 910,00 \$
		École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	20 779,00 \$
		École de danse contemporaine de Montréal (EDCMTL)	373 514,00 \$
		École de Danse de Boucherville inc.	14 334,00 \$
		École de danse Élédanse inc.	50 034,00 \$
		École de danse SMG Inc.	25 054,00 \$
		École de danse Studio Nord	26 168,00 \$
		École de formation musicale d'Alma	33 337,00 \$
		École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	346 160,00 \$
		École de Joaillerie de Québec	267 359,00 \$
		École de musique Alain-Caron	34 597,00 \$
		École de musique Côte de Beaupré inc.	23 506,00 \$
		École de musique Côte-Nord inc.	38 512,00 \$
		École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	29 282,00 \$
		École de musique de Forestville	23 438,00 \$
		École de Musique de l'Outaouais Inc.	35 697,00 \$
		École de musique de Matane inc.	34 393,00 \$
		École de musique de Port-Cartier Inc.	20 482,00 \$
		École de musique de St-Félicien	16 160,00 \$
		École de musique Denys Arcand	44 352,00 \$
		École de musique Destroismaisons	30 639,00 \$
		École de musique du Bas-Saint-Laurent inc.	33 367,00 \$
		École de musique du Témiscouata	31 844,00 \$
		École de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	30 376,00 \$
		École de musique Fernand-Lindsay	38 240,00 \$
		École de musique Grande-Vallée	19 753,00 \$
		École de musique Harricana inc.	37 878,00 \$
		École de musique Havre-Saint-Pierre	28 170,00 \$
		École de musique Jésus-Marie	41 364,00 \$
		École de musique l'Accroche Notes	39 870,00 \$
		École de musique Mi-La-Ré-Sol inc.	29 266,00 \$
		École de musique Miransol inc.	26 527,00 \$
		École d'ébénisterie d'art de Montréal	244 282,00 \$
		École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	16 112,00 \$
		École Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	41 317,00 \$
		École nationale de cirque	307 530,00 \$
		École nationale de l'humour	385 560,00 \$
		École nationale de lutherie	327 867,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	608 473,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	81 410,00 \$
		Éditions communautaires des Chenaux	56 096,00 \$
		Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	30 611,00 \$
		Ensemble pour bâtir	13 581,00 \$
		Fédération des associations musicales du Québec	139 556,00 \$
		Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	158 828,00 \$
		Fédération des sociétés d'histoire du Québec	144 029,00 \$
		Fédération québécoise des sociétés de généalogie	130 500,00 \$
		Fédération québécoise du théâtre amateur	137 462,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	40 000,00 \$
		Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	87 438,00 \$
		Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	36 420,00 \$
		Gesgapegiag Community Access Program	10 000,00 \$
		Image de Bury	10 300,00 \$
		Institut culturel Aanischaaukamikw	97 939,00 \$
		Institut national de l'image et du son	772 529,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	299 724,00 \$
		Journal Boum!	10 881,00 \$
		Journal communautaire - L'Écho de Cantley	18 211,00 \$
		Journal communautaire "Le Phare"	12 498,00 \$
		Journal communautaire Coup d'œil sur Saint-Marcel de L'	9 821,00 \$
		Journal Communautaire d'Ascot Corner inc.	13 852,00 \$
		Journal communautaire de Disraeli	21 794,00 \$
		Journal communautaire de Normétal inc.	7 785,00 \$
		Journal communautaire de Saint-Hippolyte	27 928,00 \$
		Journal communautaire de Saint-Léandre La Fenêtre à perte de vue	8 216,00 \$
		Journal communautaire Ici Brompton	9 931,00 \$
		Journal communautaire L'Attisée inc.	17 233,00 \$
		Journal communautaire Le Beau-Regard inc.	9 304,00 \$
		Journal communautaire Le Monde inc.	16 501,00 \$
		Journal communautaire Le Portageur	16 501,00 \$
		Journal communautaire Le Reflet de Lingwick-Gould	9 042,00 \$
		Journal Communautaire Matapédia et les Plateaux	10 218,00 \$
		Journal communautaire Regards	15 150,00 \$
		Journal culturel Graffici, coopérative de solidarité	75 000,00 \$
		Journal de Prévost	38 982,00 \$
		Journal des villes nordiques Le Trait d'Union du Nord inc.	18 622,00 \$
		Journal Épik de Cacouna	10 038,00 \$
		Journal La Vie d'ici	11 515,00 \$
		Journal l'Alliance de Preissac	12 333,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Journal Le Lavalois	17 211,00 \$
		Journal Le Pont de Palmarolle	10 728,00 \$
		Journal Le Saint-Armand	9 412,00 \$
		Journal Le Stéphanois inc.	15 667,00 \$
		Journal Le Tartan inc.	8 659,00 \$
		Journal local Le Félix	12 548,00 \$
		Journal l'Ulricois	10 315,00 \$
		Journaldesvoisins.com	43 349,00 \$
		La Corporation de télédiffusion Brandon inc.	46 903,00 \$
		La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	140 088,00 \$
		La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	95 652,00 \$
		La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	40 000,00 \$
		La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	74 882,00 \$
		La Gazette de la Mauricie	66 017,00 \$
		La Maison Léon-Provancher	26 864,00 \$
		La Maîtrise du Cap inc.	20 191,00 \$
		La Radio communautaire CKNA inc.	62 433,00 \$
		La Radio communautaire de Fermont inc.	64 039,00 \$
		La radio communautaire de LaSalle	67 000,00 \$
		La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc.	62 804,00 \$
		La Radio communautaire du Comté	70 000,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	80 035,00 \$
		La Société Musée Laurier inc.	97 363,00 \$
		La Télévision communautaire de Roberval inc.	50 000,00 \$
		La Télévision communautaire de Saint-Raymond inc.	50 000,00 \$
		La Télévision d'Ici (Côte-de-Beaupré)	48 599,00 \$
		La Télévision du Littoral inc.	38 905,00 \$
		La Voie du secteur des Coteaux	9 911,00 \$
		La Voix ferrée	17 325,00 \$
		L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	25 761,00 \$
		L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	40 573,00 \$
		L'Annonceur du Bas-Saint-François	35 000,00 \$
		L'Arrivage d'Adstock	13 491,00 \$
		L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	215 797,00 \$
		L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	19 840,00 \$
		L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	23 369,00 \$
		Le Causeur	13 701,00 \$
		Le Centre d'art de Prévile inc.	22 709,00 \$
		Le Centre des textiles contemporains de Montréal	227 396,00 \$
		Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	55 049,00 \$
		Le Cirque des étoiles Memphrémaqog	19 315,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	482 373,00 \$
		Le Groupe Danse Partout inc.	778 240,00 \$
		Le Journal "Ski se dit" de Val-David	35 573,00 \$
		Le Journal d'un lac à l'autre inc.	10 195,00 \$
		Le Journal régional du Haut-Saint-François	40 000,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	100 742,00 \$
		Le Musée maritime du Québec inc.	107 489,00 \$
		Le Musée McCord Stewart	501 275,00 \$
		Le Papotin inc.	11 077,00 \$
		Le Prisme culturel inc.	44 604,00 \$
		Le P'tit journal de Woburn	8 069,00 \$
		Le Saint-Denisien	15 105,00 \$
		Le Son du 49e	62 346,00 \$
		Le Trait d'Union de Saint-Bruno	8 657,00 \$
		Le Trident de Wotton	10 242,00 \$
		L'écho de Compton	14 616,00 \$
		L'Écho de Saint-François	12 548,00 \$
		L'Écho d'en Haut inc.	17 079,00 \$
		L'Écho des montagnes	9 558,00 \$
		L'École de cirque de Verdun	52 709,00 \$
		L'École de danse Quatre Temps inc.	50 034,00 \$
		L'École de musique de La Baie inc.	29 118,00 \$
		L'École de musique de Sept-Îles inc.	36 309,00 \$
		L'École supérieure de ballet du Québec	154 252,00 \$
		Les Amis de la musique de Richmond / École	19 354,00 \$
		Les Amis des Jardins de Métis inc.	87 090,00 \$
		Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	31 328,00 \$
		Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	53 520,00 \$
		Les Éditions des Trois-Clochers inc.	15 819,00 \$
		Les Éditions du Berger Blanc	35 241,00 \$
		Les jeunes concerts du Témiscamingue	15 937,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	62 772,00 \$
		Les Muses: centre des arts de la scène	14 047,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Laval	17 534,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	20 200,00 \$
		Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	36 964,00 \$
		Les Petits Violons inc.	51 599,00 \$
		Les productions musicales l'Artishow	30 344,00 \$
		Les Promoteurs d'Angliers inc.	29 636,00 \$
		L'Éveil du citoyen de Weedon	10 208,00 \$
		L'Évènement de Scotstown-Hampden inc.	8 189,00 \$
		L'Îlot des Palais	68 764,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		L'Indice bohémien	33 446,00 \$
		L'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette	20 858,00 \$
		Lutherie-Guitare Bruand	180 678,00 \$
		MA, musée d'art	79 806,00 \$
		Maison de nos Aïeux	62 402,00 \$
		Maison des cultures amérindiennes	29 876,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	524 734,00 \$
		Maison Drouin	31 827,00 \$
		Maison du Frère-Moffet	25 814,00 \$
		Maison nationale des Patriotes	70 367,00 \$
		Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	33 651,00 \$
		Maison Saint-Gabriel	93 141,00 \$
		Manoir seigneurial Fraser	29 701,00 \$
		Micmac Historical Cultural Art Society	10 000,00 \$
		Minéro - Musée de Thetford KB3	103 287,00 \$
		Mobiles, Média Communautaire Maskoutain	20 000,00 \$
		Mohawk MultiMedia inc.	10 000,00 \$
		Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	116 606,00 \$
		Montbeillard en bref	9 204,00 \$
		Moulin de la Chevrotière	37 487,00 \$
		Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	54 620,00 \$
		Musée acadien du Québec	104 815,00 \$
		Musée Beaulne inc.	73 890,00 \$
		Musée Boréalis	118 579,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	102 663,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	82 327,00 \$
		Musée d'art de Joliette	183 964,00 \$
		Musée de Charlevoix	98 714,00 \$
		Musée de la Gaspésie	123 928,00 \$
		Musée de la Mer	96 067,00 \$
		Musée de la nature et des sciences inc.	182 245,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	141 478,00 \$
		Musée de société des Deux-Rives	77 743,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	104 115,00 \$
		Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	86 657,00 \$
		Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	54 620,00 \$
		Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	103 287,00 \$
		Musée du Bas-Saint-Laurent	95 742,00 \$
		Musée du Château Ramezay	122 781,00 \$
		Musée du Fjord	119 292,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	82 089,00 \$
		Musée Louis-Hémon	16 500,00 \$
		Musée Marguerite-Bourgeoys	100 486,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	80 731,00 \$
		Musée Marius-Barbeau	91 341,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	211 979,00 \$
		Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	40 000,00 \$
		Musée régional de la Côte-Nord inc.	98 331,00 \$
		Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	107 381,00 \$
		Naskapi Northern Wind Radio	10 000,00 \$
		Orchestre à cordes de Baie-Comeau	16 280,00 \$
		Orchestre des jeunes de Westmount	22 894,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	30 611,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Rosemère	7 485,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	25 412,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes du West Island	25 389,00 \$
		Orford Musique	687 800,00 \$
		Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	50 754,00 \$
		Pôle culturel du Monastère des Ursulines	118 197,00 \$
		Radio & Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre	64 400,00 \$
		Radio Acton inc.	58 588,00 \$
		Radio Anticosti	63 317,00 \$
		Radio Basse-Ville	66 407,00 \$
		Radio Bellechasse-Etchemins	70 000,00 \$
		Radio Bishop inc.	66 216,00 \$
		Radio Blanc-Sablon inc.	63 786,00 \$
		Radio Boréale	70 000,00 \$
		Radio Centre-Ville Saint-Louis	67 000,00 \$
		Radio communautaire de Châteauguay CHAI-FM	66 374,00 \$
		Radio communautaire de la Rive-Sud inc.	33 500,00 \$
		Radio communautaire de l'Estrie	66 193,00 \$
		Radio communautaire de Lévis	67 000,00 \$
		Radio communautaire de Manawan	10 000,00 \$
		Radio communautaire de Pontiac	60 929,00 \$
		Radio communautaire de Radisson	64 478,00 \$
		Radio communautaire de Windsor et région inc.	59 721,00 \$
		Radio communautaire du Saguenay inc.	64 637,00 \$
		Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	41 109,00 \$
		Radio communautaire francophone de Montréal inc.	64 716,00 \$
		Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	64 039,00 \$
		Radio communautaire Missisquoi	63 531,00 \$
		Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	62 899,00 \$
		Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	65 742,00 \$
		Radio Gaspésie inc.	41 410,00 \$
		Radio Matagami	63 193,00 \$
		Radio MF Charlevoix	41 617,00 \$
		Radio Nord-Joli inc.	83 351,00 \$
		Radio Shawinigan inc.	60 439,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	156 258,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	76 894,00 \$
		Site historique maritime de la Pointe-au-Père	94 735,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	27 697,00 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	90 779,00 \$
		Société des amis du moulin Michel inc.	51 124,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	100 241,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	40 000,00 \$
		Société d'information Lac-St-Jean	40 602,00 \$
		Société du Château Dufresne inc.	63 698,00 \$
		Société historique d'Odanak	95 333,00 \$
		Société historique P.E. Gendreau	27 147,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	88 686,00 \$
		Société rimouskoise du patrimoine	35 642,00 \$
		Soleil des Cantons (1982) Ltée	9 557,00 \$
		Télé communautaire d'Amos Région	50 000,00 \$
		Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière	41 847,00 \$
		Télé-Gaspé	35 635,00 \$
		Télé-Soleil inc.	30 423,00 \$
		Télé-Sourire inc.	44 964,00 \$
		Télévision communautaire 3 inc.	50 000,00 \$
		Télévision communautaire de Grande-Rivière	36 482,00 \$
		Télévision communautaire de la Basse-Lièvre inc.	30 423,00 \$
		Télévision communautaire de la région des Appalaches	43 420,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.	44 964,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu (T.C.V.R.) inc.	22 292,00 \$
		Télévision communautaire de l'Érable	30 423,00 \$
		Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	30 423,00 \$
		Télévision communautaire des Basses-Laurentides	52 386,00 \$
		Télévision communautaire des Bois-Francs	40 035,00 \$
		Télévision communautaire du Haut-Richelieu 1981 Ltée	25 000,00 \$
		Télévision communautaire du Kamouraska incorporée	28 000,00 \$
		Télévision communautaire du Témiscamingue	30 423,00 \$
		Télévision communautaire Frontenac	28 000,00 \$
		Télévision communautaire Vents et Marées	50 000,00 \$
		Télévision de Charlevoix-Ouest (TVCO)	36 967,00 \$
		Télévision du Sud-Ouest	47 387,00 \$
		Télévision régionale de la Péninsule inc.	44 964,00 \$
		Télévision Régionale de Laval inc.	36 567,00 \$
		Télévision régionale Haute-Côte-Nord	30 423,00 \$
		Télévision Rive-Sud	25 000,00 \$
		The Gaspé Spec	31 471,00 \$
		Transcendanse de Shawinigan	27 500,00 \$
		TVC d'Argenteuil	53 540,00 \$
		tvTk	30 423,00 \$
		TVRM - Télévision régionale des Moulins	55 618,00 \$
		Vieux presbytère de Batiscan	45 953,00 \$
		Vieux presbytère de Deschambault	29 916,00 \$
		Village en chanson de Petite-Vallée (camp)	43 575,00 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	380	31 633 950,00 \$
Total Aide au fonctionnement		383	31 663 950,00 \$
Aide aux immobilisations	Autorité publique	Ville de Rouyn-Noranda	33 400 \$
		Bibliothèque municipale de Gatineau	70 000 \$
		Bibliothèque de Val-d'Or	14 500 \$
		Ville de Malartic	16 500 \$
		Bibliothèque municipale de Chelsea	6 600 \$
		Ville de Vaudreuil-Dorion	48 200 \$
		Ville de Rivière-du-Loup	12 600 \$
	Total Autorité publique	7	201 800,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Diffusion Saguenay inc.	45 800 \$
		La Maison Léon-Provancher	50 200 \$
		Radio Nord-Joli inc.	43 200 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	98 400 \$
		École de formation musicale d'Alma	2 600 \$
		Le Théâtre des petites lanternes	61 600 \$
		CRSBP de l'Outaouais	26 300 \$
		CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	18 600 \$
		Académie de danse de l'Outaouais Inc.	9 000 \$
		C.R.A.P.O. de Lanaudière (centre régional d'animation du patrimoine oral)	79 300 \$
		Les productions musicales l'Artishow	25 900 \$
		Musée de la Mer	149 600 \$
		Multimédias Région Portneuf	50 100 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	13	660 600,00 \$
	Individu	Durand, Pierre	58 600 \$
		Allard-Moreault, Lina	42 000 \$
	Total individu	2	100 600,00 \$
Total Aide aux immobilisations		22	963 000,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
Aide aux initiatives de partenariat	Autorité publique	Le Conseil de la Nation huronne-wendat	22 500,00 \$
		Mohawk council of Kanesatake	22 500,00 \$
		Municipalité de Chertsey	8 000,00 \$
		Municipalité de La Minerve	8 000,00 \$
		Municipalité de Rawdon	15 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	12 500,00 \$
		Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	17 000,00 \$
		Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	45 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	34 591,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan	25 200,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Bellechasse	22 625,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Charlevoix	24 540,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est	26 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré	47 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier	19 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	23 123,00 \$
		Municipalité régionale de comté de L'Assomption	20 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans	29 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de l'Islet	21 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Lotbinière	15 233,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Matawinie	30 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Montmagny	48 700,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Pontiac	25 447,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Portneuf	35 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	45 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	17 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	69 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Appalaches	29 184,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Basques	39 800,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	71 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Etchemins	30 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Maskoutains	15 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté Robert-Cliche	15 000,00 \$
		Sainte-Marcelline-de-Kildare	5 000,00 \$
		Ville de Baie-Saint-Paul	10 000,00 \$
		Ville de Blainville	23 800,00 \$
		Ville de Bois-des-Filion	3 000,00 \$
		Ville de Disraeli	12 000,00 \$
		Ville de Gatineau	346 013,00 \$
		Ville de L'Ancienne-Lorette	20 000,00 \$
		Ville de Lorraine	5 600,00 \$
		Ville de Matane	37 500,00 \$
		Ville de Mont-Laurier	16 766,00 \$
		Ville de Montmagny	32 151,00 \$
		Ville de Montréal	2 800 000,00 \$
		Ville de Mont-Tremblant	8 000,00 \$
		Ville de Neuville	11 361,00 \$
		Ville de Notre-Dame-des-Prairies	20 000,00 \$
		Ville de Percé	45 000,00 \$
		Ville de Prévost	10 000,00 \$
		Ville de Québec	1 407 583,00 \$
		Ville de Repentigny	64 656,00 \$
		Ville de Saguenay	244 207,00 \$
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	12 000,00 \$
		Ville de Saint-Colomban	17 300,00 \$
		Ville de Sainte-Adèle	15 000,00 \$
		Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	23 000,00 \$
		Ville de Sainte-Marie	20 000,00 \$
		Ville de Sainte-Thérèse	16 000,00 \$
		Ville de Saint-Georges	16 750,00 \$
		Ville de Saint-Jérôme	35 000,00 \$
		Ville de Saint-Lambert	21 250,00 \$
		Ville de Saint-Sauveur	10 000,00 \$
		Ville de Sutton	10 000,00 \$
		Ville de Thetford Mines	34 000,00 \$
		Ville de Varennes	25 000,00 \$
	Total Autorité publique	66	6 307 880,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Corporation Wapikoni Mobile	80 000,00 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	1	80 000,00 \$
Total Aide aux initiatives de partenariat		67	6 387 880,00 \$
Aide aux projets	Autorité publique	Bande indienne des Algonquins de Wolf Lake	13 890,00 \$
		Bibliothèque de Beaconsfield	10 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	3 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Repentigny	16 875,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	8 700,00 \$
		Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	25 228,00 \$
		Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	2 050,00 \$
		Chisasibi Heritage & Cultural Centre	7 200,00 \$
		Communauté Anicinape de Kitcisakik	15 000,00 \$
		Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	13 500,00 \$
		Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam	15 000,00 \$
		Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	15 000,00 \$
		Première Nation de Kebaowek	11 250,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
	Total Autorité publique	13	156 693,00 \$
	Individu	Akouche , Karim	6 590,00 \$
		Allard , Yves Martin	4 500,00 \$
		Bélanger , Marie	5 354,00 \$
		Bélanger , Maurice	25 515,00 \$
		Bergeron , Nathalie	21 000,00 \$
		Berthold , Marc-André	22 189,00 \$
		Beshwaty , Steve	2 810,00 \$
		Blanchet , Jessica	8 538,00 \$
		Bonspiel , Steve	30 000,00 \$
		Bouchard , Chrystine	19 165,00 \$
		Bouchard , Evelyne	28 350,00 \$
		Boudreau , Simon	36 275,00 \$
		Brunet , Manon	3 750,00 \$
		Cassa , Alessandro	24 847,00 \$
		Catry , Marie-Anne	14 400,00 \$
		Clément , Denis	20 000,00 \$
		Cornet , Lucienne	30 359,00 \$
		Dumas , Alain	708,00 \$
		Durocher , Kim	5 235,00 \$
		Fournier , Marie-France	2 400,00 \$
		Gauthier , Michel	13 181,00 \$
		Généreux , Estelle	11 200,00 \$
		Goudreau , Céline	18 078,00 \$
		Jeannotte , Christine	28 773,00 \$
		Lacroix , Stéphanie	5 439,00 \$
		Lauzon , Emmanuel	5 719,00 \$
		Le Vasseur , Fannie	29 900,00 \$
		Leblanc , Sylvie	3 200,00 \$
		Leduc , André	6 912,00 \$
		Locatelli , Karine	15 968,00 \$
		Massey , Isabelle	4 900,00 \$
		Poirier , Priska	31 500,00 \$
		Roy , Marie-Soleil	38 500,00 \$
		Sagalane , Charles	26 042,00 \$
		Sauvageau , Marc	6 257,00 \$
		Seni , Basile Moutuan	15 000,00 \$
		Thouin , Jocelyn	19 140,00 \$
		Touchette , Sarah	13 400,00 \$
		Turcotte , Roxane	5 154,00 \$
	Total Individu	39	610 248,00 \$
	Organisme à but lucratif (OBL)	10684210 Canada Inc.	78 715,00 \$
		9061-6632 Québec inc.	37 993,00 \$
		Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i)	320 000,00 \$
		Icimédias inc.	144 766,00 \$
		La Presse (2018) inc.	320 000,00 \$
		Le Devoir inc.	320 000,00 \$
		Le Journal de Lévis. coopérative de solidarité	4 915,00 \$
		Les Éditions Blainville Deux-Montagnes inc.	80 000,00 \$
		Les Éditions Nordiques 2007 inc.	50 505,00 \$
		L'Express Drummondville inc.	54 652,00 \$
		MediaQMI inc.	306 668,00 \$
		Mishmash Media inc.	80 000,00 \$
		Productions KOScène inc.	200 000,00 \$
		The Record	6 309,00 \$
		Trium Médias Inc	24 000,00 \$
	Total Organisme à but lucratif (OBL)	15	2 028 523,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	ABL Accès Accueil Action	13 267,00 \$
		Académie de danse de Baie-Comeau	8 000,00 \$
		Académie des arts Trouve ta voie	20 000,00 \$
		Alphabétisation Iota	14 000,00 \$
		Ample Man Danse	21 561,00 \$
		Antenne créative	50 000,00 \$
		Association des bibliothèques publiques du Québec	76 886,00 \$
		Association des parents et des handicapés de la Rive-sud métropolitaine	14 000,00 \$
		Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides	763,00 \$
		Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec (ACREQ)	6 250,00 \$
		Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Chaudière-Appalaches	14 000,00 \$
		Association régionale du loisir pour les personnes handicapées de la Capitale-Nationale	14 000,00 \$
		Atelier 19	14 000,00 \$
		Atelier Altitude inc.	7 100,00 \$
		Atelier de musique de Jonquière inc.	7 665,00 \$
		Atelier d'éducation populaire	20 000,00 \$
		Baobab-Café de quartier	15 120,00 \$
		Berceurs du temps	15 000,00 \$
		Bluff Productions	30 000,00 \$
		C.O.M.S.E.P.	15 992,00 \$
		Camp Soleil de Mélissa	14 000,00 \$
		Casteliers	20 625,00 \$
		Centre BANG	8 664,00 \$
		Centre culturel vietnamien du Canada	400,00 \$
		Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau	25 940,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	1 360,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Centre de valorisation du patrimoine vivant	68 000,00 \$
		Centre d'Éducation Populaire de l'Estrie	12 640,00 \$
		Centre des auteurs dramatiques (Montréal) (CEAD) inc.	5 700,00 \$
		Centre solidarité Jeunesse	16 500,00 \$
		Comité de la radio communautaire Huronne-Wyandot inc.	15 000,00 \$
		Compagnie de création Le Gros Orteil	18 574,00 \$
		Compétence Culture	80 000,00 \$
		Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	42 780,00 \$
		Conseil de presse du Québec	39 960,00 \$
		Conseil des innus de Pessamit	15 000,00 \$
		Coop de solidarité Nitaskinan	16 000,00 \$
		Corporation de Radio montagnaise de Natashquan	15 000,00 \$
		Corporation du patrimoine de Berthier inc.	20 000,00 \$
		Corporation du Théâtre Outremont	10 000,00 \$
		Créativa Productions	11 600,00 \$
		Danse Imédia O.S.B.L.	25 000,00 \$
		Danse Laurentides	7 300,00 \$
		Diffusion Avant Scène	10 000,00 \$
		Drumbeat Radio	13 110,00 \$
		École de danse SMG Inc.	8 000,00 \$
		Engramme	32 175,00 \$
		Ensemble folklorique Mackinaw inc.	16 000,00 \$
		Festival de la bande dessinée francophone de Québec	545,00 \$
		Festival de musique émergente	21 750,00 \$
		Festival International de Musique Pop Montréal	20 000,00 \$
		Festival Juste Pour Rire	22 500,00 \$
		Festival Mondial de Musique des Femmes d'Ici et d'Ailleurs	9 000,00 \$
		Festival Montréal Mondial	37 500,00 \$
		Festival TransAmériques	37 500,00 \$
		Fondation Metropolis bleu	4 930,00 \$
		Fondation Tekkie-Mamu	15 000,00 \$
		Hebdos Québec inc.	218 580,00 \$
		IMPACT EMPLOI DE L'ÉRABLE	16 000,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	43 028,00 \$
		Jeunes musiciens du monde	20 000,00 \$
		La Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francis	21 500,00 \$
		La Danse sur les routes du Québec	37 500,00 \$
		La Maison des jeunes Saint-Rémi inc.	14 000,00 \$
		La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
		La Rubrique inc.	6 725,00 \$
		LA SERRE arts vivants	25 888,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	7 448,00 \$
		L'Académie du cinéma	35 000,00 \$
		L'Association des camps du Québec inc.	21 375,00 \$
		Le Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier	14 924,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	3 300,00 \$
		LE FESTIF!	33 750,00 \$
		Le Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	26 600,00 \$
		Le Marie-Terre	59 000,00 \$
		Le Moulin à Musique inc.	5 000,00 \$
		Le Moulin à vent/ La maison des arts et des jeux	47 250,00 \$
		le Théâtre du Rift	26 780,00 \$
		Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke	15 200,00 \$
		Le Zèbre Jaune	8 200,00 \$
		L'Envol Programme d'aide aux jeunes mères	7 000,00 \$
		Les Arts de la scène de Montmagny	50 000,00 \$
		Les chemins errants	4 000,00 \$
		Les Enfants de l'Espoir de Hull	20 000,00 \$
		Les Francolies de Montréal Inc.	15 000,00 \$
		Les Incomplètes	46 729,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	8 607,00 \$
		M pour Montréal	34 950,00 \$
		Maison de la poésie de Montréal	8 750,00 \$
		Manif d'art	15 675,00 \$
		Minwashin	30 000,00 \$
		Mouvement Diapason	19 995,00 \$
		Mouvement personne d'abord de Sainte-Thérèse	3 720,00 \$
		MU	20 000,00 \$
		Musée ambulant	86 305,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	13 286,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	2 245,00 \$
		Musée régional de la Côte-Nord inc.	11 600,00 \$
		MUTEK	35 000,00 \$
		Orchestre symphonique de Sherbrooke	12 000,00 \$
		P.A.A.L. Partageons le monde	15 000,00 \$
		Plaisirs du Clavecin	8 550,00 \$
		Printemps numérique	50 000,00 \$
		Productions Rhizome	4 000,00 \$
		QWF Fédération des écrivaines et écrivains du Québec	14 000,00 \$
		Regart, centre d'artistes en art actuel	19 000,00 \$
		Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	4 875,00 \$
		Réseau Surdité Monterégie	14 000,00 \$
		Réserve mondiale de biosphère Manicouagan-Uapishka	10 000,00 \$
		Secondaire en spectacle	37 500,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Secrétariat des programmes et services de la nation algonquine	20 000,00 \$
		Services du Chat Botté de Laval	15 705,00 \$
		Société Canadienne de la sclérose en plaques, Section Saguenay	12 115,00 \$
		Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord	8 970,00 \$
		Société de développement des Naskapis	15 000,00 \$
		Société de développement économique ilnu	15 000,00 \$
		Société de développement et d'animation de Mascouche	19 820,00 \$
		Société de l'Autisme Région Lanaudière	3 744,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	9 726,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	17 000,00 \$
		Télévision communautaire de la région des Appalaches	19 000,00 \$
		Théâtre Ciel Ouvert	8 500,00 \$
		Théâtre Périscope	9 500,00 \$
		Tournée Édu4tive	15 000,00 \$
		Uapashkuss	15 000,00 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	125	2 698 572,00 \$
Total Aide aux projets		192	5 494 036,00 \$
Autres interventions particulières en culture et en communications	Autorité publique	Canton d'Amherst	3 000,00 \$
		Centre de la Francophonie des Amériques	20 000,00 \$
		Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	5 500,00 \$
		Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin- Les Sources	1 000,00 \$
		Centre Urbanisation, Culture et Société	6 250,00 \$
		Conseil des Atikamekw de Manawan	2 000,00 \$
		École Christ-Roi (Montréal)	1 000,00 \$
		École Curé-Antoine-Labelle	1 000,00 \$
		École du Coteau	2 500,00 \$
		École l'Écho-des-Montagnes / Lavoie	1 000,00 \$
		École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont	2 500,00 \$
		École Sainte-Bernadette-Soubirous	1 000,00 \$
		École Sainte-Marie	1 000,00 \$
		École secondaire de la Ruche	5 000,00 \$
		École secondaire de l'Aubier	1 000,00 \$
		Institut français	6 000,00 \$
		L'Institut Canadien de Québec	9 000,00 \$
		Municipalité de Beaumont	2 000,00 \$
		Municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière- du-Sud	2 500,00 \$
		Municipalité de Sainte-Béatrix	5 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Valentin	1 000,00 \$
		Municipalité de Verchères	1 000,00 \$
		Université du Québec à Montréal - Centre de design	13 935,00 \$
		Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	13 500,00 \$
	Total Autorité publique	24	107 685,00 \$
	Individu	Beaudet , Gérard	30 000,00 \$
		Bouchard , Michel Marc	30 000,00 \$
		Fournelle , André	30 000,00 \$
		Galipeau , Céline	30 000,00 \$
		Giguère , Serge	30 000,00 \$
		Mollen , Yvette	30 000,00 \$
		Pintal , Lorraine	30 000,00 \$
		Poirier , Claude	30 000,00 \$
		Rivard , Michel	30 000,00 \$
	Total Individu	9	270 000,00 \$
	Organisme à but lucratif (OBL)	Bonsound inc.	6 000,00 \$
		Éditions les 400 coups inc.	2 280,00 \$
		Groupe TVA Inc.	608 751,00 \$
		Supercool Management inc.	5 000,00 \$
	Total Organisme à but lucratif (OBL)	4	622 031,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	«L'Art-Rivé» Centre de jour de Rivière-des-Prairies	1 000,00 \$
		9382-7004 Québec inc.	6 250,00 \$
		Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	5 000,00 \$
		Action patrimoine	125 008,00 \$
		Action promotion Grande Allée	3 000,00 \$
		AGEETUL - Association générale des étudiants et étudiantes en théâtre de l'Université Laval	600,00 \$
		AlterGo	5 000,00 \$
		Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)	37 500,00 \$
		Antenne créative	6 825,00 \$
		Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale	1 150,00 \$
		AQEFT international	2 000,00 \$
		Archéo-Québec	126 163,00 \$
		Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine	96 000,00 \$
		Artistes en coeur	500,00 \$
		Association culturelle haïtienne « La perle retrouvée »	1 000,00 \$
		Association des archivistes du Québec	2 000,00 \$
		Association des artistes de Saint-Laurent	500,00 \$
		Association des auteurs de la Montérégie	1 500,00 \$
		Association des bibliothèques publiques du Québec	74 756,00 \$
		Association des écoles supérieures d'art du Québec	77 500,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Association des Libraires du Québec (ALQ)	2 000,00 \$
		Association des médias écrits communautaires du Québec	122 434,00 \$
		Association des membres et amis pour la protection de la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François	1 000,00 \$
		Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	131 756,00 \$
		Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) Montréal régional	250,00 \$
		Association Messinese de Montréal inc.	1 000,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	20 200,00 \$
		Association québécoise de prévention du suicide	500,00 \$
		ASTROLab du Mont-Mégantic	126 500,00 \$
		Atelier Latino-américain de communications inc.	500,00 \$
		Atelier libre de peinture de Beloeil	2 000,00 \$
		Atelier théâtral de Longueuil	2 500,00 \$
		Au Vieux Treuil	500,00 \$
		BAAM, Brigade Arts Affaires Montréal	5 000,00 \$
		Bioparc de la Gaspésie inc.	259 500,00 \$
		BougeBouge	2 500,00 \$
		Boulv'Art Saint-Camille	4 625,00 \$
		BrailleTAB Technologie	2 000,00 \$
		Café-théâtre de Chambly	500,00 \$
		Carrefour Bois-Chantants	5 000,00 \$
		Carrefour international bas-laurentien pour l'engagement social	1 000,00 \$
		Carrefour Jeunesse-Emploi Marguerite-d'Youville	500,00 \$
		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	100 000,00 \$
		Centre Africain de Développement et d'Entraide Inc.	200,00 \$
		Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	1 000,00 \$
		Centre d'archives du Témiscouata	2 000,00 \$
		Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	442 000,00 \$
		Centre de plein air Lasallien inc.	2 000,00 \$
		Centre de valorisation du patrimoine vivant	15 233,00 \$
		Centre d'études sur les médias inc.	84 000,00 \$
		Centre d'interprétation de l'eau	140 000,00 \$
		Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	181 018,00 \$
		Centre Durocher inc.	1 000,00 \$
		Centre régional d'archives de Lanaudière	4 000,00 \$
		Centre régional d'archives de l'Outaouais	500,00 \$
		Centre social de la Croix Blanche	750,00 \$
		Chambre de commerce de Sainte-Adèle	2 500,00 \$
		Chambre de commerce du Grand Sainte-Agathe	1 000,00 \$
		Choeur Amabilis	2 000,00 \$
		Choeur St-Laurent	1 000,00 \$
		Chorale Harmonie de la Vallée de la Rouge	250,00 \$
		Cité des arts du cirque	9 000,00 \$
		C'Jeune	2 500,00 \$
		Club FADOQ de Boucherville	5 000,00 \$
		Club Le Marquis de Black Lake inc.	500,00 \$
		Club Lions de Compton inc.	1 000,00 \$
		Club Photo Évasion	5 000,00 \$
		Coalition pour la diversité culturelle	125 000,00 \$
		Collectif Le Récif	2 000,00 \$
		Comité culturel de la Salle Augustin-Norbert-Morin	2 000,00 \$
		Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean inc.	944 000,00 \$
		Comité organisateur du concours solistes et petits ensembles de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	3 000,00 \$
		Communauté sépharade unifiée du Québec	2 000,00 \$
		Communication-Jeunesse	60 000,00 \$
		Compétence Culture	285 594,00 \$
		Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	17 000,00 \$
		Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec	1 000,00 \$
		Connec-T, services d'audiodescription	5 000,00 \$
		Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec	193 089,00 \$
		Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	201 700,00 \$
		Conseil de la culture de Lanaudière	187 025,00 \$
		Conseil de la culture de l'Estrie	202 240,00 \$
		Conseil de la culture des Laurentides	206 464,00 \$
		Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	206 191,00 \$
		Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	209 307,00 \$
		Conseil de la formation continue arts et culture de l'île de Montréal	50 000,00 \$
		Conseil de presse du Québec	200 000,00 \$
		Conseil montérégien de la culture et des communications	311 479,00 \$
		Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	1 000,00 \$
		Conseil québécois de la musique	174 033,00 \$
		Conseil québécois du patrimoine vivant	131 845,00 \$
		Conseil québécois du théâtre	185 810,00 \$
		Conseil régional de la culture de Laval	201 154,00 \$
		Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	203 451,00 \$
		Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	212 099,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord	210 777,00 \$
		Coop du coeur de Sainte-Clotilde-de-Horton	1 000,00 \$
		COOP SPIRA	8 000,00 \$
		Coopérative de solidarité Flottille artisanes libraires	3 000,00 \$
		Corporation d'astronomie de Val-Bélair	5 000,00 \$
		Corporation des événements de Magog inc.	500,00 \$
		Corporation des fêtes historiques de Québec	110 000,00 \$
		Corporation des Métiers d'Art du Québec en Estrie Inc.	2 000,00 \$
		Corporation événementielle créative	3 000,00 \$
		Corporation soreloise du patrimoine régional	190 000,00 \$
		Corps et Âme en mouvement	1 000,00 \$
		CORPUS Collectif S.E.N.C.	500,00 \$
		Cosmodôme	277 000,00 \$
		Couvent Mont-Saint-Patrice	1 000,00 \$
		Création ciné-vidéo de Boucherville (CCVB)	500,00 \$
		Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	335 324,00 \$
		Culture Gaspésie	188 452,00 \$
		Culture Montréal	355 060,00 \$
		Culture pour tous	1 293 500,00 \$
		Danse Cadence	300,00 \$
		Danse Laurentides	1 000,00 \$
		Domaine seigneurial Sainte-Anne	500,00 \$
		Ecole d'art de Sutton	3 000,00 \$
		École nationale d'apprentissage par la marionnette	2 000,00 \$
		Eco-Nature	477 000,00 \$
		Érable et sources	500,00 \$
		Espace d'Expressions et de Création	500,00 \$
		Exploramer	186 000,00 \$
		Exposition agricole régionale Rive-Nord	1 000,00 \$
		Fabrique de la paroisse Sainte-Elisabeth	200,00 \$
		Faculté de musique	6 221,00 \$
		FADOQ Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 000,00 \$
		Fédération de producteurs des races patrimoniales du Québec F.P.R.P.Q.	5 000,00 \$
		Fééries hivernales de Sherbrooke	1 000,00 \$
		Festival de films Cinémania	1 000,00 \$
		Festival de films d'auteurs de Val-Morin	4 000,00 \$
		Festival de la chanson de Saint-Ambroise	5 000,00 \$
		Festival des arts de Mascouche	2 000,00 \$
		Festival d'été OFF	500,00 \$
		Festival international de danse Encore	3 000,00 \$
		Festival international des rythmes du monde	5 000,00 \$
		Festival Le Bleubleu	2 000,00 \$
		Festival Mondial de Musique des Femmes d'Ici et d'Ailleurs	5 000,00 \$
		Festival-concours de musique de Rivière-du-Loup et de la région du Bas-St-Laurent	3 000,00 \$
		FestivalOpéra de Saint-Eustache	6 000,00 \$
		Focus Fest	3 000,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	500,00 \$
		Fondation Benny & Co	1 500,00 \$
		Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec	109 328,00 \$
		Fondation de la Place des Arts	316 778,00 \$
		Fondation des Gardiens virtuels	49 600,00 \$
		Fondation du Carré 150 pour les arts	2 000,00 \$
		Fondation du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique du Québec	316 778,00 \$
		Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal	306 779,00 \$
		Fondation du Musée de la civilisation	316 779,00 \$
		Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal	316 779,00 \$
		Fondation du Musée National des Beaux-Arts du Québec	316 779,00 \$
		Fondation Dynastie	5 000,00 \$
		Fondation Jeanne-Crevier inc.	1 000,00 \$
		Fondation Le Piolet	2 500,00 \$
		Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut au Québec	5 000,00 \$
		Fondation Québec Cinéma	50 000,00 \$
		Forum RIDM	6 000,00 \$
		Fraîchement jeudi	2 000,00 \$
		Gestion CTVM + Web inc.	5 000,00 \$
		Grandes oreilles	1 000,00 \$
		Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins. GREMM	183 032,00 \$
		Groupe Vivo Barocco	1 500,00 \$
		Harmonie Mont-Bruno Inc.	5 000,00 \$
		Hébergement adapté et supervisé des Chenaux	1 000,00 \$
		Héritage hispanique du Québec	2 000,00 \$
		Initiative Taling Dialo	1 947,00 \$
		Institut national de l'image et du son	20 000,00 \$
		Jeunes musiciens du monde	300,00 \$
		Keroul	32 200,00 \$
		La Cinémathèque québécoise	466 600,00 \$
		La Cité de l'Énergie inc.	200 000,00 \$
		La Corporation du cimetière de Matane	200,00 \$
		La Course de la banquise Portneuf inc.	1 000,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		La Fabrique de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Moraine	400,00 \$
		La Fabrique de la paroisse de Saint-Sébastien	1 000,00 \$
		La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	128 959,00 \$
		La Fête au Petit Village de Repentigny	500,00 \$
		La Fête du livre et de la lecture de Longueuil	4 000,00 \$
		La Fondation Au Diapason	1 000,00 \$
		La Fondation de la créativité artistique du Canada	200,00 \$
		La Fondation de la Maison Québécoise du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse inc.	5 000,00 \$
		La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la coopération internationale	1 500,00 \$
		La Fondation québécoise pour l'alphabétisation	5 000,00 \$
		La Ligue des Noirs du Québec	1 000,00 \$
		La Maison bleue : milieu de vie préventif à l'enfance	500,00 \$
		La Maison de la famille de Val-d'Or inc.	2 000,00 \$
		La Parade des Jouets inc.	2 000,00 \$
		La relève musicale de l'amiante inc.	3 000,00 \$
		La Ruche de Guyenne	300,00 \$
		La Santé mentale Rock Fest	4 000,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	2 000,00 \$
		La Société d'histoire de Sillery	500,00 \$
		La Sortie	500,00 \$
		La Tortue Noire	3 000,00 \$
		La Troupe du Théâtre de Quartier	1 000,00 \$
		La Virée du Saint-Laurent	5 000,00 \$
		L'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rive-Sud	6 000,00 \$
		L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)	892 000,00 \$
		L'Association québécoise des professeurs de français (A.Q.P.F.)	500,00 \$
		L'Auguste Théâtre	2 000,00 \$
		Le Centre pour l'Intelligence Emotionnelle en Ligne (Le C.I.E.L.)	1 000,00 \$
		Le Cercle des ami(e)s de Bernard Landry	500,00 \$
		Le Circuit des Arts Memphrémagog	2 000,00 \$
		Le Groupe d'entraide internationale Spirale inc.	5 000,00 \$
		Le Groupe Molior	14 250,00 \$
		Le Petit Théâtre du Vieux Rouyn-Noranda	5 425,00 \$
		Le Théâtre de la Ville	1 000,00 \$
		Les Amis de la Bibliothèque de Montréal	5 000,00 \$
		Les Amis de Samuel	1 000,00 \$
		Les Arts et la Ville	83 635,00 \$
		Les Ateliers du Ruisseau, Coopérative de solidarité	1 000,00 \$
		Les Chamaniers	1 000,00 \$
		Les Chevaliers de Colomb du conseil Sainte-Maria-Goretti, numéro 9988	500,00 \$
		Les Comptonales	1 000,00 \$
		Les Gardiens du patrimoine archéologique des Hautes-Laurentides	2 000,00 \$
		Les logements l'Appartenance	1 000,00 \$
		Les productions des paysages éclatés	2 000,00 \$
		Les Productions Kulturmania	1 000,00 \$
		Les productions Tournesols	5 000,00 \$
		Les Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf	500,00 \$
		Les Violons du Roy	2 500,00 \$
		L'Espace culturel du Quartier	3 500,00 \$
		L'Odyssée artistique	2 500,00 \$
		L'Orignal épormyable	10 000,00 \$
		Maison Amitié de la Haute-Gatineau	500,00 \$
		Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu	1 000,00 \$
		Maison des arts de la parole	1 000,00 \$
		Maison d'hébergement R.S.S.M.	1 000,00 \$
		Mener autrement inc.	1 000,00 \$
		MétaMusique - MetaMusic	325 000,00 \$
		Métiers & Traditions	1 000,00 \$
		Mouvement national des Québécoises et Québécois	3 955 000,00 \$
		Musée "Le Chafaud" inc.	3 000,00 \$
		Musée Armand-Frappier	303 000,00 \$
		Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	453 000,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	5 000,00 \$
		Musée national de la Photographie	4 000,00 \$
		O Vertigo Danse inc.	5 625,00 \$
		On roule	1 000,00 \$
		Opération Père Noël	500,00 \$
		Orchestre philharmonique de la relève du Québec	5 000,00 \$
		Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	1 000,00 \$
		Orchestre symphonique régional Abitibi-Témiscamingue	2 000,00 \$
		Organisation bleue	1 000,00 \$
		Parasports Québec	2 000,00 \$
		Parc Marie-Victorin inc.	240 000,00 \$
		Parrainage civique Les Marronniers	1 000,00 \$
		Phare culturel de Verchères	1 000,00 \$
		Pôle sur les données massives en culture	6 250,00 \$
		Premier Acte	1 000,00 \$
		Productions du raccourci	5 800,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant versé (crédits réguliers)
		Propuls'art	1 000,00 \$
		Quaribou culture	500,00 \$
		Quatuor Prestige	5 000,00 \$
		Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	5 000,00 \$
		RecycleMédias	9 663 864,00 \$
		Regroupement culturel de Sainte-Flavie	3 000,00 \$
		Regroupement des loisirs culturels et scientifiques du Témiscamingue	43 335,00 \$
		Regroupement des métiers d'art de la Mauricie	1 000,00 \$
		Regroupement pour la Solidarité Musicale en Mauricie	1 000,00 \$
		Réno-Jouets	1 000,00 \$
		Réseau d'enseignement de la danse (RED)	139 734,00 \$
		Réseau Surdité Montérégie	500,00 \$
		Réseau traditions vivantes des Iles-de-la-Madeleine	1 000,00 \$
		Route des arts	2 500,00 \$
		Sainte-Flore... Rendez-vous des Peintres	500,00 \$
		Semaine du patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies	500,00 \$
		SERIE VOX LUMINOSA	500,00 \$
		Société Arts et Culture de Saint-Placide	3 000,00 \$
		Société canadienne de l'Aquarelle - SCA	2 000,00 \$
		Société de Promotion de la Photographie du Québec	5 000,00 \$
		Société des musées du Québec	356 563,00 \$
		Société d'histoire de Montarville	2 000,00 \$
		Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade	200,00 \$
		Société d'histoire des Iles-Percées, Boucherville	5 000,00 \$
		Société d'histoire et de généalogie de Louiseville inc.	2 000,00 \$
		Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan	500,00 \$
		Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux	500,00 \$
		Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	477 000,00 \$
		Société du Patrimoine de Boucherville	5 000,00 \$
		Société généalogique virtuelle du Québec	1 000,00 \$
		Société historique de la Nouvelle-Beauce inc.	2 000,00 \$
		Société historique de Richmond	3 000,00 \$
		Société Nature et Créations Dunham	1 000,00 \$
		Société pour les arts en milieux de santé	10 000,00 \$
		Sporobole	8 000,00 \$
		Théâtre à bout portant	5 000,00 \$
		Théâtre Aaqsiq - Compagnie de théâtre inuit du Nunavik	10 000,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	5 000,00 \$
		Théâtre lyrique de la Montérégie	2 000,00 \$
		Théâtre Périscope	3 000,00 \$
		Théâtre Phare	1 000,00 \$
		Théâtre Saint-Bruno Players	10 000,00 \$
		Tout à fait d'accArt	4 000,00 \$
		Troupe de théâtre Les Treize de l'Université Laval inc.	500,00 \$
		Troupe école de théâtre les Merveilleuses Têtes Heureuses	3 000,00 \$
		Troupe Montserrat	500,00 \$
		TV5 Québec Canada	135 000,00 \$
		Union des écrivaines et des écrivains québécois	18 750,00 \$
		Unité Domrémy de Val d'Or inc.	1 000,00 \$
		Université de Sherbrooke	7 000,00 \$
		VALLEE-JEUNESSE (1997) INC.	250,00 \$
		Verger créatif	1 900,00 \$
		Village western Kapibouska	2 000,00 \$
		Visions sur l'Art (Québec) inc.	500,00 \$
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)	306	31 064 102,00 \$
Total Autres interventions particulières en culture et en communications		343	32 063 818,00 \$
Total général		1313	76 199 600,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)	
Aide aux immobilisations	Municipalité	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	449 300 \$	
		Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	73 000 \$	
		Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	335 600 \$	
		Ville de Saint-Charles-Borromée	286 400 \$	
		Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	1 282 500 \$	
		Ville de Sherbrooke	3 350 000 \$	
		Ville de Sherbrooke	1 950 000 \$	
	Total Municipalité		7	7 726 800,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Ovascène	680 000 \$	
		Maison des métiers d'art de Québec	437 200 \$	
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	654 600 \$	
		Odyscène Inc.	338 800 \$	
		Théâtre de la Ville	108 600 \$	
		Centre Segal des arts de la scène	1 405 800 \$	
		La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	4 000 000 \$	
		Musée du Bas-Saint-Laurent	374 300 \$	
		Maison de nos Aïeux	572 000 \$	
		Musée maritime de Charlevoix	1 443 500 \$	
		École nationale de théâtre du Canada	100 000 \$	
		L'Illusion, Théâtre de marionnettes	534 700 \$	
		Corporation régionale de la salle André-Gagnon inc.	5 650 900 \$	
		La Fondation du Théâtre du Nouveau Monde	6 000 000 \$	
		Les Sages Fous	4 831 800 \$	
		Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	170 300 \$	
		Centre Cinéma Impérial inc.	4 000 000 \$	
		Festival international de Lanaudière inc.	400 000 \$	
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)		18	31 702 500,00 \$
Total Aide aux immobilisations		25	39 429 300,00 \$	
PADIC	Autorité publique (Municipalité)	Ville de Baie-Comeau	2 286 790,00 \$	
		Ville de Port-Cartier	1 918 136,00 \$	
		Ville de Lévis	4 669 000,00 \$	
		Ville de Sainte-Marie	2 473 100,00 \$	
		Ville de Rawdon	2 337 300,00 \$	
		Ville de Saint-Colomban	2 200 800,00 \$	
		Ville de Coaticook	3 617 400,00 \$	
Total PADIC	Total Autorité publique (municipalités)	7	19 502 526,00 \$	
Aide aux initiatives de partenariat	Municipalité	Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois	1 225 000,00 \$	
		Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	500 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	280 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté d'Arthabaska	1 025 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté d'Avignon	178 500,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Bellechasse	527 900,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Bonaventure	178 500,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est	336 525,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Coaticook	207 981,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de D'Autray	835 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Kamouraska	1 132 803,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré	156 935,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier	270 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de La Mitis	233 334,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	116 667,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans	35 656,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de l'Islet	420 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Lotbinière	116 506,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Montcalm	875 000,00 \$	
		Municipalité régionale de comté de Montmagny	106 794,00 \$	

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
		Municipalité régionale de comté de Papineau	254 331,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Portneuf	500 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	570 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	2 590 800,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Basques	105 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Maskoutains	1 885 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut	800 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté du Granit	564 552,00 \$
		Municipalité régionale de comté La Côte-de-Gaspé	115 500,00 \$
		Ville d'Alma	750 000,00 \$
		Ville de Baie-Saint-Paul	450 000,00 \$
		Ville de Gatineau	609 000,00 \$
		Ville de Lévis	55 000,00 \$
		Ville de Magog	360 000,00 \$
		Ville de Mascouche	500 000,00 \$
		Ville de Montréal	66 800 000,00 \$
		Ville de Québec	17 588 310,00 \$
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	216 000,00 \$
		Ville de Saint-Constant	1 500 000,00 \$
		Ville de Saint-Eustache	1 160 000,00 \$
		Ville de Salaberry-de-Valleyfield	233 333,00 \$
		Ville de Sherbrooke	3 000 000,00 \$
		Ville de Terrebonne	4 350 000,00 \$
		Ville de Trois-Rivières	500 000,00 \$
			Total Municipalité
Total Aide aux initiatives de partenariat			
		44	114 214 927,00 \$
Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022	Municipalité	Bibliothèque Auguste-Honoré Gosselin	
			28 000,00 \$
		Bibliothèque Blanche-Lamontagne	34 300,00 \$
		Bibliothèque Brownsburg-Chatham	18 600,00 \$
		Bibliothèque Christian-Roy	111 800,00 \$
		Bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle	44 900,00 \$
		Bibliothèque Claude-Jasmin de Pointe-Calumet	22 900,00 \$
		Bibliothèque de Beaconsfield	153 100,00 \$
		Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage	362 500,00 \$
		Bibliothèque de Chertsey	26 700,00 \$
		Bibliothèque de la Ville de Boisbriand	98 000,00 \$
		Bibliothèque de la ville de Mirabel	170 000,00 \$
		Bibliothèque de Sainte-Thérèse	150 200,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Hippolyte	46 700,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Honoré	4 200,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Sauveur	35 300,00 \$
		Bibliothèque de Thetford Mines	101 000,00 \$
		Bibliothèque de Val-David	20 300,00 \$
		Bibliothèque de Val-d'Or	114 900,00 \$
		Bibliothèque Deux-Montagnes	77 700,00 \$
		Bibliothèque Édith-Poiré	25 700,00 \$
		Bibliothèque Éva-Sénécal de Sherbrooke	439 500,00 \$
		Bibliothèque Françoise-Angers	20 700,00 \$
		Bibliothèque Gisèle Paré	53 300,00 \$
		Bibliothèque Jean-Charles-Des-Roches	38 700,00 \$
		Bibliothèque Jean-Lapierre	25 100,00 \$
		Bibliothèque Jean-Marc-Belzile	69 300,00 \$
		Bibliothèque La Reliure	18 200,00 \$
		Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	90 700,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
		Bibliothèque Madeleine-Bélanger	5 700,00 \$
		Bibliothèque Madeleine-Doyon	22 400,00 \$
		Bibliothèque Memphrémagog	112 700,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Lane	68 200,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Quintal	69 300,00 \$
		Bibliothèque municipale Au Jardin des livres	22 600,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Acton Vale	17 600,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Amos	51 300,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Amqui	26 100,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Asbestos	23 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beauharnois	70 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bécancour	60 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	83 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Blainville	221 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Boucherville	207 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bromont	31 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Candiac	108 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chambly	78 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Charlemagne	32 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chelsea	30 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chibougamau	38 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Contrecoeur	37 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Coteau-du-Lac	43 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Cowansville	64 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Delson	39 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dolbeau-Mistassini	65 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dorval	196 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Drummondville	375 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Farnham	28 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Gatineau	947 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Granby	242 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Kirkland	145 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de La Prairie	83 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de La Tuque	37 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de la Ville de Bois-des-Filion	53 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Lavaltrie	56 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de L'Île-Perrot	69 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Longueuil	888 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Louiseville	34 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Marieville	26 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mascouche	132 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mercier	44 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Joli	38 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Laurier	66 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Saint-Hilaire	70 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	40 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies	60 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	55 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Plessisville	32 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Repentigny	281 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rigaud	28 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rimouski	166 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup	91 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rosemère	88 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Amable	33 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Basile-le-Grand	70 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville	108 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Calixte	27 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Césaire	15 200,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	63 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Constant	93 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine	63 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Julie	120 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	31 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie	32 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félicien	30 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois	35 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Georges	115 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu	300 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Joseph-du-Lac	20 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lambert	114 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lazare	103 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Paul	8 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Philippe	41 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Pie	21 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Rémi	39 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Salaberry-de-Valleyfield	96 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shannon	8 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shawinigan	155 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy	161 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Terrebonne	322 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	550 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Varennes	131 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion	168 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Victoriaville	196 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Ville de Lorraine	56 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Windsor	45 200,00 \$
		Bibliothèque municipale des Cèdres	16 600,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Oka	22 800,00 \$
		Bibliothèque municipale Gaston-Miron	40 800,00 \$
		Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	168 800,00 \$
		Bibliothèque municipale H.-N. Biron	3 300,00 \$
		Bibliothèque municipale Honorius-Provost	42 000,00 \$
		Bibliothèque municipale l'Écrin	20 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	14 400,00 \$
		Bibliothèque municipale Saint-Lin-Laurentides	61 200,00 \$
		Bibliothèque municipale, Fonds de solidarité FTQ	74 600,00 \$
		Bibliothèque municipale-scolaire Dansereau-Larose	13 400,00 \$
		Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux	210 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Fermont	14 900,00 \$
		Bibliothèque publique de La Malbaie inc.	32 500,00 \$
		Bibliothèque publique de la ville de Saint-Jérôme	241 800,00 \$
		Bibliothèque publique de Pointe-Claire	338 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Sainte-Anne-des-Plaines	73 400,00 \$
		Bibliothèque publique de Westmount	219 100,00 \$
		Bibliothèque publique Eleanor London de Côte Saint-Luc	210 500,00 \$
		Bibliothèque Raymond-Laberge	183 300,00 \$
		Bibliothèque René-Richard	23 000,00 \$
		Bibliothèque Sainte-Anne-de-Bellevue	30 300,00 \$
		Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	16 900,00 \$
		Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	21 300,00 \$
		Municipalité de Cantley	16 500,00 \$
		Municipalité de La Pêche	8 700,00 \$
		Municipalité de McMasterville	18 700,00 \$
		Municipalité de Sainte-Martine	24 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Zotique	49 700,00 \$
		Municipalité de Val-des-Monts	16 700,00 \$
		Municipalité des Coteaux	26 300,00 \$

Programme	Type de bénéficiaires	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)	
		Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	38 600,00 \$	
		Service des bibliothèques et des lettres	408 700,00 \$	
		Ville d'Alma	58 500,00 \$	
		Ville de Chandler	12 700,00 \$	
		Ville de Donnacona	20 900,00 \$	
		Ville de L'Ancienne-Lorette	74 700,00 \$	
		Ville de Laval	1 109 000,00 \$	
		Ville de Montmagny	42 800,00 \$	
		Ville de Montréal-Est	72 200,00 \$	
		Ville de Mont-Royal	236 800,00 \$	
		Ville de Mont-Tremblant	58 200,00 \$	
		Ville de Port-Cartier	30 300,00 \$	
		Ville de Québec	1 464 700,00 \$	
		Ville de Roberval	36 600,00 \$	
		Ville de Saguenay	485 000,00 \$	
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	97 700,00 \$	
		Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	19 700,00 \$	
		Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	21 700,00 \$	
		Ville de Saint-Raymond	40 000,00 \$	
		Ville de Warwick	33 700,00 \$	
	Total Municipalité		166	18 413 300,00 \$
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Bibliothèque commémorative Pettes	26 300,00 \$	
		Bibliothèque de Baie-D'Urfé	40 400,00 \$	
		Bibliothèque de Coaticook inc.	22 900,00 \$	
		Bibliothèque intermunicipale Joliette-Saint-Charles-Borromée	145 300,00 \$	
		Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre	33 300,00 \$	
		Corporation de la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	123 700,00 \$	
		Médiathèque Maskoutaine inc.	171 500,00 \$	
		Médiathèque municipale Nelly-Arcan	43 300,00 \$	
Total Organisme à but non lucratif (OBNL)		8	606 700,00 \$	
Total Apper de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022				
		174	19 020 000,00 \$	
Autres interventions particulières en culture et en communications	Municipalité	Ville de Montréal	25 000 000,00 \$	
		Total Municipalité		1
	Organisme à but non lucratif (OBNL)	Conseil du patrimoine religieux du Québec	20 000 000,00 \$	
		Regroupement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques du Québec (R.C.R.S.B.P.Q.) inc.	9 000 000,00 \$	
	Total Organisme à but non lucratif (OBNL)		2	29 000 000,00 \$
Total Autres interventions particulières en culture et en communications				
		3	54 000 000,00 \$	
Total général		246	266 427 504,00 \$	

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Opposition officielle

Ventilation des crédits alloués par projet et la liste des projets soutenus en 2022-2023 pour le Plan québécois des infrastructures (PQI) au MCC en date du 1^{er} mars 2023.

Réponse :

Budget annoncé en 2022-2023 dans le cadre du

Plan québécois des infrastructures (PQI)

Secteurs d'intervention	
Infrastructures culturelles	
Arts de la scène	38 452 868 \$
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	437 200 \$
Bibliothèques	25 657 195 \$
Institutions muséales	3 045 100 \$
Médias et multimédia	170 300 \$
Patrimoine et archives	695 000 \$
Patrimoine religieux	25 000 000 \$
Total – Infrastructures culturelles	93 457 663 \$
Sociétés d'État	0 \$
Espaces bleus	700 000 \$
Fonds du patrimoine culturel québécois	17 240 851 \$
Grand total	111 398 514 \$

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI)

LISTE DES PROJETS ANNONCÉS AU PQI AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 (En date du 28 février 2023)

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT

SECTEUR INFRASTRUCTURES CULTURELLES

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Centre Cinéma Impérial inc.	Arts de la scène	2022-05-10	4 000 000
Ville de Coaticook	Arts de la scène	2022-05-27	1 808 700
Centre Segal des arts de la scène	Arts de la scène	2022-05-31	1 405 800
Les Sages Fous	Arts de la scène	2022-05-31	4 831 800
Ville de Sherbrooke	Arts de la scène	2022-06-06	3 350 000
L'Illusion, Théâtre de marionnettes	Arts de la scène	2022-06-16	534 700
La Fondation du Théâtre du Nouveau Monde	Arts de la scène	2022-06-20	6 000 000
Festival international de Lanaudière inc.	Arts de la scène	2022-06-23	400 000
La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	Arts de la scène	2022-06-28	4 000 000
Corporation régionale de la salle André-Gagnon inc.	Arts de la scène	2022-06-29	5 650 900
École nationale de théâtre du Canada	Arts de la scène	2022-08-25	100 000
Ville de Port-Cartier	Arts de la scène	2022-09-08	959 068
Ville de Lévis	Arts de la scène	2022-09-08	2 334 500
Ville de Sherbrooke	Arts de la scène	2022-12-14	1 950 000
Ovascène	Arts de la scène	2023-01-31	680 000
Théâtre de la Ville	Arts de la scène	2023-02-03	108 600
Odyscène Inc.	Arts de la scène	2023-02-16	338 800
Total - Arts de la scène			38 452 868 \$

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Maison des métiers d'art de Québec	Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	2022-06-28	437 200
Total - Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques			437 200 \$

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Ville de Baie-Comeau	Bibliothèques	2022-05-06	1 143 395
Ville de Sainte-Marie	Bibliothèques	2022-05-09	1 236 550
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	Bibliothèques	2022-05-27	1 282 500
Bibliothèque de Saint-Honoré	Bibliothèques	2022-06-09	6 900
Bibliothèque municipale de Shannon	Bibliothèques	2022-06-09	7 400
Municipalité de Saint-Paul	Bibliothèques	2022-06-09	8 000
Municipalité de La Pêche	Bibliothèques	2022-06-09	8 700
Bibliothèque publique de Fermont	Bibliothèques	2022-06-09	13 400
Ville de Chandler	Bibliothèques	2022-06-09	13 700
Ville de Saint-Raymond	Bibliothèques	2022-06-09	14 300
Bibliothèque municipale-scolaire Dansereau-Larose	Bibliothèques	2022-06-09	14 400
Bibliothèque Madeleine-Bélanger	Bibliothèques	2022-06-09	15 000
Bibliothèque municipale de Saint-Césaire	Bibliothèques	2022-06-09	15 300
Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	Bibliothèques	2022-06-09	16 600
Municipalité de Val-des-Monts	Bibliothèques	2022-06-09	16 700
Bibliothèque municipale d'Oka	Bibliothèques	2022-06-09	17 000
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	Bibliothèques	2022-06-09	17 200
Bibliothèque municipale d'Acton Vale	Bibliothèques	2022-06-09	18 500
Bibliothèque municipale des Cèdres	Bibliothèques	2022-06-09	18 600
Bibliothèque Brownsburg-Chatham	Bibliothèques	2022-06-09	18 800
Bibliothèque Madeleine-Doyon	Bibliothèques	2022-06-09	19 000
Municipalité de McMasterville	Bibliothèques	2022-06-09	19 200
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	Bibliothèques	2022-06-09	19 300
Bibliothèque Édith-Poiré	Bibliothèques	2022-06-09	19 700
Bibliothèque municipale l'Écrin	Bibliothèques	2022-06-09	19 900
Bibliothèque municipale H.-N. Biron	Bibliothèques	2022-06-09	20 000
Bibliothèque municipale Au Jardin des livres	Bibliothèques	2022-06-09	20 200
Bibliothèque municipale de Saint-Joseph-du-Lac	Bibliothèques	2022-06-09	20 700
Bibliothèque La Reliure	Bibliothèques	2022-06-09	20 800
Ville de Donnacona	Bibliothèques	2022-06-09	20 900
Bibliothèque Françoise-Angers	Bibliothèques	2022-06-09	21 000
Bibliothèque municipale de Saint-Pie	Bibliothèques	2022-06-09	21 700
Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	Bibliothèques	2022-06-09	21 800
Bibliothèque de Val-David	Bibliothèques	2022-06-09	21 800
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Bibliothèques	2022-06-09	22 900
Bibliothèque municipale d'Asbestos	Bibliothèques	2022-06-09	24 000
Bibliothèque commémorative Pettes	Bibliothèques	2022-06-09	24 400
Bibliothèque de Coaticook inc.	Bibliothèques	2022-06-09	24 600
Municipalité de Sainte-Martine	Bibliothèques	2022-06-09	24 700
Ville de Montréal-Ouest	Bibliothèques	2022-06-09	24 900
Bibliothèque municipale d'Amqui	Bibliothèques	2022-06-09	25 300
Bibliothèque Jean-Lapierre	Bibliothèques	2022-06-09	25 700
Municipalité des Coteaux	Bibliothèques	2022-06-09	26 100
Bibliothèque Claude-Jasmin de Pointe-Calumet	Bibliothèques	2022-06-09	26 300
Bibliothèque municipale de Rigaud	Bibliothèques	2022-06-09	26 600
Bibliothèque de Chertsey	Bibliothèques	2022-06-09	27 300
Bibliothèque René-Richard	Bibliothèques	2022-06-09	27 300
Bibliothèque municipale Gaston-Miron	Bibliothèques	2022-06-09	27 700
Bibliothèque municipale de Farnham	Bibliothèques	2022-06-09	29 000
Bibliothèque Auguste-Honoré Gosselin	Bibliothèques	2022-06-09	30 000
Municipalité de Cantley	Bibliothèques	2022-06-09	31 400
Bibliothèque municipale de Saint-Calixte	Bibliothèques	2022-06-09	31 600
Bibliothèque municipale de Plessisville	Bibliothèques	2022-06-09	31 800
Bibliothèque municipale de Chelsea	Bibliothèques	2022-06-09	31 800
Bibliothèque Sainte-Anne-de-Bellevue	Bibliothèques	2022-06-09	31 900
Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie	Bibliothèques	2022-06-09	32 000
Bibliothèque municipale de La Tuque	Bibliothèques	2022-06-09	32 000
Ville de Port-Cartier	Bibliothèques	2022-06-09	32 600
Bibliothèque municipale de Bromont	Bibliothèques	2022-06-09	32 700
Bibliothèque Blanche-Lamontagne	Bibliothèques	2022-06-09	32 900
Bibliothèque municipale de Saint-Amable	Bibliothèques	2022-06-09	33 300
Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre	Bibliothèques	2022-06-09	34 000
Bibliothèque publique de La Malbaie inc.	Bibliothèques	2022-06-09	34 300
Ville de Warwick	Bibliothèques	2022-06-09	34 400
Bibliothèque municipale de Charlemagne	Bibliothèques	2022-06-09	34 400
Bibliothèque municipale de Marieville	Bibliothèques	2022-06-09	34 500
Bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois	Bibliothèques	2022-06-09	35 700
Bibliothèque municipale de Roberval	Bibliothèques	2022-06-09	35 700

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI)

LISTE DES PROJETS ANNONCÉS AU PQI AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 (En date du 28 février 2023)

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Bibliothèque municipale de Louiseville	Bibliothèques	2022-06-09	35 800
Bibliothèque municipale de Saint-Félicien	Bibliothèques	2022-06-09	37 300
Bibliothèque de Saint-Sauveur	Bibliothèques	2022-06-09	37 300
Bibliothèque municipale de Contrecoeur	Bibliothèques	2022-06-09	37 900
Bibliothèque municipale de Delson	Bibliothèques	2022-06-09	38 300
Bibliothèque Jean-Charles-Des-Roches	Bibliothèques	2022-06-09	38 300
Bibliothèque municipale de Chibougamau	Bibliothèques	2022-06-09	39 600
Bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Bibliothèques	2022-06-09	39 900
Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	Bibliothèques	2022-06-09	40 400
Bibliothèque de Baie-D'Urfé	Bibliothèques	2022-06-09	40 400
Bibliothèque municipale de Mont-Joli	Bibliothèques	2022-06-09	40 800
Bibliothèque municipale de Saint-Rémi	Bibliothèques	2022-06-09	42 300
Bibliothèque municipale de Windsor	Bibliothèques	2022-06-09	42 400
Ville de Montmagny	Bibliothèques	2022-06-09	43 000
Médiathèque municipale Nelly-Arcan	Bibliothèques	2022-06-09	43 300
Bibliothèque municipale de Saint-Philippe	Bibliothèques	2022-06-09	43 900
Bibliothèque municipale de Coteau-du-Lac	Bibliothèques	2022-06-09	44 700
Bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle	Bibliothèques	2022-06-09	44 900
Bibliothèque municipale Honorius-Provost	Bibliothèques	2022-06-09	46 600
Bibliothèque de Saint-Hippolyte	Bibliothèques	2022-06-09	46 700
Bibliothèque municipale de Mercier	Bibliothèques	2022-06-09	47 100
Bibliothèque municipale de Dolbeau-Mistassini	Bibliothèques	2022-06-09	50 400
Bibliothèque municipale d'Amos	Bibliothèques	2022-06-09	50 600
Bibliothèque municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Bibliothèques	2022-06-09	51 700
Bibliothèque municipale de Pincourt	Bibliothèques	2022-06-09	52 800
Bibliothèque Gisèle Paré	Bibliothèques	2022-06-09	53 300
Municipalité de Saint-Zotique	Bibliothèques	2022-06-09	53 700
Bibliothèque municipale de Lavaltrie	Bibliothèques	2022-06-09	54 900
Bibliothèque municipale de Ville de Lorraine	Bibliothèques	2022-06-09	57 700
Ville de Mont-Tremblant	Bibliothèques	2022-06-09	58 300
Bibliothèque municipale Alice-Quintal	Bibliothèques	2022-06-09	59 900
Bibliothèque municipale de Bécancour	Bibliothèques	2022-06-09	61 700
Bibliothèque municipale Saint-Lin-Laurentides	Bibliothèques	2022-06-09	61 800
Bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies	Bibliothèques	2022-06-09	63 200
Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	Bibliothèques	2022-06-09	63 500
Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine	Bibliothèques	2022-06-09	63 800
Bibliothèque municipale de Mont-Laurier	Bibliothèques	2022-06-09	65 400
Bibliothèque municipale de L'Île-Perrot	Bibliothèques	2022-06-09	66 100
Bibliothèque municipale de Saint-Lazare	Bibliothèques	2022-06-09	66 500
Bibliothèque municipale de la Ville de Bois-des-Filion	Bibliothèques	2022-06-09	68 700
Bibliothèque municipale de Cowansville	Bibliothèques	2022-06-09	71 300
Bibliothèque municipale de Saint-Basile-le-Grand	Bibliothèques	2022-06-09	73 800
Bibliothèque municipale de Mont-Saint-Hilaire	Bibliothèques	2022-06-09	74 100
Ville de L'Ancienne-Lorette	Bibliothèques	2022-06-09	74 200
Bibliothèque Jean-Marc-Belzile	Bibliothèques	2022-06-09	76 300
Bibliothèque publique de Sainte-Anne-des-Plaines	Bibliothèques	2022-06-09	76 700
Bibliothèque municipale, Fonds de solidarité FTQ	Bibliothèques	2022-06-09	77 300
Ville d'Alma	Bibliothèques	2022-06-09	77 700
Bibliothèque municipale de Beloeil	Bibliothèques	2022-06-09	78 600
Bibliothèque municipale de La Prairie	Bibliothèques	2022-06-09	79 200
Bibliothèque Deux-Montagnes	Bibliothèques	2022-06-09	80 500
Bibliothèque municipale Alice-Lane	Bibliothèques	2022-06-09	80 500
Bibliothèque municipale de Beauharnois	Bibliothèques	2022-06-09	80 800
Bibliothèque municipale de Chambly	Bibliothèques	2022-06-09	81 300
Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	Bibliothèques	2022-06-09	88 500
Bibliothèque municipale de Rosemère	Bibliothèques	2022-06-09	90 600
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	Bibliothèques	2022-06-09	92 700
Bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup	Bibliothèques	2022-06-09	95 000
Bibliothèque de Thetford Mines	Bibliothèques	2022-06-09	100 600
Bibliothèque municipale de Saint-Constant	Bibliothèques	2022-06-09	104 500
Bibliothèque municipale de Saint-Georges	Bibliothèques	2022-06-09	104 500
Bibliothèque municipale de Candiac	Bibliothèques	2022-06-09	108 200
Bibliothèque municipale de Salaberry-de-Valleyfield	Bibliothèques	2022-06-09	108 600
Bibliothèque de la Ville de Boisbriand	Bibliothèques	2022-06-09	109 300
Bibliothèque de Val-d'Or	Bibliothèques	2022-06-09	111 100
Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville	Bibliothèques	2022-06-09	111 800
Bibliothèque municipale de Saint-Lambert	Bibliothèques	2022-06-09	112 800
Bibliothèque Memphrémagog	Bibliothèques	2022-06-09	113 900
Bibliothèque municipale de Sainte-Julie	Bibliothèques	2022-06-09	122 900
Corporation de la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	Bibliothèques	2022-06-09	126 800
Bibliothèque municipale de Varennes	Bibliothèques	2022-06-09	132 700
Bibliothèque Christian-Roy	Bibliothèques	2022-06-09	134 100
Bibliothèque municipale de Rimouski	Bibliothèques	2022-06-09	138 200
Bibliothèque intermunicipale Joliette-Saint-Charles-Borromée	Bibliothèques	2022-06-09	139 300
Bibliothèque de Sainte-Thérèse	Bibliothèques	2022-06-09	140 100
Bibliothèque municipale de Mascouche	Bibliothèques	2022-06-09	148 100
Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion	Bibliothèques	2022-06-09	149 400
Bibliothèque municipale de Kirkland	Bibliothèques	2022-06-09	150 000
Bibliothèque de Beaconsfield	Bibliothèques	2022-06-09	158 500
Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy	Bibliothèques	2022-06-09	163 200
Bibliothèque municipale de Victoriaville	Bibliothèques	2022-06-09	168 900
Bibliothèque de la ville de Mirabel	Bibliothèques	2022-06-09	175 700
Bibliothèque Raymond-Laberge	Bibliothèques	2022-06-09	176 700
Bibliothèque municipale de Shawinigan	Bibliothèques	2022-06-09	178 000
Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	Bibliothèques	2022-06-09	178 400
Bibliothèque municipale de Dorval	Bibliothèques	2022-06-09	178 800
Médiathèque Maskoutaine inc.	Bibliothèques	2022-06-09	179 900
Bibliothèque publique Eleanor London de Côte Saint-Luc	Bibliothèques	2022-06-09	197 500
Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux	Bibliothèques	2022-06-09	201 300
Bibliothèque municipale de Blainville	Bibliothèques	2022-06-09	201 500
Bibliothèque municipale de Boucherville	Bibliothèques	2022-06-09	214 100
Bibliothèque publique de la ville de Saint-Jérôme	Bibliothèques	2022-06-09	233 100
Bibliothèque municipale de Granby	Bibliothèques	2022-06-09	237 000
Ville de Mont-Royal	Bibliothèques	2022-06-09	245 300
Bibliothèque publique de Westmount	Bibliothèques	2022-06-09	246 000
Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage	Bibliothèques	2022-06-09	270 000
Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu	Bibliothèques	2022-06-09	300 000

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI)

LISTE DES PROJETS ANNONCÉS AU PQI AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 (En date du 28 février 2023)

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Bibliothèque publique de Pointe-Claire	Bibliothèques	2022-06-09	300 300
Bibliothèque municipale de Terrebonne	Bibliothèques	2022-06-09	300 900
Bibliothèque municipale de Repentigny	Bibliothèques	2022-06-09	309 300
Bibliothèque municipale de Drummondville	Bibliothèques	2022-06-09	396 300
Service des bibliothèques et des lettres	Bibliothèques	2022-06-09	408 700
Bibliothèque Éva-Sénécal de Sherbrooke	Bibliothèques	2022-06-09	473 700
Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	Bibliothèques	2022-06-09	566 900
Ville de Saguenay	Bibliothèques	2022-06-09	616 100
Bibliothèque municipale de Longueuil	Bibliothèques	2022-06-09	787 400
Bibliothèque municipale de Gatineau	Bibliothèques	2022-06-09	1 045 300
Ville de Laval	Bibliothèques	2022-06-09	1 098 400
Ville de Québec	Bibliothèques	2022-06-09	1 618 000
Ville de Saint-Colomban	Bibliothèques	2022-09-13	1 100 400
Municipalité de Rawdon	Bibliothèques	2022-09-13	1 168 650
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	Bibliothèques	2023-02-06	449 300
Total - Bibliothèques			25 657 195 \$

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	Institutions muséales	2022-06-28	654 600
Musée maritime de Charlevoix	Institutions muséales	2022-12-22	1 443 500
Maison de nos Aïeux	Institutions muséales	2023-02-16	572 700
Musée du Bas-Saint-Laurent	Institutions muséales	2023-02-22	374 300
Total - Institutions muséales			3 045 100 \$

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	Médias et multimédia	2022-12-15	170 300
Total - Médias et multimédia			170 300 \$

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Ville de Saint-Charles-Borromée	Patrimoine et archives	2022-06-21	286 400
Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	Patrimoine et archives	2022-08-24	73 000
Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	Patrimoine et archives	2023-02-22	335 600
Total - Patrimoine et archives			695 000 \$

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Conseil du patrimoine religieux du Québec	Patrimoine religieux	2022-04-01	10 000 000
Conseil du patrimoine religieux du Québec	Patrimoine religieux	2022-04-01	15 000 000
Total - Patrimoine religieux			25 000 000 \$

GRAND TOTAL - Secteur Infrastructures culturelles du PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (en date du 28 février 2023)	93 457 663 \$

SECTEUR SOCIÉTÉS D'ÉTAT

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Aucune annonce en 2022-2023 en date du 28 février 2023			
GRAND TOTAL - Secteur Sociétés d'État du PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (en date du 28 février 2023)			0 \$

SECTEUR ESPACES BLEUS

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Musée de la civilisation du Québec (MCIV)	Espaces bleus	2022-08-15	700 000 \$
GRAND TOTAL - Secteur Espaces bleus du PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (en date du 28 février 2023)			700 000 \$

SECTEUR FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Allard-Moreault Lina	FPCQ - Volet 1	2022-05-24	38 957,00 \$
Durand Pierre	FPCQ - Volet 1	2022-05-24	28 164,00 \$
Ville de Vaudreuil-Dorion	FPCQ - Volet 1	2022-06-01	48 200,00 \$
Ville de Rivière-du-Loup	FPCQ - Volet 1	2022-07-20	12 600,00 \$
TOTAL VOLET 1			127 921 \$

VOLET 2 - Protection ou mise en valeur des immeubles et sites d'intérêt patrimonial significatif protégés par les municipalités

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Aucun projet soutenu en 2022-2023			
TOTAL VOLET 2			-

VOLET 3 - Conservation et mise en valeur des oeuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Aucun projet soutenu en 2022-2023			
TOTAL VOLET 3			-

VOLET 4 - Réalisation et renouvellement des expositions permanentes des institutions muséales

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Musée de la civilisation (MCIV)	FPCQ - Volet 4	2022-06-14	800 000,00 \$
Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)	FPCQ - Volet 4	2022-06-14	650 000,00 \$
TOTAL VOLET 4			1 450 000 \$

VOLET 5 - Réalisation d'études, d'activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaires et de mise en valeur du patrimoine culturel

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Ville de Québec	FPCQ - Volet 5	2022-04-01	4 562 175,00 \$
Ville de Montréal	FPCQ - Volet 5	2022-04-01	1 000 000,00 \$
Minwashin	FPCQ - Volet 5	2022-04-13	20 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	FPCQ - Volet 5	2022-05-16	7 105,00 \$
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)	FPCQ - Volet 5	2022-05-19	2 000 000,00 \$
La Cargaïson collectif créatif	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	48 800,00 \$
Camps Odyssée inc.	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	50 000,00 \$
Conseil de Bande des Micmacs de Gesgapegiag	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	50 000,00 \$
Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	50 000,00 \$

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI)

LISTE DES PROJETS ANNONCÉS AU PQI AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 (En date du 28 février 2023)

NOM DU CLIENT/PARTENAIRE	SECTEUR	DATE DE L'ANNONCE	MONTANT
Club Lions de Compton inc.	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	28 104,00 \$
Écomusée de la maison du fier monde	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	50 000,00 \$
Comité des affaires culturelles Papineauville Ste-Angélique	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	38 000,00 \$
Secrétariat des programmes et services de la nation algonquine	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	50 000,00 \$
Centre d'Arts de Sabrevois	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	48 000,00 \$
Société du Château Dufresne inc.	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	50 000,00 \$
Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	17 437,00 \$
Regroupement Littéraire Jeunesse de Saint-Ours	FPCQ - Volet 5	2022-05-23	25 000,00 \$
9298-8799 Québec inc.	FPCQ - Volet 5	2022-06-15	332 000,00 \$
Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Etchemins	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	17 500,00 \$
Ville de Rouyn-Noranda	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Roussillon	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
MRC de La Haute-Yamaska	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	41 250,00 \$
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Papineau	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Matawinie	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	45 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Avignon	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	34 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	47 576,00 \$
MRC de La Vallée-de-l'Or	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Laurentides	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	30 000,00 \$
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	44 163,00 \$
Municipalité régionale de comté de L'Érable	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	26 048,00 \$
Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	33 580,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	20 670,00 \$
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	49 956,00 \$
Ville de Gatineau	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	38 942,00 \$
Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Ville de Laval	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Chenaux	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	34 382,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Appalaches	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	39 900,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	48 750,00 \$
Municipalité régionale de comté de Memphrémagog	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	47 566,00 \$
Municipalité régionale de comté Robert-Cliche	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	36 100,00 \$
Municipalité régionale de comté de L'Islet	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	33 300,00 \$
Ville de Trois-Rivières	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Ville de Mirabel	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Matapédia	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Rouville	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Haute-Côte-Nord	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Bellechasse	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	15 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	30 200,00 \$
Municipalité régionale de comté Les Moulins	FPCQ - Volet 5	2022-06-16	50 000,00 \$
Ville de Varennes	FPCQ - Volet 5	2022-06-20	15 926,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade	FPCQ - Volet 5	2022-06-22	250 000,00 \$
Conseil québécois du patrimoine vivant	FPCQ - Volet 5	2022-06-29	50 000,00 \$
Conseil des Métiers d'Art du Québec	FPCQ - Volet 5	2022-07-04	50 000,00 \$
Musée Louis-Hémon	FPCQ - Volet 5	2022-07-05	300 000,00 \$
Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette	FPCQ - Volet 5	2022-07-12	3 000,00 \$
Ville de Québec	FPCQ - Volet 5	2022-08-18	4 000 000,00 \$
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	FPCQ - Volet 5	2022-11-18	500,00 \$
Ville d'Amos	FPCQ - Volet 5	2022-11-18	203 000,00 \$
TOTAL VOLET 5			15 662 930 \$
GRAND TOTAL - Secteur Fonds du patrimoine culturel québécois du PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (en date du 28 février 2023)			17 240 851 \$
GRAND TOTAL du PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (en date du 28 février 2023)			111 398 514 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Montants accordés par le ministre dans le cadre de la Stratégie numérique du Québec en 2022-2023. Liste des organismes et sociétés bénéficiaires de l'aide. Indiquer les dates d'attribution.

Réponse :

Aucun montant n'a été accordé dans le cadre d'une stratégie numérique du Québec en 2022-2023.

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Opposition officielle

Concernant le programme *Aide au fonctionnement* et pour chaque secteur d'intervention, soit :

- organismes nationaux de la jeune relève amateur et du loisir culturel;
- organismes de regroupement;
- organismes de formation supérieure en arts;
- organismes de formation spécialisée;
- diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène;
- radios autochtones locales;
- centres régionaux de services aux bibliothèques publiques;
- institutions muséales reconnues;
- organismes en patrimoine de portée nationale;
- médias communautaires;
- presse écrite.

Identifier :

- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024;
- b) la liste des organismes ayant soumis une demande en 2022-2023 et le montant demandé;
- c) la liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant obtenu;
- d) la liste des organismes ayant reçu un financement pour la première fois en 2022-2023.

Réponse :
a)

	Budget versé 22-23*
Organismes nationaux de loisir culturel	1 132 000 \$
Organismes de regroupement	8 315 858 \$
Organismes de formation en art ****	5 115 601 \$
Radios autochtones	0 \$
Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques **	5 353 618 \$
Institutions muséales ****	10 869 467 \$
Organismes en patrimoine de portée nationale	S.O.
Médias communautaires	6 082 655 \$
Presse écrite ***	S.O.

* Données en date du 28 février 2023
** Les montants présentés ne comprennent pas l'aide annoncée en service de la dette au Regroupement des CRSBP (3 M\$), pour le développement des collections documentaires de ces derniers.

*** Il n'y a pas de programme d'aide au fonctionnement pour la presse écrite. C'est un Appel de projets.

**** Les montants présentés ne comprennent pas les versements effectués via le programme autre interventions particulières en culture et communications

b)

L'information a été fournie par un tiers et ne peut être communiquée en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès à l'information.

c) et d)

Voir documents ci-joints.

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

25 RP1

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.	650 949,00 \$
	CRSBP de la Côte-Nord inc.	433 141,00 \$
	CRSBP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	426 139,00 \$
	CRSBP de la Montérégie inc.	398 233,00 \$
	CRSBP de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec inc.	531 642,00 \$
	CRSBP de l'Estrie inc.	406 183,00 \$
	CRSBP de l'Outaouais	494 006,00 \$
	CRSBP des Laurentides inc.	367 029,00 \$
	CRSBP du Bas-Saint-Laurent inc.	536 113,00 \$
	CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	681 197,00 \$
	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	428 986,00 \$
	Les montants présentés ne comprennent pas l'aide annoncée en service de la dette au Regroupement des CRSBP (3M\$), pour le développement des collections documentaires de ces derniers.	5 353 618,00 \$
Institutions muséales	Association patrimoniale de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie	62 720,00 \$
	Aux Trois Couvents	65 720,00 \$
	Bioparc de la Gaspésie inc.	90 860,00 \$
	Centre Canadien d'Architecture	437 500,00 \$
	Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	119 560,00 \$
	Centre d'histoire Arvida	24 096,00 \$
	Centre d'interprétation de l'eau	18 080,00 \$
	Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	143 657,00 \$
	Chapelle de Tadoussac	26 235,00 \$
	Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	42 203,00 \$
	Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	42 260,00 \$
	Corporation de La maison Dumulon	83 364,00 \$
	Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-Prime	32 380,00 \$
	Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts	22 545,00 \$
	Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	27 864,00 \$
	Corporation du Bourg de Pabos	36 117,00 \$
	Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	85 669,00 \$
	Corporation du Moulin des Jésuites	80 199,00 \$
	Corporation du Moulin Légaré inc.	113 630,00 \$
	Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	144 759,00 \$
	Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	94 780,00 \$
	Corporation du patrimoine de Berthier inc.	23 511,00 \$
	Corporation du Vieux moulin d'Ulverton inc.	119 820,00 \$
	Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	68 848,00 \$
	Corporation soreloise du patrimoine régional	93 600,00 \$
	Cosmodôme	129 020,00 \$
	Écomusée de la maison du fier monde	89 263,00 \$
	Exploramer	143 200,00 \$
	Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	63 807,00 \$
	Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	133 884,00 \$
	Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	73 452,00 \$
	Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, GREMM	97 758,00 \$
	La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	117 869,00 \$
	La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	105 821,00 \$
	La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	97 873,00 \$
	La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	102 833,00 \$
	La Maison Léon-Provancher	35 119,00 \$
	La Société d'histoire de Sherbrooke	91 114,00 \$
	La Société historique du Comté de Brome	194 330,00 \$
	La Société Musée Laurier inc.	105 256,00 \$
	L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	232 623,00 \$
	L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)	187 700,00 \$
	Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	33 830,00 \$
	Le Dispensaire de la Garde	44 990,00 \$
	Le Musée de l'Auberge Symmes	49 330,00 \$
	Le Musée des maîtres et artisans du Québec	116 920,00 \$
	Le Musée maritime du Québec inc.	134 479,00 \$
	Les Amis des Jardins de Métis inc.	86 423,00 \$
	Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	66 480,00 \$
	Les Forges de Montréal	114 990,00 \$
	Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	77 969,00 \$
	Les Promoteurs d'Angliers inc.	47 512,00 \$
	L'Îlot des Palais	74 188,00 \$
	MA, musée d'art	91 724,00 \$
	Maison de nos Aïeux	77 434,00 \$
	Maison des cultures amérindiennes	56 807,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

25 RP1

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Maison Drouin	52 470,00 \$
	Maison du Frère-Moffet	7 937,00 \$
	Maison nationale des Patriotes	57 741,00 \$
	Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	42 414,00 \$
	Maison Saint-Gabriel	97 223,00 \$
	Manoir seigneurial Fraser	26 667,00 \$
	Minéro - Musée de Thetford KB3	113 105,00 \$
	Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	149 696,00 \$
	Moulin de la Chevrotière	29 628,00 \$
	Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	61 453,00 \$
	Musée acadien du Québec	84 078,00 \$
	Musée Beaulne inc.	104 442,00 \$
	Musée Boréal	116 803,00 \$
	Musée Colby-Curtis	177 780,00 \$
	Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	113 117,00 \$
	Musée d'art contemporain des Laurentides	54 092,00 \$
	Musée d'art de Joliette	135 594,00 \$
	Musée de Charlevoix	92 220,00 \$
	Musée de la Gaspésie	86 506,00 \$
	Musée de la Mer	63 886,00 \$
	Musée de la nature et des sciences inc.	212 421,00 \$
	Musée de la santé Armand-Frappier	47 320,00 \$
	Musée de l'Holocauste Montréal	132 596,00 \$
	Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	149 810,00 \$
	Musée de société des Deux-Rives	41 776,00 \$
	Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	137 852,00 \$
	Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	114 947,00 \$
	Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	64 493,00 \$
	Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	120 625,00 \$
	Musée du Bas-Saint-Laurent	90 110,00 \$
	Musée du Château Ramezay	141 137,00 \$
	Musée du Fjord	83 155,00 \$
	Musée du Haut-Richelieu	111 987,00 \$
	Musée École du rang 2 d'Authier	56 040,00 \$
	Musée Louis-Hémon	14 746,00 \$
	Musée Marguerite-Bourgeoys	144 103,00 \$
	Musée maritime de Charlevoix	32 391,00 \$
	Musée Marius-Barbeau	89 487,00 \$
	Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue (Malartic)	98 932,00 \$
	Musée québécois de culture populaire	251 718,00 \$
	Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	82 109,00 \$
	Musée régional de la Côte-Nord inc.	68 399,00 \$
	Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	129 157,00 \$
	Parc Marie-Victorin inc.	105 810,00 \$
	Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	36 676,00 \$
	Pôle culturel du Monastère des Ursulines	153 341,00 \$
	Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	53 276,00 \$
	Site historique maritime de la Pointe-au-Père	42 657,00 \$
	Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	9 319,00 \$
	Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	54 069,00 \$
	Société des amis du moulin Michel inc.	81 410,00 \$
	Société d'histoire de Missisquoi	62 910,00 \$
	Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	59 076,00 \$
	Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	75 620,00 \$
	Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata inc.	90 410,00 \$
	Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	156 560,00 \$
	Société du Château Dufresne inc.	66 155,00 \$
	Société du musée du Grand Châteauguay	83 950,00 \$
	Société historique d'Odanak	126 910,00 \$
	Société historique P.E. Gendreau	24 297,00 \$
	Société littéraire et historique de Québec	88 570,00 \$
	Société rimouskoise du patrimoine	28 933,00 \$
	Uplands, Centre culturel et du patrimoine	125 370,00 \$
	Vieux presbytère de Batiscan	48 534,00 \$
	Vieux presbytère de Deschambault	39 476,00 \$
	L'aide totale aux institutions muséales est de 25 650 402 \$, incluant un montant de 14 780 935 \$ versé via le programme autres interventions particulières en culture et en communications.	10 869 467,00 \$
Médias communautaires	"Le Cyri-lien", journal communautaire de St-Cyrille-de-L'Islet	6 400,00 \$
	Au fil de La Boyer	15 949,00 \$
	Autour de l'île	39 073,00 \$
	Bulletin communautaire Info-Hemmingford	13 704,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

25 RP1

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Câble communautaire de Beauce inc.	33 951,00 \$
	Centre d'accès communautaire de Waterloo	25 767,00 \$
	CKRL-MF 89,1 inc.	73 700,00 \$
	Communications Basse-Ville	19 686,00 \$
	Coop de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	76 700,00 \$
	Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ	30 800,00 \$
	Coopérative de solidarité d'information des Basques	44 000,00 \$
	Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	73 700,00 \$
	Corporation de télédiffusion régionale de Berthier inc.	55 000,00 \$
	Corporation du journal Le Réveil	12 215,00 \$
	Diffusion communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	20 549,00 \$
	Diffusion communautaire de La Mitis inc.	50 980,00 \$
	Diffusion communautaire des Îles inc.	42 404,00 \$
	Échos Montréal	38 500,00 \$
	Éditions communautaires des Chenaux	70 312,00 \$
	Ensemble pour bâtir	16 457,00 \$
	Groupe Média Régional Val-Ouest	3 520,00 \$
	Image de Bury	12 191,00 \$
	Journal Boum!	9 699,00 \$
	Journal communautaire - L'Écho de Cantley	23 791,00 \$
	Journal communautaire "Le Phare"	14 736,00 \$
	Journal communautaire Coup d'oeil sur Saint-Marcel de L'Islet inc.	11 646,00 \$
	Journal Communautaire d'Ascot Corner inc.	16 926,00 \$
	Journal communautaire de Disraeli	27 135,00 \$
	Journal communautaire de Normétal inc.	10 607,00 \$
	Journal communautaire de Saint-Hippolyte	26 001,00 \$
	Journal communautaire de Saint-Léandre La Fenêtre à perte de vue	10 369,00 \$
	Journal communautaire Ici Brompton	12 363,00 \$
	Journal communautaire L'Attisée inc.	21 608,00 \$
	Journal communautaire Le Beau-Regard inc.	10 896,00 \$
	Journal communautaire Le Monde inc.	21 768,00 \$
	Journal communautaire Le Portageur	19 706,00 \$
	Journal communautaire Le Reflet de Lingwick-Gould	9 182,00 \$
	Journal Communautaire Matapédia et les Plateaux	13 024,00 \$
	Journal communautaire Regards	15 824,00 \$
	Journal culturel Graffici, coopérative de solidarité	82 500,00 \$
	Journal de Prévost	36 391,00 \$
	Journal des villes nordiques Le Trait d'Union du Nord inc.	25 399,00 \$
	Journal La Vie d'ici	13 771,00 \$
	Journal l'Alliance de Preissac	14 834,00 \$
	Journal Le Lavalois	21 177,00 \$
	Journal Le Pont de Palmarolle	12 747,00 \$
	Journal Le Saint-Armand	20 213,00 \$
	Journal Le Stéphanois inc.	19 170,00 \$
	Journal Le Tartan inc.	10 058,00 \$
	Journal local Le Félix	15 220,00 \$
	Journal l'Ulricois	14 575,00 \$
	Journaldesvoisins.com	49 500,00 \$
	La Corporation de télédiffusion Brandon inc.	45 925,00 \$
	La Gazette de la Mauricie	82 500,00 \$
	La Radio communautaire CKNA inc.	68 863,00 \$
	La Radio communautaire de Fermont inc.	70 951,00 \$
	La radio communautaire de LaSalle	73 700,00 \$
	La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc.	69 375,00 \$
	La Radio communautaire du Comté	76 700,00 \$
	La Télévision communautaire de Roberval inc.	55 000,00 \$
	La Télévision communautaire de Saint-Raymond inc.	55 000,00 \$
	La Télévision d'Ici (Côte-de-Beaupré)	55 000,00 \$
	La Télévision du Littoral inc.	44 980,00 \$
	La Voie du secteur des Coteaux	11 685,00 \$
	La Voix ferrée	21 325,00 \$
	L'Annonceur du Bas-Saint-François	38 500,00 \$
	L'Arrivage d'Adstock	16 727,00 \$
	Le Causeur	18 678,00 \$
	Le Journal "Ski se dit" de Val-David	38 500,00 \$
	Le Journal communautaire L'Info de Saint-Élie-d'Orford	18 494,00 \$
	Le Journal d'un lac à l'autre inc.	12 491,00 \$
	Le Journal régional du Haut-Saint-François	44 000,00 \$
	Le Papotin inc.	11 798,00 \$
	Le P'tit journal de Woburn	9 480,00 \$
	Le Saint-Denisien	18 413,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

25 RP1

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Le Son du 49e	68 984,00 \$
	Le Trait d'Union de Saint-Bruno	10 055,00 \$
	Le Trident de Wotton	12 115,00 \$
	L'écho de Compton	17 372,00 \$
	L'Écho de Saint-François	14 943,00 \$
	L'Écho d'en Haut inc.	21 316,00 \$
	L'Écho des montagnes	11 322,00 \$
	Les Éditions des Trois-Clochers inc.	19 367,00 \$
	Les Éditions du Berger Blanc	44 621,00 \$
	L'Éveil du citoyen de Weedon	13 635,00 \$
	L'Évènement de Scotstown-Hampden inc.	9 518,00 \$
	L'Indice bohémien	71 399,00 \$
	Mobiles, Média Communautaire Maskoutain	44 000,00 \$
	Montbeillard en bref	10 766,00 \$
	Multimédias région Portneuf	3 520,00 \$
	Nouvelles d'Ici	3 200,00 \$
	Radio & Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre	71 773,00 \$
	Radio Acton inc.	68 361,00 \$
	Radio Anticosti	70 012,00 \$
	Radio Basse-Ville	72 152,00 \$
	Radio Bellechasse-Etchemins	76 700,00 \$
	Radio Bishop inc.	73 700,00 \$
	Radio Blanc-Sablon inc.	71 018,00 \$
	Radio Boréale	76 700,00 \$
	Radio Centre-Ville Saint-Louis	73 700,00 \$
	Radio communautaire de Châteauguay CHAI-FM	73 122,00 \$
	Radio communautaire de la Rive-Sud inc.	73 700,00 \$
	Radio communautaire de l'Estrie	73 700,00 \$
	Radio communautaire de Lévis	73 700,00 \$
	Radio communautaire de Pontiac	68 297,00 \$
	Radio communautaire de Radisson	72 622,00 \$
	Radio communautaire de Windsor et région inc.	63 140,00 \$
	Radio communautaire du Saguenay inc.	73 700,00 \$
	Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	41 542,00 \$
	Radio communautaire francophone de Montréal inc.	73 700,00 \$
	Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	70 951,00 \$
	Radio communautaire Missisquoi	70 849,00 \$
	Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	69 469,00 \$
	Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	73 607,00 \$
	Radio Gaspésie inc.	42 168,00 \$
	Radio Matagami	67 926,00 \$
	Radio MF Charlevoix	42 203,00 \$
	Radio Nord-Joli inc.	76 700,00 \$
	Radio Shawinigan inc.	64 930,00 \$
	Services d'information communautaire de la Vallée de la Châteauguay	22 608,00 \$
	Société d'information Lac-St-Jean	47 185,00 \$
	Soleil des Cantons (1982) ltée	11 224,00 \$
	Télé communautaire d'Amos Région	55 000,00 \$
	Télé-Coeur	33 967,00 \$
	Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière	49 706,00 \$
	Télé-Gaspé	33 951,00 \$
	Télé-Soleil inc.	33 951,00 \$
	Télé-Sourire inc.	55 000,00 \$
	Télévision communautaire 3 inc.	55 000,00 \$
	Télévision communautaire de Grande-Rivière	44 980,00 \$
	Télévision communautaire de la Basse-Lièvre inc.	48 920,00 \$
	Télévision communautaire de la région des Appalaches	39 230,00 \$
	Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.	54 433,00 \$
	Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu (T.C.V.R.) inc.	51 281,00 \$
	Télévision communautaire de l'Érable	33 951,00 \$
	Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	33 951,00 \$
	Télévision communautaire des Basses-Laurentides	41 829,00 \$
	Télévision communautaire des Bois-Francis	49 599,00 \$
	Télévision communautaire du Haut-Richelieu 1981 ltée	55 000,00 \$
	Télévision communautaire du Kamouraska incorporée	30 800,00 \$
	Télévision communautaire du Témiscamingue	33 951,00 \$
	Télévision communautaire Frontenac	30 800,00 \$
	Télévision communautaire Vents et Marées	55 000,00 \$
	Télévision de Charlevoix-Ouest (TVCO)	42 459,00 \$
	Télévision du Sud-Ouest	55 000,00 \$
	Télévision régionale de la Péninsule inc.	44 980,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

25 RP1

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Télévision Régionale de Laval inc.	33 951,00 \$
	Télévision régionale Haute-Côte-Nord	49 706,00 \$
	Télévision Rive-Sud	55 000,00 \$
	The Gaspé Spec	38 414,00 \$
	TVC d'Argenteuil	54 433,00 \$
	tvCtk	33 951,00 \$
	TVRM - Télévision régionale des Moulins	32 690,00 \$
		6 082 655,00 \$
Organismes de formation en art	À la Portée des Sons inc.	14 751,00 \$
	Académie de danse de Baie-Comeau	19 743,00 \$
	Académie de danse de Forestville inc.	12 732,00 \$
	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	19 832,00 \$
	Arc-en-son de Sept-Îles	4 959,00 \$
	Atelier de musique de Jonquière inc.	24 153,00 \$
	Atelier de musique Roberval inc.	13 797,00 \$
	Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	17 634,00 \$
	Camp musical d'Asbestos inc.	68 354,00 \$
	Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	11 368,00 \$
	Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	55 657,00 \$
	Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	13 563,00 \$
	Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	158 995,00 \$
	Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	20 698,00 \$
	Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	163 924,00 \$
	Centre des métiers du cuir de Montréal	174 087,00 \$
	Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	133 913,00 \$
	Centre musical En sol mineur inc.	17 400,00 \$
	Centre musical Jean-Charles Loïselle inc.	10 245,00 \$
	École de ballet de Sept-Îles inc.	12 167,00 \$
	École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	9 618,00 \$
	École de Danse de Boucherville inc.	10 613,00 \$
	École de danse Élédanse inc.	24 399,00 \$
	École de danse SMG Inc.	15 658,00 \$
	École de danse Studio Nord	19 707,00 \$
	École de formation musicale d'Alma	14 234,00 \$
	École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	237 557,00 \$
	École de Joaillerie de Québec	190 541,00 \$
	École de musique Côte de Beaupré inc.	13 692,00 \$
	École de musique Côte-Nord inc.	22 713,00 \$
	École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	16 635,00 \$
	École de musique de Forestville	10 976,00 \$
	École de Musique de l'Outaouais Inc.	21 636,00 \$
	École de musique de Port-Cartier Inc.	11 383,00 \$
	École de musique Denys-Arcand	22 562,00 \$
	École de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	19 590,00 \$
	École de musique Harricana inc.	18 777,00 \$
	École de musique Havre-Saint-Pierre	10 380,00 \$
	École de musique Jésus-Marie	21 408,00 \$
	École de musique l'Accroche Notes	21 992,00 \$
	École d'ébénisterie d'art de Montréal	200 976,00 \$
	École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	12 474,00 \$
	École Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	22 502,00 \$
	École nationale de l'humour	249 845,00 \$
	École nationale de lutherie	191 863,00 \$
	École nationale de théâtre du Canada	356 069,00 \$
	Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	17 084,00 \$
	Institut québécois d'ébénisterie	209 602,00 \$
	La Maîtrise du Cap inc.	11 701,00 \$
	L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	11 633,00 \$
	L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	21 757,00 \$
	L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	14 639,00 \$
	L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	14 408,00 \$
	Le Centre d'art de Prévile inc.	15 500,00 \$
	Le Centre des textiles contemporains de Montréal	189 532,00 \$
	Le Cirque des étoiles Memphrémagog	13 063,00 \$
	Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	317 729,00 \$
	Le Groupe Danse Partout inc.	480 893,00 \$
	Le Prisme culturel inc.	25 852,00 \$
	L'École de cirque de Verdun	28 368,00 \$
	L'École de musique de La Baie inc.	19 994,00 \$
	L'École de musique de Sept-Îles inc.	16 480,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

25 RP1

Annexe 1

pour le programme d'aide au fonctionnement

Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Les Amis de la musique de Richmond / École	10 588,00 \$
	Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	17 886,00 \$
	Les jeunes concerts du Témiscamingue	13 252,00 \$
	Les Muses: centre des arts de la scène	8 184,00 \$
	Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	5 532,00 \$
	Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	16 977,00 \$
	Les Petits Violons inc.	18 425,00 \$
	Les productions musicales l'Artishow	14 249,00 \$
	Lutherie-Guitare Bruand	146 530,00 \$
	Maison des métiers d'art de Québec	291 540,00 \$
	Orchestre à cordes de Baie-Comeau	11 812,00 \$
	Orchestre des jeunes de Westmount	15 608,00 \$
	Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	14 479,00 \$
	Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	15 036,00 \$
	Orchestre symphonique des jeunes du West Island	13 998,00 \$
	Orford Musique	349 544,00 \$
	Transcendance de Shawinigan	7 954,00 \$
	L'aide totale aux organismes en formation en art est de 15 557 742 \$, incluant un montant de 10 442 141 \$ versé via le programme autres interventions particulières en culture et en communications.	5 115 601,00 \$
Organismes de regroupement	Action patrimoine	209 883,00 \$
	Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)	108 578,00 \$
	Archéo-Québec	214 431,00 \$
	Association des bibliothèques publiques du Québec	155 352,00 \$
	Association des écoles supérieures d'art du Québec	112 852,00 \$
	Association des médias écrits communautaires du Québec	217 235,00 \$
	Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	236 742,00 \$
	Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec	314 315,00 \$
	Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	389 728,00 \$
	Conseil de la culture de Lanaudière	332 521,00 \$
	Conseil de la culture de l'Estrie	368 689,00 \$
	Conseil de la culture des Laurentides	334 757,00 \$
	Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	357 789,00 \$
	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	364 390,00 \$
	Conseil montréalais de la culture et des communications	516 289,00 \$
	Conseil québécois du patrimoine vivant	221 890,00 \$
	Conseil régional de la culture de Laval	325 715,00 \$
	Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	397 050,00 \$
	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	360 899,00 \$
	Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord	360 158,00 \$
	Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	570 176,00 \$
	Culture Gaspésie	322 620,00 \$
	Culture Montréal	514 949,00 \$
	La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	230 819,00 \$
	Les Arts et la Ville	167 878,00 \$
	Réseau d'enseignement de la danse (RED)	171 940,00 \$
	Société des musées du Québec	438 213,00 \$
		8 315 858,00 \$
Organismes nationaux de loisir culturel	Alliance chorale du Québec	132 756,00 \$
	Association des Cinémas parallèles du Québec	129 523,00 \$
	Association québécoise des loisirs folkloriques	119 289,00 \$
	Fédération des associations musicales du Québec	118 930,00 \$
	Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	143 170,00 \$
	Fédération des sociétés d'histoire du Québec	124 556,00 \$
	Fédération québécoise des sociétés de généalogie	107 540,00 \$
	Fédération québécoise du théâtre amateur	116 297,00 \$
	Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	139 939,00 \$
		1 132 000,00 \$
Total		36 869 199,00 \$

Secteur d'intervention	Nom du client-partenaire
Institutions muséales	Corporation du Moulin Légaré inc.
	L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)
	Bioparc de la Gaspésie inc
	Cosmodôme
	Éco-Nature
	Corporation soreloise du patrimoine région:
	Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier
	Les Forges de Montréal
	Centre de conservation de la biodiversité boréale in
	La Société historique du Comté de Brom
	Société du musée du Grand Châteauqua
	Exploramei
	Le Musée de l'Auberge Symme:
	Centre d'interprétation de l'ea
	Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, GREM
	Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québe
	Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laure
	Musée de la santé Armand-Frappie
	Parc Marie-Victorin inc
Médias communautaires:	"Le Cyri-lien", journal communautaire de St-Cyrille-de-L'Is
	Nouvelles d'Ic
	Radio Essipit Haute-Côte-Nord inc

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Opposition officielle

Concernant le programme Autres interventions particulières en culture et communications, indiquer :

a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;

b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;

c) le montant accordé.

Réponse :

Nom du client-partenaire	Objet	Montant annoncé (Service de dette)
Conseil du patrimoine religieux du Québec	Octroi de 10 000 000 \$ au Conseil du patrimoine religieux du Québec pour la mise en œuvre du programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, pour l'année 2022-2023	10 000 000 \$
Conseil du patrimoine religieux du Québec	Octroi de 15 000 000 \$ au Conseil du patrimoine religieux du Québec pour la mise en œuvre du Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux, pour l'année 2022-2023.	15 000 000 \$
		25 000 000 \$

Voir document ci-joint

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
Autres interventions particulières en culture et en communications	Bourses et prix	Careau , Madeleine	Lauréate - Prix Denise-Filiatrault 2022	30 000,00 \$
		Collège de Champigny	EXIL	1 000,00 \$
		Dansereau , Mireille	Lauréate - Prix du Québec Albert-Tessier 2022	30 000,00 \$
		École Curé-Antoine-Labelle	Jardin Éco-Art CAL	1 000,00 \$
		École de l'Escabelle	Scannes de Noël	1 000,00 \$
		École des Roseraies (CS de la Pointe-de-L'Île)	John Zorn et l'Albadesro Songbook	1 000,00 \$
		École du Coteau	Mémoire vivante et Mémoire vivante 2: Les minuties	1 500,00 \$
		École Jésus-Adolescent	Les jeunes s'exposent à la Fondation Grantham pour l'art et l'environnement	5 000,00 \$
		École Le Roseau	Laboratoire empathique auprès des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme	1 000,00 \$
		École Sainte-Colette	Dans ma bulle	5 500,00 \$
		École secondaire Armand-Corbeil	Sois bel(le) et tais-toi	1 000,00 \$
		École secondaire Chavigny	Les Jeunes Artistes	1 000,00 \$
		Fournier , Alain	Lauréat - Prix du Québec Ernest-Cormier 2022	30 000,00 \$
		Mercier , Louis	Lauréat - Prix du Québec Georges-Émile-Lapalme 2022	30 000,00 \$
		Morisset , Lucie K.	Lauréate - Prix du Québec Gérard-Morisset 2022	30 000,00 \$
		Rabagliati , Michel	Lauréat - Prix du Québec Athanase-David 2022	30 000,00 \$
		Richard-Hamelin , Charles	Lauréat - Prix du Québec Denise-Pelletier 2022	30 000,00 \$
		Saulnier , Alain	Lauréat - Prix du Québec Guy-Mauffette 2022	30 000,00 \$
		Steinman , Barbara	Lauréate - Prix du Québec Paul-Émile-Borduas 2022	30 000,00 \$
		Total Bourses et prix		289 000,00 \$
	Fonds d'initiatives culturelles	«L'Art-Rivé» Centre de jour de Rivière-des-Prairies	En appui à la mission de l'organisme	3 000,00 \$
		Accès conditions vie Lac-Saint-Jean-Est	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	En soutien au projet d'intervention PAR et POUR les jeunes	5 000,00 \$
		Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière	En soutien aux activités de sensibilisation auprès des personnes de 16 ans et plus	1 000,00 \$
		AlterGo	En soutien à vos activités culturelles de sensibilisation et d'accompagnement	7 000,00 \$
		Association des artistes de Saint-Laurent	En soutien aux expositions, ateliers artistiques et démonstrations d'artistes	500,00 \$
		Association des auteurs de la Montérégie	En soutien à la 24e édition des Grands Prix du livre de la Montérégie	1 500,00 \$
		Association des coureurs en canot de la Lièvre inc.	En soutien au volet culturel de la 65e édition de la compétition des coureurs en canot	1 000,00 \$
		Association des étudiants en communication de l'Université de Montréal	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Association des gens d'affaires et professionnels (AGAP) du Vieux-Gatineau	En appui à la mission de l'organisme	2 500,00 \$
		Association des Libraires du Québec (ALQ)	En soutien au Prix d'excellence par la remise d'une bourse	2 000,00 \$
		Association des métiers d'art de Boucherville	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Asscoiation des pourvoyeurs et pêcheurs du poisson des chenaux de la rivière Ste-Anne inc.	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Association Messinese de Montréal inc.	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Association pour la promotion des services documentaires scolaires	En appui à la mission de l'organisme	500,00 \$
		Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF)	En soutien aux activités de renforcement de la Charte de la langue française et à la qualité du français	1 000,00 \$
		Atelier théâtral de Longueuil	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières

en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Atelier théâtral de Longueuil	En soutien à la réalisation d'une oeuvre dont le texte sera lu dans le cadre des Journées de la Culture pour souligner le 100e anniversaire de René Lévesque	500,00 \$
		Au Vieux Treuil	En appui à la 3e édition du festival Petits Bonheurs	1 000,00 \$
		BAAM, Brigade Arts Affaires Montréal	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Baobab-Café de quartier	En soutien aux projets : "Le Guitaristique" et "Paroles francophones"	1 000,00 \$
		Beauce Art: L'international de sculptures	En soutien à la 8e édition du Symposium international de la sculpture de Saint-Georges	5 000,00 \$
		BrailleTAB Technologie	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Campus 3	En appui à la mission de l'organisme	2 500,00 \$
		CANE - Coop de solidarité	En soutien à l'adaptation aux organismes du milieu culturel des outils développés pour offrir des formations portant sur le virage numérique	5 000,00 \$
		Caravane Philanthrope	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Carquois	En soutien à l'augmentation du tirage de la revue consacrée aux textes de poètes québécois et français et à l'organisation des rencontres de poésie	650,00 \$
		Carrefour Bois-Chantants	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Centrale Alternative	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Centre communautaire Ives Hill - Drapers Corner	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Centre de Promotion Communautaire Le Phare	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Centre régional d'archives de Lanaudière	En soutien à la 22e édition des circuits patrimoniaux de l'Assomption	500,00 \$
		Chambre de commerce de Val-d'Or	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Chambre de commerce du Grand Sainte-Agathe	En soutien au Festival Couleur Country	1 000,00 \$
		Choeur de Pom' de la Petite-Nation	En appui à la mission de l'organisme	2 500,00 \$
		Choeur Pratt & Whitney Canada	En soutien à la réalisation des soupers spectacles qui se tiendront en juin 2022	2 000,00 \$
		Choeur Vives Voix	En soutien à la présentation d'une comédie musicale intitulée "Da Vinci et les Fake News"	1 000,00 \$
		Choeur Voix Nouv'Elles	En appui à la mission de l'organisme	500,00 \$
		Cinéma du Lac	En soutien aux activités de promotion et de diffusion du cinéma québécois	500,00 \$
		C'Jeune	En soutien à la 29e édition de "Mon Festival - Le Festival culturel pour les enfants"	5 000,00 \$
		CKRL-MF 89,1 inc.	En soutien au Radiothon 2022	3 000,00 \$
		Club de curling de St-Bruno	En soutien à la réalisation d'un livre-souvenirs dans le cadre du 60e anniversaire du club	1 000,00 \$
		Comité d'action et de stratégie pour l'avenir CASA SOPHIA	En soutien à l'agrandissement et l'amélioration de la scène de spectacles	2 000,00 \$
		Comité de Développement de Barachois et les Environs	En soutien à la Commémoration du 350e anniversaire du premier établissement permanent à Barachois	1 000,00 \$
		Comité organisateur du concours solistes et petits ensembles de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	En soutien à l'édition 2022 du concours	2 500,00 \$
		Comité organisateur du festival des harmonies du Québec inc.	En soutien au rassemblement de musiciens amateurs 2022	1 000,00 \$
		Commission de développement économique des premières nations du Québec et du Labrador	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Concours de musique de la Capitale	En soutien à l'organisation de la 38e édition du concours	2 000,00 \$
		Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec	En soutien à la 29e édition du congrès national	1 000,00 \$
		Connec-T, services d'audiodescription	En soutien au développement du concept d'Accessibilité universelle pour les personnes ayant des limitations auditives et visuelles	3 575,00 \$
		Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	En appui à la mission de l'organisme	2 500,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières

en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Conseil des Atikamekw de Manawan	En soutien à la 5e édition du Festival de Manawan	1 000,00 \$
		Conseil québécois de la musique	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Contes en Îles	En soutien à la 21e édition du Festival	1 000,00 \$
		Coopérative artistique du quartier	En soutien à la présentation de l'exposition "Hommage à Madeleine Poliseno Pelland	2 000,00 \$
		Coopérative de solidarité en habitation "La Seigneurie de Boucherville"	En soutien à l'achat d'équipement et l'amélioration des espaces de vie de "La Seigneurie de Boucherville"	1 000,00 \$
		Corporation culturelle de Shawinigan	En soutien à la première édition du Festival de théâtre de rue "Les Escales fantastiques de Shawinigan"	5 000,00 \$
		Corporation d'astronomie de Val-Bélair	En soutien au projet de conférence photographique "Canadian Camera 2023"	5 000,00 \$
		Corporation des événements spéciaux de Mont-Joli	En soutien au spectacle inaugural du volet culturel de l'Amphithéâtre-Desjardins	2 000,00 \$
		Corporation des Métiers d'Art du Québec en Estrie Inc.	En soutien à l'aménagement d'un espace-galerie	2 000,00 \$
		Corporation du Camp littéraire Félix	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Corporation du Cinéma Station Vu	En soutien au projet de présentation d'un film en présence d'artistes	3 000,00 \$
		Créations Hit the Floor	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	En soutien à la 9e édition de Célébration patrimoine 2022	2 500,00 \$
		Cultures du coeur - Estrie	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Diffusion Saguenay inc.	En soutien à la bonification de l'offre de spectacles présentés à l'Agora du Village portuaire de La Baie	5 000,00 \$
		Domaine seigneurial Sainte-Anne	En soutien à la présentation d'expositions et de différentes activités	500,00 \$
		École de Danse de Boucherville inc.	En soutien à la présentation des spectacles et aux festivités soulignant le 30e anniversaire de l'école de danse	1 000,00 \$
		École Montagnac (de la Montagne)	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Ensemble vocal Art & Son	En soutien à la présentation d'un spectacle extérieur le 24 juin	1 500,00 \$
		Ensemble vocal Dal Segno	En appui à la mission de l'organisme	500,00 \$
		Ensemble vocal Dal Segno	En soutien à la présentation de concerts de l'Ensemble vocal Dal Segno	500,00 \$
		Été Show Rock	En soutien à la 20e édition de l'Été Show Rock	2 000,00 \$
		Expédition Premières Nations	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Fabrique de la paroisse de Sainte-Trinité	Au profit du Centre de sécurité alimentaire de Gatineau	2 000,00 \$
		Fabrique de la paroisse Sainte-Elisabeth	En soutien à la présentation des expositions du Centre de conservation Lise G. Vallée et des catacombes de l'église Sainte-Anne	200,00 \$
		Fédération des Milieux Documentaires	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Fédération des sociétés d'histoire du Québec	En soutien à l'organisation du congrès annuel	5 000,00 \$
		Fééries hivernales de Sherbrooke	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Festival Casse-Gueule	En soutien à l'organisation de la première édition du Festival	2 000,00 \$
		Festival de Blues de la Montérégie	En soutien à la première édition du Festival	5 000,00 \$
		Festival de cirque des Îles	En soutien à la 3e édition du Festival de cirque des Îles	4 000,00 \$
		Festival de films d'auteurs de Val-Morin	En appui à la mission de l'organisme	4 000,00 \$
		Festival de la chanson de Saint-Ambroise	En soutien à la 31e édition du festival	5 000,00 \$
		Festival de l'oie des neiges	En soutien à la 27e édition du Festival	1 000,00 \$
		Festival des arts de Mascouche	En soutien à la 32e édition du Festival	2 000,00 \$
		Festival des Traditions du Monde de Sherbrooke	En soutien à la 25e édition du Festival	2 000,00 \$
		Festival d'été OFF	En soutien à la 19e édition	500,00 \$
		Festival du Crabe de Paspébiac 2014	En soutien à la 14e édition du Festival du crabe	2 000,00 \$
		Festival du film de Saint-Séverin	En soutien à la 16e édition du Festival	2 000,00 \$
		Festival international de danse Encore	En soutien à la 28e édition du festival	3 000,00 \$
		Festival international de la chanson de Granby	En soutien à la 54e édition du festival	1 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets

et le montant versé

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières

en culture et communications

26 RP1

Annexe 1

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Festival Le Riverain	En soutien à l'édition spéciale du 12e anniversaire du Festival Le Riverain en 2022	500,00 \$
		Festival Trad-Cajun	En soutien à l'organisation du Festival Trad-Cajun	2 000,00 \$
		Festival TransAmériques	En soutien à la participation de Mmes Alida Esmail et Sophia Wright au séminaire "Conversations sur la performance" pour les artistes anglophones en danse qui se tiendra en juin 2022	1 500,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	En appui au Rendez-vous loup-marin	500,00 \$
		Fondation Claude Lavoie	En soutien à la 10e édition du Concours d'orgue de Québec	2 000,00 \$
		Fondation Dynastie	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Fondation internationale "des Cultures à partager"	En soutien aux activités de promotion de l'éducation, de la lecture, de l'alphabétisation et du développement de la Francophonie	500,00 \$
		Fondation Plamondon	En soutien aux ateliers d'écriture	2 000,00 \$
		Grand Orchestre de Joliette	En soutien à la présentation de concerts	1 000,00 \$
		Gueulart	En soutien au projet de Sentier de sculptures	1 000,00 \$
		Harmonie l'Inspiration inc.	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Harmonie Mont-Bruno Inc.	En soutien à la présentation de concerts	5 000,00 \$
		Héritage hispanique du Québec	En soutien à la 4e édition du Mois du Patrimoine Hispanique du Québec	1 000,00 \$
		Inukshuk Entrepreneuriat & Co.	En soutien au projet Mocassins et Talons Hauts	5 000,00 \$
		Jankijou inc.	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		La Compétition The Reunion inc.	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		La Course de la banquise Portneuf inc.	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		La Fabrique de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Moraine	En soutien aux activités d'interprétation de l'église Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain	200,00 \$
		La Fabrique de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Moraine	En soutien aux activités d'interprétation de l'église Saint-François-Xavier de Batiscan	200,00 \$
		La Fête du Lac des Nations inc.	En soutien à l'édition 2022 de la Fête du Lac des Nations	1 500,00 \$
		La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	En appui à la mission de l'organisme	2 500,00 \$
		La Fondation de la Maison Québécoise du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse inc	En soutien à l'activité "Bienvenue au théâtre "	2 000,00 \$
		La Fondation des Mutins inc.	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		La Fondation des Mutins inc.	En soutien aux activités pédagogiques et artistiques qui se tiendront le 29 avril	2 000,00 \$
		La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la coopération internationale	En soutien à la soirée-gala soulignant les 100 ans de la naissance de Paul Gérin-Lajoie	1 000,00 \$
		La Fondation québécoise pour l'alphabétisation	En soutien au programme "La lecture en cadeau"	5 000,00 \$
		La Maison des Arts Rive-Sud	En soutien aux ateliers en arts visuels	1 000,00 \$
		La Maison du village, Centre d'exposition de Val-David	En soutien à la projection en 360 degrés du film immersif "DEROUIN Territoires des Amériques"	3 550,00 \$
		La Parade des Jouets inc.	En appui à la mission de l'organisme	3 000,00 \$
		La Société d'histoire de Plessisville	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		L'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rive-Sud	En soutien à l'Expo Galerie AAPARS 2022	5 000,00 \$
		L'Association québécoise des professeurs de français (A.Q.P.F.)	En appui à la mission de l'organisme	3 000,00 \$
		L'Auguste Théâtre	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Le 507, Coop de solidarité	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Le Choeur Harmonie de Longueuil	En soutien au concert de la 45e édition du Choeur Harmonie	1 000,00 \$
		Le Circuit des Arts Memphrémagog	En soutien à la 28e édition du Circuit des arts Memphrémagog	1 000,00 \$
		Le comité de la fête des citoyens de Beauharnois	En soutien au festival de La Fête des Citoyens 2022	500,00 \$
		Le comité du Prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue	En appui à la mission de l'organisme	1 500,00 \$
		Le Concours de musique du Québec inc.	En soutien à la 64e édition du concours qui se tiendra à Québec	2 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières

en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Le Festival country de Lotbinière	En soutien à la 7e édition du Festival Country de Lotbinière	5 000,00 \$
		Le Noël du Pauvre coeur du Québec inc.	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Le Prix littéraire Damase-Potvin	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue	En appui à la mission de l'organisme	2 500,00 \$
		Le Théâtre de la Ligue nationale d'improvisation inc.	En soutien à la présentation des spectacles et des ateliers en classe et en ligne	5 000,00 \$
		Le Zocalo, atelier d'art de Longueuil	En soutien aux expositions et présentations publiques d'artistes en résidence	3 250,00 \$
		Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette	En soutien aux activités culturelles de l'organisme	2 500,00 \$
		Les Cercles de Fermières du Québec	En appui à la mission du Cercle de fermières de Boucherville	5 000,00 \$
		Les Cercles de Fermières du Québec	En soutien à l'achat d'un ordinateur pour l'atelier de tissage du Cercle des fermières de Saint-Bruno-de-Montarville	5 000,00 \$
		Les Cercles de Fermières du Québec	En soutien aux ateliers donnés aux écoles et aux activités de promotion des techniques modernes d'arts textiles	500,00 \$
		Les Comptonales	En soutien à la Virée gourmande des Comptonales	1 000,00 \$
		Les Fêtes de Chez-Nous Inc.	En soutien à la 41e édition des Fêtes de Chez Nous	1 000,00 \$
		Les productions des paysages éclatés	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Les Productions Les 2 Vallées	En appui à la mission de l'organisme	2 500,00 \$
		Les Productions Nuits d'Afrique inc.	En soutien à la 36e édition du Festival	5 000,00 \$
		Les productions Tournesols	En soutien à la présentation du concert du 12 juin prochain	5 000,00 \$
		L'Odyssée artistique	En soutien à la 16e édition du Festival intime de musique classique	1 000,00 \$
		L'Orchestre symphonique de Laval 1984 inc.	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		L'Orchestre symphonique de Québec	En soutien à la reprise des concerts et de la programmation de médiation culturelle	3 000,00 \$
		Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Maison des arts de la parole	En soutien à la 30e édition du festival "Les jours sont contés"	1 000,00 \$
		Maison des jeunes de Saint-Sulpice «Le Rivage»	En soutien à l'aménagement d'un espace musique et à l'achat d'équipements	1 250,00 \$
		Maison des jeunes de St-Bruno inc.	En soutien au projet "Band de musique"	5 000,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	En soutien à l'organisation de l'exposition des finissants qui aura lieu du 16 au 26 juin 2022	1 000,00 \$
		Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	En soutien au projet de recherche doctorale pour l'accessibilité culturelle des publics en situation de handicaps visibles et invisibles	1 000,00 \$
		Marché public d'Arundel	En soutien à l'embauche des musiciens locaux qui offriront des concerts en plein air pendant 17 semaines	3 000,00 \$
		Marché public Saint-Augustin	En soutien à l'organisation de la 2e édition du Marché public de Saint-Augustin qui mettra en valeur les artistes et les artisans	500,00 \$
		Mouvement « Parlons mieux » (M.P.M.)	En appui au Concours annuel de poésie	500,00 \$
		Municipalité de la paroisse de Plessisville	En soutien au projet d'amélioration du service de bibliothèque	500,00 \$
		Municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	En soutien à la réalisation d'un livre sur l'histoire des puisatiers à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	800,00 \$
		Municipalité de Lac-au-Saumon	En appui à la mission de la municipalité	1 000,00 \$
		Municipalité de Lac-Saint-Paul	En soutien à la réalisation des festivités soulignant le 100e anniversaire de fondation de la municipalité	3 000,00 \$
		Municipalité de Lyster	En soutien à l'exposition Lyst'Art	1 000,00 \$
		Municipalité de Piedmont	En soutien à l'organisation des activités soulignant le 100e anniversaire de fondation de la municipalité	5 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Côme-Linière	En soutien au projet d'aménagement d'un coin lecture extérieur	1 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières

en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata	En soutien au renouvellement de la collection d'albums destinés aux jeunes	500,00 \$
		Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	En soutien à la présentation de l'exposition du Musée du Voiturier	5 000,00 \$
		Musée "Le Chafaud" inc.	En soutien à la réalisation des événements de la programmation	2 750,00 \$
		Musée national de la Photographie	En soutien à la création d'une vitrine pour rendre hommage au monde photographique du Québec	3 250,00 \$
		Oktoberfest de Repentigny	En soutien à la 15e édition du Festival	2 000,00 \$
		Orchestre philharmonique des musiciens de Montréal	En soutien à la présentation des concerts de l'Orchestre philharmonique des musiciens de Montréal	3 000,00 \$
		Orchestre philharmonique et chœur des mélomanes (OPCM)	En soutien à la réalisation du concert Carmina Burana	2 000,00 \$
		Orchestre symphonique de Gatineau	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Perspek productions	En soutien à l'organisation de "The Art Chaud"	2 000,00 \$
		Phare culturel de Verchères	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Productions '90	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Productions du raccourci	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Productions du raccourci	En soutien à la présentation du spectacle théâtral déambulatoire "Amos vous raconte son histoire"	2 000,00 \$
		Quatuor Prestige	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Québec Nova Murale	En soutien à la réalisation de la phase 2 des fresques "Limoïlou murale"	1 000,00 \$
		Regroupement des métiers d'art de la Mauricie	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	En appui à la mission de l'organisme	1 500,00 \$
		Réseau des organismes Lac Kénogami ROLK	En soutien au projet de conception et de développement d'une offre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine en préparation du 100e anniversaire de la disparition du village de Saint-Cyriac	1 000,00 \$
		Ressource pour personnes handicapées, Abitibi-Témiscamingue - Nord du Québec	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Ripon	En appui à l'événement "Sous les pavés"	2 500,00 \$
		Route des Arts et Saveurs du Richelieu	En soutien au nouveau volet d'activités extérieures "La Route en tournée"	4 000,00 \$
		Sainte-Marcelline-de-Kildare	En soutien à la 22e édition du Festival des artisans	500,00 \$
		Salon du livre de Trois-Rivières	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Sanatorium historique Lac-Édouard	En appui à la mission de l'organisme	4 000,00 \$
		Semaine du patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies	En soutien à la 6e édition de la Semaine du patrimoine	500,00 \$
		Société de communication Atikamekw-Montagnais	En soutien à la présentation du Gala de musique autochtone Teweikan	5 000,00 \$
		Société d'histoire de la Haute-Gaspésie	En soutien à la réalisation de projets en histoire et patrimoine	5 000,00 \$
		Société d'histoire de Missisquoi	En soutien à l'organisation des activités de commémoration de la Bataille d'Eccles Hill	4 000,00 \$
		Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade	En soutien aux activités d'interprétation de l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade	200,00 \$
		Société du patrimoine politique du Québec	En soutien à la mise en place du plan triennal de développement par le rafraîchissement du site web	7 000,00 \$
		Société pour les arts en milieux de santé	En soutien à la présentation de concerts professionnels dans les CHSLD et/ou hôpitaux	500,00 \$
		Superbe Culture Rive Nord	En soutien à l'édition 2022 du festival	5 000,00 \$
		Symposium "Gatineau en couleurs"	En soutien aux activités artistiques	500,00 \$
		Tableau noir	En appui à la mission de l'organisme	500,00 \$
		Télé-Coeur	En appui à la mission de l'organisme	3 000,00 \$
		Théâtre à l'eau froide	En soutien à la production de "Brefs entretiens avec des femmes exceptionnelles"	1 000,00 \$
		Théâtre de la Ville	En soutien à la programmation 2022	1 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets
et le montant versé
en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières
en culture et communications

26 RP1
Annexe 1

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Théâtre du Lac Brome	En appui à la mission de l'organisme	3 000,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	En soutien à la campagne de financement annuelle	5 000,00 \$
		Théâtre Saint-Bruno Players	En soutien à la présentation de la pièce "Bonbons assortis"	5 000,00 \$
		Théâtre Tire-toi une bûche !	En soutien à la présentation de la pièce "Maestro"	2 000,00 \$
		Tout à fait d'accArt	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Traces Arts visuels	En appui à la mission de l'organisme	2 500,00 \$
		Traversées de la Gaspésie	En appui à la mission de l'organisme	2 000,00 \$
		Troupe de théâtre Les Pas pour Rire	En appui à la mission de l'organisme	5 000,00 \$
		Vieux palais de l'Assomption	En soutien à la programmation culturelle 2022 du Vieux palais	5 000,00 \$
		Village sur Glace de Roberval	En appui à la mission de l'organisme	1 000,00 \$
		Ville de Saint-Pie	En appui au projet d'acquisition d'un panneau électronique pour la nouvelle bibliothèque municipale	2 000,00 \$
	Total Fonds d'initiatives culturelles			478 875,00 \$
	Projets de coopération internationale	8237697 CANADA INC.	Aide financière demandée de 10 000 \$ pour la réalisation du projet "Teranga Circus", en collaboration avec l'Association Djamara. Ateliers de formation artistique offerts à des jeunes africains avec spectacle collectif diffusé au Sénégal et au Québec.	2 000,00 \$
		Casteliers	Coopération entre le Québec et la Wallonie-Bruxelles 2022-2024 - Connexion collection marionnettes	5 000,00 \$
		Casteliers	Marionnette et Robotique. Dans le cadre de la coopération Québec-Flandre 2021-2023, partenariat entre Casteliers, l'Université Concordia, le Centre culturel Het Gasthuis /Boze Wolffestival et le Théâtre de Spiegel. Ce projet réunit des marionnettistes, des danseurs et des scientifiques.	6 000,00 \$
		Cité des arts du cirque	"Coopération TOHU / RICA 2021". □ Projet recommandé dans le cadre de l'appel à projets Québec - Côte d'Ivoire 2020-2021. Le projet doit initialement être réalisé d'ici au 31 mars 2022 (présentiel ou virtuel).	850,00 \$
		Cité des arts du cirque	Écosystèmes de cirque contemporain	3 000,00 \$
		Compagnie de théâtre Le Carrousel	In Correspondance. Dans le cadre de la Coopération Québec-Flandre 2021-2023, projet de création unissant les compagnies de théâtre Le Carrousel (Montréal) et BRONKS (Bruxelles), toutes deux spécialisées en jeune public.	4 000,00 \$
		Compagnie Trans-Théâtre	Coopération Québec-Wallonie Bruxelles - The Award	5 000,00 \$
		COOP SPIRA	NomaDocs Mx-Qc	1 500,00 \$
		Danse Imédia O.S.B.L.	Danse échange Québec-Pays Basque espagnol	1 000,00 \$
		Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design	Résidences de création sonore bilatérales entre Québec et Bruxelles. Dans le cadre de la coopération Québec-Flandre 2021-2023, projet unissant l'École d'art de l'Université Laval, le centre d'artistes Avatar (QC), le Laboratoire Q-O2 et le Royal Institute for Theatre, Cinema & Sound (FL).	2 300,00 \$
		Festival de films Cinémania	Coopération entre le Québec et la Wallonie-Bruxelles 2022-2024 - Ensemble pour l'éducation à l'image	5 000,00 \$
		Festival de musique émergente	Double résidence d'écriture et de prototypage XR en partenariat avec Les Storygraphes, en France, déposé dans le cadre de l'Appel à projets multiterritorial en développement culturel numérique	6 250,00 \$
		Festival interculturel du conte de Montréal	Coopération entre le Québec et la Wallonie-Bruxelles 2022-2024 - Accompagne-moi	3 250,00 \$
		Festival interculturel du conte de Montréal	Projet de coopération entre le Festival interculturel du conte de Montréal et son partenaire gallois Beyond the Border International Storytelling Festival	5 775,00 \$
		Festival Mondial de Musique des Femmes d'Ici et d'Ailleurs	Femmes d'Ici et d'Ailleurs	1 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Festival TransAmériques	Dans le cadre de la Coopération Québec-Flandre 2021-2023, partenariat entre le FTA et Les Enfants du garage afin de promouvoir et développer les Cliniques dramaturgiques, un dispositif de soutien destiné aux praticiens des arts de la scène. Collaboration La Serre (Québec), Nona et Campo (Flandre).	2 500,00 \$
		Fondation Metropolis bleu	Projet de coopération entre le Festival littéraire international de Montréal Metropolis bleu et son partenaire gallois Literature Across Frontiers.	6 000,00 \$
		Institut national de l'image et du son	Coopération Québec-Bavière : échange de jeunes documentaristes dont les films seront présentés dans des festivals à Munich et en Europe	7 500,00 \$
		La Société de musique contemporaine du Québec	Projet d'échange culturel entre la SMCQ et le Pays basque	1 000,00 \$
		La Société de musique contemporaine du Québec	Where do we go from here? Making Music after Corona (coopération Québec-Conseil nordique des ministres)	1 625,00 \$
		La Tortue Noire	L'art de la marionnette sans frontière, projet de collaboration entre La Tortue Noire et Luna Morena	3 000,00 \$
		LORGANISME	FOCUS Interstices - un projet d'échange chorégraphique Montréal Jérusalem	5 250,00 \$
		O Vertigo Danse inc.	'La danse de rue comme art-thérapie', en collaboration avec le Cardiff Dance Festival (coopération Québec-pays de Galles)	1 875,00 \$
		Olivier-Gouriou , François	Collaborations artistiques à l'ère du numérique : comment le digital peut rapprocher des cultures par RENAISSACE (Coopération Québec-Royaume du Maroc 2021-2022)	5 250,00 \$
		Parcours du Point de vue - Gaspésie - Rencontres internationales photos	Projet de coopération entre les Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie et Cortona on the move (Italie).	3 210,00 \$
		Productions Rhizome	Coopération entre le Québec et la Wallonie-Bruxelles 2022-2024 - Rebâtir les ponts	5 000,00 \$
		Productions Rhizome	Voyage dans la poésie arabe et québécoise : un projet de co-crétation en arts littéraire par Productions Rhizome (coopération Québec-Royaume du Maroc 2021-2022)	5 250,00 \$
		Rencontres internationales du documentaire de Montréal	Demande de soutien financier des RIDM pour le projet "QC+BY Co-prod Documentaire 21-22" dans le cadre de la coopération Québec-Bavière	3 500,00 \$
		Réseaux des arts médiatiques	Le Québec électroacoustique en Italie	2 212,50 \$
		Sporobole	Coopération Québec-Mexique sur la fabrication numérique et la recherche bioartistique	8 000,00 \$
		Théâtre Lyrichorégra 20	Coopération Québec-Bavière : stages pour des artistes lyriques québécois dans des opéras bavarois	7 500,00 \$
		Université de Sherbrooke	S'allier pour les 3 "E": Partenariat de réseautage-formation-diffusion pour l'Éveil aux Enjeux de l'Environnement par l'art	7 000,00 \$
	Total Projets de coopération internationale			127 597,50 \$
	Soutien au développement culturel et en communications	186498 Canada inc.	Revalorisation de l'espace de travail	20 000,00 \$
		8504644 Canada Inc.	Promotion d'un documentaire sur le drapeau du Québec, à l'occasion de son 75e anniversaire en janvier 2023	16 000,00 \$
		9185-6096 Québec inc.	Spectacle de relance du studio	20 000,00 \$
		9300-9678 Québec inc.	Agrandissement de l'école de danse	25 000,00 \$
		À la Portée des Sons inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	15 753,00 \$
		Académie de danse de Baie-Comeau	Versement d'une première aide financière pour l'Académie de danse de Baie-Comeau.	16 642,00 \$
		Académie de danse de Forestville inc.	Versement d'une première aide financière pour l'Académie de danse de Forestville.	19 522,00 \$
		Académie de danse de l'Outaouais Inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	26 810,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Académie de danse Scream inc.	Embauche d'une adjointe administrative à temps plein	16 960,00 \$
		Amplisson inc.	Réorganisation d'entreprise - Amplisson inc.	18 000,00 \$
		Arc-en-son de Sept-Îles	Versement d'une première aide financière pour l'Arc-en-son de Sept-Îles.	5 424,00 \$
		Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine	Bonification du financement du poste de coordonnateur à la formation continue chez Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine. Année 5 de la mise en oeuvre de l'actualisation de l'engagement tripartite en culture annoncée dans la stratégie nationale sur la main-d'oeuvre.	20 000,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	Atelier virtuel réunissant des traducteurs espagnols et des professionnels du livre québécois en janvier 2022	2 500,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	Stand de Québec édition à la Foire internationale du livre de Guadalajara 2022	16 000,00 \$
		Atelier de musique de Jonquière inc.	Versement d’une première tranche d’aide financière au fonctionnement pour l’année 2022-2023.	27 192,00 \$
		Atelier de musique Roberval inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	14 990,00 \$
		Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	19 871,00 \$
		Ballet Tompkins du Quebec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	12 267,00 \$
		Beaupré , Odette	Formation de la voix à la carrière	20 000,00 \$
		Brimbalante	Embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice	19 000,00 \$
		Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	17 997,00 \$
		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	13 089,00 \$
		Cégep de Saint-Laurent - Service aux entreprises	Réalisation d'une étude de pertinence et d'une analyse de profession concernant le métier de technicien-accordeur de pianos au Québec.	26 445,00 \$
		Centre culturel Georges-Vanier	Rayonnement local de la pratique musicale et de la danse	19 950,00 \$
		Centre de la Francophonie des Amériques	Soutien à l'organisation et la tenue de Rendez-vous littéraires en 2021-2022	5 000,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	20 230,00 \$
		Centre de valorisation du patrimoine vivant	" Célébrons les expressions d'ici " (titre provisoire) dans le cadre de l'édition 2022 de la fête nationale	9 970,00 \$
		Centre des Beaux-arts Rozynski	Consolidation du poste de technicienne céramiste	20 000,00 \$
		Centre d'histoire Arvida	Versement d’une première tranche d’aide financière au fonctionnement pour l’année 2022-2023.	28 114,00 \$
		Centre musical En sol mineur inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	20 230,00 \$
		Centre musical Jean-Charles Loisel inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	13 944,00 \$
		Charbonneau , Stéphane	Développement du volet ballet, jazz, lyrique et contemporain	25 000,00 \$
		Choeur en jazz	Relance de Choeur en jazz	8 000,00 \$
		Commission de développement économique des premières nations du Québec et du Labrador	Support au démarrage du Collectif arts et cultures des peuples autochtones au Québec	46 000,00 \$
		Conseil québécois de la musique	Coordination de la délégation Québec Jazz par le Conseil québécois de la musique lors de la Foire internationale Jazzahead à Brême, à la fin avril 2022	2 100,00 \$
		Conseil québécois du loisir	Transformation numérique en loisir culturel	36 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Corporation culturelle de Shawinigan	Octroi d'une aide financière maximale de 40 000\$ à Culture Shawinigan pour l'élaboration d'un projet de formation accélérée en technique de scène au Cégep de Shawinigan	32 000,00 \$
		Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	49 300,00 \$
		Corporation de la Vieille Forge Cauchon	Annnonce de l'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	20 102,00 \$
		Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	32 506,00 \$
		Corporation du Camp littéraire Félix	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	37 100,00 \$
		Corporation du Camp Théâtre de l'Anse	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	15 120,00 \$
		Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	Séjour de collaboration entre le musée de la nation huronne-wendat et le musée du Quai Branly.	12 162,00 \$
		Corporation du patrimoine de Berthier inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	27 429,00 \$
		Corporation Ville-Joie Sainte-Thérèse	Amélioration des locaux de formation pour assurer le développement de la clientèle et répondre à la demande	20 000,00 \$
		Culture pour tous	Une chanson à l'école traduite en langue des signes du Québec	6 000,00 \$
		DANSE 1...2...3 inc.	Résilience 2022-2023	18 000,00 \$
		Danse Attitudes inc.	Projet de relance - Danse Attitudes	20 000,00 \$
		Danse Deluxe S.E.N.C.	Bourses Mont-Royal Ballet 2023	19 926,00 \$
		Desfossés , Corinne	École de danse à la une	25 000,00 \$
		Desgagnés , Nadia	Viens danser	20 000,00 \$
		Éclipses de Longueuil	Projet de planification stratégique et de numérisation du marketing et de la gestion des relations clients	25 000,00 \$
		École de ballet de Sept-Îles inc.	Versement d'une première aide financière pour l'École de ballet de Sept-Îles.	17 072,00 \$
		École de ballet et d'arts performants Montréal inc.	Ballet Montréal, compagnie junior	17 872,00 \$
		École de cirque des Îles	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	38 200,00 \$
		École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	Versement d'une première aide financière pour l'École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre.	14 293,00 \$
		École de danse Chantal Caron	Relève école de danse Chantal Caron	20 000,00 \$
		École de Danse de Boucherville inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	12 543,00 \$
		École de danse Élédanse inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	30 678,00 \$
		École de danse Laurie Bélanger inc.	Faire briller la danse en région	20 000,00 \$
		École de danse ODY Académie inc.	Création d'une plateforme d'inscription en ligne et amélioration du développement professionnel	6 696,00 \$
		École de danse SMG Inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	18 881,00 \$
		École de danse Studio Nord	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	22 897,00 \$
		École de formation musicale d'Alma	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	19 180,00 \$
		École de musique Alain-Caron	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	20 917,00 \$
		École de musique Amadeus et Cie	Concert 30e anniversaire	20 000,00 \$
		École de musique Anjou	Attraction et rétention des professeurs en musique / Relance de la chorale et de l'offre de cours de groupe	20 000,00 \$
		École de musique Côte de Beaupré inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	14 293,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		École de musique Côte-Nord inc.	Versement d'une première aide financière pour l'École de musique Côte-Nord.	23 800,00 \$
		École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	21 614,00 \$
		École de musique de Forestville	Versement d'une première aide financière pour l'École de musique de Forestville.	14 293,00 \$
		École de Musique de l'Outaouais Inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	26 040,00 \$
		École de musique de Matane inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	20 917,00 \$
		École de musique de Port-Cartier Inc.	Versement d'une première aide financière pour l'École de musique de Port-Cartier.	14 337,00 \$
		École de musique de St-Félicien	Implantation de systèmes de gestion.	14 880,00 \$
		École de musique Denys-Arcand	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	26 843,00 \$
		École de musique Destroismaisons	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	21 614,00 \$
		École de musique du Bas-Saint-Laurent inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	23 357,00 \$
		École de musique du Témiscouata	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	19 180,00 \$
		École de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	21 265,00 \$
		École de musique Fernand-Lindsay	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	22 660,00 \$
		École de musique Grande-Vallée	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	14 462,00 \$
		École de musique Harricana inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	22 311,00 \$
		École de musique Havre-Saint-Pierre	Versement d'une première aide financière pour l'École de musique Havre-Saint-Pierre.	17 431,00 \$
		École de musique Jésus-Marie	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	24 751,00 \$
		École de musique l'Accroche Notes	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	23 706,00 \$
		École de musique Mi-La-Ré-Sol inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	18 128,00 \$
		École de musique Miransol inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	16 385,00 \$
		École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	14 098,00 \$
		École Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	Versement d’une première tranche d’aide financière au fonctionnement pour l’année 2022-2023.	25 797,00 \$
		En Piste inc.	Mme Christine Bouchard, directrice générale du regroupement En Piste, dépose au Ministère une demande de financement pour la réalisation du premier Grand rendez-vous en enseignement du cirque	20 000,00 \$
		Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	Versement d’une première tranche d’aide financière au fonctionnement pour l’année 2022-2023.	21 530,00 \$
		Ensemble folklorique Mackinaw inc.	Relance de l'école de danse Mackinaw	20 000,00 \$
		Extravadanse Studio	Relance des activités d'Extravadanse Studio	20 580,00 \$
		Festival de la bande dessinée francophone de Québec	Québec à Guadalajara	3 788,00 \$
		Festival Montréal Mondial	Mondial @ FAI 2022	10 000,00 \$
		Fête des chants de marins	Demande d'aide financière pour l'édition 2022 de la Fête des chants de marins	5 000,00 \$
		Gervais-Doyon , Sophie	Reconfiguration et modernisation de la salle de danse	20 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets
et le montant versé
en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières
en culture et communications

26 RP1
Annexe 1

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Groupe de divertissement S.A.F. inc.	Reprise post-pandémique du Studio 88 Swing	20 000,00 \$
		Harmonie de Coaticook	Assurer la pérennité de l'Harmonie de Coaticook	19 680,00 \$
		Infrarouge Théâtre	Transport des décors vers le Mexique de la pièce Violence présentée au Festival Cultural de Mayo	27 793,38 \$
		Keroul	Soutien à la mission de l'organisme Keroul en 2022-2023 et 2023-2024.	16 320,00 \$
		La Cinémathèque québécoise	Déplacement à Budapest : candidature pour recevoir le congrès de la FIAF	3 487,00 \$
		La Cinémathèque québécoise	Mission à Paris et à Annecy	2 275,00 \$
		La Maison Léon-Provancher	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	24 661,00 \$
		La Maîtrise du Cap inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	14 873,00 \$
		La Sinfonia inc. orchestre de chambre	Le 60e anniversaire de la création de La Sinfonia de Québec 1963-2023	8 000,00 \$
		L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	Versement d'une première aide financière pour L'Académie " Les Joies de la danse " Port-Cartier.	14 922,00 \$
		L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	25 100,00 \$
		L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	17 361,00 \$
		L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	13 247,00 \$
		Le Centre d'art de Prévile inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	19 871,00 \$
		Le Cirque des étoiles Memphrémagog	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	16 901,00 \$
		Le Prisme culturel inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	27 889,00 \$
		L'École de cirque de Verdun	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	40 390,00 \$
		L'École de danse Quatre Temps inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	30 678,00 \$
		L'École de musique de La Baie inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	21 530,00 \$
		L'École de musique de Sept-Îles inc.	Versement d'une première aide financière pour l'École de musique de Sept-Îles.	22 610,00 \$
		Les Amis de la musique de Richmond / École	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	14 293,00 \$
		Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	18 866,00 \$
		Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	49 300,00 \$
		Les Bonnes Productions inc.	Le Studio 3.0	17 880,00 \$
		Les éditions Ad Litteram inc.	Projet de découvrabilité et de promotion d'albums d'artistes québécois de musique classique en Europe de l'Ouest	15 000,00 \$
		Les jeunes concerts du Témiscamingue	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	13 944,00 \$
		Les Muses: centre des arts de la scène	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	10 136,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Laval	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	9 819,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	17 733,00 \$
		Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	22 882,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Les Petits Violons inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	32 340,00 \$
		Les productions musicales l'Artishow	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	18 017,00 \$
		Les Promoteurs d'Angliers inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	34 968,00 \$
		Les Salons des métiers d'art du Québec	Retrouvez l'art d'ici au Stade olympique	50 000,00 \$
		Les Scènes de Musique Alternatives du Québec	Etat de la situation sur les besoins en main d'œuvre dans le secteur culturel-Étude faite auprès des associations représentatives du milieu	20 000,00 \$
		Les Stentors, corps de clairons et tambours inc.	Les arts au coeur de nos préoccupations	20 000,00 \$
		L'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	18 251,00 \$
		M pour Montréal	M pour Montréal au CMW 2022	12 000,00 \$
		Maison de la chanson francophone (nom en cours de modification)	Aide financière pour contribuer aux travaux de réalisation du PFT pour le projet de MCMQ.	15 000,00 \$
		Maison Drouin	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	40 800,00 \$
		Maison du Frère-Moffet	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	25 653,00 \$
		Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	31 016,00 \$
		Manoir seigneurial Fraser	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	35 143,00 \$
		Montréal en Histoire	Soutien financier du ministère de la Culture et des Communications pour la participation de Montréal en Histoires à la 27e édition de l'International Symposium of Electronic Art	50 000,00 \$
		Moon Rain le Centre des Arts Textiles	Production et Diffusion de modules vidéo d'enseignement numérique " le tissage de la tapisserie sur un cadre-métier "	20 000,00 \$
		Moulin de la Chevrotière	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	34 572,00 \$
		Musée Louis-Hémon	Aide financière supplémentaire exceptionnelle pour pallier la diminution de l'aide financière attribuée au PAFIM pour la période 2022-2025.	30 970,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	Aide financière supplémentaire exceptionnelle pour pallier la diminution de l'aide financière attribuée au PAFIM pour la période 2022-2025.	16 691,00 \$
		Musiphonie	Musique d'ensemble, stage band MusiPhonie	4 750,00 \$
		Orchestre à cordes de Baie-Comeau	Versement d'une première aide financière pour l'Orchestre à cordes de Baie-Comeau.	14 245,00 \$
		Orchestre des jeunes de Westmount	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	20 032,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	17 806,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Rosemère	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	6 550,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	18 696,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes du West Island	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	19 141,00 \$
		Ouverture avec les Arts	Unity	20 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières en culture et communications

Annexe 1

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
			Concerts extérieurs ayant pour thème les grandes musiques québécoises de films et de téléseries dans le cadre des célébrations de l'édition 2022 de la fête nationale	48 969,00 \$
		Quatuor Cobalt		
		Québecine	7e édition du festival Québecine MX	25 000,00 \$
			Promotion d'un projet de projections extérieures de films québécois dans le cadre des célébrations de la fête nationale 2022	36 240,00 \$
		Regroupement des distributeurs indépendants de films du Québec		
		Regroupement des loisirs culturels et scientifiques du Témiscamingue	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	25 732,00 \$
			Demande de soutien du Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS) pour la réalisation de la seconde Étude sur la fréquentation des arts de la scène au Québec	37 400,00 \$
		Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.		
		Savard , Alexandra	Vidéo-Danse Charlevoix	15 752,00 \$
		Sismyk diffusion	La superfrancofête	50 000,00 \$
			Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	28 571,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.		
			Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	28 343,00 \$
		Société historique P.E. Gendreau		
		Studio Bizz inc.	Plan de développement de la clientèle 2023	20 000,00 \$
			Développement d'une relève de professeurs en danse swing	14 200,00 \$
		Swing Sherbrooke		
			Acquisition d'un logiciel de gestion de clients	25 000,00 \$
		Tocadanse inc.		
			Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	18 808,00 \$
		Transcendanse de Shawinigan		
			Création et mise en ligne d'un site Web pour la visibilité de l'OBNL et l'expansion de la clientèle	8 160,00 \$
		Troupe de théâtre La Ruée Vers l'Art		
			Gestion du volet " écrivains " du Répertoire culture-éducation et du programme Writers in Cegeps	15 650,00 \$
		Union des écrivaines et des écrivains québécois		
			Loi sur le statut de l'artiste : se préparer à la nouvelle réalité	40 000,00 \$
		Union des écrivaines et des écrivains québécois		
			Présentation de l'exposition 'Le design graphique québécois, ça bouge!' en France à l'automne 2021	4 645,00 \$
		Université du Québec à Montréal - Centre de design		
			Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	35 714,00 \$
		Vieux presbytère de Deschambault		
			Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	30 870,00 \$
		Village en chanson de Petite-Vallée (camp)		
	Total Soutien au développement culturel et en communications			3 639 070,38 \$
	Soutien au développement culturel et en communications autorisé par CT ou décret		Soutien au fonctionnement (exercices financiers 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023) pour l'organisme Arrimage qui assure la concertation, la formation continue, le soutien, la consultation, la promotion et la représentation des artistes et des organismes culturels des Îles-de-la-Madeleine.	40 000,00 \$
		Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine		
			Mandat de mise en œuvre et de gestion d'un programme de bourses pour les journalistes indépendants pour l'année 2022-2023	20 000,00 \$
		Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ)		
			Ecoute mon album - Stratégie de promotion collective pour la relance économiques le domaine de la musique	223 000,00 \$
		Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.		
			Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	70 000,00 \$
		ASTROLab du Mont-Mégantic		
			Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	65 550,00 \$
		Aux Trois Couvents		

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières

en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Bioparc de la Gaspésie inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	175 000,00 \$
		CAMMAC	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	61 016,00 \$
		Camp musical d'Asbestos inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	82 734,00 \$
		Camp musical des Laurentides inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	137 200,00 \$
		Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	75 495,00 \$
		Camp musical Père Lindsay inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	123 067,00 \$
		Camp musical St-Alexandre inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	82 734,00 \$
		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	En l'absence de programme normé au MCC pour soutenir l'événement, il a été demandé au SCT de verser la subvention directement à l'organisme.	100 000,00 \$
		Centre Canadien d'Architecture	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	875 000,00 \$
		Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	161 541,00 \$
		Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	350 000,00 \$
		Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	176 316,00 \$
		Centre des métiers du cuir de Montréal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	189 121,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	178 286,00 \$
		Centre d'études sur les médias inc.	Autoriser le versement, pour l'exercice financier 2022-2023, d'une subvention annuelle maximale de 105 000 \$ au Centre d'études sur les médias pour son fonctionnement.	84 000,00 \$
		Centre d'interprétation de l'eau	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	70 000,00 \$
		Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	98 713,00 \$
		Coalition pour la diversité culturelle	Soutien à la Coalition pour la diversité des expressions culturelles pour 2022-2023	125 000,00 \$
		Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean inc.	Organisation de célébrations de la fête nationale du Québec à Montréal	896 800,00 \$
		Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean inc.	Organisation de célébrations de la fête nationale du Québec à Montréal en 2022	192 000,00 \$
		Compétence Culture	Réalisation, par les conseils régionaux de la culture, d'études régionales de besoins de formation continue	80 000,00 \$
		Conseil de la formation continue arts et culture de l'île de Montréal	Financement d'un poste de coordonnateur au Conseil de la formation continue arts et culture de l'île de Montréal	70 000,00 \$
		Conseil de presse du Québec	Demande de soutien au fonctionnement pour le Conseil de presse du Québec pour l'année 2022-2023	280 000,00 \$
		Conseil des Métiers d'Art du Québec	Québec à l'honneur à la biennale internationale des métiers d'arts Révélation à Paris en 2023	100 000,00 \$
		Conseil québécois de la musique	Stratégie de promotion collective dans le domaine de la musique de concert	174 032,00 \$
		Conseil québécois du patrimoine vivant	Production et coordination de soirées de danse traditionnelle dans le cadre de la prolongation des célébrations de l'édition 2022 de la fête nationale	60 100,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets
et le montant versé
en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières
en culture et communications

26 RP1
Annexe 1

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
			Projet de promotion visant l'augmentation de l'engagement du public envers le théâtre québécois	
		Conseil québécois du théâtre		179 560,00 \$
		Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	50 957,00 \$
		Corporation de La maison Dumulon	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	99 286,00 \$
		Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-Prime	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	52 200,00 \$
		Corporation des fêtes historiques de Québec	La Corporation des fêtes historiques de Québec est un OBNL qui a pour mission d'organiser les Fêtes de la Nouvelle-France et toutes autres expériences immersives à caractère historique qui font vivre et découvrir la culture et le patrimoine francophones du Québec.	110 000,00 \$
		Corporation du Bourg de Pabos	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	69 143,00 \$
		Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	100 571,00 \$
		Corporation du Moulin des Jésuites	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	67 521,00 \$
		Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	146 661,00 \$
		Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	117 000,00 \$
		Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	57 182,00 \$
		Corporation soreloise du patrimoine régional	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	105 000,00 \$
		Cosmodôme	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	140 000,00 \$
		Culture pour tous	Octroi d'une subvention de 960 560 \$ à Culture pour tous pour la mise en œuvre de ses activités	768 448,00 \$
		École de cirque de Québec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	572 237,00 \$
		École de danse contemporaine de Montréal (EDCMTL)	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	572 237,00 \$
		École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	242 312,00 \$
		École de Joaillerie de Québec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	187 151,00 \$
		École d'ébénisterie d'art de Montréal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	213 747,00 \$
		École nationale de cirque	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	767 769,00 \$
		École nationale de l'humour	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	269 892,00 \$
		École nationale de lutherie	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	229 507,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	440 298,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	110 237,00 \$
		Éco-Nature	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	280 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières

en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Exploramers	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	140 000,00 \$
		Festival de films Cinémania	Appui au festival de films Cinémania	80 000,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	92 973,00 \$
		Fondation des artistes du Québec	Renouvellement d'un fonds d'urgence créé dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel et destiné aux artistes et travailleurs culturels du secteur des arts de la scène pour l'exercice financier 2022-2023	2 000 000,00 \$
		Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	126 286,00 \$
		Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	53 029,00 \$
		Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, GREMM	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement□ pour l'année 2022-2023.	100 122,00 \$
		Institut culturel Aanischaaukamikw	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	154 237,00 \$
		Institut national de l'image et du son	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	995 400,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	209 806,00 \$
		Juripop	Soutien des activités de L'Aparté, centre de ressources contre le harcèlement et les violences en milieu culturel	1 000 000,00 \$
		La Cinémathèque québécoise	Aide au fonctionnement 2022-2023	1 860 000,00 \$
		La Cité de l'Énergie inc.	Annonce de l'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	150 000,00 \$
		La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	266 441,00 \$
		La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	148 149,00 \$
		La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	118 857,00 \$
		La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	92 857,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	106 576,00 \$
		La Société Musée Laurier inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	152 704,00 \$
		L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	369 487,00 \$
		Le Centre des textiles contemporains de Montréal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	198 971,00 \$
		Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	76 000,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	366 098,00 \$
		Le Groupe Danse Partout inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	456 720,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	161 700,00 \$
		Le Musée maritime du Québec inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	179 661,00 \$
		Le Musée McCord Stewart	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	950 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets
et le montant versé
en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières
en culture et communications

26 RP1
Annexe 1

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		L'École supérieure de ballet du Québec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	995 400,00 \$
		Les Amis des Jardins de Métis inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	125 357,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	60 621,00 \$
		L'Îlot des Palais	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	76 572,00 \$
		Lutherie-Guitare Bruand	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	158 094,00 \$
		MA, musée d'art	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	105 966,00 \$
		Maison de nos Aïeux	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	59 636,00 \$
		Maison des cultures amérindiennes	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	79 533,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	298 457,00 \$
		Maison nationale des Patriotes	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	80 840,00 \$
		Maison Saint-Gabriel	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	106 857,00 \$
		MétaMusique - MetaMusic	Octroi d'une aide à l'organisme Métamusique pour soutenir son démarrage, sa structuration et le lancement de ses activités.	300 000,00 \$
		Minéro - Musée de Thetford KB3	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	168 475,00 \$
		Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	169 324,00 \$
		Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	74 857,00 \$
		Mouvement national des Québécoises et Québécois	Coordination générale de la fête nationale du Québec	3 757 250,00 \$
		Musée acadien du Québec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	172 542,00 \$
		Musée Beaulne inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	90 218,00 \$
		Musée Boréal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	174 577,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	166 814,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	112 678,00 \$
		Musée d'art de Joliette	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	284 746,00 \$
		Musée de Charlevoix	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	156 300,00 \$
		Musée de la Gaspésie	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	188 814,00 \$
		Musée de la Mer	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	149 254,00 \$
		Musée de la nature et des sciences inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	280 169,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets et le montant versé

26 RP1

Annexe 1

en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières

en culture et communications

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		Musée de la santé Armand-Frappier	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	175 000,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	171 644,00 \$
		Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	280 000,00 \$
		Musée de société des Deux-Rives	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	100 475,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	170 678,00 \$
		Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	124 203,00 \$
		Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	74 857,00 \$
		Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	168 475,00 \$
		Musée du Bas-Saint-Laurent	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	148 390,00 \$
		Musée du Château Ramezay	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	185 763,00 \$
		Musée du Fjord	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	176 475,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	112 043,00 \$
		Musée Louis-Hémon	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	88 994,00 \$
		Musée Marguerite-Bourgeoys	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	161 017,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	108 429,00 \$
		Musée Marius-Barbeau	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	136 673,00 \$
		Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue (Malartic)	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	138 508,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	359 322,00 \$
		Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	114 951,00 \$
		Musée régional de la Côte-Nord inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	155 281,00 \$
		Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	179 373,00 \$
		Orford Musique	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	438 200,00 \$
		Parc Marie-Victorin inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	140 000,00 \$
		Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	64 565,00 \$
		Pôle culturel du Monastère des Ursulines	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	173 559,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement, le nom et la nature des projets
et le montant versé
en 2022-2023 pour le programme Autres interventions particulières
en culture et communications

26 RP1
Annexe 1

Programme	Déclinaison budgétaire	Nom du client-partenaire	Objet	Montant versé (crédits réguliers)
		RecycleMédias	Aide financière à RecycleMédias pour soutenir les journaux dans leurs exigences de contribution au Régime de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.	3 229 302,38 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	98 214,00 \$
		Site historique maritime de la Pointe au-Père	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	87 143,00 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	100 571,00 \$
		Société des amis du moulin Michel inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	65 550,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	160 364,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	162 950,00 \$
		Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	280 000,00 \$
		Société du Château Dufresne inc.	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	63 085,00 \$
		Société historique d'Odanak	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	147 300,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023	95 000,00 \$
		Société rimouskoise du patrimoine	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	50 957,00 \$
		TV5 Québec Canada	Demande d'aide financière visant à contribuer au financement de la libération de droits d'émissions québécoises et canadiennes pour la plateforme numérique TV5MONDEplus	309 000,00 \$
		Université du Québec à Chicoutimi	Création et activités de l'Observatoire des enjeux contemporains de la liberté d'expression dans le cadre de la mise sur pied de la Chaire de recherche France-Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression.	50 000,00 \$
		Vieux presbytère de Batiscan	Versement d'une première tranche d'aide financière au fonctionnement pour l'année 2022-2023.	51 786,00 \$
		Ville de Montréal	Soutenir la connaissance et la gestion du patrimoine immobilier sur le territoire de l'agglomération de Montréal au moyen de la réalisation d'un inventaire	1 750 000,00 \$
	Total Soutien au développement culturel et en communications autorisé par CT ou décret			41 213 143,38 \$
Total Autres interventions particulières en culture et en communications				45 747 686,26 \$
Total général				45 747 686,26 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Opposition officielle

Concernant le programme Aide aux projets, pour les volets « accueil » et « appel de projets », et pour chaque secteur d'intervention, soit :

- accueil des spectacles étrangers;
- appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;
- appel de projets en diffusion du cinéma d'auteur;
- appel de projets nationaux en développement de pratiques relatives à la jeune relève amateur;
- appel de projets culturels pour les Algonquins;
- appel de projets en éducation cinématographique des jeunes;
- appel de projets pour la participation des bibliothèques publiques au catalogue collectif québécois;
- appel de projets pour le soutien des expositions permanentes;

Identifier :

- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, budget ventilé, et les prévisions pour 2023-2024;
- b) nombre de projets ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative;
- c) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus;
- d) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.

Réponse :

a)

	Budget versé 22-23*
Accueil de spectacles étrangers	Transféré à la SODEC en 14-15
Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes**	19 276 400 \$
Appel de projets en diffusion du cinéma d'auteur	Transféré à la SODEC en 14-15
Appel de projets nationaux en développement de pratiques relatives à la jeune relève amateur	s.o
Appel de projets culturels pour les Algonquins	s.o
Appel de projet en éducation cinématographique des jeunes	s.o
Appel de projets pour la participation des bibliothèques publiques au catalogue collectif québécois	s.o
Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes	s.o

* Données en date du 28 février 2023
**Montant annoncé

b), c) et d) Voir documents ci-joints.

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant annoncé

27 RP1

par région administrative

Annexe 1

Volets Accueil et Appel de projets

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
Abitibi-Témiscamingue	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Val-d'Or	111 100,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Amos	50 600,00 \$
		Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre	34 000,00 \$
		Corporation de la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	126 800,00 \$
		Total Abitibi-Témiscamingue4	322 500,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale d'Amqui	25 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Joli	40 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rimouski	138 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rivière-du-Loup	95 000,00 \$
		Bibliothèque municipale, Fonds de solidarité FTQ	77 300,00 \$
	Total Bas-Saint-Laurent	5	376 600,00 \$
Capitale-Nationale	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Auguste-Honoré Gosselin	30 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shannon	7 400,00 \$
		Bibliothèque municipale l'Écrin	19 900,00 \$
		Bibliothèque publique de La Malbaie inc.	34 300,00 \$
		Bibliothèque René-Richard	27 300,00 \$
		Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	21 800,00 \$
		Ville de Donnacona	20 900,00 \$
		Ville de L'Ancienne-Lorette	74 200,00 \$
		Ville de Québec	1 618 000,00 \$
		Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	92 700,00 \$
		Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	19 300,00 \$
		Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	22 900,00 \$
		Ville de Saint-Raymond	14 300,00 \$
	Total Capitale-Nationale	13	2 003 000,00 \$
Centre-du-Québec	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Madeleine-Bélanger	15 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bécancour	61 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Drummondville	396 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Plessisville	31 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Victoriaville	168 900,00 \$
		Bibliothèque municipale H.-N. Biron	20 000,00 \$
		Ville de Warwick	34 400,00 \$
	Total Centre-du-Québec	7	728 100,00 \$
Chaudière-Appalaches	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Thetford Mines	100 600,00 \$
		Bibliothèque Édith-Poiré	19 700,00 \$
		Bibliothèque La Reliure	20 800,00 \$
		Bibliothèque Madeleine-Doyon	19 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Au Jardin des livres	20 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Georges	104 500,00 \$
		Bibliothèque municipale Honorius-Provost	46 600,00 \$
		Service des bibliothèques et des lettres	408 700,00 \$
		Ville de Montmagny	43 000,00 \$
	Total Chaudière-Appalaches	9	783 100,00 \$
Côte-Nord	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	88 500,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Lane	80 500,00 \$
		Bibliothèque publique de Fermont	13 400,00 \$
		Ville de Port-Cartier	32 600,00 \$
	Total Côte-Nord	4	215 000,00 \$
Estrie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Coaticook inc.	24 600,00 \$
		Bibliothèque Éva-Senécal de Sherbrooke	473 700,00 \$
		Bibliothèque Memphrémagog	113 900,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant annoncé

27 RP1

par région administrative

Annexe 1

Volets Accueil et Appel de projets

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
	Total Estrie	Bibliothèque municipale d'Asbestos	24 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Windsor	42 400,00 \$
		Médiathèque municipale Nelly-Arcan	43 300,00 \$
		6	721 900,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Blanche-Lamontagne	32 900,00 \$
		Bibliothèque Jean-Lapierre	25 700,00 \$
		Ville de Chandler	13 700,00 \$
		3	72 300,00 \$
Lanaudière	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Christian-Roy	134 100,00 \$
		Bibliothèque de Chertsey	27 300,00 \$
		Bibliothèque Françoise-Angers	21 000,00 \$
		Bibliothèque Gisèle Paré	53 300,00 \$
		Bibliothèque intermunicipale Joliette-Saint-Charles-Borromée	139 300,00 \$
		Bibliothèque municipale Alice-Quintal	59 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Charlemagne	34 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Lavaltrie	54 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mascouche	148 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies	63 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Repentigny	309 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Calixte	31 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois	35 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Terrebonne	300 900,00 \$
		Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	17 200,00 \$
		Bibliothèque municipale Saint-Lin-Laurentides	61 800,00 \$
		Municipalité de Saint-Paul	8 000,00 \$
		17	1 500 000,00 \$
Laurentides	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque Brownsburg-Chatham	18 800,00 \$
		Bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle	44 900,00 \$
		Bibliothèque Claude-Jasmin de Pointe-Calumet	26 300,00 \$
		Bibliothèque de la Ville de Boisbriand	109 300,00 \$
		Bibliothèque de la ville de Mirabel	175 700,00 \$
		Bibliothèque de Sainte-Thérèse	140 100,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Hippolyte	46 700,00 \$
		Bibliothèque de Saint-Sauveur	37 300,00 \$
		Bibliothèque de Val-David	21 800,00 \$
		Bibliothèque Deux-Montagnes	80 500,00 \$
		Bibliothèque Jean-Charles-Des-Roches	38 300,00 \$
		Bibliothèque Jean-Marc-Belzile	76 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Blainville	201 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de la Ville de Bois-des-Filion	68 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Laurier	65 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rosemère	90 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	63 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	51 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Joseph-du-Lac	20 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Ville de Lorraine	57 700,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Oka	17 000,00 \$
		Bibliothèque municipale Gaston-Miron	27 700,00 \$
		Bibliothèque municipale Guy-Bélisle	178 400,00 \$
		Bibliothèque publique de la ville de Saint-Jérôme	233 100,00 \$
		Bibliothèque publique de Sainte-Anne-des-Plaines	76 700,00 \$
		Ville de Mont-Tremblant	58 300,00 \$
		27	2 059 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant annoncé

27 RP1

par région administrative

Annexe 1

Volets Accueil et Appel de projets

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
Laval	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023 Total Laval	Ville de Laval	1 098 400,00 \$
		1	1 098 400,00 \$
Mauricie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023 Total Mauricie	Bibliothèque municipale de La Tuque	32 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Louiseville	35 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Shawinigan	178 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	566 900,00 \$
		Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	40 400,00 \$
		5	853 100,00 \$
Montérégie	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque commémorative Pettes	24 400,00 \$
		Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage	270 000,00 \$
		Bibliothèque municipale d'Acton Vale	18 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beauharnois	80 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	78 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Boucherville	214 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Bromont	32 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Candiac	108 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Chambly	81 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Contrecoeur	37 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Coteau-du-Lac	44 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Cowansville	71 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Delson	38 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Farnham	29 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Granby	237 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de La Prairie	79 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Longueuil	787 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Marieville	34 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mercier	47 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Mont-Saint-Hilaire	74 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	39 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	52 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Rigaud	26 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Amable	33 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Basile-le-Grand	73 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville	111 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Césaire	15 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Constant	104 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine	63 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sainte-Julie	122 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu	300 000,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lambert	112 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Lazare	66 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Philippe	43 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Pie	21 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Rémi	42 300,00 \$
		Bibliothèque municipale de Salaberry-de-Valleyfield	108 600,00 \$
		Bibliothèque municipale de Sorel-Tracy	163 200,00 \$
		Bibliothèque municipale de Varennes	132 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion	149 400,00 \$
		Bibliothèque municipale des Cèdres	18 600,00 \$
		Bibliothèque municipale-scolaire Dansereau-Larose	14 400,00 \$
		Bibliothèque Raymond-Laberge	176 700,00 \$
		Bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand	16 600,00 \$
		Médiathèque Maskoutaine inc.	179 900,00 \$
		Municipalité de McMasterville	19 200,00 \$
		Municipalité de Sainte-Martine	24 700,00 \$
		Municipalité de Saint-Zotique	53 700,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023, montant annoncé

27 RP1

par région administrative

Annexe 1

Volets Accueil et Appel de projets

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom client partenaire	Montant annoncé (service de dette)
	Total Montérégie	Municipalité des Coteaux	26 100,00 \$
		Bibliothèque municipale de L'Île-Perrot	66 100,00 \$
		50	4 770 900,00 \$
Montréal	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Baie-D'Urfé	40 400,00 \$
		Bibliothèque de Beaconsfield	158 500,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dorval	178 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Kirkland	150 000,00 \$
		Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux	201 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Pointe-Claire	300 300,00 \$
		Bibliothèque publique de Westmount	246 000,00 \$
		Bibliothèque publique Eleanor London de Côte Saint-Luc	197 500,00 \$
		Bibliothèque Sainte-Anne-de-Bellevue	31 900,00 \$
		Ville de Montréal-Ouest	24 900,00 \$
		Ville de Mont-Royal	245 300,00 \$
		Total Montréal	11
Nord-du-Québec	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023 Total Nord-du-Québec	Bibliothèque municipale de Chibougamau	39 600,00 \$
		1	39 600,00 \$
Outaouais	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque municipale de Chelsea	31 800,00 \$
		Bibliothèque municipale de Gatineau	1 045 300,00 \$
		Municipalité de Cantley	31 400,00 \$
		Municipalité de La Pêche	8 700,00 \$
		Municipalité de Val-des-Monts	16 700,00 \$
		Total Outaouais	5
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2022-2023	Bibliothèque de Saint-Honoré	6 900,00 \$
		Bibliothèque municipale de Dolbeau-Mistassini	50 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Roberval	35 700,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Félicien	37 300,00 \$
		Ville d'Alma	77 700,00 \$
		Ville de Saguenay	616 100,00 \$
		Total Saguenay - Lac-Saint-Jean	6
Total général		174	19 276 400,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

27 RP1

pour le programme d'aide au projet décliné par secteur d'intervention

Annexe 2

Programme	Nom du client-partenaire	montant versé (crédit régulier)
Accueil - Plan culturel numérique	Association des bibliothèques publiques du Québec	204 799,00 \$
	Compétence Culture	112 500,00 \$
Total Accueil - Plan culturel numérique	2	317 299,00 \$
Accueil - projets autorisés par CT ou décret	Loisir et Sport Montérégie	57 916,00 \$
Total Accueil - projets autorisés par CT ou décret	1	57 916,00 \$
Accueil - projets mineurs	Association des professionnels de l'édition musicale	24 019,00 \$
	Association québécoise des éditeurs de magazines	41 074,00 \$
	Camp le Manoir des Éboulements	26 696,00 \$
	La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
	La Société Musée Laurier inc.	4 450,00 \$
	Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	27 375,00 \$
Total Accueil - projets mineurs	6	173 614,00 \$
Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	10684210 Canada Inc.	315 857,00 \$
	9369-0055 Québec inc.	103 093,00 \$
	Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i)	320 000,00 \$
	EST MÉDIA Montréal	5 213,00 \$
	Hebdos Québec inc.	136 800,00 \$
	Icimédias inc.	128 310,00 \$
	Journal L'Étincelle Inc.	62 400,00 \$
	La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	9 200,00 \$
	La Presse (2018) inc.	320 000,00 \$
	Le Devoir inc.	320 000,00 \$
	Le Journal de Lévis, coopérative de solidarité	45 124,00 \$
	Mishmash Media inc.	394 067,00 \$
	Monquartier	23 040,00 \$
	The Record	34 273,00 \$
Total Appel - Adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite	14	2 217 377,00 \$
Appel - Appui à l'offre culturelle parcours éducatif	Bambara , Lésouta Luc	10 000,00 \$
	Bélanger , Maurice	25 805,00 \$
	Berceurs du temps	12 000,00 \$
	Bergeron , Nathalie	28 000,00 \$
	Berthold , Marc-André	27 720,00 \$
	Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé	4 357,00 \$
	Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	15 375,00 \$
	Blanchet , Jessica	14 218,00 \$
	Boisvert , Lora	12 500,00 \$
	Brunet , Manon	7 000,00 \$
	Centre de valorisation du patrimoine vivant	26 832,00 \$
	Centre Turbine	16 000,00 \$
	Cloutier , Karine	2 000,00 \$
	Comité organisateur du festival des harmonies du Québec inc.	49 921,00 \$
	Compagnie de création Le Gros Orteil	20 207,00 \$
	Daou , Adama	6 000,00 \$
	Diffusion Avant Scène	4 950,00 \$
	Ducharme , Nathalie	22 435,00 \$
	Durocher , Kim	6 000,00 \$
	Festival international du film pour enfants de Montréal	17 500,00 \$
	Festival Plein(s) Écran(s)	8 500,00 \$
	Fournier , Ian	11 150,00 \$
	Fournier , Marie-France	2 500,00 \$
	Galerie d'art du Parc inc.	18 000,00 \$
	Hardy , Élise	2 770,00 \$
	Institut québécois d'ébénisterie	32 840,00 \$
	Jeannotte , Christine	16 772,00 \$
	Jeunes musiciens du monde	26 250,00 \$
	La Rencontre théâtre-ados	50 000,00 \$
	La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec	4 847,00 \$
	La Troupe de théâtre « Les Zybrides »	15 000,00 \$
	L'Art de voir grand	37 500,00 \$
	L'Autre Théâtre	4 500,00 \$
	LE FESTIF!	26 250,00 \$

Programme	Nom du client-partenaire	montant versé (crédit régulier)
	Le Moulin à vent/ La maison des arts et des jeux	50 000,00 \$
	Le Musée des maîtres et artisans du Québec	4 500,00 \$
	Le Théâtre Fêlé	1 920,00 \$
	Le Vasseur , Fannie	14 000,00 \$
	Leblanc , Sylvie	4 700,00 \$
	Les Arts de la scène de Montmagny	37 500,00 \$
	Les chemins errants	13 707,00 \$
	Les Productions pour enfants de Québec	11 625,00 \$
	Melo , Marcio	6 000,00 \$
	Michaud , Emily Rose	6 561,00 \$
	Musée ambulant	37 500,00 \$
	Musée d'art contemporain des Laurentides	12 834,00 \$
	Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	9 225,00 \$
	Nadege , Nadia	14 000,00 \$
	Niess , Thomas	8 625,00 \$
	Njock , Atna Jean Emmanuel	13 000,00 \$
	Opéra de Montréal	12 500,00 \$
	Orchestre Métropolitain	20 000,00 \$
	P.A.A.L. Partageons le monde	15 000,00 \$
	Poirier , Priska	28 700,00 \$
	Productions Cirrus Cirkus	21 600,00 \$
	Productions Les Gros Becs	17 207,00 \$
	Provencher , Véronique	4 500,00 \$
	Roy , Marie-Soleil	49 500,00 \$
	S.A.T. Société des arts technologiques	7 500,00 \$
	Sagalane , Charles	30 692,00 \$
	Seni , Basile Moutuan	12 000,00 \$
	Télé-Coeur	40 000,00 \$
	Théâtre Ciel Ouvert	9 000,00 \$
	Touchette , Sarah	19 125,00 \$
	Toxique Trottoir	10 500,00 \$
	Troupe La Chant'Amuse inc.	40 000,00 \$
	Trudell , Eryn	7 000,00 \$
	Vies , Stève	5 500,00 \$
Total Appel - Appui a l'offre culturelle parcours éducatif	68	1 181 720,00 \$
Appel - Culture et inclusion	P.A.A.L. Partageons le monde	16 000,00 \$
Total Appel - Culture et inclusion	1	16 000,00 \$
Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	Bibliothèque de Chertsey	5 500,00 \$
	Bibliothèque Deux-Montagnes	7 605,00 \$
	Bibliothèque Dr. Jacques-Olivier	17 930,00 \$
	Bibliothèque municipale de Beloeil	1 715,00 \$
	Bibliothèque municipale de Fort-Coulonge	39 922,00 \$
	Bibliothèque municipale de Pincourt	4 080,00 \$
	Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	2 415,00 \$
	Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	15 000,00 \$
	Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf	38 544,00 \$
	Centre d'art La petite église	38 950,00 \$
	Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska	39 576,00 \$
	Centre de pédiatrie sociale en communauté de la Côte-de-Gaspé	11 072,00 \$
	Centre d'exposition de Val-d'Or	7 920,00 \$
	CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	33 440,00 \$
	École de danse Studio Nord	12 800,00 \$
	L'Association des groupes de jeunes des Hauts-Reliefs	7 341,00 \$
	Le Théâtre des petites lanternes	39 571,00 \$
	L'Eau-Vent (Maison de Jeunes)	29 100,00 \$
	Les événements Prima Danse	18 750,00 \$
	Les Grands Ballets Canadiens	12 500,00 \$
	Les Partenaires du secteur Aylmer	13 445,00 \$
	Loisir Sport Baie-James	14 521,00 \$
	MA, musée d'art	17 722,00 \$
	Maison des jeunes de Saint-Philippe	15 000,00 \$
	Maison des jeunes le Déclic inc.	7 038,00 \$
	Maison des métiers d'art de Québec	35 000,00 \$
	Maison natale de Louis Fréchette	27 200,00 \$
	Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.	20 085,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé pour le programme d'aide au projet décliné par secteur d'intervention

27 RP1
Annexe 2

Programme	Nom du client-partenaire	montant versé (crédit régulier)
	Oxy-Jeunes inc.	24 000,00 \$
	Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	6 400,00 \$
	Village en chanson de Petite-Vallée (camp)	30 600,00 \$
Total Appel - Culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	31	594 742,00 \$
Appel - Initiatives de commémoration	Archives historiques Hemmingford	4 360,00 \$
	Association du patrimoine d'Aylmer	14 400,00 \$
	Corporation du Moulin Légaré inc.	24 000,00 \$
	Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos	40 000,00 \$
	Festifolies en Armandie	10 400,00 \$
	Les Amis des Jardins de Métis inc.	50 000,00 \$
	L'Institut Canadien de Québec (diffuseur)	50 000,00 \$
	Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	44 338,00 \$
	Musée québécois de culture populaire	50 000,00 \$
	Partenariat du Quartier des spectacles	50 000,00 \$
	PekuakamiInuatsh Takuhikan	50 000,00 \$
	Rendez-vous d'histoire de Québec	25 000,00 \$
	Salon du Livre de l'Estrie (S.L.E.) inc.	39 750,00 \$
	Société d'histoire de la Haute-Gaspésie	40 000,00 \$
	Société du musée du Grand Châteauguay	38 000,00 \$
	Temps Publics	48 800,00 \$
	Théâtre du Rideau Vert	40 000,00 \$
	Village Nordique d'Inukjuak	50 000,00 \$
	Ville de Rivière-du-Loup	32 494,00 \$
	Total Appel - Initiatives de commémoration	19
Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	Cirque Éloize	156 374,00 \$
	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	380 000,00 \$
	Conseil montréalais de la culture et des communications	395 149,00 \$
	Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	480 214,00 \$
	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	336 930,00 \$
	Corporation Hector-Charland	277 126,00 \$
	Culture pour tous	630 400,00 \$
	KWE! À la rencontre des peuples autochtones	416 000,00 \$
	La puce à l'oreille média jeunesse	200 000,00 \$
	Le Projet Ex Machina	250 346,00 \$
	Les Productions du 10 avril	80 320,00 \$
	Musée d'art de Joliette	416 640,00 \$
	Regroupement des Festivals Régionaux Artistiques et Indépendants	640 000,00 \$
	ZemmourBallet	25 000,00 \$
	Total Appel - Promotion et activités d'envergures en culture	14
Invitation à des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	Antenne créative	50 000,00 \$
	Association nationale des éditeurs de livres	14 625,00 \$
	Casteliers	3 375,00 \$
	Centre des auteurs dramatiques (Montréal) (CEAD) inc.	5 700,00 \$
	Cité des arts du cirque	39 090,00 \$
	Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	37 500,00 \$
	Danse Imédia O.S.B.L.	30 656,00 \$
	Festival de films Cinémania	50 000,00 \$
	Festival de musique émergente	37 500,00 \$
	Festival du nouveau cinéma de Montréal	18 750,00 \$
	Festival international de la chanson de Granby	32 000,00 \$
	Festival international de la littérature (FIL)	6 900,00 \$
	Festival International de Musique Pop Montréal	20 000,00 \$
	Festival Montréal Mondial	36 763,00 \$
	Festival TransAmériques	50 000,00 \$
	Fondation Metropolis bleu	1 644,00 \$
	Forum RIDM	18 750,00 \$
	Les Francofolies de Montréal Inc.	10 623,00 \$
	M pour Montréal	37 500,00 \$
	Montréal Baroque Inc.	31 725,00 \$
	MUTEK	50 000,00 \$
	ORGANISME EXMURO ARTS PUBLICS	9 240,00 \$
	Printemps numérique	50 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

27 RP1

pour le programme d'aide au projet décliné par secteur d'intervention

Annexe 2

Programme	Nom du client-partenaire	montant versé (crédit régulier)
	S.A.T. Société des arts technologiques	19 000,00 \$
Total invitation a des diffuseurs et programmeurs hors Québec - projets mineurs	24	661 341,00 \$
Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 1 - Exportation	Antenne créative	15 000,00 \$
	S.A.T. Société des arts technologiques	37 500,00 \$
Total Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 1 - Exportation	2	52 500,00 \$
Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 2 - Invitation	Casteliers	27 000,00 \$
	Quartier des spectacles (QDS) international	14 500,00 \$
	Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	26 644,00 \$
Total Programme d'appui aux initiatives internationales - Volet 2 - Invitation	2	68 144,00 \$
Total général	184	10 726 694,00 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers

Opposition officielle

Concernant le programme Aide aux immobilisations, pour chaque secteur d'intervention, indiquer :

- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, budget ventilé, et les prévisions pour 2023-2024;
- b) nombre de projets pour maintien d'actif ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative;
- c) nombre de projets et de nouvelles initiatives ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative
- d) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus;
- e) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.

Réponse :

a) Crédits alloués au programme en 2022-2023

	Projets annoncés 2022-2023*
Crédits réguliers	1 133 300 \$
Service de dettes	39 429 300 \$

* Données en date du 28 février 2023. Inclut les majorations de l'aide financière annoncées durant la période.

Pour la ventilation, voir le document ci-joint.

b), c), d) et e) Voir documents ci-joints pour la liste des projets annoncés en 2022-2023 en date du 28 février 2023. Pour les réponses aux questions d) et e), se référer au tableau 28.1 A. L'aide financière au PAI est versée à la fin de la réalisation des travaux et de la transmission d'une reddition de comptes à la satisfaction du Ministère.

Projets annoncés au PAI en 2022-2023 en date du 28 février 2023

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom du bénéficiaire	Montant annoncé	Crédits réguliers ou Service de dette	Maintien d'actif/Bonification offre de services
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Bibliothèque de Val-d'Or	14 500 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Rouyn-Noranda	33 400 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Bas-Saint-Laurent	Arts de la scène	Corporation régionale de la salle André-Gagnon inc.	5 650 900 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Capitale-Nationale	Institutions muséales	La Maison Léon-Provancher	50 200 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Capitale-Nationale	Médias et multimédia	Multimédias Région Portneuf	50 100 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Estrie	Arts de la scène	Ville de Sherbrooke	3 350 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Estrie	Arts de la scène	Ville de Sherbrooke	1 950 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Estrie	Arts de la scène	Le Théâtre des petites lanternes	61 600 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Lanaudière	Arts de la scène	Festival international de Lanaudière inc.	400 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Lanaudière	Arts de la scène	C.R.A.P.O. de Lanaudière (centre régional d'animation du patrimoine oral)	79 300 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Lanaudière	Médias et multimédia	Radio Nord-Joli inc.	43 200 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Lanaudière	Arts de la scène	Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	98 400 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Laurentides	Bibliothèques	Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	1 282 500 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Mauricie	Arts de la scène	Les Sages Fous	4 831 800 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Montréal	Arts de la scène	La Fondation du Théâtre du Nouveau Monde	6 000 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Montréal	Arts de la scène	L'Illusion, Théâtre de marionnettes	534 700 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Montréal	Patrimoine et arts de la scène	Centre Cinéma Impérial inc.	4 000 000 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Outaouais	Arts de la scène	Les productions musicales l'Artishow	25 900 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Outaouais	Médias et multimédia	Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	170 300 \$	Service de dette	Bonification offre de services
Outaouais	Arts de la scène	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	9 000 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Gatineau	70 000 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Outaouais	Bibliothèques	CRSBP de l'Outaouais	26 300 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Bibliothèques	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	18 600 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	Diffusion Saguenay inc.	45 800 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	École de formation musicale d'Alma	2 600 \$	Crédits réguliers	Bonification offre de services
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Malartic	16 500 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Bas-Saint-Laurent	Institutions muséales	Musée du Bas-Saint-Laurent	374 300 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Bas-Saint-Laurent	Patrimoine	Ville de Rivière-du-Loup	12 600 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Institutions muséales	Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	654 600 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Bibliothèques	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	449 300 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Métiers d'arts	Maison des métiers d'art de Québec	437 200 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Patrimoine	Maison de nos Aïeux	572 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Capitale-Nationale	Patrimoine	Musée maritime de Charlevoix	1 443 500 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Arts de la scène	Ovascène	680 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Patrimoine et Institution muséale	Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	73 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Patrimoine et Institution muséale	Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	335 600 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Allard-Moreault, Lina	42 000 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Durand, Pierre	58 600 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Institutions muséales	Musée de la Mer	149 600 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Lanaudière	Patrimoine	Ville de Saint-Charles-Borromée	286 400 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Laurentides	Arts de la scène	Odyscène Inc.	338 800 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Montréal	Arts de la scène	Théâtre de la Ville	108 600 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Montréal	Patrimoine	Ville de Vaudreuil-Dorion	48 200 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs
Montréal	Secteurs multiples	École nationale de théâtre du Canada	100 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Montréal	Arts de la scène	Centre Segal des arts de la scène	1 405 800 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Montréal	Arts de la scène	La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	4 000 000 \$	Service de dette	Maintien d'actifs
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Chelsea	6 600 \$	Crédits réguliers	Maintien d'actifs

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom du bénéficiaire	Montant annoncé	Crédits réguliers ou Service de dette	Maintien d'actif/Bonification offre de services
TOTAL PROJETS		47 projets	40 385 700 \$		

Projets de maintien d'actifs annoncés au PAI en 2022-2023, en date du 28 février 2023

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom du client partenaire	Montant annoncé
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Malartic	16 500 \$
Sous-total Abitibi-Témiscamingue		1	16 500 \$
Bas-Saint-Laurent	Institutions muséales	Musée du Bas-Saint-Laurent	374 300 \$
Bas-Saint-Laurent	Patrimoine	Ville de Rivière-du-Loup	12 600 \$
Sous-total Bas-Saint-Laurent		2	386 900 \$
Capitale-Nationale	Institutions muséales	Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	654 600 \$
Capitale-Nationale	Bibliothèques	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	449 300 \$
Capitale-Nationale	Métiers d'arts	Maison des métiers d'art de Québec	437 200 \$
Capitale-Nationale	Patrimoine	Maison de nos Aïeux	572 000 \$
Capitale-Nationale	Patrimoine	Musée maritime de Charlevoix	1 443 500 \$
Sous-total Capitale-Nationale		5	3 556 600 \$
Chaudière-Appalaches	Arts de la scène	Ovascène	680 000 \$
Chaudière-Appalaches	Patrimoine et Institution muséale	Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	73 000 \$
Chaudière-Appalaches	Patrimoine et Institution muséale	Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	335 600 \$
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Allard-Moreault, Lina	42 000 \$
Chaudière-Appalaches	Patrimoine	Durand, Pierre	58 600 \$
Sous-total Chaudière-Appalaches		5	1 189 200 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Institutions muséales	Musée de la Mer	149 600 \$
Sous-total Gaspésie Îles-de-la-Madeleine		1	149 600 \$
Lanaudière	Patrimoine	Ville de Saint-Charles-Borromée	286 400 \$
Sous-total Lanaudière		1	286 400 \$
Laurentides	Arts de la scène	Odyscène Inc.	338 800 \$
Sous-total Laurentides		1	338 800 \$
Montréal	Arts de la scène	Théâtre de la Ville	108 600 \$
Montréal	Patrimoine	Ville de Vaudreuil-Dorion	48 200 \$
Sous-total Montréal		2	156 800 \$
Montréal	Secteurs multiples	École nationale de théâtre du Canada	100 000 \$
Montréal	Arts de la scène	Centre Segal des arts de la scène	1 405 800 \$
Montréal	Arts de la scène	La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	4 000 000 \$
Sous-total Montréal		3	5 505 800 \$
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Chelsea	6 600 \$
Sous-total Outaouais		1	6 600 \$
GRAND TOTAL - Maintien d'actifs		22	11 593 200 \$

Projets de bonification de l'offre de services (Nouvelle initiative) annoncés au PAI en 2022-2023, en date du 28 février 2023

Région administrative	Secteur d'intervention	Nom du bénéficiaire	Montant annoncé
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Bibliothèque de Val-d'Or	14 500 \$
Abitibi-Témiscamingue	Bibliothèques	Ville de Rouyn-Noranda	33 400 \$
Sous-total Abitibi-Témiscamingue		2	47 900 \$
Bas-Saint-Laurent	Arts de la scène	Corporation régionale de la salle André-Gagnon inc.	5 650 900 \$
Sous-total Bas-Saint-Laurent		1	5 650 900 \$
Capitale-Nationale	Institutions muséales	La Maison Léon-Provancher	50 200 \$
Capitale-Nationale	Médias et multimédia	Multimédias Région Portneuf	50 100 \$
Sous-total Capitale-Nationale		2	100 300 \$
Estrie	Arts de la scène	Ville de Sherbrooke	3 350 000 \$
Estrie	Arts de la scène	Ville de Sherbrooke	1 950 000 \$
Estrie	Arts de la scène	Le Théâtre des petites lanternes	61 600 \$
Sous-total Estrie		3	5 361 600 \$
Lanaudière	Arts de la scène	Festival international de Lanaudière inc.	400 000 \$
Lanaudière	Arts de la scène	C.R.A.P.O. de Lanaudière (centre régional d'animation du patrimoine oral)	79 300 \$
Lanaudière	Médias et multimédia	Radio Nord-Joli inc.	43 200 \$
Lanaudière	Arts de la scène	Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	98 400 \$
Sous-total Lanaudière		4	620 900 \$
Laurentides	Bibliothèques	Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	1 282 500 \$
Sous-total Laurentides		1	1 282 500 \$
Mauricie	Arts de la scène	Les Sages Fous	4 831 800 \$
Sous-total Mauricie		1	4 831 800 \$
Montréal	Arts de la scène	La Fondation du Théâtre du Nouveau Monde	6 000 000 \$
Montréal	Arts de la scène	L'Illusion, Théâtre de marionnettes	534 700 \$
Montréal	Patrimoine et arts de la scène	Centre Cinéma Impérial inc.	4 000 000 \$
Sous-total Montréal		3	10 534 700 \$
Outaouais	Arts de la scène	Les productions musicales l'Artishow	25 900 \$
Outaouais	Médias et multimédia	Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	170 300 \$
Outaouais	Arts de la scène	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	9 000 \$
Outaouais	Bibliothèques	Bibliothèque municipale de Gatineau	70 000 \$
Outaouais	Bibliothèques	CRSBP de l'Outaouais	26 300 \$
Sous-total Outaouais		5	301 500 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Bibliothèques	CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	18 600 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	Diffusion Saguenay inc.	45 800 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Arts de la scène	École de formation musicale d'Alma	2 600 \$
Sous-total Saguenay - Lac Saint-Jean		3	67 000 \$
GRAND TOTAL projets nouvelle initiative		25	28 799 100 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Concernant le programme Aide aux initiatives de partenariat, pour chaque secteur d'intervention, indiquer :

- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, budget ventilé, et les prévisions pour 2023-2024;
 - b) nombre de projets ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative;
 - c) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus;
 - d) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année.
-

Réponse :

a), b), c) et d) Voir documents ci-joints.

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023
et le montant obtenu en service de dette pour
le programme d'aide aux initiatives de partenariat décliné par région administrative

29 RP1
Annexe 1

Région administrative	Description type d'entente	Nom client partenaire	Montant annoncé (service dette)
Aucune annonce en service de la dette en 2022-2023			

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

29 RP1

pour le programme d'aide aux initiatives de partenariat décliné

Annexe 2

par région administrative

Crédits réguliers

Région administrative	Type d'entente	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
Capitale-Nationale	Entente de développement culturel	Ville de Québec	1 093 127,00 \$
Total Capitale-Nationale		1	1 093 127,00 \$
Lanaudière	Entente de développement culturel	Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie	6 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Montcalm	46 833,00 \$
		Ville de L'Assomption	20 000,00 \$
		Ville de Saint-Lin-Laurentides	10 000,00 \$
Total Lanaudière		4	82 833,00 \$
Montréal	Entente de développement culturel	Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	41 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	58 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville	12 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent	16 000,00 \$
		Ville de Chambly	85 000,00 \$
		Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	7 500,00 \$
		Ville de Saint-Hyacinthe	4 500,00 \$
		Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	55 000,00 \$
		Ville de Saint-Lambert	21 250,00 \$
		Ville de Varennes	12 001,00 \$
Total Montréal		10	313 751,00 \$
Nord-du-Québec	Entente de développement culturel	Ville de Lebel-sur-Quévillon	5 000,00 \$
		Ville de Matagami	2 500,00 \$
Total Nord-du-Québec		2	7 500,00 \$
Ontario	Entente de développement culturel	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	11 561,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Ontario	34 250,00 \$
		Ville de Gatineau	170 202,00 \$
Total Ontario		3	216 013,00 \$
Total général		20	1 713 224,00 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Concernant le programme de Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État, indiquer :

- a) les crédits alloués au programme en 2022-2023, budget ventilé, et les prévisions pour 2023-2024;
- b) nombre de projets ayant obtenu un financement en 2022-2023. Montant total obtenu par région administrative;
- c) la liste des projets acceptés en 2022-2023 et l'échéancier des versements prévus;
- d) la liste des projets financés en 2022-2023 et le montant obtenu par année

Réponse :

a), b), c), d) Voir documents ci-joints.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Dépenses consolidées du portefeuille 2022-2023¹
(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organisme budgétaire				
Culture et Communications	977,7	2,9	980,6	43,6
Conseil du patrimoine culturel du Québec	0,5	-	0,5	-
Sous-total	978,2	2,9	981,1	43,6
Fonds spéciaux				
Fonds Avenir Mécénat Culture	5,0	-	5,0	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	47,4	-	47,4	-
Sous-total	52,4	-	52,4	-
Organismes autres que budgétaires				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	97,5	4,0	101,4	1,0
Conseil des arts et des lettres du Québec	189,2	-	189,2	-
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	32,8	1,4	34,3	-
Musée d'Art contemporain de Montréal	12,2	0,1	12,3	-
Musée de la Civilisation	34,0	0,8	34,8	-
Musée national des beaux-arts du Québec	33,1	0,7	33,7	-
Société de développement des entreprises culturelles	208,2	1,2	209,4	15,7
Société de la Place des Arts de Montréal	38,7	2,5	41,1	-
Société de télédiffusion du Québec	94,8	0,8	95,6	2,0
Société du Grand Théâtre de Québec	13,2	0,6	13,7	-
Sous-total	753,6	12,0	765,6	18,7
Comptes à fin déterminée				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	1,8	-	1,8	-
Développement de la musique classique au Québec	-	-	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	1,6	-	1,6	-
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	1,2	-	1,2	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	0,2	-	0,2	-
Projets d'infrastructures 2008	9,5	-	9,5	-
Sous-total	14,3	-	14,3	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	544,0	-	544,0	-
Ajustement de consolidation³	(613,2)	-	(613,2)	(18,7)
Total	1 729,3	14,9	1 744,2	43,6

Culture et Communications

Dépenses consolidées du portefeuille 2022-2023¹
(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Mesures du Budget ²	43,6			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	1 772,9			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2021-2022 (en %)	4,0			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2022-2023 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2022-2023	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2022-2023	Crédits 2021-2022
1. Direction, administration et soutien à la mission	73 581,1	6 165,1	3 316,8	70 732,8	73 735,2
2. Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine	907 531,5	-	-	907 531,5	794 789,2
	981 112,6	6 165,1	3 316,8	978 264,3	868 524,4
Moins : Crédits permanents				9,6	9 202,0
Crédits à voter				978 254,7	859 322,4

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Budget de dépenses		
Rémunération	36 853,9	32 794,9
Fonctionnement	33 806,2	32 236,8
Affectation à un fonds spécial	-	9 192,4
Transfert	907 357,6	794 615,3
Créances douteuses et autres provisions	173,9	173,9
Sous-total	978 191,6	869 013,3
Service de la dette	2 921,0	3 039,0
Total	981 112,6	872 052,3
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	537,3	537,3
Immobilisations en ressources informationnelles	2 779,5	2 099,9
Total	3 316,8	2 637,2

Culture et Communications

Ventilation par ministère et organisme budgétaire
(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Budget de dépenses		
Ministère	980 572,3	871 512,7
Conseil du patrimoine culturel du Québec	540,3	539,6
Total	981 112,6	872 052,3
Budget d'investissements		
Ministère	3 316,8	2 637,2
Total	3 316,8	2 637,2

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance
(en milliers de dollars)

	2022-2023
Budget de dépenses	
Ministère	43 600,0
Total	43 600,0

PROGRAMME 1
Direction, administration et soutien à la mission

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2022-2023	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2022-2023	Crédits 2021-2022
1. Direction et administration	39 168,0	6 119,1	3 281,0	36 329,9	35 112,4
2. Soutien à la mission	33 872,8	46,0	35,8	33 862,6	28 890,8
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	540,3	-	-	540,3	539,6
4. Modification comptable - Paiements de transfert	-	-	-	-	9 192,4
	73 581,1	6 165,1	3 316,8	70 732,8	73 735,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier (RLRQ, chapitre 34)					
Élément 4				-	9 192,4
Crédit à voter				70 723,2	64 533,2

Les objectifs et les priorités de ce programme sont les suivants : développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec; élaborer et gérer les politiques, orientations et programmes en matière de culture et de communications; assurer les services de soutien à la gestion; assurer le classement des films et proposer, à travers les services offerts par le Centre de conservation du Québec, un accompagnement des clientèles du Ministère pour la préservation de biens patrimoniaux. De plus, par l'action du Conseil du patrimoine culturel du Québec, fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Éléments				2022-2023	2021-2022
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	10 688,1	25 760,7	405,1	-	36 853,9	32 794,9
Fonctionnement	25 558,9	8 112,1	135,2	-	33 806,2	32 236,8
Service de la dette	2 921,0	-	-	-	2 921,0	3 039,0
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	9 192,4
	39 168,0	33 872,8	540,3	-	73 581,1	77 263,1
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	501,5	35,8	-	-	537,3	537,3
Immobilisations en ressources informationnelles	2 779,5	-	-	-	2 779,5	2 099,9
	3 281,0	35,8	-	-	3 316,8	2 637,2

Culture et Communications

PROGRAMME 2
Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2022-2023	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2022-2023	Crédits 2021-2022
1. Actions en matière de développement culturel, de communications et de patrimoine	268 412,2	-	-	268 412,2	257 021,8
2. Musées nationaux	70 840,7	-	-	70 840,7	71 185,1
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	27 185,1	-	-	27 185,1	28 166,9
4. Société de développement des entreprises culturelles	177 753,7	-	-	177 753,7	126 836,8
5. Société de télédiffusion du Québec	67 750,0	-	-	67 750,0	70 898,4
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	187 790,7	-	-	187 790,7	136 107,5
Suite à la page suivante					

Les objectifs et les priorités de ce programme sont : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants, partenaires, organismes, institutions municipales ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la formation artistique et la sensibilisation des jeunes aux arts et à la culture.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Transfert	268 412,2	70 840,7	27 185,1	177 579,8	67 750,0	187 790,7	799 558,5
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	173,9	-	-	173,9
	268 412,2	70 840,7	27 185,1	177 753,7	67 750,0	187 790,7	799 732,4

PROGRAMME 2 (suite)
Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2022-2023	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2022-2023	Crédits 2021-2022
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	77 021,3	-	-	77 021,3	75 380,2
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	30 777,8	-	-	30 777,8	29 192,5
	907 531,5	-	-	907 531,5	794 789,2
Crédit à voter				907 531,5	794 789,2

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	8	Éléments	2022-2023	2021-2022
Budget de dépenses						
Transfert	799 558,5	77 021,3	30 777,8		907 357,6	794 615,3
Créances douteuses et autres provisions	173,9	-	-		173,9	173,9
	799 732,4	77 021,3	30 777,8		907 531,5	794 789,2

Culture et Communications

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Programme 1 - Direction, administration et soutien à la mission		
Fonds du patrimoine culturel québécois	-	9 192,4
Total	-	9 192,4

Ventilation par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Support	-	9 192,4
Total	-	9 192,4

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Programme 2 - Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine		
Aide au fonctionnement	67 893,2	57 893,2
Aide aux immobilisations	119 555,8	120 900,6
Aide aux initiatives de partenariat	16 885,0	18 885,0
Aide aux projets	24 387,2	26 122,3
Autres interventions particulières en culture et en communications	39 691,0	33 220,7
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	75 647,0	74 005,9
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 374,3	1 374,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	8 151,8	8 079,6
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	179 638,9	128 027,9
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	30 777,8	29 192,5
Musée d'Art contemporain de Montréal	9 379,6	9 301,7
Musée de la Civilisation	24 892,1	24 769,2
Musée des beaux-arts de Montréal	14 071,8	14 191,8
Musée national des beaux-arts du Québec	22 497,2	22 922,4
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	9 972,2	9 751,5
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	167 607,6	116 911,4
Société de la Place des Arts de Montréal	18 603,9	18 728,1
Société de télédiffusion du Québec	67 750,0	70 898,4
Société du Grand Théâtre de Québec	8 581,2	9 438,8
Total du programme 2	907 357,6	794 615,3
Total	907 357,6	794 615,3

Ventilation par bénéficiaire
(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Entreprises	153 527,4	109 293,0
Entreprises et organismes d'État	276 252,8	277 088,1
Institutions d'enseignement	3 357,5	2 951,5
Municipalités	61 423,4	66 926,3
Organismes à but non lucratif	393 587,0	324 633,9
Personnes	19 209,5	13 722,5
Total	907 357,6	794 615,3

Culture et Communications

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Rémunération	92 253,7	91 591,1
Fonctionnement	108 520,2	106 868,9
Capital	155 328,7	159 215,9
Intérêt	39 977,0	41 703,8
Support	511 278,0	395 235,6
Total	907 357,6	794 615,3

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
administrative Abitibi-Témiscamingue	Aide au fonctionnement	Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	11 368,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	20 698,00 \$
		Centre musical En sol mineur inc.	17 400,00 \$
		Centre musical Jean-Charles Loïselle inc.	10 245,00 \$
		Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	389 728,00 \$
		Corporation de La maison Dumulon	83 364,00 \$
		CRSBP de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec inc.	531 642,00 \$
		École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	16 635,00 \$
		École de musique Harricana inc.	18 777,00 \$
		Ensemble pour bâtir	16 457,00 \$
		Journal Boum!	9 699,00 \$
		Journal communautaire de Normétal inc.	10 607,00 \$
		Journal l'Alliance de Preissac	14 834,00 \$
		Journal Le Pont de Palmarolle	12 747,00 \$
		La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	97 873,00 \$
		La Voie du secteur des Coteaux	11 685,00 \$
		Le Dispensaire de la Garde	44 990,00 \$
		L'Écho des montagnes	11 322,00 \$
		Les jeunes concerts du Témiscamingue	13 252,00 \$
		Les Promoteurs d'Angliers inc.	47 512,00 \$
		L'Indice bohémien	71 399,00 \$
		MA, musée d'art	91 724,00 \$
		Maison du Frère-Moffet	7 937,00 \$
		Montbeillard en bref	10 766,00 \$
		Musée École du rang 2 d'Authier	56 040,00 \$
		Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue (Malartic)	98 932,00 \$
		Radio Boréale	76 700,00 \$
		Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	70 951,00 \$
		Société historique P.E. Gendreau	24 297,00 \$
		Télé communautaire d'Amos Région	55 000,00 \$
		Télévision communautaire du Témiscamingue	33 951,00 \$
		tvTK	33 951,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	32	2 022 483,00 \$
	Aide aux projets	Bélanger , Maurice	25 805,00 \$
		Centre d'exposition de Val-d'Or	7 920,00 \$
		Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos	40 000,00 \$
		Festival de musique émergente	37 500,00 \$
		La Troupe de théâtre « Les Zybrides »	15 000,00 \$
		MA, musée d'art	17 722,00 \$
	Total Aide aux projets	6	143 947,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	17 997,00 \$
		Centre de musique et de danse de Val-d'Or inc.	20 230,00 \$
		Centre musical En sol mineur inc.	20 230,00 \$
		Centre musical Jean-Charles Loïselle inc.	13 944,00 \$
		Chambre de commerce de Val-d'Or	1 000,00 \$
		Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue	2 500,00 \$
		Corporation de La maison Dumulon	99 286,00 \$
		École de musique d'Abitibi-Ouest inc.	21 614,00 \$
		École de musique Harricana inc.	22 311,00 \$
		Festival de musique émergente	6 250,00 \$
		La Corporation du Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or)	118 857,00 \$
		Le comité du Prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue	1 500,00 \$
		Le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue	2 500,00 \$
		Les jeunes concerts du Témiscamingue	13 944,00 \$
		Les Promoteurs d'Angliers inc.	34 968,00 \$
		MA, musée d'art	105 966,00 \$
		Maison du Frère-Moffet	25 653,00 \$
		Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue (Malartic)	138 508,00 \$
		Productions du raccourci	7 000,00 \$
		Regroupement des loisirs culturels et scientifiques du Témiscamingue	25 732,00 \$
		Ressource pour personnes handicapées, Abitibi-Témiscamingue - Nord du Québec	1 000,00 \$
		Société historique P.E. Gendreau	28 343,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	22	729 333,00 \$
Total Abitibi-Témiscamingue		60	2 895 763,00 \$
Bas-Saint-Laurent	Aide au fonctionnement	Association patrimoniale de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie	62 720,00 \$
		Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent	357 789,00 \$
		Coopérative de solidarité d'information des Basques	44 000,00 \$
		Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	42 203,00 \$
		CRSBP du Bas-Saint-Laurent inc.	536 113,00 \$
		Diffusion communautaire de La Mitis inc.	50 980,00 \$
		Journal communautaire de Saint-Léandre La Fenêtre à perte de vue	10 369,00 \$
		Journal l'Ulricois	14 575,00 \$
		La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	105 821,00 \$
		La Radio communautaire du Comté	76 700,00 \$
		Le Trait d'Union de Saint-Bruno	10 055,00 \$
		Les Amis des Jardins de Métis inc.	86 423,00 \$
		Les Éditions du Berger Blanc	44 621,00 \$
		Manoir seigneurial Fraser	26 667,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications etAnnexe 2 BCD

aux sociétés d'ÉtatCrédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Musée du Bas-Saint-Laurent	90 110,00 \$
		Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	82 109,00 \$
		Site historique maritime de la Pointe-au-Père	42 657,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata inc.	90 410,00 \$
		Société rimouskoise du patrimoine	28 933,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.	54 433,00 \$
		Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	33 951,00 \$
		Télévision communautaire du Kamouraska incorporée	30 800,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	22	1 922 439,00 \$
	Aide aux projets	Les Amis des Jardins de Méti s inc.	50 000,00 \$
		Ville de Rivière-du-Loup	32 494,00 \$
	Total Aide aux projets	2	82 494,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Camp musical St-Alexandre inc.	82 734,00 \$
		Corporation de développement faunique touristique et culturel "FAUCUS"	50 957,00 \$
		Corporation des événements spéciaux de Mont-Joli	2 000,00 \$
		École de musique Alain-Caron	20 917,00 \$
		École de musique de Matane inc.	20 917,00 \$
		École de musique Destroismaisons	21 614,00 \$
		École de musique du Bas-Saint-Laurent inc.	23 357,00 \$
		École de musique du Témiscouata	19 180,00 \$
		Été Show Rock	2 000,00 \$
		Festival Le Riverain	500,00 \$
		La Corporation du Musée régional de Rimouski inc.	148 149,00 \$
		L'École de danse Quatre Temps inc.	30 678,00 \$
		Les Amis des Jardins de Méti s inc.	125 357,00 \$
		Manoir seigneurial Fraser	35 143,00 \$
		Municipalité de Lac-au-Saumon	1 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata	500,00 \$
		Musée du Bas-Saint-Laurent	148 390,00 \$
		Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	114 951,00 \$
		Site historique maritime de la Pointe-au-Père	87 143,00 \$
		Société rimouskoise du patrimoine	50 957,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	20	986 444,00 \$
Total Bas-Saint-Laurent		44	2 991 377,00 \$
Capitale-Nationale	Aide au fonctionnement	Action patrimoine	209 883,00 \$
		Autour de l'Île	39 073,00 \$
		Aux Trois Couvents	65 720,00 \$
		CKRL-MF 89.1 inc.	73 700,00 \$
		Communications Basse-Ville	19 686,00 \$
		Conseil québécois du patrimoine vivant	221 890,00 \$
		Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	27 864,00 \$
		Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	85 669,00 \$
		Corporation du Moulin des Jésuites	80 199,00 \$
		Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	144 759,00 \$
		Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	570 176,00 \$
		École de Joaillerie de Québec	190 541,00 \$
		École de musique Côte de Beaupré inc.	13 692,00 \$
		École de musique Denys-Arcand	22 562,00 \$
		École nationale de lutherie	191 863,00 \$
		Fédération québécoise des sociétés de généalogie	107 540,00 \$
		Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	73 452,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	209 602,00 \$
		Journal Le Lavalois	21 177,00 \$
		La Maison Léon-Provancher	35 119,00 \$
		La Télévision communautaire de Saint-Raymond inc.	55 000,00 \$
		La Télévision d'Ici (Côte-de-Beaupré)	55 000,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	317 729,00 \$
		Le Groupe Danse Partout inc.	480 893,00 \$
		Les Arts et la Ville	167 878,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	77 969,00 \$
		L'Îlot des Palais	74 188,00 \$
		Maison de nos Aïeux	77 434,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	291 540,00 \$
		Maison Drouin	52 470,00 \$
		Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	149 696,00 \$
		Moulin de la Chevrotière	29 628,00 \$
		Multimédias région Portneuf	3 520,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	113 117,00 \$
		Musée de Charlevoix	92 220,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	32 391,00 \$
		Pôle culturel du Monastère des Ursulines	153 341,00 \$
		Radio Basse-Ville	72 152,00 \$
		Radio MF Charlevoix	42 203,00 \$
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	139 939,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	9 319,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	88 570,00 \$
		Télévision communautaire Vents et Marées	55 000,00 \$
		Télévision de Charlevoix-Ouest (TVCO)	42 459,00 \$
		Vieux presbytère de Deschambault	39 476,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	45	5 117 299,00 \$
	Aide aux initiatives de partenariat	Ville de Québec	1 093 127,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé
pour le programme Soutien à la culture, aux communications et
aux sociétés d'État

30 RP1
Annexe 2 BCD
Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Total Aide aux initiatives de partenariat	1	1 093 127,00 \$
	Aide aux projets	Camp le Manoir des Éboulements	26 696,00 \$
		Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf	38 544,00 \$
		Centre de valorisation du patrimoine vivant	26 832,00 \$
		Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i)	320 000,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	32 840,00 \$
		Jeunes musiciens du monde	26 250,00 \$
		KWE! À la rencontre des peuples autochtones	416 000,00 \$
		La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec	4 847,00 \$
		L'Art de voir grand	37 500,00 \$
		LE FESTIF!	26 250,00 \$
		Le Projet Ex Machina	250 346,00 \$
		Les Productions pour enfants de Québec	11 625,00 \$
		L'Institut Canadien de Québec (diffuseur)	50 000,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	35 000,00 \$
		Monquartier	23 040,00 \$
		Musée ambulant	37 500,00 \$
		Niess , Thomas	8 625,00 \$
		ORGANISME EXMURO ARTS PUBLICS	9 240,00 \$
		Productions Les Gros Becs	17 207,00 \$
		Provencher , Véronique	4 500,00 \$
		Rendez-vous d'histoire de Québec	25 000,00 \$
		Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	27 375,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	6 400,00 \$
	Total Aide aux projets	23	1 461 617,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Amplisson inc.	18 000,00 \$
		Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF)	1 000,00 \$
		Aux Trois Couvents	65 550,00 \$
		Centrale Alternative	2 000,00 \$
		Centre de la Francophonie des Amériques	5 000,00 \$
		Centre de valorisation du patrimoine vivant	9 970,00 \$
		Centre d'études sur les médias inc.	84 000,00 \$
		Choeur Voix Nouv'Elles	500,00 \$
		CKRL-MF 89,1 inc.	3 000,00 \$
		Collège de Champigny	1 000,00 \$
		Commission de développement économique des premières nations du Québec et du Labrador	47 000,00 \$
		Concours de musique de la Capitale	2 000,00 \$
		Conseil québécois du patrimoine vivant	60 100,00 \$
		COOP SPIRA	1 500,00 \$
		Coopérative artistique du quartier	2 000,00 \$
		Corporation d'astronomie de Val-Bélair	5 000,00 \$
		Corporation de la Vieille Forge Cauchon	20 102,00 \$
		Corporation des fêtes historiques de Québec	110 000,00 \$
		Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (lieu d'interprétation)	32 506,00 \$
		Corporation du Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme	100 571,00 \$
		Corporation du Moulin des Jésuites	67 521,00 \$
		Corporation du Musée de la Nation huronne-wendat	158 823,00 \$
		Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	2 500,00 \$
		Danse Attitudes inc.	20 000,00 \$
		Desgagnés , Nadia	20 000,00 \$
		École de cirque de Québec	572 237,00 \$
		École de Joaillerie de Québec	187 151,00 \$
		École de l'Escabelle	1 000,00 \$
		École de musique Amadeus et Cie	20 000,00 \$
		École de musique Côte de Beaupré inc.	14 293,00 \$
		École de musique Denys-Arcand	26 843,00 \$
		École Montagnac (de la Montagne)	5 000,00 \$
		École nationale de lutherie	229 507,00 \$
		Ensemble vocal Dal Segno	1 000,00 \$
		Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design	2 300,00 \$
		Festival Casse-Gueule	2 000,00 \$
		Festival de la bande dessinée francophone de Québec	3 788,00 \$
		Festival de l'oie des neiges	1 000,00 \$
		Festival d'été OFF	500,00 \$
		Fondation Claude Lavoie	2 000,00 \$
		Fondation du Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	53 029,00 \$
		Fondation Plamondon	2 000,00 \$
		Institut québécois d'ébénisterie	209 806,00 \$
		La Course de la banquise Portneuf inc.	1 000,00 \$
		La Maison Léon-Provancher	24 661,00 \$
		La Parade des Jouets inc.	3 000,00 \$
		La Sinfonia inc. orchestre de chambre	8 000,00 \$
		Le Domaine Forget de Charlevoix inc. (école)	366 098,00 \$
		Le Groupe Danse Partout inc.	456 720,00 \$
		Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres	60 621,00 \$
		L'Îlot des Palais	76 572,00 \$
		L'Orchestre symphonique de Québec	3 000,00 \$
		Maison de nos Ateux	59 636,00 \$
		Maison des métiers d'art de Québec	300 457,00 \$
		Maison Drouin	40 800,00 \$
		Marché public Saint-Augustin	500,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité	169 324,00 \$
		Moulin de la Chevrotière	34 572,00 \$
		Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	166 814,00 \$
		Musée de Charlevoix	156 300,00 \$
		Musée maritime de Charlevoix	125 120,00 \$
		Pôle culturel du Monastère des Ursulines	173 559,00 \$
		Productions Rhizome	10 250,00 \$
		Québec Nova Murale	1 000,00 \$
		Savard , Alexandra	15 752,00 \$
		Sismyk diffusion	50 000,00 \$
		Société d'art et d'histoire de Beauport inc.	28 571,00 \$
		Société de communication Atikamekw-Montagnais	5 000,00 \$
		Société du patrimoine politique du Québec	7 000,00 \$
		Société littéraire et historique de Québec	95 000,00 \$
		Vieux presbytère de Deschambault	35 714,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	71	4 648 138,00 \$
Total Capitale-Nationale		140	12 320 181,00 \$
Centre-du-Québec	Aide au fonctionnement	À la Portée des Sons inc.	14 751,00 \$
		Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	143 657,00 \$
		Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec	314 315,00 \$
		Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	73 700,00 \$
		Journal Le Tartan inc.	10 058,00 \$
		Journal local Le Félix	15 220,00 \$
		La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	230 819,00 \$
		La Société Musée Laurier inc.	105 256,00 \$
		L'Annonceur du Bas-Saint-François	38 500,00 \$
		Le Causeur	18 678,00 \$
		Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	42 414,00 \$
		Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	120 625,00 \$
		Parc Marie-Victorin inc.	105 810,00 \$
		Société des amis du moulin Michel inc.	81 410,00 \$
		Société historique d'Odanak	126 910,00 \$
		Télé-Coeur	33 967,00 \$
		Télévision communautaire de l'Érable	33 951,00 \$
		Télévision communautaire des Bois-Francis	49 599,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	18	1 559 640,00 \$
	Aide aux projets	La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	9 200,00 \$
		La Société Musée Laurier inc.	4 450,00 \$
		L'Association des groupes de jeunes des Hauts-Reliefs	7 341,00 \$
		L'Eau-Vent (Maison de Jeunes)	29 100,00 \$
		Maison des jeunes le Déclic inc.	7 038,00 \$
		Télé-Coeur	40 000,00 \$
	Total Aide aux projets	6	97 129,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	À la Portée des Sons inc.	15 753,00 \$
		Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec	98 713,00 \$
		Comité d'action et de stratégie pour l'avenir CASA SOPHIA	2 000,00 \$
		Comité organisateur du concours solistes et petits ensembles de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	2 500,00 \$
		École Jésus-Adolescent	5 000,00 \$
		Ensemble folklorique Mackinaw inc.	20 000,00 \$
		Festival Trad-Cajun	2 000,00 \$
		Harmonie l'Inspiration inc.	2 000,00 \$
		La Société d'histoire de Plessisville	1 000,00 \$
		La Société Musée Laurier inc.	152 704,00 \$
		Maison Rodolphe-Duguay de Nicolet-Sud	31 016,00 \$
		Municipalité de la paroisse de Plessisville	500,00 \$
		Municipalité de Lyster	1 000,00 \$
		Musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux de Nicolet	168 475,00 \$
		Musée national de la Photographie	3 250,00 \$
		Parc Marie-Victorin inc.	140 000,00 \$
		Société des amis du moulin Michel inc.	65 550,00 \$
		Société historique d'Odanak	147 300,00 \$
		Télé-Coeur	3 000,00 \$
		Théâtre Tire-toi une bûche !	2 000,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	20	863 761,00 \$
Total Centre-du-Québec		44	2 520 530,00 \$
Chaudière-Appalaches	Aide au fonctionnement	"Le Cyri-lien", journal communautaire de St-Cyrille-de-L'Islet	6 400,00 \$
		Au fil de La Boyer	15 949,00 \$
		Câble communautaire de Beauce inc.	33 951,00 \$
		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	13 563,00 \$
		Corporation du journal Le Réveil	12 215,00 \$
		Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	68 848,00 \$
		CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.	650 949,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		École de danse Élédanse inc.	24 399,00 \$
		École de musique Jésus-Marie	21 408,00 \$
		École de musique l'Accroche Notes	21 992,00 \$
		Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	133 884,00 \$
		Journal communautaire Coup d'oeil sur Saint-Marcel de L'Islet inc.	11 646,00 \$
		Journal communautaire de Disraeli	27 135,00 \$
		Journal communautaire L'Attisée inc.	21 608,00 \$
		Journal communautaire Le Beau-Regard inc.	10 896,00 \$
		La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	102 833,00 \$
		L'Arrivage d'Adstock	16 727,00 \$
		L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	14 408,00 \$
		Le Musée maritime du Québec inc.	134 479,00 \$
		L'Écho de Saint-François	14 943,00 \$
		L'Écho d'en Haut inc.	21 316,00 \$
		Les Éditions des Trois-Clochers inc.	19 367,00 \$
		Minéro - Musée de Thetford KB3	113 105,00 \$
		Musée Marius-Barbeau	89 487,00 \$
		Radio Bellechasse-Etchemins	76 700,00 \$
		Radio communautaire de Lévis	73 700,00 \$
		Télévision communautaire de la région des Appalaches	39 230,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	27	1 791 138,00 \$
	Aide aux projets	Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	15 000,00 \$
		Diffusion Avant Scène	4 950,00 \$
		Le Journal de Lévis, coopérative de solidarité	45 124,00 \$
		Les Arts de la scène de Montmagny	37 500,00 \$
		Maison natale de Louis Fréchette	27 200,00 \$
		Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac inc.	20 085,00 \$
	Total Aide aux projets	6	149 859,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière	1 000,00 \$
		Beauce Art: L'international de sculptures	5 000,00 \$
		Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny	113 089,00 \$
		Cinéma du Lac	500,00 \$
		Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé	57 182,00 \$
		École de danse Chantal Caron	20 000,00 \$
		École de danse Élédanse inc.	30 678,00 \$
		École de danse Laurie Bélanger inc.	20 000,00 \$
		École de danse ODY Académie inc.	6 696,00 \$
		École de musique Jésus-Marie	24 751,00 \$
		École de musique l'Accroche Notes	23 706,00 \$
		Festival du film de Saint-Séverin	2 000,00 \$
		Fête des chants de marins	5 000,00 \$
		Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière	126 286,00 \$
		La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies	92 857,00 \$
		L'Association des parents des petits musiciens de Saint-Noël de Thetford inc.	13 247,00 \$
		Le Festival country de Lotbinière	5 000,00 \$
		Le Musée maritime du Québec inc.	179 661,00 \$
		Les Fêtes de Chez-Nous Inc.	1 000,00 \$
		Mercier , Louis	30 000,00 \$
		Minéro - Musée de Thetford KB3	168 475,00 \$
		Municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	800,00 \$
		Municipalité de Saint-Côme-Linière	1 000,00 \$
		Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	5 000,00 \$
		Musée Marius-Barbeau	136 673,00 \$
		Semaine du patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies	500,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	26	1 070 101,00 \$
Total Chaudière-Appalaches		59	3 011 098,00 \$
Côte-Nord	Aide au fonctionnement	Académie de danse de Baie-Comeau	19 743,00 \$
		Académie de danse de Forestville inc.	12 732,00 \$
		Arc-en-son de Sept-Îles	4 959,00 \$
		Chapelle de Tadoussac	26 235,00 \$
		Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord	360 158,00 \$
		Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	42 260,00 \$
		Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts	22 545,00 \$
		CRSBP de la Côte-Nord inc.	433 141,00 \$
		École de ballet de Sept-Îles inc.	12 167,00 \$
		École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	9 618,00 \$
		École de musique Côte-Nord inc.	22 713,00 \$
		École de musique de Forestville	10 976,00 \$
		École de musique de Port-Cartier Inc.	11 383,00 \$
		École de musique Havre-Saint-Pierre	10 380,00 \$
		Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins. GREMM	97 758,00 \$
		Journal communautaire Le Portageur	19 706,00 \$
		Journal des villes nordiques Le Trait d'Union du Nord inc.	25 399,00 \$
		La Radio communautaire CKNA inc.	68 863,00 \$
		La Radio communautaire de Fermont inc.	70 951,00 \$
		La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc.	69 375,00 \$
		La Télévision du Littoral inc.	44 980,00 \$
		L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	11 633,00 \$
		L'École de musique de Sept-Îles inc.	16 480,00 \$
		Musée régional de la Côte-Nord inc.	68 399,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Orchestre à cordes de Baie-Comeau	11 812,00 \$
		Radio & Télévision communautaire Havre-Saint-Pierre	71 773,00 \$
		Radio Anticosti	70 012,00 \$
		Radio Blanc-Sablon inc.	71 018,00 \$
		Radio communautaire Tête-à-la-Baleine	69 469,00 \$
		Télévision régionale de la Péninsule inc.	44 980,00 \$
		Télévision régionale Haute-Côte-Nord	49 706,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	31	1 881 324,00 \$
	Aide aux projets	Troupe La Chant'Amuse inc.	40 000,00 \$
	Total Aide aux projets	1	40 000,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Académie de danse de Baie-Comeau	16 642,00 \$
		Académie de danse de Forestville inc.	19 522,00 \$
		Arc-en-son de Sept-Îles	5 424,00 \$
		Corporation de diffusion de l'archéologie de la Côte-Nord	49 300,00 \$
		École de ballet de Sept-Îles inc.	17 072,00 \$
		École de danse Calypso de Havre-Saint-Pierre	14 293,00 \$
		École de musique Côte-Nord inc.	23 800,00 \$
		École de musique de Forestville	14 293,00 \$
		École de musique de Port-Cartier Inc.	14 337,00 \$
		École de musique Havre-Saint-Pierre	17 431,00 \$
		Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins. GREMM	100 122,00 \$
		L'Académie « Les Joies de la danse » Port-Cartier	14 922,00 \$
		L'École de musique de Sept-Îles inc.	22 610,00 \$
		L'Odyssée artistique	1 000,00 \$
		Musée régional de la Côte-Nord inc.	155 281,00 \$
		Orchestre à cordes de Baie-Comeau	14 245,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	16	500 294,00 \$
Total Côte-Nord		48	2 421 618,00 \$
Estrie	Aide au fonctionnement	Camp musical d'Asbestos inc.	68 354,00 \$
		Conseil de la culture de l'Estrie	368 689,00 \$
		Corporation du Vieux moulin d'Ulverton inc.	119 820,00 \$
		CRSBP de l'Estrie inc.	406 183,00 \$
		Fédération québécoise du théâtre amateur	116 297,00 \$
		Groupe Média Régional Val-Ouest	3 520,00 \$
		Image de Bury	12 191,00 \$
		Journal Communautaire d'Ascot Corner inc.	16 926,00 \$
		Journal communautaire Ici Brompton	12 363,00 \$
		Journal communautaire Le Reflet de Lingwick-Gould	9 182,00 \$
		Journal communautaire Regards	15 824,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	91 114,00 \$
		La Voix ferrée	21 325,00 \$
		L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)	187 700,00 \$
		Le Cirque des étoiles Memphrémagog	13 063,00 \$
		Le Journal communautaire L'Info de Saint-Élie-d'Orford	18 494,00 \$
		Le Journal régional du Haut-Saint-François	44 000,00 \$
		Le Papotin inc.	11 798,00 \$
		Le P'tit journal de Woburn	9 480,00 \$
		Le Trident de Wotton	12 115,00 \$
		L'écho de Compton	17 372,00 \$
		Les Amis de la musique de Richmond / École	10 588,00 \$
		L'Éveil du citoyen de Weedon	13 635,00 \$
		L'Évènement de Scotstown-Hampden inc.	9 518,00 \$
		Musée Beaulne inc.	104 442,00 \$
		Musée Colby-Curtis	177 780,00 \$
		Musée de la nature et des sciences inc.	212 421,00 \$
		Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	149 810,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	137 852,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	15 036,00 \$
		Orford Musique	349 544,00 \$
		Radio Bishop inc.	73 700,00 \$
		Radio communautaire de l'Estrie	73 700,00 \$
		Radio communautaire de Windsor et région inc.	63 140,00 \$
		Radio coopérative de Coaticook, Coop de solidarité	73 607,00 \$
		Soleil des Cantons (1982) Itée	11 224,00 \$
		Uplands, Centre culturel et du patrimoine	125 370,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	37	3 177 177,00 \$
	Aide aux projets	Comité organisateur du festival des harmonies du Québec inc.	49 921,00 \$
		Fournier , Ian	11 150,00 \$
		Hardy , Élise	2 770,00 \$
		Journal L'Étincelle Inc.	62 400,00 \$
		Le Théâtre des petites lanternes	39 571,00 \$
		Les chemins errants	13 707,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	9 225,00 \$
		Nadege , Nadia	14 000,00 \$
		Salon du Livre de l'Estrie (S.L.E.) inc.	39 750,00 \$
		The Record	34 273,00 \$
		Touchette , Sarah	19 125,00 \$
		ZemmourBallet	25 000,00 \$
	Total Aide aux projets	12	320 892,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	ASTROLab du Mont-Mégantic	70 000,00 \$
		Baobab-Café de quartier	1 000,00 \$
		Camp musical d'Asbestos inc.	82 734,00 \$
		CANE - Coop de solidarité	5 000,00 \$
		Centre communautaire Ives Hill - Drapers Corner	2 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Centre des Beaux-arts Rozynski	20 000,00 \$
		Comité organisateur du festival des harmonies du Québec inc.	1 000,00 \$
		Corporation des Métiers d'Art du Québec en Estrie Inc.	2 000,00 \$
		Cultures du coeur - Estrie	1 000,00 \$
		Féeries hivernales de Sherbrooke	1 000,00 \$
		Festival des Traditions du Monde de Sherbrooke	2 000,00 \$
		Harmonie de Coaticook	19 680,00 \$
		La Fête du Lac des Nations inc.	1 500,00 \$
		La Société d'histoire de Sherbrooke	106 576,00 \$
		Le Circuit des Arts Memphrémagog	1 000,00 \$
		Le Cirque des étoiles Memphrémagog	16 901,00 \$
		Les Amis de la musique de Richmond / École	14 293,00 \$
		Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette	2 500,00 \$
		Les Comptonales	1 000,00 \$
		Les productions des paysages éclatés	2 000,00 \$
		Les Stentors, corps de clairons et tambours inc.	20 000,00 \$
		Maison des arts de la parole	1 000,00 \$
		Musée Beaulne inc.	90 218,00 \$
		Musée de la nature et des sciences inc.	280 169,00 \$
		Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier	280 000,00 \$
		Musée des beaux-arts de Sherbrooke inc.	170 678,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke inc.	18 696,00 \$
		Orford Musique	438 200,00 \$
		Perspek productions	2 000,00 \$
		Sporobole	8 000,00 \$
		Swing Sherbrooke	14 200,00 \$
		Université de Sherbrooke	7 000,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	32	1 683 345,00 \$
Total Estrie		81	5 181 414,00 \$
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Aide au fonctionnement	Bioparc de la Gaspésie inc.	90 860,00 \$
		Corporation du Bourg de Pabos	36 117,00 \$
		CRSBP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	426 139,00 \$
		Culture Gaspésie	322 620,00 \$
		Diffusion communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	20 549,00 \$
		Diffusion communautaire des Îles inc.	42 404,00 \$
		Exploramer	143 200,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	63 807,00 \$
		Journal communautaire "Le Phare"	14 736,00 \$
		Journal Communautaire Matapédia et les Plateaux	13 024,00 \$
		Journal culturel Graffici, coopérative de solidarité	82 500,00 \$
		Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	33 830,00 \$
		Musée acadien du Québec	84 078,00 \$
		Musée de la Gaspésie	86 506,00 \$
		Musée de la Mer	63 886,00 \$
		Radio Gaspésie inc.	42 168,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	53 276,00 \$
		Télé-Gaspé	33 951,00 \$
		Télé-Soleil inc.	33 951,00 \$
		Télé-Sourire inc.	55 000,00 \$
		Télévision communautaire 3 inc.	55 000,00 \$
		Télévision communautaire de Grande-Rivière	44 980,00 \$
		The Gaspé Spec	38 414,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	23	1 880 996,00 \$
	Aide aux projets	Centre de pédiatrie sociale en communauté de la Côte-de-Gaspé	11 072,00 \$
		Société d'histoire de la Haute-Gaspésie	40 000,00 \$
		Village en chanson de Petite-Vallée (camp)	30 600,00 \$
	Total Aide aux projets	3	81 672,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine	60 000,00 \$
		Au Vieux Treuil	1 000,00 \$
		Bioparc de la Gaspésie inc.	175 000,00 \$
		Comité de Développement de Barachois et les Environs	1 000,00 \$
		Contes en Îles	1 000,00 \$
		Corporation du Bourg de Pabos	69 143,00 \$
		Corporation du Camp Théâtre de l'Anse	15 120,00 \$
		École de cirque des Îles	38 200,00 \$
		École de musique Grande-Vallée	14 462,00 \$
		École de musique Mi-La-Ré-Sol inc.	18 128,00 \$
		École de musique Miransol inc.	16 385,00 \$
		Exploramer	140 000,00 \$
		Festival de cirque des Îles	4 000,00 \$
		Festival du Crabe de Paspébiac 2014	2 000,00 \$
		Fondation "Willie Déraspe" pour le centre d'interprétation du phoque	93 473,00 \$
		Le Centre socio-culturel Manoir LeBoutillier	76 000,00 \$
		Musée "Le Chafaud" inc.	2 750,00 \$
		Musée acadien du Québec	172 542,00 \$
		Musée de la Gaspésie	188 814,00 \$
		Musée de la Mer	149 254,00 \$
		Parcours du Point de vue - Gaspésie - Rencontres internationales photos	3 210,00 \$
		Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	98 214,00 \$
		Société d'histoire de la Haute-Gaspésie	5 000,00 \$
		Traversées de la Gaspésie	2 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Village en chanson de Petite-Vallée (camp)	30 870,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	25	1 377 565,00 \$
Total Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		51	3 340 233,00 \$
Lanaudière	Aide au fonctionnement	Conseil de la culture de Lanaudière	332 521,00 \$
		Corporation de télédiffusion régionale de Berthier inc.	55 000,00 \$
		Corporation du patrimoine de Berthier inc.	23 511,00 \$
		La Corporation de télédiffusion Brandon inc.	45 925,00 \$
		Musée d'art de Joliette	135 594,00 \$
		Radio Nord-Joli inc.	76 700,00 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	54 069,00 \$
		TVRM - Télévision régionale des Moulins	32 690,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	8	756 010,00 \$
	Aide aux initiatives de partenariat	Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie	6 000,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Montcalm	46 833,00 \$
		Ville de L'Assomption	20 000,00 \$
		Ville de Saint-Lin-Laurentides	10 000,00 \$
	Total Aide aux initiatives de partenariat	4	82 833,00 \$
	Aide aux projets	Bibliothèque de Chertsey	5 500,00 \$
		Bibliothèque Dr. Jacques-Olivier	17 930,00 \$
		Corporation Hector-Charland	277 126,00 \$
		Musée d'art de Joliette	416 640,00 \$
		Productions Cirrus Cirkus	21 600,00 \$
		Roy , Marie-Soleil	49 500,00 \$
	Total Aide aux projets	6	788 296,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Camp musical Père Lindsay inc.	123 067,00 \$
		Centre régional d'archives de Lanaudière	500,00 \$
		C'Jeune	5 000,00 \$
		Conseil des Atikamekw de Manawan	1 000,00 \$
		Corporation du patrimoine de Berthier inc.	27 429,00 \$
		École de musique Fernand-Lindsay	22 660,00 \$
		École du Coteau	1 500,00 \$
		École secondaire Armand-Corbeil	1 000,00 \$
		Ensemble vocal Art & Son	1 500,00 \$
		Festival des arts de Mascouche	2 000,00 \$
		Grand Orchestre de Joliette	1 000,00 \$
		L'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette	18 251,00 \$
		Maison des jeunes de Saint-Sulpice «Le Rivage»	1 250,00 \$
		Musée d'art de Joliette	284 746,00 \$
		Oktoberfest de Repentigny	2 000,00 \$
		Sainte-Marcelline-de-Kildare	500,00 \$
		Société de développement culturel de Terrebonne (institution muséale)	100 571,00 \$
		Vieux palais de l'Assomption	5 000,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	18	598 974,00 \$
Total Lanaudière		36	2 226 113,00 \$
Laurentides	Aide au fonctionnement	Association des médias écrits communautaires du Québec	217 235,00 \$
		Conseil de la culture des Laurentides	334 757,00 \$
		Corporation du Moulin Légaré inc.	113 630,00 \$
		CRSBP des Laurentides inc.	367 029,00 \$
		Journal communautaire de Saint-Hippolyte	26 001,00 \$
		Journal de Prévost	36 391,00 \$
		Le Journal "Ski se dit" de Val-David	38 500,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	54 092,00 \$
		Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière	49 706,00 \$
	Télévision communautaire des Basses-Laurentides		41 829,00 \$
		TVC d'Argenteuil	54 433,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	11	1 333 603,00 \$
	Aide aux projets	Berthold , Marc-André	27 720,00 \$
		Bibliothèque Deux-Montagnes	7 605,00 \$
		Bibliothèque municipale de Saint-Colomban	15 375,00 \$
		Centre d'art La petite église	38 950,00 \$
		Corporation du Moulin Légaré inc.	24 000,00 \$
		Ducharme , Nathalie	22 435,00 \$
		Durocher , Kim	6 000,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	12 834,00 \$
		Regroupement des Festivals Régionaux Artistiques et Indépendants	640 000,00 \$
	Total Aide aux projets	9	794 919,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Association des coureurs en canot de la Lièvre inc.	1 000,00 \$
		CAMMAC	61 016,00 \$
		Camp musical des Laurentides inc.	137 200,00 \$
		Carrefour Bois-Chantants	1 000,00 \$
		Chambre de commerce du Grand Sainte-Agathe	1 000,00 \$
		Danse Deluxe S.E.N.C.	19 926,00 \$
		Festival de films d'auteurs de Val-Morin	4 000,00 \$
		La Maison du village, Centre d'exposition de Val-David	3 550,00 \$
		Marché public d'Arundel	3 000,00 \$
		Municipalité de Lac-Saint-Paul	3 000,00 \$
		Municipalité de Piedmont	5 000,00 \$
		Musée d'art contemporain des Laurentides	112 678,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Rosemère	6 550,00 \$
		Superbe Culture Rive Nord	5 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications etAnnexe 2 BCD

aux sociétés d'ÉtatCrédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	14	363 920,00 \$
Total Laurentides		34	2 492 442,00 \$
Laval	Aide au fonctionnement	Centre d'interprétation de l'eau	18 080,00 \$
		Conseil régional de la culture de Laval	325 715,00 \$
		Cosmodôme	129 020,00 \$
		Musée de la santé Armand-Frappier	47 320,00 \$
		Télévision Régionale de Laval inc.	33 951,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	5	554 086,00 \$
	Aide aux projets	9369-0055 Québec inc.	103 093,00 \$
		La Rencontre théâtre-ados	100 000,00 \$
		Le Théâtre Félé	1 920,00 \$
	Total Aide aux projets	3	205 013,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Ballet Tompkins du Quebec	12 267,00 \$
		Centre d'interprétation de l'eau	70 000,00 \$
		Connec-T, services d'audiodescription	3 575,00 \$
		Cosmodôme	140 000,00 \$
		École Curé-Antoine-Labelle	1 000,00 \$
		Eco-Nature	280 000,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Laval	9 819,00 \$
		L'Orchestre symphonique de Laval 1984 inc.	1 000,00 \$
		Musée de la santé Armand-Frappier	175 000,00 \$
		Total Autres interventions particulières en culture et en communications	9692 661,00 \$
Total Laval		17	1 451 760,00 \$
Mauricie	Aide au fonctionnement	Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	364 390,00 \$
		Coop de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	76 700,00 \$
		CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	681 197,00 \$
		Éditions communautaires des Chenaux	70 312,00 \$
		Journal Le Stéphanois inc.	19 170,00 \$
		La Gazette de la Mauricie	82 500,00 \$
		La Maîtrise du Cap inc.	11 701,00 \$
		Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	17 886,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	5 532,00 \$
		Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	61 453,00 \$
		Musée Boréal	116 803,00 \$
		Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	64 493,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	251 718,00 \$
		Radio Shawinigan inc.	64 930,00 \$
		Transcendance de Shawinigan	7 954,00 \$
		Vieux presbytère de Batisca	48 534,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	16	1 945 273,00 \$
	Aide aux projets	Bibliothèque municipale de Trois-Rivières	2 415,00 \$
		Conseil de la culture et des communications de la Mauricie	380 000,00 \$
		CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.	33 440,00 \$
		Galerie d'art du Parc inc.	18 000,00 \$
		Le Vasseur , Fannie	14 000,00 \$
		Leblanc , Sylvie	4 700,00 \$
		Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	44 338,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	50 000,00 \$
	Total Aide aux projets	9	558 893,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Association des pourvoyeurs et pêcheurs du poisson des chenaux de la rivière Ste-Anne inc.	2 000,00 \$
		Beaupré , Odette	20 000,00 \$
		Caravane Philanthrope	1 000,00 \$
		Corporation culturelle de Shawinigan	37 000,00 \$
		Domaine seigneurial Sainte-Anne	500,00 \$
		École secondaire Chavigny	1 000,00 \$
		Expédition Premières Nations	2 000,00 \$
		Fabrique de la paroisse Sainte-Elisabeth	200,00 \$
		Festival international de danse Encore	3 000,00 \$
		Gervais-Doyon , Sophie	20 000,00 \$
		La Cité de l'Énergie inc.	150 000,00 \$
		La Fabrique de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Moraine	400,00 \$
		La Maîtrise du Cap inc.	14 873,00 \$
		L'Assocation québécoise des professeurs de français (A.O.P.F.)	3 000,00 \$
		Le 507, Coop de solidarité	1 000,00 \$
		Le Noël du Pauvre coeur du Québec inc.	1 000,00 \$
		Les Ateliers et l'Orchestre symphonique de jeunes Philippe-Filion	18 866,00 \$
		Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières inc.	17 733,00 \$
		Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac inc.	74 857,00 \$
		Musée Boréal	174 577,00 \$
		Musée des Ursulines de Trois-Rivières inc.	74 857,00 \$
		Musée québécois de culture populaire	359 322,00 \$
		Regroupement des métiers d'art de la Mauricie	1 000,00 \$
		Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	1 500,00 \$
		Salon du livre de Trois-Rivières	1 000,00 \$
		Sanatorium historique Lac-Édouard	4 000,00 \$
		Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade	200,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications etAnnexe 2 BCD

aux sociétés d'ÉtatCrédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	Transcendanse de Shawinigan	18 808,00 \$
		Vieux presbytère de Batiscan	51 786,00 \$
		29	1 055 479,00 \$
Total Mauricie		54	3 559 645,00 \$
Montérégie	Aide au fonctionnement	Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	236 742,00 \$
		Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	17 634,00 \$
		Bulletin communautaire Info-Hemmingford	13 704,00 \$
		Centre d'accès communautaire de Waterloo	25 767,00 \$
		Conseil montréaléen de la culture et des communications	516 289,00 \$
		Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ	30 800,00 \$
		Corporation soreloise du patrimoine régional	93 600,00 \$
		CRSBP de la Montérégie inc.	398 233,00 \$
		École de Danse de Boucherville inc.	10 613,00 \$
		École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	12 474,00 \$
		Journal Le Saint-Armand	20 213,00 \$
		La Société historique du Comté de Brome	194 330,00 \$
		L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	232 623,00 \$
		L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	14 639,00 \$
		Le Centre d'art de Prévile inc.	15 500,00 \$
		Le Saint-Denisien	18 413,00 \$
		Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	66 480,00 \$
		Lutherie-Guitare Bruand	146 530,00 \$
		Maison des cultures amérindiennes	56 807,00 \$
		Maison nationale des Patriotes	57 741,00 \$
		Mobiles, Média Communautaire Maskoutain	44 000,00 \$
		Musée de société des Deux-Rives	41 776,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	111 987,00 \$
		Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	129 157,00 \$
		Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	36 676,00 \$
		Radio Acton inc.	68 361,00 \$
		Radio communautaire de Châteauguay CHAI-FM	73 122,00 \$
		Radio communautaire de la Rive-Sud inc.	73 700,00 \$
		Radio communautaire Missisquoi	70 849,00 \$
		Services d'information communautaire de la Vallée de la Châteauguay	22 608,00 \$
		Société d'histoire de Missisquoi	62 910,00 \$
		Société du musée du Grand Châteauguay	83 950,00 \$
		Télévision communautaire de la Vallée-du-Richelieu (T.C.V.R.) inc.	51 281,00 \$
		Télévision communautaire du Haut-Richelieu 1981 ltée	55 000,00 \$
		Télévision du Sud-Ouest	55 000,00 \$
		Télévision Rive-Sud	55 000,00 \$
		36	3 214 509,00 \$
	Total Aide au fonctionnement		
	Aide aux initiatives de partenariat	Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu	41 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	58 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville	12 500,00 \$
		Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent	16 000,00 \$
		Ville de Chambly	85 000,00 \$
		Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	7 500,00 \$
		Ville de Saint-Hyacinthe	4 500,00 \$
		Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	55 000,00 \$
		Ville de Saint-Lambert	21 250,00 \$
		Ville de Varennes	12 001,00 \$
	Total Aide aux initiatives de partenariat	10	313 751,00 \$
	Aide aux projets	Archives historiques Hemmingford	4 360,00 \$
		Bergeron , Nathalie	28 000,00 \$
		Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé	4 357,00 \$
		Bibliothèque municipale de Beloeil	1 715,00 \$
		Bibliothèque municipale de Pincourt	4 080,00 \$
		Blanchet , Jessica	14 218,00 \$
		Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska	39 576,00 \$
		Compagnie de création Le Gros Orteil	20 207,00 \$
		Conseil montréaléen de la culture et des communications	395 149,00 \$
		Festifolies en Armandie	10 400,00 \$
		Festival international de la chanson de Granby	32 000,00 \$
		Icimédias inc.	128 310,00 \$
		Jeannotte , Christine	16 772,00 \$
		Loisir et Sport Montérégie	57 916,00 \$
		Maison des jeunes de Saint-Philippe	15 000,00 \$
		Poirier , Priska	28 700,00 \$
		Société du musée du Grand Châteauguay	38 000,00 \$
	Total Aide aux projets	17	838 760,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	186498 Canada inc.	20 000,00 \$
		9300-9678 Québec inc.	25 000,00 \$
		Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	5 000,00 \$
		Association des auteurs de la Montérégie	1 500,00 \$
		Association des métiers d'art de Boucherville	2 000,00 \$
		Atelier théâtral de Longueuil	1 500,00 \$
		Ballet classique du Haut-Richelieu inc.	19 871,00 \$
		BrailleTAB Technologie	2 000,00 \$
		Brimbalante	19 000,00 \$
		Cargois	650,00 \$
		Charbonneau , Stéphane	25 000,00 \$
		Choeur Pratt & Whitney Canada	2 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Choeur Vives Voix	1 000,00 \$
		Club de curling de St-Bruno	1 000,00 \$
		Coopérative de solidarité en habitation "La Seigneurie de Boucherville"	1 000,00 \$
		Corporation soreloise du patrimoine régional	105 000,00 \$
		Desfossés , Corinne	25 000,00 \$
		Éclipses de Longueuil	25 000,00 \$
		École de Danse de Boucherville inc.	13 543,00 \$
		École des arts de la scène Nos Voix, Nos Visages	14 098,00 \$
		Extravadanse Studio	20 580,00 \$
		Festival de Blues de la Montérégie	5 000,00 \$
		Festival international de la chanson de Granby	1 000,00 \$
		Gueulart	1 000,00 \$
		Harmonie Mont-Bruno Inc.	5 000,00 \$
		Jankijou inc.	2 000,00 \$
		La Compétition The Reunion inc.	1 000,00 \$
		La Fondation des Mutins inc.	4 000,00 \$
		La Maison des Arts Rive-Sud	1 000,00 \$
		L'Association canadienne d'histoire ferroviaire	369 487,00 \$
		L'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rive-Sud	5 000,00 \$
		L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie inc.	17 361,00 \$
		Le Centre d'art de Prévile inc.	19 871,00 \$
		Le Choeur Harmonie de Longueuil	1 000,00 \$
		Le comité de la fête des citoyens de Beauharnois	500,00 \$
		Le Zocalo, atelier d'art de Longueuil	3 250,00 \$
		Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent	49 300,00 \$
		Les Cercles de Fermières du Québec	10 500,00 \$
		Les productions Tournesols	5 000,00 \$
		Lutherie-Guitare Bruand	158 094,00 \$
		Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu	5 000,00 \$
		Maison des cultures amérindiennes	79 533,00 \$
		Maison des jeunes de St-Bruno inc.	5 000,00 \$
		Maison nationale des Patriotes	80 840,00 \$
		Musée de société des Deux-Rives	100 475,00 \$
		Musée du Haut-Richelieu	112 043,00 \$
		Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	179 373,00 \$
		Musiphonie	4 750,00 \$
		Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	1 000,00 \$
		Phare culturel de Verchères	1 000,00 \$
		Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie	64 565,00 \$
		Quatuor Prestige	2 000,00 \$
		RecycleMédias	3 229 302,38 \$
		Route des Arts et Saveurs du Richelieu	4 000,00 \$
		Société d'histoire de Missisquoi	4 000,00 \$
		Théâtre de la Ville	1 000,00 \$
		Théâtre du Lac Brome	3 000,00 \$
		Théâtre Saint-Bruno Players	5 000,00 \$
		Tocadanse inc.	25 000,00 \$
		Tout à fait d'accArt	1 000,00 \$
		Troupe de théâtre Les Pas pour Rire	5 000,00 \$
		Ville de Saint-Pie	2 000,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	62	4 903 986,38 \$
Total Montérégie		125	9 271 006,38 \$
Montréal	Aide au fonctionnement	Alliance chorale du Québec	132 756,00 \$
		Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAO)	108 578,00 \$
		Archéo-Québec	214 431,00 \$
		Association des bibliothèques publiques du Québec	155 352,00 \$
		Association des Cinémas parallèles du Québec	129 523,00 \$
		Association des écoles supérieures d'art du Québec	112 852,00 \$
		Association québécoise des loisirs folkloriques	119 289,00 \$
		Centre Canadien d'Architecture	437 500,00 \$
		Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	158 995,00 \$
		Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	163 924,00 \$
		Centre des métiers du cuir de Montréal	174 087,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	133 913,00 \$
		Culture Montréal	514 949,00 \$
		Échos Montréal	38 500,00 \$
		École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	237 557,00 \$
		École d'ébénisterie d'art de Montréal	200 976,00 \$
		École nationale de l'humour	249 845,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	356 069,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	89 263,00 \$
		Fédération des associations musicales du Québec	118 930,00 \$
		Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	143 170,00 \$
		Fédération des sociétés d'histoire du Québec	124 556,00 \$
		Journal communautaire Le Monde inc.	21 768,00 \$
		Journaldesvoisins.com	49 500,00 \$
		La radio communautaire de LaSalle	73 700,00 \$
		Le Centre des textiles contemporains de Montréal	189 532,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	116 920,00 \$
		L'École de cirque de Verdun	28 368,00 \$
		Les Forges de Montréal	114 990,00 \$
		Les Muses: centre des arts de la scène	8 184,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	16 977,00 \$
		Les Petits Violons inc.	18 425,00 \$
		Maison Saint-Gabriel	97 223,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	132 596,00 \$
		Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	114 947,00 \$
		Musée du Château Ramezay	141 137,00 \$
		Musée Marguerite-Bourgeoys	144 103,00 \$
		Nouvelles d'Ici	3 200,00 \$
		Orchestre des jeunes de Westmount	15 608,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	14 479,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes du West Island	13 998,00 \$
		Radio Centre-Ville Saint-Louis	73 700,00 \$
		Radio communautaire francophone de Montréal inc.	73 700,00 \$
		Réseau d'enseignement de la danse (RED)	171 940,00 \$
		Société des musées du Québec	438 213,00 \$
		Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	156 560,00 \$
		Société du Château Dufresne inc.	66 155,00 \$
		Télévision communautaire Frontenac	30 800,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	48	6 441 738,00 \$
	Aide aux projets	10684210 Canada Inc.	315 857,00 \$
		Antenne créative	65 000,00 \$
		Association des bibliothèques publiques du Québec	204 799,00 \$
		Association des professionnels de l'édition musicale	24 019,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	14 625,00 \$
		Association québécoise des éditeurs de magazines	41 074,00 \$
		Bambara , Lésouta Luc	10 000,00 \$
		Berceurs du temps	12 000,00 \$
		Boisvert , Lora	12 500,00 \$
		Brunet , Manon	7 000,00 \$
		Casteliers	30 375,00 \$
		Centre des auteurs dramatiques (Montréal) (CEAD) inc.	5 700,00 \$
		Centre Turbine	16 000,00 \$
		Cirque Éloïze	156 374,00 \$
		Cité des arts du cirque	39 090,00 \$
		Cloutier , Karine	2 000,00 \$
		Compétence Culture	112 500,00 \$
		Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	37 500,00 \$
		Culture pour tous	630 400,00 \$
		Danse Imédia O.S.B.L.	30 656,00 \$
		Daou , Adama	6 000,00 \$
		EST MÉDIA Montréal	5 213,00 \$
		Festival de films Cinémania	50 000,00 \$
		Festival du nouveau cinéma de Montréal	18 750,00 \$
		Festival international de la littérature (FIL)	6 900,00 \$
		Festival International de Musique Pop Montréal	20 000,00 \$
		Festival international du film pour enfants de Montréal	17 500,00 \$
		Festival Montréal Mondial	36 763,00 \$
		Festival Plein(s) Écran(s)	8 500,00 \$
		Festival TransAmériques	50 000,00 \$
		Fondation Metropolis bleu	1 644,00 \$
		Forum RIDM	18 750,00 \$
		Fournier , Marie-France	2 500,00 \$
		Hebdos Québec inc.	136 800,00 \$
		La Presse (2018) inc.	320 000,00 \$
		La puce à l'oreille média jeunesse	200 000,00 \$
		L'Autre Théâtre	4 500,00 \$
		Le Devoir inc.	320 000,00 \$
		Le Moulin à vent/ La maison des arts et des jeux	50 000,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	4 500,00 \$
		Les événements Prima Danse	18 750,00 \$
		Les Francofolies de Montréal Inc.	10 623,00 \$
		Les Grands Ballets Canadiens	12 500,00 \$
		Les Productions du 10 avril	80 320,00 \$
		M pour Montréal	37 500,00 \$
		Melo , Marcio	6 000,00 \$
		Mishmash Media inc.	394 067,00 \$
		Montréal Baroque Inc.	31 725,00 \$
		MUTEK	50 000,00 \$
		Niock , Atna Jean Emmanuel	13 000,00 \$
		Opéra de Montréal	12 500,00 \$
		Orchestre Métropolitain	20 000,00 \$
		Oxy-Jeunes inc.	24 000,00 \$
		P.A.A.L. Partageons le monde	31 000,00 \$
		Partenariat du Quartier des spectacles	50 000,00 \$
		Printemps numérique	50 000,00 \$
		Quartier des spectacles (QDS) international	14 500,00 \$
		Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	26 644,00 \$
		S.A.T. Société des arts technologiques	64 000,00 \$
		Temps Publics	48 800,00 \$
		Théâtre Ciel Ouvert	9 000,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	40 000,00 \$
		Toxique Trottoir	10 500,00 \$
		Trudell , Eryn	7 000,00 \$
		Vies , Stève	5 500,00 \$
	Total Aide aux projets	65	4 113 718,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	«L'Art-Rivé» Centre de jour de Rivière-des-Prairies	3 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications etAnnexe 2 BCD

aux sociétés d'ÉtatCrédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		8504644 Canada Inc.	16 000,00 \$
		9185-6096 Québec inc.	20 000,00 \$
		Académie de danse Scream inc.	16 960,00 \$
		AlterGo	7 000,00 \$
		Association des artistes de Saint-Laurent	500,00 \$
		Association des étudiants en communication de l'Université de Montréal	1 000,00 \$
		Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ)	20 000,00 \$
		Association des Libraires du Québec (ALQ)	2 000,00 \$
		Association Messinese de Montréal inc.	2 000,00 \$
		Association nationale des éditeurs de livres	18 500,00 \$
		Association pour la promotion des services documentaires scolaires	500,00 \$
		Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISO) inc.	223 000,00 \$
		BAAM, Brigade Arts Affaires Montréal	5 000,00 \$
		Careau , Madeleine	30 000,00 \$
		Casteliers	11 000,00 \$
		Cégep de Saint-Laurent - Service aux entreprises	26 445,00 \$
		Centre Canadien d'Architecture	875 000,00 \$
		Centre culturel Georges-Vanier	19 950,00 \$
		Centre de Céramique-Poterie Bonsecours inc.	161 541,00 \$
		Centre de Promotion Communautaire Le Phare	1 000,00 \$
		Centre de Recherche et de Design en Impression Textile de Montréal	176 316,00 \$
		Centre des métiers du cuir de Montréal	189 121,00 \$
		Centre des Métiers du Verre du Québec inc.	178 286,00 \$
		Choeur en jazz	8 000,00 \$
		Cité des arts du cirque	3 850,00 \$
		Coalition pour la diversité culturelle	125 000,00 \$
		Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean inc.	1 088 800,00 \$
		Compagnie de théâtre Le Carrousel	4 000,00 \$
		Compagnie Trans-Théâtre	5 000,00 \$
		Compétence Culture	80 000,00 \$
		Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec	1 000,00 \$
		Conseil de la formation continue arts et culture de l'île de Montréal	70 000,00 \$
		Conseil de presse du Québec	280 000,00 \$
		Conseil des Métiers d'Art du Québec	100 000,00 \$
		Conseil québécois de la musique	181 132,00 \$
		Conseil québécois du loisir	36 000,00 \$
		Conseil québécois du théâtre	179 560,00 \$
		Corporation du Camp littéraire Félix	38 100,00 \$
		Corporation du Cinéma Station Vu	3 000,00 \$
		Créations Hit the Floor	5 000,00 \$
		Culture pour tous	774 448,00 \$
		DANSE 1...2...3 inc.	18 000,00 \$
		Danse Imédia O.S.B.L.	1 000,00 \$
		Dansereau , Mireille	30 000,00 \$
		École de ballet et d'arts performants Montréal inc.	17 872,00 \$
		École de danse contemporaine de Montréal (EDCMTL)	572 237,00 \$
		École de Joaillerie de Montréal (E.J.M.)	242 312,00 \$
		École de musique Anjou	20 000,00 \$
		École d'ébénisterie d'art de Montréal	213 747,00 \$
		École des Roseraies (CS de la Pointe-de-L'île)	1 000,00 \$
		École nationale de cirque	767 769,00 \$
		École nationale de l'humour	269 892,00 \$
		École nationale de théâtre du Canada	440 298,00 \$
		École Sainte-Colette	5 500,00 \$
		Écomusée de la maison du fier monde	110 237,00 \$
		En Piste inc.	20 000,00 \$
		Fédération des Milieux Documentaires	2 000,00 \$
		Fédération des sociétés d'histoire du Québec	5 000,00 \$
		Festival de films Cinémania	85 000,00 \$
		Festival interculturel du conte de Montréal	9 025,00 \$
		Festival Mondial de Musique des Femmes d'Ici et d'Ailleurs	1 000,00 \$
		Festival Montréal Mundial	10 000,00 \$
		Festival TransAmériques	4 000,00 \$
		Fondation des artistes du Québec	2 000 000,00 \$
		Fondation Dynastie	5 000,00 \$
		Fondation internationale "des Cultures à partager"	500,00 \$
		Fondation Metropolis bleu	6 000,00 \$
		Fournier , Alain	30 000,00 \$
		Groupe de divertissement S.A.F. inc.	20 000,00 \$
		Héritage hispanique du Québec	1 000,00 \$
		Infrarouge Théâtre	27 793,38 \$
		Institut national de l'image et du son	1 002 900,00 \$
		Juripop	1 000 000,00 \$
		Keroul	16 320,00 \$
		La Cinémathèque québécoise	1 865 762,00 \$
		La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	2 500,00 \$
		La Fondation de la Maison Québécoise du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse inc	2 000,00 \$
		La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la coopération internationale	1 000,00 \$
		La Fondation québécoise pour l'alphabétisation	5 000,00 \$
		La Société de musique contemporaine du Québec	2 625,00 \$
		L'Auguste Théâtre	5 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Le Centre des textiles contemporains de Montréal	198 971,00 \$
		Le Concours de musique du Québec inc.	2 000,00 \$
		Le Musée des maîtres et artisans du Québec	161 700,00 \$
		Le Musée McCord Stewart	950 000,00 \$
		Le Théâtre de la Ligue nationale d'improvisation inc.	5 000,00 \$
		L'École de cirque de Verdun	40 390,00 \$
		L'Ecole supérieure de ballet du Québec	995 400,00 \$
		Les Bonnes Productions inc.	17 880,00 \$
		Les éditions Ad Litteram inc.	15 000,00 \$
		Les Muses: centre des arts de la scène	10 136,00 \$
		Les Petits Chanteurs du Mont-Royal	22 882,00 \$
		Les Petits Violons inc.	32 340,00 \$
		Les Productions Nuits d'Afrique inc.	5 000,00 \$
		Les Salons des métiers d'art du Québec	50 000,00 \$
		Les Scènes de Musique Alternatives du Québec	20 000,00 \$
		L'ORGANISME	5 250,00 \$
		M pour Montréal	12 000,00 \$
		Maison de la chanson francophone (nom en cours de modification)	15 000,00 \$
		Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	1 000,00 \$
		Maison Saint-Gabriel	106 857,00 \$
		MétaMusique - MetaMusic	300 000,00 \$
		Montréal en Histoire	50 000,00 \$
		Morisset , Lucie K.	30 000,00 \$
		Mouvement « Parlons mieux » (M.P.M.)	500,00 \$
		Mouvement national des Québécoises et Québécois	3 757 250,00 \$
		Musée de l'Holocauste Montréal	171 644,00 \$
		Musée des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	124 203,00 \$
		Musée du Château Ramezay	185 763,00 \$
		Musée Marguerite-Bourgeoys	161 017,00 \$
		O Vertigo Danse inc.	1 875,00 \$
		Olivier-Gouriou , François	5 250,00 \$
		Orchestre des jeunes de Westmount	20 032,00 \$
		Orchestre philharmonique des musiciens de Montréal	3 000,00 \$
		Orchestre philharmonique et chœur des mélomanes (OPCM)	2 000,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	18 806,00 \$
		Orchestre symphonique des jeunes du West Island	19 141,00 \$
		Ouverture avec les Arts	20 000,00 \$
		Productions '90	2 000,00 \$
		Quatuor Cobalt	48 969,00 \$
		Québecine	25 000,00 \$
		Rabagliati , Michel	30 000,00 \$
		Regroupement des distributeurs indépendants de films du Québec	36 240,00 \$
		Rencontres internationales du documentaire de Montréal	3 500,00 \$
		Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	37 400,00 \$
		Réseaux des arts médiatiques	2 212,50 \$
		Richard-Hamelin , Charles	30 000,00 \$
		Saulnier , Alain	30 000,00 \$
		Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent	280 000,00 \$
		Société du Château Dufresne inc.	63 085,00 \$
		Société pour les arts en milieux de santé	500,00 \$
		Steinman , Barbara	30 000,00 \$
		Studio Bizz inc.	20 000,00 \$
		Tableau noir	500,00 \$
		Théâtre à l'eau froide	1 000,00 \$
		Théâtre du Rideau Vert	5 000,00 \$
		Théâtre Lyrichorégra 20	7 500,00 \$
		Troupe de théâtre La Ruée Vers l'Art	8 160,00 \$
		TV5 Québec Canada	309 000,00 \$
		Union des écrivaines et des écrivains québécois	55 650,00 \$
		Université du Québec à Montréal - Centre de design	4 645,00 \$
		Ville de Montréal	1 750 000,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	143	24 143 946,88 \$
Total Montréal		256	34 699 402,88 \$
Nord-du-Québec	Aide au fonctionnement	Le Son du 49e	68 984,00 \$
		Radio communautaire de Radisson	72 622,00 \$
		Radio Matagami	67 926,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	3	209 532,00 \$
	Aide aux initiatives de partenariat	Ville de Lebel-sur-Quévillon	5 000,00 \$
		Ville de Matagami	2 500,00 \$
	Total Aide aux initiatives de partenariat	2	7 500,00 \$
	Aide aux projets	Loisir Sport Baie-James	14 521,00 \$
		Village Nordique d'Inukjuak	50 000,00 \$
	Total Aide aux projets	2	64 521,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Institut culturel Aanischaaukamikw	154 237,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	1	154 237,00 \$
Total Nord-du-Québec		8	435 790,00 \$
Outaouais	Aide au fonctionnement	Académie de danse de l'Outaouais Inc.	19 832,00 \$
		Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	397 050,00 \$
		CRSBP de l'Outaouais	494 006,00 \$
		Ecole de Musique de l'Outaouais Inc.	21 636,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications etAnnexe 2 BCD

aux sociétés d'ÉtatCrédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Journal communautaire - L'Echo de Cantley	23 791,00 \$
		Le Musée de l'Auberge Symmes	49 330,00 \$
		Les productions musicales l'Artishow	14 249,00 \$
		Radio communautaire de Pontiac	68 297,00 \$
		Radio communautaire F.M. de la Haute-Gatineau inc.	41 542,00 \$
		Télévision communautaire de la Basse-Lièvre inc.	48 920,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	10	1 178 653,00 \$
	Aide aux immobilisations	Bibliothèque municipale de Chelsea	5 931,00 \$
	Total Aide aux immobilisations	1	5 931,00 \$
	Aide aux initiatives de partenariat	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	11 561,00 \$
		Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	34 250,00 \$
		Ville de Gatineau	170 202,00 \$
	Total Aide aux initiatives de partenariat	3	216 013,00 \$
	Aide aux projets	Association du patrimoine d'Aylmer	14 400,00 \$
		Bibliothèque municipale de Fort-Coulonge	39 922,00 \$
		Conseil régional de la culture de l'Outaouais (C.R.C.O.)	480 214,00 \$
		Les Partenaires du secteur Aylmer	13 445,00 \$
		Michaud , Emily Rose	6 561,00 \$
	Total Aide aux projets	5	554 542,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	8237697 CANADA INC.	2 000,00 \$
		Académie de danse de l'Outaouais Inc.	26 810,00 \$
		Association des gens d'affaires et professionnels (AGAP) du Vieux-Gatineau	2 500,00 \$
		Campus 3	2 500,00 \$
		Choeur de Pom' de la Petite-Nation	2 500,00 \$
		Corporation Ville-Joie Sainte-Thérèse	20 000,00 \$
		Ecole de Musique de l'Outaouais Inc.	26 040,00 \$
		Fabrique de la paroisse de Sainte-Trinité	2 000,00 \$
		Les Productions Les 2 Vallées	2 500,00 \$
		Les productions musicales l'Artishow	18 017,00 \$
		Moon Rain le Centre des Arts Textiles	20 000,00 \$
		Orchestre symphonique de Gatineau	1 000,00 \$
		Ripon	2 500,00 \$
		Symposium "Gatineau en couleurs"	500,00 \$
		Traces Arts visuels	2 500,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	15	131 367,00 \$
Total Outaouais		34	2 086 506,00 \$
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Aide au fonctionnement	Atelier de musique de Jonquière inc.	24 153,00 \$
		Atelier de musique Roberval inc.	13 797,00 \$
		Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	55 657,00 \$
		Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	119 560,00 \$
		Centre d'histoire Arvida	24 096,00 \$
		Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	360 899,00 \$
		Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-Prime	32 380,00 \$
		Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	94 780,00 \$
		CRSBP du Saguenay - Lac-Saint-Jean inc.	428 986,00 \$
		Ecole de danse SMG Inc.	15 658,00 \$
		Ecole de danse Studio Nord	19 707,00 \$
		Ecole de formation musicale d'Alma	14 234,00 \$
		Ecole de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	19 590,00 \$
		Ecole Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	22 502,00 \$
		Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	17 084,00 \$
		Journal La Vie d'ici	13 771,00 \$
		La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	117 869,00 \$
		La Télévision communautaire de Roberval inc.	55 000,00 \$
		L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	21 757,00 \$
		Le Journal d'un lac à l'autre inc.	12 491,00 \$
		Le Prisme culturel inc.	25 852,00 \$
		L'Ecole de musique de La Baie inc.	19 994,00 \$
		Musée du Fjord	83 155,00 \$
		Musée Louis-Hémon	14 746,00 \$
		Radio communautaire du Saguenay inc.	73 700,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	59 076,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	75 620,00 \$
		Société d'information Lac-St-Jean	47 185,00 \$
	Total Aide au fonctionnement	28	1 883 299,00 \$
	Aide aux projets	Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac-Saint-Jean	336 930,00 \$
		Ecole de danse Studio Nord	12 800,00 \$
		Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	50 000,00 \$
		Sagalane , Charles	30 692,00 \$
	Total Aide aux projets	4	430 422,00 \$
	Autres interventions particulières en culture et en communications	Accès conditions vie Lac-Saint-Jean-Est	2 000,00 \$
		Atelier de musique de Jonquière inc.	27 192,00 \$
		Atelier de musique Roberval inc.	14 990,00 \$
		Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	75 495,00 \$
		Centre de conservation de la biodiversité boréale inc.	350 000,00 \$
		Centre d'histoire Arvida	28 114,00 \$
		Corporation de la vieille fromagerie Perron de Saint-Prime	52 200,00 \$
		Corporation du Parc régional de Val-Jalbert	117 000,00 \$
		Diffusion Saguenay inc.	5 000,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé 30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Ecole de danse SMG Inc.	18 881,00 \$
		École de danse Studio Nord	22 897,00 \$
		École de formation musicale d'Alma	19 180,00 \$
		École de musique de St-Félicien	14 880,00 \$
		Ecole de musique et de solfège de Chicoutimi inc.	21 265,00 \$
		Ecole Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse	25 797,00 \$
		Ecole Le Roseau	1 000,00 \$
		Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.	21 530,00 \$
		Festival de la chanson de Saint-Ambroise	5 000,00 \$
		Inukshuk Entrepreneuriat & Co.	5 000,00 \$
		La Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie	266 441,00 \$
		La Tortue Noire	3 000,00 \$
		L'Académie de Danse du Saguenay Inc.	25 100,00 \$
		Le Prisme culturel inc.	27 889,00 \$
		Le Prix littéraire Damase-Potvin	1 000,00 \$
		L'Ecole de musique de La Baie inc.	21 530,00 \$
		Musée du Fjord	176 475,00 \$
		Musée Louis-Hémon	119 964,00 \$
		Réseau des organismes Lac Kénogami ROLK	1 000,00 \$
		Société d'histoire du Lac-Saint-Jean inc.	160 364,00 \$
		Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	162 950,00 \$
		Université du Québec à Chicoutimi	50 000,00 \$
		Village sur Glace de Roberval	1 000,00 \$
	Total Autres interventions particulières en culture et en communications	32	1 844 134,00 \$
Total Saguenay - Lac-Saint-Jean		64	4 157 855,00 \$
Total général		1155	95 062 734,26 \$
Volet Sociétés d'État			
Capitale-Nationale	Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	Fonctionnement CALQ	3 893 400,00 \$
		Intérêts CT (MA) CALQ	5 178,10 \$
		Programmes d'aide CALQ	179 568 900,00 \$
		Rémunération CALQ	5 006 200,00 \$
	Total Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)		188 473 678,10 \$
	Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ)	Fonctionnement CMADQ	10 615 000,00 \$
		Intérêts CT (MA) CMADQ	1 821,49 \$
		Rémunération CMADQ	19 128 600,00 \$
	Total Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ)		29 745 421,49 \$
	Musée de la civilisation (MCIV)	Fonctionnement MCIV	13 680 900,00 \$
		Intérêts CT (MA) MCIV	77 642,06 \$
		Rémunération MCIV	8 944 800,00 \$
	Total Musée de la civilisation (MCIV)		22 703 342,06 \$
	Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ)	Fonctionnement MNBAQ	7 470 600,00 \$
		Intérêts CT (MA) MNBAQ	31 478,13 \$
		Rémunération MNBAQ	7 451 500,00 \$
	Total Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ)		14 953 578,13 \$
	Société du Grand Théâtre de Québec (SGTQ)	Fonctionnement SGTQ	2 118 300,00 \$
		Intérêts CT (MA) SGTQ	25 356,51 \$
		Rémunération SGTQ	1 025 800,00 \$
	Total Société du Grand Théâtre de Québec (SGTQ)		3 169 456,51 \$
Total Capitale-Nationale			259 045 476,29 \$
Montréal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)	Fonctionnement BAnQ	21 430 700,00 \$
		Intérêts CT (MA) BAnQ	366 397,81 \$
		Programmes d'aide BAnQ	2 374 300,00 \$
		Rémunération BAnQ	29 437 500,00 \$
	Total Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)		53 608 897,81 \$
	Musée d'art contemporain de Montréal (MACM)	Fonctionnement MACM	6 186 000,00 \$
		Intérêts CT (MA) MACM	2 420,70 \$
		Rémunération MACM	3 214 000,00 \$
	Total Musée d'art contemporain de Montréal (MACM)		9 402 420,70 \$
	Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)	Intérêts CT (MA) MBAM	144 533,36 \$
		Programmes d'aide MBAM	12 824 400,00 \$
	Total Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)		12 968 933,36 \$
	Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)	Fonctionnement SODEC	2 412 400,00 \$
		Intérêts CT (MA) SODEC	27 607,16 \$
		Programmes d'aide SODEC	167 627 600,00 \$
		Rémunération SODEC	3 749 000,00 \$
	Total Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)		173 816 607,16 \$
	Société de la Place des Arts de Montréal (SPAM)	Fonctionnement SPAM	1 059 800,00 \$

Liste des organismes ayant obtenu un financement en 2022-2023 et le montant versé

30 RP1

pour le programme Soutien à la culture, aux communications et

Annexe 2 BCD

aux sociétés d'État

Crédits réguliers

Région administrative	Programme	Client partenaire	Montant versé (crédit régulier)
		Intérêts CT (MA) SPAM	616 054,60 \$
		Rémunération SPAM	658 500,00 \$
	Total Société de la Place des Arts de Montréal (SPAM)		2 334 354,60 \$
	Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	Fonctionnement STQ	48 763 100,00 \$
		Intérêts CT (MA) STQ	319 956,40 \$
		Rémunération STQ	13 637 800,00 \$
	Total Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)		62 720 856,40 \$
Total Montréal			314 852 070,03 \$
Total Sociétés d'État			573 897 546,32 \$

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers
Opposition officielle

Liste ventilée et détaillée de toutes les dépenses effectuées par le Ministère dans le cadre de la participation du Québec à des festivals et événements hors Québec, incluant le Canada.

Réponse :

Voir le tableau ci-joint.

Vitrines et présences collectives culturelles québécoises hors Québec appuyés en 2022-2023		Montant
1	VITRINE - Québécoise au L.E.V. Gijón, festival d'électronique visuelle et d'expériences immersives. Gijón, du 28 avril au 1er mai 2022.	1 550,00 \$
2	VITRINE - Québécoise au festival WOMEX à Lisbonne, Lisbonne, du 19 au 23 octobre 2022	5 420,40 \$
3	VITRINE - Québécoise à l'événement ISEA 2022 : promotion et performances, Du 10 au 16 juin à l'hôpital Sant Pau de Barcelone, au CCCB de Barcelone, et au Kinvent de Berga.	4 095,00 \$
4	VITRINE - Professionnelle québécoise à l'événement CONECTA Fiction, CONECTA Fiction. Budget	1 750,00 \$
5	VITRINE - Présence québécoise à Choreoscope 2022, festival du film de danse de Barcelone, 10e anniversaire du festival, septembre 2022, en présentiel à Barcelone et VOD sur filmin	646,70 \$
6	VITRINE - Festival UINu - Québec invité d'honneur. Andorre la Vieille - 9 au 14 mai	775,00 \$
7	VITRINE - danse du Québec au festival tanztage Potsdam, Potsdam, du 10 au 18 mai 2022	2 730,00 \$
8	VITRINE - Présence québécoise au festival international de littérature de Berlin: internationales literaturfestival berlin ilb, Berlin, du 7 au 17 septembre 2022	2 882,42 \$
9	VITRINE - Tanzmesse Düsseldorf (Marché international de la danse de Düsseldorf), Canada invité d'honneur, réception d'ouverture, Düsseldorf, 31 août au 3 septembre 2022, ouverture au Capitol.	3 669,99 \$
10	VITRINE - Québec au festival du conte de Fribourg en Suisse, Fribourg, du au janvier 2023.	3 138,75 \$
11	VITRINE - Canada / Québec au festival Heroines of sound de Berlin, Berlin, Radialsystem, du 7 au 9 juillet 2022	1 304,20 \$
12	VITRINE - Présence de la dramaturgie québécoise au Festival Primeurs, Saarbrücken, du 16 au 19 novembre 2022	1 128,48 \$
13	VITRINE - Programmation de musique contemporaine du Québec au centre culturel Hellerau. Hellerau, 29 octobre 2022 et 6 novembre 2022	744,52 \$
14	VITRINE - Inauguration de l'installation d'art de Daily tous les jours à Bernried et conférence sur l'art dans l'espace public. Bernried (Bavière), juin 2023 (ac)	9 300,00 \$
15	VITRINE - Berlinale – Festival international du film de Berlin. Berlin, du 16 au 26 février 2023.	1 867,75 \$
16	VITRINE - Marché et Foire JazzAhead 2023. 27 avril au 30 avril 2023, Brême, Allemagne.	3 135,65 \$
17	VITRINE - Présence québécoise au festival d'arts numériques NEW NOW à Essen. Essen (Rhénanie du Nord-Westphalie), 1.6-6.8.2023	5 425,00 \$
18	VITRINE - de danse "Montréal" à la biennale de danse de Munich DANCE 2023. Munich, du 11 au 21 mai 2023	10 850,00 \$
19	VITRINE - Focus Québec au Festival du film de Dresde. Dresde (Saxe), 18 au 23 avril 2023	2 170,00 \$
20	VITRINE - Vermont International Film Festival (VTIFF), 22-24 avril 2022 à Burlington, Vermont	1 271,90 \$
21	VITRINE - Transcultural Exchange Conférences. Boston. Du 4 au 6 novembre 2022	1 329,80 \$
22	VITRINE - Le Patin Libre à Next Stage Art. 17 février 2023 à Putney VT	1 339,10 \$
23	VITRINE - Festival Les Québécofolie	2 023,20 \$
24	VITRINE - Fête nationales du Québec à Bruxelles. Jardins du Grand-Hospice, Bruxelles, le 24 juin 2022	2 731,13 \$
25	VITRINE - Réception de réseautage au KIKK Festival. Namur (Belgique), 27 octobre 2022 de 16 à 18h.	3 609,59 \$
26	VITRINE - Festival Francofaune. Bruxelles (diverses salles) du 6 au 9 octobre 2022 (week-end pro)	3 323,75 \$
27	VITRINE - Exposition La vie de l'eau à Bruxelles. École nationale supérieure des arts visuels La Cambre (Bruxelles). 10 novembre - 1 décembre 2022	684,95 \$
28	VITRINE - Soirée Québec au festival de courts-métrages Courts Mais Trash. Centre culturel Les Riches-Clares (Bruxelles), du 24 au 28 janvier 2023 (soirée québécoise en clôture, le 28)	2 875,19 \$
29	VITRINE - Festival du Film de Luxembourg. 2 au 12 mars 2023	7 256,50 \$
30	VITRINE - Exposition VR au Luxembourg City Film Festival. Abbaye Neumünster, Luxembourg, du 2 au 12 mars 2023, exposition ouverte au grand public.	4 650,00 \$
31	VITRINE - Brochure Le Vif, Foire du Livre de Bruxelles, Bruxelles, du 30 mars au 2 avril 2023.	5 595,50 \$
32	VITRINE - Mission industries créatives à Bright Brussels (festival des lumières). Bruxelles, du 14 au 17 février 2023	2 902,60 \$
33	VITRINE - Soirée Tulitu. Librairie Tulitu à Bruxelles (Belgique), le samedi 1er avril 2023	290,26 \$
34	VITRINE - Festival Rewire. La Haye (Pays-Bas), du 6 au 9 avril 2023	2 325,00 \$
35	VITRINE - Réception dinatoire de réseautage avec le Luxembourg, Bruxelles le 30 mars 2023	1 550,00 \$
36	VITRINE - Ouverture de la Foire du Livre de Bruxelles. Tour & Taxis (Bruxelles), le 29 mars 2023	2 325,00 \$
37	VITRINE - 41e Minneapolis-St. Paul International Film Festival (MSPIFF41). Minneapolis-St. Paul, Minnesota; événement hybride; du 5 au 19 mai 2022	967,72 \$
38	VITRINE - The Great Northern Festival. Minneapolis et St. Paul, MN 25 janvier au 5 février 2023	6 750,00 \$
39	Québec en scene à Dakar et Douala, du 16 au 23 mars la programmation culturelle se déroulera entre le Sénégal (Dakar) et le Cameroun (Yaoundé et Douala)	11 900,00 \$
40	VITRINE - Échange entre FOCUS Wales et M pour Montréal, Wrexham, Pays de Galles, 5-7 mai 2022	1 281,28 \$
41	VITRINE - M pour Montréal @ The Great Escape, Brighton, 12 mai 2022	1 901,90 \$
42	VITRINE - Québec @ Fierce Festival, Birmingham, Angleterre, 10-16 octobre 2022	3 962,30 \$
43	VITRINE - Québécoise à FOCUS Wales. Wrexham, Pays de Galles, 4-6 mai 2023	7 080,00 \$
44	VITRINE - Promotion de la présence québécoise au Fringe d'Édimbourg et aux autres festivals d'Édimbourg. Août 2023, Édimbourg (Écosse), et préparatifs en amont	6 549,00 \$
45	VITRINE - M pour Montréal @ Wide Days. Édimbourg, Écosse, 15 avril 2023	2 655,00 \$
46	VITRINE - Newfilmmakers Los Angeles (NFMLA) – Édition Canadienne, Los Angeles (CA), 29-30 juillet 2022	1 290,29 \$
47	VITRINE - musicale du Québec à Los Angeles, 1er février 2023, Soho House, Los Angeles. Budget initial en CAD : 10 000 CAD	10 000,00 \$
48	VITRINE - Programme annuel du CMMAS avec toutes les activités liées au Québec, Ville de Morelia État de Michoacan \ Programme annuel 2022.	4 522,15 \$
49	27-ème Festival international de ciné jeune publicm La Matatena, Hommage national au producteur et réalisateur Roch Demers, Du 7 au 14 août 2022 à la Cinémathèque Nationale, au Centre culture universitaire de la UNAM Salle José Revueltas, à Cinemania ainsi qu'aux Faros Aragon et Oriente.	6 439,71 \$

Vitrines et présences collectives culturelles québécoises hors Québec appuyés en 2022-2023		Montant
50	VITRINE - Hommage au producteur Roch Demers dans le cadre d'une extension du festival Jeune public La Matatema. Plusieurs représentations septembre et octobre 21-22 à la cinbeteca et filmeteca UNAM, Mexico.	1 632,73 \$
51	VITRINE - Festival international de cinéma de Los Cabos. Los Cabos Baja California sud du 9 au 13 novembre 2022.	2 538,01 \$
52	VITRINE - Foire internationale du livre de Guadalajara 2022, Guadalajara capitale mondiale du livre UNESCO. Guadalajara du 26 novembre au 4 décembre 2022.	3 270,17 \$
53	Festival Festin de Los Munecos Guadalajara du 22 au 30 avril 2023.	5 629,19 \$
54	VITRINE - Québeccine Circuito Pro. Ville de Mexico, cinémathèque nationale du Mexique du 24 février au 5 mars 2023. Circuito Pro le 2 mars 2023 Cinémathèque nationale de Mexico.	10 905,22 \$
55	VITRINE - Daina Ashbee, Nate Yaffe à Performance Mix 36. À des fins de reddition de compte pour la planification stratégique. Abrons Art Center, NYC 10-12 juin	4 523,40 \$
56	VITRINE - É.T.É et Bourque Émissaires à Old Songs, 24-26 juin 2022: Old Songs Festival à Altamont, NY	2 580,59 \$
57	VITRINE - AFRICAN DIASPORA FESTIVAL DE FILM. NYC 25 novembre - 11 décembre, 2022	1 362,30 \$
58	VITRINE - Mission à la conférence nationale des planétariums Stars for All 2023 US Planetarium Conference. June 20-24 2023 à Bays Mountain Planetarium, Kingsport, TN	4 522,50 \$
59	VITRINE - New Colossus Festival - Vitrine M pour Montréal. Arlene's Grocery, New York - Jeudi 9 mars, 2023	1 360,00 \$
60	VITRINE - et rencontres professionnels du PRINTIVAL. Pézenas du 26 au 30 avril 2022 (région Occitanie)	3 372,00 \$
61	VITRINE - 32e édition du Festival international du livre et du film Etonnants voyageurs, Saint-Malo : 4 au 6 juin 2022	3 880,20 \$
62	VITRINE - Sélection québécoise au Festival La Rochelle Cinéma, 50ème édition, La Rochelle, 1-10 juillet 2022	4 096,70 \$
63	VITRINE - Festival d'Avignon off, Avignon 7 au 31 juillet 2022	15 884,18 \$
64	VITRINE - Campagne promotionnelle des auteurs québécois sur le réseau RATP (métro et RER) dans le cadre du festival America, festival des littératures d'Amérique du Nord – (Vincennes) qui fête ses 20 ans en 2022 (10e édition). à partir du 7 septembre sur une période de 6 à 8 semaines entre septembre et novembre. 300 stations de métro et gares RER et dans les rames des métros des lignes 3 bis, 6, 10, 11 et 12 (le festival America a lieu du 22 au 25 septembre 2022 et fête ses 20 an	1 967,13 \$
65	VITRINE - 7e édition du Festival de cinéma québécois de Biscarrosse. Biscarrosse, du 9 au 12 novembre 2022	4 312,79 \$
66	VITRINE - Rencontres professionnelles / activités de réseautage "Bars en Bars". 5 et 6 décembre 2022 : vitrines au Point Éphémère (Paris) 7 au 11 décembre 2022: Bars en Trans (Rennes)	4 323,63 \$
67	VITRINE - 7e édition du Jamais Lu - Paris. Théâtre Ouvert, centre dramatique 28 au 30 octobre 2022	1 643,88 \$
68	VITRINE - Focus Québec à Choisy du 18 au 25 janvier 2022	5 031,59 \$
69	VITRINE - Focus Québec à NewImages, festival et marché de la création numérique et des mondes virtuels. Forum des Images, 5 au 9 avril 2023 - De janvier à avril, processus d'accompagnement B2B	7 750,00 \$
70	VITRINE - québécoises dans le cadre du festival de chanson Avec le Temps qui se tient chaque en mars à Marseille (région PACA). La Maroquinerie à Paris, lundi 13 mars 2023	3 100,00 \$
71	VITRINE - Salon international de l'édition et du Livre 2022, du 2 au 12 Juin 2022 à Rabat	721,58 \$
72	VITRINE - Embauche d'une relationniste de presse locale au Maroc, Mme Tissy Neshnash, pour mousser la présence des artistes québécois lors de Visa for Music (VFM). Rabat (Maroc), du 16 au 19 novembre 2022.	1 749,89 \$
73	VITRINE - Dramaturgique - Montréal III - Festival Intercity du Teatro la Limonaia. 18 septembre au 23 octobre 2022	2 902,60 \$
74	VITRINE - MilanOltre - Vitrine Canada - Québec. 27 septembre au 14 octobre	5 462,86 \$
75	VITRINE - 20ième édition des Journées du cinéma québécois en Italie, directeur artistique et collaborateur Joe Balass. 2 au 10 mars 2023	5 115,00 \$
76	VITRINE - 'Québec en Scène' au Performing Arts Market in Seoul 2022 (Réception & présentations de la Délégation du CINARS, Québec). Le 26 septembre 2022 (du 11h30 au 13h30) Creative Studio, JCC Art Center / Changkyunggung-ro 35 gil 29, Jongno-gu, Seoul.	624,59 \$
77	VITRINE - 'Journée du film québécois ' à l'université Sungkyunkwan dans le cadre du festival des films francophones. Le 22 septembre, du 18h30 au 22h00 au ciné-parc Outdoor Theatre, à l'université Sungkyunkwan/ 25-2, Sungkunkwan-ro, Jongno-gu, Seoul	501,07 \$
78	VITRINE - Programme spécial - 15 ans du Québec au Brésil (Festival Curta Cinéma du Rio de Janeiro)é Rio de Janeiro (Brésil) - 1 au 5 décembre	3 000,00 \$
79	VITRINE - Semaine de Cinéma du Québec - Spira à Curitiba. 13 au 19 octobre 2022.	858,91 \$
80	VITRINE - Québec lors de la Semaine internationale de musique de São Paulo, le SIM Festival. São Paulo - 25 au 28 janvier	1 500,00 \$
81	VITRINE - Contribution à la réception d'ouverture de la Francophonie à São Paulo (films québécois et chanteuse québécoise). São Paulo, du 17 au 19 mars 2023	200,00 \$
82	VITRINE - Soutien pour les frais de sous-titrage en japonais de 9 films de court-métrage sélectionnés par M. Khosro Beramandi, directeur du Festival Accès Asie à l'occasion du Festival d'Image Forum. Tokyo: 16-25 Sept. yoto: 7-13 Oct./ Kyoto Minami Kaikan	1 209,01 \$
83	VITRINE - Participation de CINARS à Yokohama Performing Arts Meeting (YPAM). Yokohama du 1er au 18 décembre 2022.	870,39 \$
84	VITRINE - Participation de CINARS à Yokohama Performing Arts Meeting (YPAM). Yokohama du 1er au 18 décembre 2022 Vitrine du Québec : les 7 - 8 décembre à KAAT (Kanagawa Performing Arts Theatre)	1 389,97 \$
85	VITRINE - Participation de CINARS à Yokohama Performing Arts Meeting (YPAM) Session de pitch. YPAM: Yokohama du 1er au 18 décembre 2022 Session de pitch du Québec: le 7 décembre à The Cantonese Club	447,00 \$
86	VITRINE - Participation de CINARS à Yokohama Performing Arts Meeting (YPAM). Yokohama du 1er au 18 décembre 2022 Vitrine du Québec : les 7 - 8 décembre à KAAT (Kanagawa Performing Arts Theatre)	120,60 \$

Vitrines et présences collectives culturelles québécoises hors Québec appuyés en 2022-2023		Montant
87	VITRINE - Participation de CINARS (vitrine de Theatre Junction) à Yokohama Performing Arts Meeting (YPAM). Yokohama, les 7 et 8 décembre 2022	2 918,98 \$
88	VITRINE - WeeFestival : Arts and Culture for Early Years	1 000,00 \$
89	VITRINE - Blues Summit, 17 au 20 juin 2022 à l'hôtel Chelsea à Toronto	5 000,00 \$
90	VITRINE - Harbourfront Centre de Toronto – partenariat de saison, Harbourfront Centre du 8 avril 2022 au 25 février 2023	11 000,00 \$
91	VITRINE - Global Toronto Music Conference, Divers lieux à Toronto du 7 au 10 juin en personne et du 20 au 22 juin en ligne	8 000,00 \$
92	VITRINE - Sunfest Festival, Victoria Park à London du 7 au 10 juillet 2022	7 000,00 \$
93	VITRINE - Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens	10 000,00 \$
94	VITRINE - Luminato Festival, 9 au 19 juin dans différents lieux de Toronto. Massey Hall à Toronto le 24 septembre pour le gala, précédé d'une formation du 19 au 23 septembre pour les artistes émergents dans différents lieux de la ville.	3 000,00 \$
95	VITRINE - Programmation annuelle de l'Alliance Française de Toronto, 26 novembre 2022 au 29 mai 2023	2 000,00 \$
96	VITRINE - Toronto Summer Music Festival	1 000,00 \$
97	VITRINE - Deux spectacles québécois au Canadian Stage de Toronto. 9 au 11 février au Berkeley Street Theatre	4 000,00 \$
98	VITRINE - Ouverture de la nouvelle galerie Nicolas Robert et vernissage à Toronto, 1er octobre de 13 h à 18 h à la galerie Nicolas Robert, 133 Tecumseh, Toronto	1 000,00 \$
99	VITRINE - PuSh International Performing Arts Festival. Vancouver, du 19 janvier au 5 février	3 500,00 \$
100	VITRINE - DesignTO. Différents lieux à Toronto, du 20 au 29 janvier, et en ligne. Réception pour EXMURO le 23 janvier au School of Design du George Brown College	2 500,00 \$
101	HUB Montréal à SXSW 2023	40 000,00 \$
102	Québec@SXSW	31 680,00 \$
103	Focus Québec dans le cadre du Festival NewImages	37 500,00 \$
104	Présentation de l'exposition 'Le design graphique québécois, ça bouge!' en France à l'automne 2021	4 645,00 \$
105	Coordination de la délégation Québec Jazz par le Conseil québécois de la musique lors de la Foire internationale Jazzahead à Brême, à la fin avril 2022	2 100,00 \$
106	Soutien financier du ministère de la Culture et des Communications pour la participation de Montréal en Histoires à la 27e édition de l'International Symposium of Electronic Art	50 000,00 \$
107	Mundial @ FAI 2022	10 000,00 \$
108	M pour Montréal au CMW 2022	12 000,00 \$
109	Stand de Québec édition à la Foire internationale du livre de Guadalajara 2022	16 000,00 \$
110	7e édition du festival Québecine MX	25 000,00 \$
111	Québec à Guadalajara	3 788,00 \$
112	Québec à l'honneur à la biennale internationale des métiers d'arts Révélation à Paris en 2023	100 000,00 \$
Nombre de vitrines		102*
Total investi par le ministère de la culture et des Communications		688 958,34 \$

* Il y a parfois plusieurs appuis pour une même vitrine, d'où le total de 102 plutôt que 112

Étude des crédits 2023-2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Demande de renseignements particuliers Opposition officielle

Liste des autorisations de restauration d'un bien culturel et des permis de recherche archéologique délivrés en 2022-2023.

Réponse :

Autorisations délivrées en 2022-2023 : 866 (du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023).

Permis de recherche archéologique délivrés en 2022-2023 : 232 (du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023).

Voir documents ci-joints pour les détails.

1. Liste des autorisations de travaux 2022-2023
2. Liste des permis de recherche archéologique 2022-2023

Liste des autorisations			
Autorisations émises en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du			
1er avril 2022 au 28 février 2023			
DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
132927	Caserne Dalhousie	Québec	(03) Capitale-Nationale
134229	8, rue McWilliam	Québec	(03) Capitale-Nationale
	213, rue Saint-Paul;209, rue Saint-Paul / 3, rue		
135255	Saint-Thomas	Québec	(03) Capitale-Nationale
136427	155, côte Lafleur	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
136794	Presbytère de Sainte-Famille	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
136969	Route D'Argentenay	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
137494	380, rue Lemelin	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
	244, rue Notre-Dame Ouest;250, rue Notre-		
137741	Dame Ouest	Montréal	(06) Montréal
137880	587, route Prévost	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
137890	2, chemin Dion	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138106	4683-4685, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138111	6325, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138133	Jardins de Métis	Grand-Métis	(01) Bas-Saint-Laurent
138134	481, avenue Viger Ouest	Montréal	(06) Montréal
138237	Site archéologique Lavoie	Les Bergeronnes	(09) Côte-Nord
138257	Lots 18-2-2, 18-2-3	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138302	Site archéologique des Casernes-de-Blairfindie	Saint-Jean-sur-Richelieu	(16) Montérégie
138349	4618, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138361	1610, côte Thivierge	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138388	Église Notre-Dame-des-Neiges	Trois-Pistoles	(01) Bas-Saint-Laurent
138435	26, chemin de l'Anse-Verte	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138443	6954, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138460	Maison Adélard-Carmichaël	Québec	(03) Capitale-Nationale
138566	Chapelle de Tadoussac	Tadoussac	(09) Côte-Nord
138578	Moulin Légaré	Saint-Eustache	(15) Laurentides
			(11) Gaspésie--Îles-de-la-
138592	985, route 199	Les Îles-de-la-Madeleine	Madeleine
138606	Domaine et manoir de Belle-Rivière	Mirabel	(15) Laurentides
138618	6526, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138675	8675, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
138719	1000, route Prévost	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138733	7553, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138757	1648, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
			(11) Gaspésie--Îles-de-la-
138786	180, route 132 Ouest	Percé	Madeleine
138788	1455, rue de la Montagne	Montréal	(06) Montréal
138833	7541, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138855	48, chemin de l'Anse-Verte	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138859	16, rue des Chênes Sud	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
		Saint-François-de-l'Île-	
		d'Orléans;Saint-Jean-de-l'Île-	
		d'Orléans;Saint-Laurent-de-l'Île-	
		d'Orléans;Saint-Pierre-de-l'Île-	
		d'Orléans;Sainte-Famille;Sainte-	
		Pétronille;Saint-Pierre-de-l'Île-	
		d'Orléans;Saint-Laurent-de-l'Île-	
		d'Orléans;Saint-Pierre-de-l'Île-	
138887	Chemin Royal;318-320, côte du Pont;Côte du	d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138921	Pont;Route Prévost		
	100, chemin Nicolas	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
	509, avenue des Pins Ouest;523, avenue des		
138938	Pins Ouest;527, avenue des Pins Ouest	Montréal	(06) Montréal
138960	Domaine Catarauqui;Parc du Bois-de-Coulonge	Québec	(03) Capitale-Nationale
138988	1182-1184, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138989	4994, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
138996	2004, avenue de l'Hôtel-de-Ville	Montréal	(06) Montréal
139003	Lot 6038047	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139007	130, côte Pouliot	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139016	Choeur de l'Église-Saint-François-de-Sales	Neuville	(03) Capitale-Nationale
139020	Lot 6038706	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139027	7143, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
139130	142, chemin des Lièges	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139139	Chapelle de procession Sainte-Anne	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
139141	6746, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139146	98, chemin du Campagnard	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139164	Gîte Loiselle	Trois-Rivières	(04) Mauricie
139171	12, rue Gagnon	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139173	1649, rue Castner	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
139195	5504, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139197	8205, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139199	Lot 6038052	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139218	3013, rue Berthier	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
139219	6835, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139231	Lot 4 727 324	Québec	(03) Capitale-Nationale
139238	Chapelle de procession de la Sainte-Vierge	Beaumont	(12) Chaudière-Appalaches
139242	3249, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139246	Lot 6416211	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139269	1059, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139271	6700, chemin Royal;6698, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139276	2792, rue Davy	Saguenay	(16) Montérégie
139284	780, chemin des Vieux Moulins	Saint-Jean-sur-Richelieu	(12) Chaudière-Appalaches
139286	Orgue	Lotbinière	(03) Capitale-Nationale
139312	1203, route 138	Neuveville	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139318	Église de Notre-Dame-de-Laterrière Chapelle du Monastère-des-Ursulines-de-	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
139327	Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
139346	31, rue Genest	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139351	7335, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139352	Ancienne Arvida High School	Saguenay	(01) Bas-Saint-Laurent
139357	Église Notre-Dame-des-Neiges	Trois-Pistoles	(03) Capitale-Nationale
139375	Domaine Cataract	Québec	(03) Capitale-Nationale
139376	Parc du Bois-de-Coulonge	Québec	(03) Capitale-Nationale
139380	1367, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139388	Côte Saint-Patrice	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139394	953, route Prévost	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139398	Villa Frederick-James	Percé	(03) Capitale-Nationale
139401	130, chemin Ferland	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139404	Église de Saint-Michel-de-Percé	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139405	The Black Whale	Percé	(03) Capitale-Nationale
139418	1397, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139423	3792, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139429	Lot 85 ptie;10, 9e Avenue;18, 9e Avenue	Rimouski	(01) Bas-Saint-Laurent
139435	5034, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139440	2541, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139446	2360-2362, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139448	Trois moulins de la jetée de l'île des Moulins Conservatoire de musique et d'art dramatique	Terrebonne	(14) Lanaudière
139453	de Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
139454	Église de Sainte-Famille	Cap-Santé	(03) Capitale-Nationale
139468	6846-6848, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139470	Domaine Cataract	Québec	(03) Capitale-Nationale
139475	Atelier des jardiniers	Grand-Métis	(01) Bas-Saint-Laurent
139482	Stationnement Dalhousie	Québec	(03) Capitale-Nationale
139484	3881, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139485	Église de Saint-Romuald	Lévis	(12) Chaudière-Appalaches
139487	150, chemin du Moulin	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139488	2916, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139494	Jardins de Métis	Grand-Métis	(01) Bas-Saint-Laurent
139496	Maison Nivard-De Saint-Dizier	Montréal	(06) Montréal

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
139503	1734, rue Hoopes	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139506	Lot 6282819	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139509	3848, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139511	8480, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139513	Chapelle de la congrégation	Québec	(03) Capitale-Nationale
139515	Lot 6316966	Saint-Eustache	(15) Laurentides
139516	12, chemin du Belvédère	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139521	4308, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139528	6232, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139532	2025, chemin du Foulon;2023, chemin du Foulon	Québec	(03) Capitale-Nationale
139533	Trois moulins de la jetée de l'île des Moulins	Terrebonne	(14) Lanaudière
139537	Édifice du Morrin College	Québec	(03) Capitale-Nationale
139543	36, rue du Cap-Barré	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139544	26, chemin de l'Anse-Verte	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139545	1532, route D'Argentenay	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139546	10, chemin de l'Anse-Verte	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139547	4060, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139549	8044, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139552	Édifice du Club-Universitaire-de-Montréal	Montréal	(06) Montréal
139554	Lot 6186661	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139555	5173, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139557	34, chemin des Roses	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139558	6605, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139561	1427, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139562	46, chemin de l'Anse-Verte	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139564	6970, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139565	7413, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139566	8073, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139569	7238, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139570	8049, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139573	518, rue Fortune	Montréal	(06) Montréal
139574	4733-4735, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139577	16, chemin du Quai	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139578	706, route Prévost	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139583	Lot 6086179	Carignan	(16) Montérégie
139592	Maison Lenoblet-Du Plessis	Contrecoeur	(16) Montérégie
139593	6741, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139596	528, rue Prévert	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139598	689-689 A, rue du Récif	Rimouski	(01) Bas-Saint-Laurent
139606	6815, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139607	6921, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139608	7165, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139610	Ancien séminaire de Sainte-Thérèse	Sainte-Thérèse	(15) Laurentides
139612	284, rue Saint-Eustache	Saint-Eustache	(15) Laurentides
139613	Chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau	Montebello	(07) Outaouais
139614	Vieux palais de justice de L'Assomption	L'Assomption	(14) Lanaudière
139617	1061, rue des Tulipes	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139618	6037, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139620	Ancien palais de justice de Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
139623	4986, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139624	Chapelle des Soeurs-du-Bon-Pasteur	Québec	(03) Capitale-Nationale
139625	Chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans;Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans;Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans;Sainte-Famille;Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139629	2768, rue Davy	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139631	Orgue	L'Islet	(12) Chaudière-Appalaches
139632	3091, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139633	5078, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
139634	Domaine Catarauqui;Parc du Bois-de-Coulonge;Parc du Cavalier-du-Moulin	Québec	(03) Capitale-Nationale
139635	6885, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139638	Lot 5 084 070	Percé	(01) Bas-Saint-Laurent
139639	713, boulevard du Rivage	Rimouski	(03) Capitale-Nationale
139641	100, chemin des Cerisiers	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139642	1475, côte Blais	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139643	4438, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139646	10, rue de l'Église	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139649	694, rue des Sorciers	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139650	1475, côte Blais	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139653	Lot 6186606	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139654	189, côte de l'Érablière	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139658	11, rue des Chênes Sud	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139660	1596, rue de la Promenade	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139661	7311, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139664	106, chemin des Lièges	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139665	6933, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139666	2766, rue Hare	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139671	2930, rue Ohm	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
139672	132, chemin du Muguet	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139675	5057, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139677	Lot 6283280	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139678	Ancienne Saint-Patrick High School;Lot 2290410	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
139679	7234, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139680	79, rue d'Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139682	110, chemin Roberge	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139683	185, côte Lafleur	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139684	5122, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139685	5321, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139686	6309, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139687	8371, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139688	Lot 6282914 (inactif)	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139689	Église de Saint-Joseph	Deschambault-Grondines	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139691	1954, rue Davis	Saguenay	(14) Lanaudière
139692	Vieux palais de justice de L'Assomption	L'Assomption	(03) Capitale-Nationale
139696	1538, route d'Argentenay	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139697	2762, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139698	4702-4704, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139699	6719, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139700	Poullaillier	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139701	1829, rue Powell	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139702	1725-1729, rue Normandie	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139703	106, rue des Cascades	Saguenay	(12) Chaudière-Appalaches
139704	Maison Pagé	Lotbinière	(12) Chaudière-Appalaches
139705	Maison du Meunier	Saint-Roch-des-Aulnaies	(16) Montérégie
139706	Lot 3016362;Lot 6427816 (inactif)	Carignan	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139707	1826, rue Wöhler	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
139708	1417, chemin Royal;Lot 6185611;Lot 6185612;Lot 6186975	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139709	Entrepôt à pommes de terre	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139710	185, côte Lafleur	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139711	2104, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139713	6878, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139714	2708, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139715	Maison Félix-Bidégaré	Québec	(03) Capitale-Nationale
139716	1125, Grande Allée Ouest	Québec	(03) Capitale-Nationale
139717	5466, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
139718	6734, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans Saint-François-de-l'Île- d'Orléans;Saint-Jean-de-l'Île- d'Orléans;Saint-Laurent-de-l'Île- d'Orléans;Saint-Pierre-de-l'Île- d'Orléans;Sainte-Famille;Sainte- Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139719	Chemin Royal		(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139720	2789, rue Davy	Saguenay	
139721	Maison Toussaint-Lefebvre I	La Prairie	(16) Montérégie
139722	159, côte du Canton	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139723	277, rue Étienne-Racine;Lot 3815603	Sainte-Anne-de-Beaupré	(03) Capitale-Nationale
139724	4978, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139725	6708-6710, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139726	7038, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139727	2788, rue Deville	Saguenay	
139729	8552, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139730	2731, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139733	1212-1214, rue du Fort	Montréal	(06) Montréal
139735	1, rue des Pins Nord	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139736	2852, rue Berthier	Saguenay	
139737	1031, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139738	6961, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139739	Lot 6186477	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139740	École d'Youville	Saint-Joseph-de-Beauce	(12) Chaudière-Appalaches
139742	5, rue Horatio-Walker	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139743	Pavillon Camille-Roy-du-Séminaire-de-Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la- Madeleine
139744	949, route 199;951, chemin de La Grave	Les Îles-de-la-Madeleine	
139745	4571, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la- Madeleine
139748	Grange	Percé	
139749	Presbytère de Notre-Dame-des-Neiges	Trois-Pistoles	(01) Bas-Saint-Laurent
139752	332, côte du Pont;318-320, côte du Pont	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
	Domaine Catarauqui;Domaine des Soeurs de Jésus-Marie;Couvent de la Fédération des Augustines de la Miséricorde de Jésus (démoli);2297, chemin Saint-Louis;Cimetière Mount Hermon;2027, chemin Saint-Louis;2029, rue Louis-H.-LaFontaine;1135, Grande Allée		
139753	Ouest;Séminaire des Pères maristes	Québec	(03) Capitale-Nationale
139756	133, rue de l'Église	Saint-Joachim	(03) Capitale-Nationale
139757	Camp Saint-François	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139758	664, rue des Sorciers (1)	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139759	697, route Prévost	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139760	3289, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139761	6104, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139762	6510, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139767	2777, rue Deville	Saguenay	
139768	2750, boulevard du Saguenay	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint- Jean (02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139769	1840, rue Lavoisier	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139770	1731, rue Hoopes	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139771	1914, rue Fickes	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139772	1895, rue Fickes	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint- Jean (02) Saguenay--Lac-Saint- Jean
139773	Ancienne Arvida High School	Saguenay	
139774	Maison Jean-Baptiste-Chevalier	Québec	(03) Capitale-Nationale
139775	10, rue des Pins Sud	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
139776	120, chemin des Lièges	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139779	1028, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139781	8250-8252, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139782	Site patrimonial de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;Charnier-garage	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	(12) Chaudière-Appalaches
139783	Place d'Armes;Site patrimonial de Trois-Rivières	Trois-Rivières	(04) Mauricie
139784	2, chemin de l'Église	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139785	196, chemin du Muguet	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139786	507, route Prévost	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139787	1163, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139788	1293-1295, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139789	1648, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139790	3789, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139791	6804-6808, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139792	7516, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139793	8314-8316, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139794	8318, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139795	Lot 6463316	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139796	Lot 6463317	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139797	Vieux séminaire de Saint-Sulpice	Montréal	(06) Montréal
139798	Maison Pâquet	Lévis	(12) Chaudière-Appalaches
139799	240-242, route 132 Ouest	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139800	995, route 199	Les Îles-de-la-Madeleine	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139801	Maison Côté	Saint-Ferréol-les-Neiges	(03) Capitale-Nationale
139804	144, côte Saint-Patrice	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139806	767, route Prévost	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139808	4741, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139809	Église Christ Church	Sorel-Tracy	(16) Montérégie
139810	8552, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139811	Maison André-Benjamin-Papineau	Laval	(13) Laval
139813	7233, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139814	Maison Maxime-Israël-Bellemare	Yamachiche	(04) Mauricie
139816	Édifice Jean-Baptiste-De La Salle	Québec	(03) Capitale-Nationale
139817	226, côte Saint-Patrice	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139818	1220, avenue du Couvent	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139819	Bâtiment secondaire	Québec	(03) Capitale-Nationale
139820	4699, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139821	Rue des Traversiers	Québec	(03) Capitale-Nationale
139822	Maison Christin-Dit-Saint-Amour	Montréal	(06) Montréal
139823	1828, rue Lavoisier	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139826	1836, rue Oersted	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139828	274-276, Saint-Étienne	L'Assomption	(14) Lanaudière
139829	308-310, Saint-Étienne	L'Assomption	(14) Lanaudière
139830	1438, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139831	Bibliothèque Robert-Lionel-Séguin	Vaudreuil-Dorion	(16) Montérégie
139832	Les Nouvelles-Casernes	Québec	(03) Capitale-Nationale
139833	13, rue des Pins Nord	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139834	228, avenue de l'Anse	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139835	456, route Prévost	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139836	1093, rue des Gardénias	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139837	1864, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139838	2131, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139839	3735, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139841	6328, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139843	6361, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139844	230, route 132 Ouest	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139845	300, avenue du Galendart	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139846	Menuiserie	Grand-Métis	(01) Bas-Saint-Laurent
139848	120-122, chemin Lafleur	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139849	Rue Saint-Vallier Est	Québec	(03) Capitale-Nationale
139850	Lot 230-4-2	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
139851	Lot 6283753	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139852	Maison Auclair-L'Heureux	Québec	(03) Capitale-Nationale
139853	Goélette Marie-Clarisse II;Bateau Le Saint-André	Les Éboulements	(03) Capitale-Nationale
139855	Serres	Québec	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
139856	8, route des Failles Lot 5876598;Lot 5876576;Lot 5876597;Lot	Percé	
139858	5876596;Lot 5878347;Lot 5878102	Lotbinière	(12) Chaudière-Appalaches
139860	Jardins de Métis	Grand-Métis	(01) Bas-Saint-Laurent
139861	Jardins de Métis	Grand-Métis	(01) Bas-Saint-Laurent
139862	6, rue des Pins Nord	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139863	6, rue Ferland Nord	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139864	694, rue Bourdon	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
139865	1611, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139866	3057, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139867	6020, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139869	7525, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139870	8240, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139871	8240, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139873	Pavillon administratif de l'Hôpital général de Québec	Notre-Dame-des-Anges	(03) Capitale-Nationale
139874	Restaurant de L'Île-de-France	Montréal	(06) Montréal
139876	14, rue De Montbrun	Boucherville	(16) Montérégie
139878	191, chemin de Saint-Jean	La Prairie	(16) Montérégie
139880	106, chemin de la Butte	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139882	176, côte Gosselin	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139883	740, route d'Argentenay	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139885	1471, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139886	1531, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139887	2681, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139888	3001, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139889	4312, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139890	4851, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139891	5086, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139892	5181, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139894	7262, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139895	8230, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139896	7103, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139897	193-199, rue Saint-Georges	La Prairie	(16) Montérégie
139898	360-362, rue Saint-Ignace	La Prairie	(16) Montérégie
139899	175, chemin Ferland	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139900	488, route d'Argentenay	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139901	98, chemin de la Seigneurie	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139902	16, rue de La Perrière Nord	Boucherville	(16) Montérégie
139903	360-362, rue Saint-Ignace	La Prairie	(16) Montérégie
139904	Ancien couvent de la congrégation de Notre-Dame	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	(12) Chaudière-Appalaches
139906	Lot 1453632	Laval	(13) Laval
139907	Domaine Garth	Lorraine	(15) Laurentides
139908	Co-cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue Édifice Jacques-Viger;Gare Berri;Complexe	Longueuil	(16) Montérégie
139909	ferroviaire de la Place Viger	Montréal	(06) Montréal
139910	127-135, rue du Boulevard	La Prairie	(16) Montérégie
139911	9, rue Irène	L'Ange-Gardien	(03) Capitale-Nationale
139912	550-560, rue Jacques-Parizeau	Québec	(03) Capitale-Nationale
139913	127-135, rue du Boulevard	La Prairie	(16) Montérégie
139914	3847, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139915	4094, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139916	4383, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139917	127-135, rue du Boulevard	La Prairie	(16) Montérégie
139919	127-135, rue du Boulevard	La Prairie	(16) Montérégie
139920	6889, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139922	7319, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139923	Manoir Édouard-Larue	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
139925	Site archéologique de la Pointe-du-Buisson	Beauharnois	(16) Montérégie

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
139926	2786, rue Moritz	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139927	83, rue d'Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139928	1840, rue Lavoisier	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139929	2639, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139930	6217, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139931	102, Route 138;100, route 138	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
139934	Maison Bélisle	Terrebonne	(14) Lanaudière
139935	Maison Bélisle	Terrebonne	(14) Lanaudière
139936	Maîtrise Saint-Pierre	Montréal	(06) Montréal
139937	Ancienne Arvida High School	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139938	4133, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139940	Bureau d'enregistrement de Sainte-Julienne	Sainte-Julienne	(14) Lanaudière
139941	5353, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139942	8505, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139943	1605, rue Castner	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139944	1646, rue Castner	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139945	2760, rue Moritz	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139946	2928, rue La Traverse	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139947	52, chemin des Côtes	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139948	78, rue d'Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139949	8209, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139950	2287, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
139951	2970, rue Berthier	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139952	1870, rue Wöhler	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139953	Château Dufresne	Montréal	(06) Montréal
139954	Magasins de l'Hôtel-Dieu VII;22-26, rue Notre-Dame Ouest	Montréal	(06) Montréal
139955	Église de Saint-Romuald	Lévis	(12) Chaudière-Appalaches
139956	Ancien presbytère de Saint-Michel;Grange à dîme	Saint-Michel-de-Bellechasse	(12) Chaudière-Appalaches
139958	705, rue des Sorciers	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139959	Atelier	Québec	(03) Capitale-Nationale
139960	15-45, rue du Beau-Fort	La Prairie	(16) Montérégie
139962	Maison André-Mercille	Saint-Lambert	(16) Montérégie
139964	Édifice du Mount Royal Club	Montréal	(06) Montréal
139965	Maison Hertel-De La Fresnière	Trois-Rivières	(04) Mauricie
139966	Prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant	Montréal	(06) Montréal
139967	120, chemin Bosco	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139968	4012, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139969	52, rue Marie-Anne	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139970	150, chemin Marie-Carreau	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139971	Hôtel de ville de Saint-Joachim	Saint-Joachim	(03) Capitale-Nationale
139973	667, rue des Érables	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
139974	1059, rue des Tulipes	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139975	1196-1198, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139976	5377, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139977	La Grande-Ferme	Saint-Joachim	(03) Capitale-Nationale
139978	1760-1764, rue Neilson	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139979	1714, rue Coulomb	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139980	1846-1848, rue Oersted	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139981	Cinéma Impérial	Montréal	(06) Montréal
139982	5034, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139983	Espace Félix-Leclerc	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139984	2209, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
139985	2784, rue Davy	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139987	4082, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139988	5198, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139989	5556, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139990	Théâtre Capitole	Québec	(03) Capitale-Nationale
139992	1871, rue Fickes Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139993	Vierge-Marie	Repentigny	(14) Lanaudière
139994	10, rue d'Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
139995	2907, rue La Traverse	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
139996	801, route Prévost	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139997	1301, avenue de Laune	Québec	(03) Capitale-Nationale
139998	4582, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
139999	Magasin général de la compagnie Charles-Robin	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140000	École de Saint-Jean Sites archéologiques de la Pointe-à-John;Site archéologique Lavoie;Site archéologique de la	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140001	Falaise	Les Bergeronnes	(09) Côte-Nord
140002	Pont de Routhierville	Routhierville	(01) Bas-Saint-Laurent
140003	100, rue Sainte-Marie	La Prairie	(16) Montérégie
140004	102, chemin Daniel	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140005	995, route Prévost	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140007	Vieux presbytère de Deschambault	Deschambault-Grondines	(03) Capitale-Nationale
140008	6, rue Sainte-Anne	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140011	Presbytère de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	Saint-Jean-sur-Richelieu	(16) Montérégie
140012	1867, rue Fickes Site archéologique de la Rive-Ouest-de-la-Blanc-	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140013	Sablon	Blanc-Sablon	(09) Côte-Nord
140014	Église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	Saint-Jean-sur-Richelieu	(16) Montérégie
140015	35, rue De Groisbois	Boucherville	(16) Montérégie
140016	460, rue Samuel-Provost	Boucherville	(16) Montérégie
140017	13, rue De la Broquerie	Boucherville	(16) Montérégie
140019	1683-1685, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140020	Domaine Catarauqui	Québec	(03) Capitale-Nationale
140021	4567, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140022	4702-4704, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140024	6531, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140025	Maison Côté	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
140026	2847, rue Berthier	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140027	1111, avenue Rousseau	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140028	1811, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140029	Monastère des Ursulines-de-Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
140031	Lot 2290550	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140032	Église de Sainte-Marie	Sainte-Marie	(12) Chaudière-Appalaches
140033	Domaine et manoir de Belle-Rivière	Mirabel	(15) Laurentides
140034	2746, rue Deville	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140035	2768, rue Moritz	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140036	1685, rue Castner;1689, rue Castner	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140039	7660, route Marie-Victorin	Lotbinière	(12) Chaudière-Appalaches
140040	Domaine des Soeurs grises - immeuble	Montréal	(06) Montréal
140042	4523, rue Pontiac	Montréal	(06) Montréal
140043	1724, rue Moissan	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140044	Maison Turcotte	Trois-Rivières	(04) Mauricie
140047	2832, boulevard du Saguenay	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
140048	Palais des Congrès de Montréal	Montréal	(06) Montréal
140049	13, rue des Pins Nord	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140050	98, chemin Vézina	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140051	1452-1454, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140052	1553, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140053	4993, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140054	L'Hôtel-Dieu de Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
140055	Maison Vallée-Bouchard Collection d'objets du site archéologique Cartier-	Québec	(03) Capitale-Nationale
140056	Roberval	Québec	(03) Capitale-Nationale
140058	8529, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140059	1900, rue Neilson	Saguenay	(16) Montérégie
140060	Maison Franchère	Saint-Mathias-sur-Richelieu	(03) Capitale-Nationale
140061	66, rue d'Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140062	591, avenue Prévert	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140063	717, route Prévost	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140064	1732, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140066	1923, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140068	6485, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140069	7038, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140070	8374, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140071	187, côte du Canton	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140072	Lot 5083867	Percé	(16) Montérégie
140073	31, rue Guérin	Boucherville	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140074	1843, boulevard Mellon	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
140075	2198, chemin Royal	Sainte-Famille	
140076	Site patrimonial des Ursulines-de-Trois-Rivières	Trois-Rivières	(04) Mauricie
140077	6507, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140079	684, rue des Sorciers	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140080	1623, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140081	1709-1713, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140082	Ancien couvent de Saint-Paul	Saint-Paul	(14) Lanaudière
140083	1933, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140085	2556, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140087	6320, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140088	6582, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140089	8278, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140090	8410, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140091	Maison Riverview 1347-1353, chemin Royal;1355-1361, chemin	Gatineau	(07) Outaouais
140095	Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans Berthierville;Sainte-Geneviève-de-	(03) Capitale-Nationale
140096	Site patrimonial de Sainte-Geneviève	Berthier	(14) Lanaudière
140098	6526, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140099	Lot 5083837	Percé	(14) Lanaudière
140100	Bureau d'enregistrement de Sainte-Julienne	Sainte-Julienne	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140101	2912, rue La Traverse	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
140102	7210, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140104	1908, rue Powell	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
140105	4½, rue Ferland Nord	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140106	1702, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140108	6945, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140109	18, rue du Cap-Barré	Percé	(03) Capitale-Nationale
140110	315, côte du Pont	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140111	310, rue Desjardins	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140112	228, avenue de l'Anse	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale (11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140113	Site patrimonial de Percé	Percé	(16) Montérégie
140114	Église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	Saint-Jean-sur-Richelieu	

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
140115	Presbytère de La-Nativité-de-la-Sainte-Vierge	La Prairie	(16) Montérégie
140118	53, rue d'Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140119	Maison Doucet	Maskinongé	(04) Mauricie
140120	Lot 6037918;Lot 6037919	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140122	2-6, rue de l'Hôtel-Dieu	Québec	(03) Capitale-Nationale
140123	Centre Odilon-Gauthier	Québec	(03) Capitale-Nationale
140124	1066, rue des Muguets	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140125	1075, rue des Tulipes	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140127	Lot 108-P	Berthierville	(14) Lanaudière
140129	5087, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140130	5478, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140132	7462, chemin Royal;Lot 6037911;Ligne de transport d'Hydro-Québec	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans;Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140133	Église de Saint-François-de-Sales;Presbytère de Saint-François-de-Sales	Neuville	(03) Capitale-Nationale
140134	Site patrimonial de la Chute-Montmorency	Boischatel;Québec	(03) Capitale-Nationale
140136	Maison Antoine-Fontaine	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140139	1760-1764, rue Neilson	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140140	1669, rue Castner	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140141	140, rue Saint-Henri	La Prairie	(16) Montérégie
140142	420, rue Saint-Laurent	La Prairie	(16) Montérégie
140143	535-537, rue Notre-Dame	Boucherville	(16) Montérégie
140144	370, rue Saint-Ignace	La Prairie	(16) Montérégie
140145	556-558, rue Saint-Charles	Boucherville	(16) Montérégie
140147	155, côte Lafleur	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140150	1821, rue Oersted	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140151	Poste d'incendie et garage municipal de la Ville de Percé	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140152	Édifice Jean-Lesage	Montréal	(06) Montréal
140153	1851, rue Oersted	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140154	Ancienne Arvida High School	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140155	851, route Prévost	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140156	3193, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140159	1132, avenue des Lilas	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140160	1736, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140161	6080, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140164	Lot 6038464	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140167	140, rue Saint-Henri	La Prairie	(16) Montérégie
140168	Maison Sénécal	La Prairie	(16) Montérégie
140170	4671, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140171	111, route 132 Est	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140172	20, chemin du Cap	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140174	5154, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140175	Église de Saint-Louis	Lotbinière	(12) Chaudière-Appalaches
140177	Maison du Meunier	Saint-Roch-des-Aulnaies	(12) Chaudière-Appalaches
140179	4483, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140180	Manoir Édouard-Larue	Neuville	(03) Capitale-Nationale
140181	Sûreté du Québec / MRC de l'Île d'Orléans	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140182	1849, rue Oersted	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140183	165, rue du Beau-Fort	La Prairie	(16) Montérégie
140185	Ferme Joseph-Roy	Saint-Jean-sur-Richelieu	(16) Montérégie
140186	1693-1695, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140187	1831, boulevard Mellon	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140188	1325, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140189	Maison Jean-Baptiste-Mâsse	Saint-Denis-sur-Richelieu	(16) Montérégie
140191	Hôpital Royal-Victoria;Pavillon Hersey de l'hôpital Royal-Victoria	Montréal	(06) Montréal

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
140193	1715, rue Coulomb	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140194	L'Hôtel-Dieu de Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
140195	190, avenue de l'Anse	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140196	667, rue des Érables	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
140197	2193, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140198	6523, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140200	8596, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140201	Domaine Cataract	Québec	(03) Capitale-Nationale
140202	Église Saint-James	Montréal	(06) Montréal
140203	1833, rue Powell	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140204	1865, rue Powell	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140205	Site patrimonial du Campus-Notre-Dame-de-Foy	Saint-Augustin-de-Desmaures	(03) Capitale-Nationale
140207	31, rue Desmarquette	Boucherville	(16) Montérégie
140208	1727, rue Coulomb	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140209	2845, rue Castel	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140210	2837, boulevard du Saguenay	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140211	Foyer de Loisirs de Jonquière	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140212	Maison Gervais-Beaudoin	Québec	(03) Capitale-Nationale
140213	30, rue des Chênes Sud	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140214	140, côte Saint-Patrice	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140215	194, côte Saint-Patrice	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140216	2320, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140217	2676, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140218	6843, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140219	Poulailler	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140220	Maison Crépion	Québec	(03) Capitale-Nationale
140221	497, avenue des Cèdres	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140223	Maison La Chaumière	Boucherville	(16) Montérégie
140224	Maison Joseph-Barbeau-Dit-Boisdoré	La Prairie	(16) Montérégie
140225	Maison Dunn-Thompson	La Prairie	(16) Montérégie
140226	175, rue du Beau-Fort	La Prairie	(16) Montérégie
140228	1446, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140231	110, chemin des Érables	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140232	5466, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140235	19, chemin Martineau	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140237	Édifice de la National School	Québec	(03) Capitale-Nationale
140239	90, chemin Pouliot	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140240	1214, rue du Ruisseau	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
140241	1247, avenue Monseigneur-D'Esgly	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140243	8378, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140244	Séminaire de Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
140246	Ancienne chapelle Holy Trinity of Ease	Québec	(03) Capitale-Nationale
140248	Théâtre Outremont	Montréal	(06) Montréal
140250	20, chemin Martineau	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140252	Moulin banal des Aulnaies	Saint-Roch-des-Aulnaies	(12) Chaudière-Appalaches
140254	5, rue d'Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140255	8351, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140256	9, rue du Cap-De Condé	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140258	100, chemin Vézina	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140265	1312, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140266	1335, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140267	1210, rue du Ruisseau	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
140269	3877, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140270	4847, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140271	5267, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140272	7254, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140273	Maison René-Lévesque	New Carlisle	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140274	2, chemin de l'Anse-Verte	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
140275	12, rue du Cap-De Condé	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140276	90, côte Gosselin	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140278	6921, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140281	Maison mère des Soeurs-Grises-de-Montréal	Montréal	(06) Montréal (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140282	2904, rue Parks	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140283	2930, rue Ohm	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
140284	347-349, avenue du Galandart	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140285	Ancienne Saint-Patrick High School	Saguenay	(01) Bas-Saint-Laurent
140287	Cabane de la corne de brume	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140288	2957, rue Geoffrion	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
140289	2146, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140291	2252, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140292	4542, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140293	5490, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140294	21, avenue Sainte-Geneviève;Avenue Sainte-Geneviève;Rue des Grisons	Québec	(03) Capitale-Nationale
140295	Atelier de menuiserie, de charpenterie et de chalouperie	Témiscaming	(08) Abitibi-Témiscamingue
140296	Cathédrale d'Amos	Amos	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140297	2748, rue Davy	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
140298	Maison Woodbury-Matte	L'Ancienne-Lorette	(03) Capitale-Nationale
140301	517-519, rue Prévert	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140302	4859, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140304	Maison mère de la Congrégation-de-Notre-Dame	Montréal	(06) Montréal
140307	Domaine des Soeurs grises - immeuble	Montréal	(06) Montréal
140310	405, rue Beausoleil	La Prairie	(16) Montérégie
140313	184, rue Sainte-Marie	La Prairie	(16) Montérégie
140314	320, rue Beausoleil	La Prairie	(16) Montérégie
140315	15, rue Beausoleil	La Prairie	(16) Montérégie
140316	310, rue Saint-Ignace	La Prairie	(16) Montérégie
140317	25, rue des Chênes Sud	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140318	Ancien palais de justice de Québec;Rue des Jardins	Québec	(03) Capitale-Nationale
140319	Maison Larchevêque-Lelièvre	Québec	(03) Capitale-Nationale
140320	110, chemin Jean-Nicolas	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140321	152, côte Saint-Patrice	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140323	1131, avenue des Lilas	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140324	6080, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140325	Maison Toussaint-Lefebvre I	La Prairie	(16) Montérégie
140327	Église de Sainte-Famille	Boucherville	(16) Montérégie
140328	465, rue Saint-Laurent	La Prairie	(16) Montérégie
140329	Maison des Gouverneurs	Sorel-Tracy	(16) Montérégie (02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140330	1863, rue Fickes	Saguenay	(15) Laurentides
140331	Domaine Garth	Lorraine	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140332	1745, rue Powell	Saguenay	(03) Capitale-Nationale
140333	4, rue Marie-Anne	Sainte-Pétronille	(14) Lanaudière
140334	Ensemble d'immeubles patrimoniaux de l'Île-des-Moulins	Terrebonne	(03) Capitale-Nationale
140335	Aile des Parloirs;Aile de la Procure	Québec	(03) Capitale-Nationale
140336	206, côte Saint-Patrice	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140337	4634, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140339	8004, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140340	8258, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140342	3709, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140343	Théâtre des Variétés	Montréal	(06) Montréal
140344	250 et 252, rue Saint-Eustache	Saint-Eustache	(15) Laurentides
140345	558-560, rue Saint-Sacrement	Boucherville	(16) Montérégie
140347	2042, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140349	Maison Joseph-Charlebois	Montréal	(06) Montréal

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
140350	Ancien hôpital général de Montréal;Sacristie de l'église de l'ancien hôpital général de Montréal	Montréal	(06) Montréal
140351	17, rue Gagnon	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140354	Parc La Cétière	Québec	(03) Capitale-Nationale
140355	69, rue d'Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140356	675, rue des Sorciers	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140357	5034, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140358	8649, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140361	Cabane à l'huile	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	(01) Bas-Saint-Laurent
140363	Domaine Benmore;Chemin Saint-Louis	Québec	(03) Capitale-Nationale
140366	572, rue Saint-Charles	Boucherville	(16) Montérégie
140367	Maison Hurtubise;Garage	Westmount	(06) Montréal
140368	106, rue Giguère	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140369	1397, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140370	5353, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140371	7051, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140372	8402, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140373	Maison George-Larouche	Québec	(03) Capitale-Nationale
140374	Faubourg Sainte-Catherine (centre commercial)	Montréal	(06) Montréal
140375	476, boulevard Marie-Victorin	Boucherville	(16) Montérégie
140376	101, rue Charlotte-Denys	Boucherville	(16) Montérégie
140377	2794-2796, rue Deville	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140378	Domaine des Soeurs grises - immeuble	Montréal	(06) Montréal
140379	2740, rue Moritz	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140380	Ancien édifice de la Compagnie de téléphone Saguenay-Québec	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140381	1900, rue Powell	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140383	75-D, rue Sainte-Ursule	Québec	(03) Capitale-Nationale
140384	1597, rue de la Promenade	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140385	Camping Orléans	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140386	6056, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140387	6064, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140389	7161, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140392	Cathédrale Holy Trinity	Québec	(03) Capitale-Nationale
140394	Lot 5 830 018;Lot 6086177	Carignan	(16) Montérégie
140396	Église de Sainte-Jeanne-de-Chantal	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	(16) Montérégie
140398	8286, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140399	Studio Ernest-Cormier	Montréal	(06) Montréal
140400	215, rue Saint-Paul	La Prairie	(16) Montérégie
140401	1725, rue Powell	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140402	2768, boulevard du Saguenay	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140403	2015, boulevard Mellon	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140404	Ancien palais de justice de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	(15) Laurentides
140405	Maison Garneau	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140406	179, route des Failles	Percé	(11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
140407	1898, rue Fickes	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-Jean
140409	6, rue Toussaint	Québec	(03) Capitale-Nationale
140411	Club de Golf Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140412	Maison des Prêtres-Chaumont	Sainte-Anne-des-Plaines	(15) Laurentides
140413	Édifice Jean-Baptiste-De La Salle	Québec	(03) Capitale-Nationale
140415	Édifice National-Trust	Montréal	(06) Montréal
140416	102, Route 138	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
140417	2374, avenue Royale	Québec	(03) Capitale-Nationale
140418	2516-2518, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140419	Chapelle de procession de Saint-Jean	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140421	Côte du Pont;Lot 6519758	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
140422	2834, chemin Royal;2824, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140424	École d'Youville	Saint-Joseph-de-Beauce	(12) Chaudière-Appalaches
	Château Beauce;Annexe de 1955;Annexe de		
140425	1988	Sainte-Marie	(12) Chaudière-Appalaches
140427	286, rue Saint-Ignace	La Prairie	(16) Montérégie
140428	2461, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140431	Club de Golf Orléans	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140432	22-28, Allée des Pionniers	Boucherville	(16) Montérégie
140434	35, chemin de l'Église;Maison Paul-Brunet	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
	40, rue Sainte-Anne;41, rue Sainte-Anne;70,		
	avenue Tremblay;51, avenue Dubuc;50, avenue		
	Dubuc;49, avenue Dubuc;48, avenue Dubuc;45,		(02) Saguenay--Lac-Saint-
	avenue Dubuc;44, avenue Dubuc;43, avenue		Jean
140435	Dubuc;42, avenue Dubuc	Chambord	
140437	2456, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140439	719, rue Vauquelin	Neuville	(03) Capitale-Nationale
140440	727, rue Bourdon	Neuville	(03) Capitale-Nationale
140442	Maison Louis-Fréchette	Montréal	(06) Montréal
140444	263, côte Saint-Patrice	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140445	Lot 6186420	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140447	98, chemin Imbeault	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140448	8280-8282, 1re Avenue	Québec	(03) Capitale-Nationale
140449	7143, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140450	7143, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140455	220, rue Labrie	Saint-Eustache	(15) Laurentides
140457	Ancienne centrale hydroélectrique des Cèdres	Les Cèdres	(16) Montérégie
	1177, chemin Royal;1173, chemin Royal;1163,		
140461	chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140462	4702-4704, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140463	4765, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140465	12, rue Desmarteau	Boucherville	(16) Montérégie
			(02) Saguenay--Lac-Saint-
140466	2805, rue Berthier	Saguenay	Jean
140467	196, rue Saint-Georges	La Prairie	(16) Montérégie
140468	Maison Abner-Bagg	Montréal	(06) Montréal
140469	Maison Lespérance-Vermette	Longueuil	(16) Montérégie
140471	Maison et laiterie Casault	Montmagny	(12) Chaudière-Appalaches
			(02) Saguenay--Lac-Saint-
140472	1839-1841, boulevard Mellon	Saguenay	Jean
140475	2477-2479, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
	Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus;Parc		(02) Saguenay--Lac-Saint-
140477	Castner	Saguenay	Jean
140478	Maison Charles-Guimond	Boucherville	(16) Montérégie
140479	101, rue Charlotte-Denys	Boucherville	(16) Montérégie
140480	60, Montée du Pré-Vert	Beloil	(16) Montérégie
140482	493, rue Prévert	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140487	Goélette Marie-Clarisse II	Les Éboulements	(03) Capitale-Nationale
			(02) Saguenay--Lac-Saint-
140488	1954, rue Davis	Saguenay	Jean
140490	110, rue Camille-Lepage	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
			(02) Saguenay--Lac-Saint-
140493	2024-2028, boulevard Mellon	Saguenay	Jean
140495	Maison James-Monk	Montréal	(06) Montréal
140498	Maison Louis-Hippolyte-La Fontaine	Boucherville	(16) Montérégie
	Site archéologique de l'ancienne verrerie de		
140499	l'Ottawa Glass Works	Hudson	(16) Montérégie
140500	4587, chemin Royal	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140504	435, avenue Gaillard	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
	Aile Saint-Thomas du Monastère des Ursulines-		
	de-Québec;Aile Sainte-Famille du Monastère		
	des Ursulines-de-Québec;Aile des cuisines du		
140506	Monastère des Ursulines-de-Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
140508	2237, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
	126, chemin des Chalands;130, chemin des		
140509	Chalands;Lots 6039673, 6039674 et 6039675	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140510	8480, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140512	Parc du Cavalier-du-Moulin	Québec	(03) Capitale-Nationale

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
	6669, chemin Royal;6673, chemin Royal;Lot		
140514	6038452	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140515	Lot 6476587;Lot 6160388	Saint-Ferréol-les-Neiges	(03) Capitale-Nationale
	Chemin Remembrance;Chemin de la Côte-des-		
140516	Neiges	Montréal	(06) Montréal
140517	107, rue de l'Église	Deschambault-Grondines	(03) Capitale-Nationale
140518	Église Saint-James	Montréal	(06) Montréal
140520	277, rue Étienne-Racine	Sainte-Anne-de-Beaupré	(03) Capitale-Nationale
140521	1418, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140523	9040, avenue Royale	Sainte-Anne-de-Beaupré	(03) Capitale-Nationale
140524	Maison Louis-Hippolyte-La Fontaine	Boucherville	(16) Montérégie
140527	Maison Lanthier	Kirkland	(06) Montréal
	Ensemble d'immeubles patrimoniaux de Saint-		
140528	Pierre-Apôtre	Montréal	(06) Montréal
140529	1363, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140530	111, chemin Desmeules	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140532	Presbytère de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	Saint-Jean-sur-Richelieu	(16) Montérégie
140533	Maison Louis-Pouliotte	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140534	183, rue Saint-Georges	La Prairie	(16) Montérégie
140535	École Sacré-Coeur	Boucherville	(16) Montérégie
140538	2241, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140539	Maison Parent	Québec	(03) Capitale-Nationale
140541	2421, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140543	501, rue Lemelin	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140544	19-21, rue De La Perrière Nord	Boucherville	(16) Montérégie
140547	Maison Saint-Gabriel	Montréal	(06) Montréal
140549	1623, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140553	Lot 4166478;Lot 4166465	Lanoraie	(14) Lanaudière
140556	8524, chemin Royal	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
	Ensemble d'immeubles patrimoniaux de l'Île-		
140557	des-Moulins	Terrebonne	(14) Lanaudière (02) Saguenay--Lac-Saint-
			Jean
140558	2760, rue Moritz	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-
			Jean
140559	2940, rue Héroult	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-
			Jean
140560	2832, rue Faraday	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-
			Jean
140561	1823, rue Edison	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-
			Jean
140562	Lot 6037927	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140563	3793, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140564	6702-6704, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140566	3245, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140570	1214, rue du Ruisseau	Neuveville	(03) Capitale-Nationale
140579	Cimetière de Saint-Michel	Saint-Michel-de-Bellechasse	(12) Chaudière-Appalaches
140580	1101, chemin Royal	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140582	2661, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140584	7027-7029, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140588	Villa Cataraqui	Québec	(03) Capitale-Nationale
140589	Écuries	Québec	(03) Capitale-Nationale
140590	Église de Saint-Jean-Baptiste	Québec	(03) Capitale-Nationale
140591	2298, chemin Royal	Sainte-Famille	(03) Capitale-Nationale
140593	3681-3689, chemin Royal	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140598	31, rue Guérin	Boucherville	(16) Montérégie
	Site patrimonial du Complexe-de-La-Maison-		
140602	Alcan;Édifice Davis;La Maison-Alcan	Montréal	(06) Montréal
140608	6714, chemin Royal	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	(03) Capitale-Nationale
140610	Basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
140614	8-10, rue De Montbrun	Boucherville	(16) Montérégie (02) Saguenay--Lac-Saint-
			Jean
140628	1905, rue Fickes	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-
			Jean
140629	1954, rue Davis	Saguenay	(02) Saguenay--Lac-Saint-
			Jean
140633	Maison Alphonse-Desjardins	Lévis	(12) Chaudière-Appalaches
140640	500, rue Saint-Laurent	La Prairie	(16) Montérégie
140641	206-208, rue Sainte-Marie	La Prairie	(16) Montérégie

DEMANDE	NOM DU BIEN	MUNICIPALITÉ	RÉGION
140663	Basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec	Québec	(03) Capitale-Nationale
140669	40, rue des Pins Sud	Sainte-Pétronille	(03) Capitale-Nationale
140687	160-166, rue Saint-Louis	Saint-Eustache	(15) Laurentides

Liste des permis de recherche archéologique délivrés du 1er avril 2022 au 28 février 2023					
PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-AECO-02	2022-05-27	AECOM	Prosp. archéo géophysique avec sonars et détecteurs de métaux, relevé et carto des fonds marins, insp. visuelle et éval. dans le cadre du projet télévisuel Secrets des profondeurs, saison 2 dans les secteurs de l'archipel du Lac Saint-Pierre, de la rivière Richelieu et du lac Massip.	16	Montréal
22-AECO-02	2022-05-27	AECOM	Prosp. archéo géophysique avec sonars et détecteurs de métaux, relevé et carto des fonds marins, insp. visuelle et éval. dans le cadre du projet télévisuel Secrets des profondeurs, saison 2 dans les secteurs de l'archipel du Lac Saint-Pierre, de la rivière Richelieu et du lac Massip.	14	Lanaudière
22-AECO-02	2022-05-27	AECOM	Prosp. archéo géophysique avec sonars et détecteurs de métaux, relevé et carto des fonds marins, insp. visuelle et éval. dans le cadre du projet télévisuel Secrets des profondeurs, saison 2 dans les secteurs de l'archipel du Lac Saint-Pierre, de la rivière Richelieu et du lac Massip.	3	Capitale-Nationale
22-AECO-03	2022-05-27	AECOM	Inventaire archéologique incluant l'inspection visuelle, les sondages, les relevés et la reconnaissance géophysique englobant l'ensemble du complexe minier de la Canadian Royalties dans le cadre de la phase 2 du projet Nunavik Nickel.	10	Nord-du-Québec
22-ARCH-02	2022-09-20	Archéotec inc.	Supervision et inventaire archéologique incluant tranchées mécaniques, sondages manuels et relevés dans le cadre d'aménagements pour la mise en place d'infrastructures de surfaces sur des terrains du Collège de L'Assomption, rue Saint-Étienne et sur le site BkFi-40, à L'Assomption.	14	Lanaudière
22-ARCH-03	2022-08-25	Archéotec inc.	Surveillance archéologique des forages et des puits de caractérisation visant l'examen des fondations de l'aile ouest de la maison mère des Soeurs-Grises-de-Montréal, à Montréal.	6	Montréal
22-ARCH-04	2022-10-05	Archéotec inc.	Inventaire archéologique par tranchées mécaniques avec sondages manuels préalablement au projet de construction d'un nouvel immeuble au 1455, rue de la Montagne, à Montréal.	6	Montréal
22-ARCH-05	2022-09-15	Archéotec inc.	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle et sondages dans le cadre d'une étude d'impact environnementale pour la destruction du barrage et de la centrale de Saint-Narcisse.	4	Mauricie
22-ARCH-06	2022-09-02	Archéotec inc.	Supervision archéologique par tranchées exploratoires et sondages dans le cadre des exavations de la résidence d'un particulier, à Pointe-Claire.	6	Montréal
22-ARCH-07	2022-09-16	Archéotec inc.	Inv. arch. par sond., prise de rel. et une insp. visu., dans le cadre des amé. prévus par H-Q pour le racc. du parc d'éol. d'Apuiat sur le territoire traditionnel (Nitassinan) de la P-N de Uashat mak Mani-utenam, sur le territoire n.-org. du Lac-Walker dans la MRC de Sept-Rivières en Côte-Nord.	9	Côte-Nord
22-ARCH-08	2022-10-14	Archéotec inc.	Inspection visuelle incluant collecte, sondages manuels au besoin et relevés dans le cadre des travaux de construction d'une résidence privée au 10820-10822, rue du Pressoir, dans l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, à Montréal.	6	Montréal
22-ARCH-09	2022-10-25	Archéotec inc.	Inventaire archéologique avec inspection visuelle et sondages manuels dans le cadre des sondages géotechniques préalables au remplacement en 2023 de la ligne électrique entre le poste Val-Tétrault et la centrale Hull-2 d'Hydro-Québec, à Gatineau, (BiFw-13 et BiFw-14).	7	Outaouais
22-ARCO-01	2022-04-22	Archéoconsultant inc.	Inventaire archéologique incluant l'inspection visuelle, relevés et sondages dans le cadre du projet de bonification de l'autoroute 50 entre les municipalités de Lachute et Grenville-sur-la-Rouge.	15	Laurentides

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-ARCO-02	2022-05-11	Archéoconsultant inc.	Inventaire archéologique incluant l'inspection visuelle et sondages dans le cadre du projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet, à l'occasion de la réfection et de l'élargissement de l'autoroute 15, entre l'autoroute 50 et la rive sud de l'Île Jésus à Laval et à Boisbriand.	15	Laurentides
22-ARCO-02	2022-05-11	Archéoconsultant inc.	Inventaire archéologique incluant l'inspection visuelle et sondages dans le cadre du projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet, à l'occasion de la réfection et de l'élargissement de l'autoroute 15, entre l'autoroute 50 et la rive sud de l'Île Jésus à Laval et à Boisbriand.	13	Laval
22-ARCO-03	2022-06-02	Archéoconsultant inc.	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle et sondages pour WSP dans le cadre d'une étude d'impact environnemental concernant le projet d'un nouveau campus pour l'entreprise Vantage à Baie d'Urfé, Montréal.	6	Montréal
22-ARCO-04	2022-06-29	Archéoconsultant inc.	Inventaire incluant une coll., une inspect. visu. et des sond. dans le cadre de l'acquisition des terrains par Mr. Goddard et Mme Wellman au nord du Lac Salé, dans l'emprise du site EiBk-29, à Bonne-Espérance dans l'emprise du site EiBk-29.	9	Côte-Nord
22-ARCO-05	2022-06-17	Archéoconsultant inc.	Inventaire archéologique incluant la collecte, l'inspection visuelle et les sondages dans le cadre du projet de collecte et d'assainissement des eaux usées à la vallée de la rivière Mont-Louis dans le village de Gros-Morne, municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis.	11	Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
22-ARCO-06	2022-10-18	Archéoconsultant inc.	Inventaire archéologique préalablement aux travaux de mise à niveau du réseau d'aqueduc du village de Kegaska, recoupant notamment les emprises des sites EbCh-1, EbCh-2, EbCh-3, EbCh-4, EbCh-7 et EbCh 12, Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent.	9	Côte-Nord
22-ARCO-07	2022-10-27	Archéoconsultant inc.	Inventaire archéologique au moyen de tranchées mécaniques avec sondages manuels préalablement à des travaux de modification et d'agrandissement par Chantiers Davie Canada inc. des installations du chantier naval Davie, à Lévis.	12	Chaudière-Appalaches
22-ARCP-01	2022-06-16	Archéophone	Inventaire archéologique incluant la collecte, le prélèvement d'échantillon, des relevés et des sondages sur un espace gazonné dans le cadre de l'aménagement d'un parcours sportif devant le bâtiment G du Collège Vanier, à Montréal.	6	Montréal
22-ARCP-02	2022-06-14	Archéophone	Supervision archéologique des travaux de réfection des égouts pluviaux à l'école Saint-Michel-Archange, à Saint-Michel (Montréal), site BhFj-1.	16	Montréal
22-ARCP-03	2022-07-22	Archéophone	Inventaire archéologique, incluant une coll., le prélèv. d'échant. la prise de relevés et un sond., dans le cadre du projet d'aménagement d'un étang au Collège Vanier, à Montréal, par les étudiants de cet établissement.	6	Montréal
22-ARCP-04	2022-08-11	Archéophone	Inventaire archéologique préalablement à la pose d'une canalisation entre l'église Saint-Michel-Archange et son cimetière, et surveillance archéologique, avec sondages manuels au besoin, lors de deux excavations ponctuelles sur le terrain de l'école Saint-Michel-Archange à Saint-Michel, site BhFj-1.	16	Montréal
22-ARCP-05	2022-09-08	Archéophone	Supervision archéologique incluant la collecte, le prélèvement d'échantillons, les relevés, les sondages dans le cadre de la démolition de la Salle des Loisirs située au 174, rue Saint-Jean-Baptiste à Oka, dans l'emprise du site BiFm-14.	15	Laurentides
22-ARKE-01	2022-04-12	Arkéos inc.	Supervision incluant, le prélèvement d'échantillons, les relevés, la collecte et des sondages au besoin, dans le cadre du projet de reconfiguration des espaces à la résidence Marie-Morin de la Cité-des-Hospitalières, (BjFj-220).	6	Montréal

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-ARKE-02	2022-04-26	Arkéos inc.	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle, relevés et sondages préalablement aux travaux de construction de la nouvelle caserne du service de sécurité incendie de Saint-André-d'Argenteuil.	15	Laurentides
22-ARKE-03	2022-04-01	Arkéos inc.	Supervision archéologique des travaux d'aménagement urbain du secteur autour de l'église Sainte-Rose-de-Lima (zones A, B et C) sise au 219 Boulevard Sainte-Rose à Laval.	13	Laval
22-ARKE-04	2022-04-01	Arkéos inc.	Inventaire incluant la collecte, l'inspection visuelle, le prélèvement d'échantillons, les relevés et les sondages dans le cadre du projet de réaménagement d'un parc municipal en bordure de la rivière Noire, municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie.	14	Lanaudière
22-ARKE-05	2022-04-29	Arkéos inc.	Inv archéo inspec visu, prél d'échantillons, relevés, collecte, surv et sondages dans le cadre de la revital du secteur de la station intermodale Cartier, afin d'éval le pot archéo à l'intersection de la Place Juge Desnoyers et de la rue Saint-Hubert, en marge de la rivière des Prairies, Laval.	13	Laval
22-ARKE-06	2022-04-22	Arkéos inc.	Inventaire archéologique par tranchées mécaniques, en bordure nord de la rue Notre-Dame Est, à Montréal, dans le cadre du projet d'aménagement d'un nouveau lien routier vers l'avenue Souigny.	6	Montréal
22-ARKE-08	2022-04-28	Arkéos inc.	Fouille et surveillance archéologique incluant relevés et sondages dans le cadre d'un développement domiciliaire à l'intérieur du site archéologique BiFj-69 au 1810 rue des Bassins, à Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-09	2022-05-27	Arkéos inc.	Surveillance et inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de travaux d'aménagement d'une halte sanitaire par la Ville de Montréal au parc des Rapides dans le secteur de la Vague à Guy, arrondissement LaSalle, à Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-10	2022-06-14	Arkéos inc.	Inventaire et supervision archéologique, incluant la collecte, l'inspection visuelle, le prélèvement d'échantillons, les sondages et la surveillance, dans le cadre de la phase 2 du projet de construction de La Maison intelligente des Petits Rois au 5042 rue Lavoie à Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-12	2022-06-17	Arkéos inc.	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages manuels près du pavillon Thérèse-Casgrain sur le boulevard Édouard-Montpetit dans le cadre de travaux d'abattage et de plantation d'arbres par l'Université de Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-13	2022-07-04	Arkéos inc.	Inventaire et surveillance archéologiques incluant inspection visuelle, collecte, sondages, prélèvement d'échantillons et relevés dans le cadre du projet de réaménagement du secteur du marécage et de son bassin versant situé sur le territoire du parc du Mont-Royal, à Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-14	2022-06-29	Arkéos inc.	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre de travaux de raccordement électrique de la mine Galaxie-Lithium Canada par Hydro-Québec dans la municipalité de la Baie-James.	10	Nord-du-Québec
22-ARKE-15	2022-07-27	Arkéos inc.	Inventaire archéo., incluant une coll., une inspect. visu., le prélèv. d'échant., des sond. et la prise de rel., dans le cadre de la phase C du projet d'aménagement de la Maison Smith du Parc Mont-Royal, par la VdM.	6	Montréal
22-ARKE-16	2022-07-13	Arkéos inc.	Supervision archéologique, avec sondages manuels au besoin, dans le cadre des travaux de reconstruction du parvis de l'Église de La-Nativité-de-la-Sainte-Vierge, à La Prairie, site BiFi-15.	16	Montréal

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-ARKE-17	2022-07-27	Arkéos inc.	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre de travaux de végétalisation des sentiers informels du flanc Est du Mont-Royal et sur BjFj-97, à Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-18	2022-09-08	Arkéos inc.	Inventaire archéologique, incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, sondages manuels et relevés, en prévision du projet de maintien des services d'infrastructure des bâtiments excédentaires du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, devant le pavillon Hersey, à Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-19	2022-08-08	Arkéos inc.	Supervision archéologique, avec sondages manuels au besoin, dans le cadre de travaux de démantèlement de l'ancienne station de pompage Craig, à Montréal, site BjFj-27.	6	Montréal
22-ARKE-20	2022-09-20	Arkéos inc.	Inventaire archéologique par sondages manuels et supervision archéologique de tranchées exploratoires, préalablement aux travaux de déviation de la rue Gobeil dans le cadre de l'aménagement de la future station Sainte-Dorothée du REM, à Laval.	13	Laval
22-ARKE-21	2022-09-23	Arkéos inc.	Supervision et inventaire archéologique, incluant inspection visuelle, collecte, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages manuels dans le cadre de la restauration de l'escalier Camilien-Houde dans un secteur limitrophe du site BjFj-97 sur le Mont-Royal, à Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-22	2022-09-23	Arkéos inc.	Inventaire archéologique par tranchées mécaniques et sondages manuels, incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillon et relevés, préalablement aux travaux de restauration de la Maison Desjardins et d'aménagement de son terrain sis au 775 rue des Patriotes à Sainte-Rose, Laval.	13	Laval
22-ARKE-23	2022-09-22	Arkéos inc.	Supervision archéologique incluant inspection visuelle et relevés dans le cadre de forages et tranchées géotechniques en vue de la construction d'un bloc sportif au Cégep Gerald-Godin, sis au 15615, boulevard Gouin Ouest à Montréal.	6	Montréal
22-ARKE-24	2022-10-21	Arkéos inc.	Inventaire et supervision archéologiques dans le cadre de l'étude de caractérisation des sols dans le stationnement adjacent au 405-417, rue Bonsecours, à Montréal, site BjFj-70.	6	Montréal
22-ARTE-04	2022-04-22	Louis Gilbert	Supervision archéologique, incluant inspection visuelle, évaluation, collecte, sondages et surveillance des excavations mécaniques et manuelles dans le cadre de travaux de drainage et de rejointoiement des murs de fondation du presbytère de Saint-Joseph-de-Beauce.	12	Chaudière-Appalaches
22-ARTE-05	2022-04-29	Artefactuel	Surveillance archéologique dans le cadre de la phase 3 du projet d'aménagement de la promenade Samuel-De-Champlain, entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec, Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ARTE-07	2022-05-04	Artefactuel	Inventaire et surveillance archéologiques dans le cadre des travaux de restauration de la Maison Lenoblet-Du Plessis sise au 4752, route Marie-Victorin à Contrecoeur.	16	Montréal
22-ARTE-08	2022-05-20	Artefactuel	Fouille archéologique dans le parc St-Mark et inventaire archéologique par le biais de tranchée mécanique dans le parc de la Baronnie dans le cadre de l'implantation de la base de béton de deux panneaux par la Ville de Longueuil.	16	Montréal
22-ARTE-09	2022-05-27	Artefactuel	Inventaire archéologique par sondages manuels à la maison Gaspard Huet Massue, sise au 2970, route Marie-Victorin, à Varennes, préalablement au projet de construction d'une microbrasserie.	16	Montréal
22-ARTE-10	2022-05-27	Artefactuel	Inventaire archéologique par sondages manuels préalablement à un projet de développement immobilier sur un terrain boisé situé en bordure est du chemin des Patriotes sud, non loin du manoir Rouville-Campbell, à Mont-Saint-Hilaire.	16	Montréal

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-ARTE-11	2022-09-16	Artefactuel	Supervision archéologique, incluant inspection visuelle, évaluation, collecte, sondages et surveillance des excavations mécaniques dans le cadre des travaux de la SQI visant la réfection et l'imperméabilisation des fondations de l'édifice Gérard-D.-Lévesque (CeEt-621), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ARTE-12	2022-05-20	Artefactuel	Inventaire archéologique, incluant la collecte, l'inspection visuelle et les sondages, en prévision de l'agrandissement de l'usine d'eau potable de la station touristique Duchesnay sise au 140 Montée de l'Auberge, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, lot 4 742 226.	3	Capitale-Nationale
22-ARTE-13	2022-05-27	Artefactuel	Surveillance et inventaire incluant collecte, inspection visuelle et sondages dans le cadre de travaux d'excavation liés à la transformation du bâtiment au 836 rue des Ursulines en clinique ambulatoire par le groupe PGV inc.	4	Mauricie
22-ARTE-14	2022-06-10	Artefactuel	Supervision archéologique, avec sondages ponctuels au besoin, dans le cadre des travaux d'imperméabilisation des fondations du bâtiment sis au 420, rue Saint-Éloi, à Montréal.	6	Montréal
22-ARTE-15	2022-07-11	Artefactuel	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle et sondages dans le cadre des travaux du MTQ pour la stabilisation du talus de la rivière Châteauguay, en bordure de la route 205, à Sainte-Martine.	16	Montréal
22-ARTE-16	2022-06-16	Artefactuel	Surveillance archéologique des travaux de raccordement au réseau Énergir de l'immeuble sis au 267, rue Saint-Charles Ouest, à Longueuil.	16	Montréal
22-ARTE-17	2022-06-30	Artefactuel	Supervision archéologique, incluant la surveillance et des sondages manuels au besoin, dans le cadre des excavations visant la réfection du drainage sous l'allée menant au Musée Redpath de l'Université McGill, sis au 859, rue Sherbrooke Ouest à Montréal. .	6	Montréal
22-ARTE-18	2022-07-14	Artefactuel	Inventaire et fouille archéologiques publiques dans le cadre du projet annuel de recherche et de mise en valeur du site archéologique de Pointe-du-Buisson (BhFI-1), à Beauharnois.	16	Montréal
22-ARTE-19	2022-06-30	Artefactuel	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle et sondages dans le cadre de l'enfouissement de câbles de fibre optique au 5504 chemin de l'Île, Île Verte, par Bell Canada.	1	Bas-Saint-Laurent
22-ARTE-20	2022-08-05	Artefactuel	Surveillance archéologique incluant collecte, inspection visuelle, relevés et sondages dans le cadre de l'aménagement de la Fabrique de théâtre insolite dans l'Église St-James.	4	Mauricie
22-ARTE-21	2022-08-08	Artefactuel	Fouille archéologique et inventaire archéologique complémentaire sur le site de l'ancien moulin à vent de Contrecoeur (BIFh-6).	16	Montréal
22-ARTE-23	2022-08-26	Artefactuel	Fouille archéologique, avec sondages complémentaires au besoin, sur le site BiFh-18, préalablement au projet d'aménagement du parc de la maison Boileau, à Chambly.	16	Montréal
22-ARTE-24	2022-09-16	Artefactuel	Inventaire archéologique, incluant inspection visuelle, évaluation, collecte et sondages manuels préalablement à la plantation d'arbres et d'arbustes par la Ville de Québec dans le parc Cartier-Roberval (CeEu-4), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ARTE-25	2022-09-26	Artefactuel	Inventaire archéologique, incluant inspection visuelle, évaluation, collecte et sondages manuels, préalablement à la construction d'une nouvelle résidence au 222, boulevard Taché Est, à Montmagny.	12	Chaudière-Appalaches
22-ARTE-27	2022-10-21	Artefactuel	Inventaire archéologique, incluant inspection visuelle, tranchée mécanique et sondages, préalablement aux travaux de restauration des fondations extérieures de la maison LeGros sise au 41, route de la Pointe St-Pierre à Percé.	11	Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-ARTE-28	2022-10-26	Artefactuel	Supervision archéologique incluant inspection visuelle, évaluation, collecte et sondages dans le cadre de la réalisation de deux excavations exploratoires le long des ailes des Parloirs et de la Procure du Séminaire de Québec (CeEt-32), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ARTE-29	2022-11-25	Artefactuel	Surveillance archéologique de forages et de puits géotechniques avec collecte et sondages manuels au besoin dans le cadre d'une étude réalisée préalablement à la mise en place d'un bassin de rétention au pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal, à Montréal.	6	Montréal
22-ARTE-30	2022-11-14	Artefactuel	Inventaire archéologique incluant des sondages, une inspection visuelle et une collecte préalablement aux travaux de la Ville de Magog visant le détournement des eaux usées de cette même municipalité.	5	Estrie
22-AVTQ-01	2022-06-22	Institut culturel Avataq	Inventaire archéologique, incluant inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages manuels au besoin, dans le cadre de recherche archéologique collaborative à Fort Chimo (Old Chimo) et vérification de l'état des sites laEc-1 à laEc-13 et laEb-1, à Kuujuaq.	10	Nord-du-Québec
22-AVTQ-02	2022-06-29	Institut culturel Avataq	Inventaire archéo incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre étude d'impact construction d'une nouvelle centrale d'Hydro-Québec (lhEj-1, 42, 45) et pour la vérification de l'état des sites archéologiques lhEj, terres cat. 1 à Aupaluk.	10	Nord-du-Québec
22-AVTQ-04	2022-07-08	Institut culturel Avataq	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre d'une étude d'impact environnemental pour la construction d'une nouvelle centrale thermique par Hydro-Québec, à Kangisujuaq.	10	Nord-du-Québec
22-CGMI-01	2022-04-21	GMI Construction	Supervision archéologique incluant la collecte, les relevés et la surveillance dans le cadre de la rénovation de la chapelle des Cuthbert, du bloc sanitaire et du stationnement sis au 461, rue de Bienville, Berthierville.	15	Laurentides
22-CHRY-01	2022-06-23	Yves Chrétien	Inventaire archéologique, incluant inspection visuelle, reconnaissance géophysique et sondages dans le cadre du projet du MELCC visant la démolition du barrage de la Mare-du-Sault, dans la Réserve faunique des Laurentides, TNO du Lac-Jacques-Cartier.	3	Capitale-Nationale
22-CHRY-02	2022-06-30	Yves Chrétien	Inventaire archéologique au moyen de sondages manuels, incluant inspection visuelle, évaluation et reconnaissance géophysique, dans le cadre de travaux de la Ville de Québec visant l'enfouissement de canalisations au parc de la Falaise, dans le secteur de Sillery, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-CHRY-03	2022-07-04	Yves Chrétien	Inventaire archéologique au moyen de sondages manuels, incluant inspection visuelle, évaluation et reconnaissance géophysique, préalablement à la mise en oeuvre d'un projet d'aménagement d'un verger et d'une cidrerie, Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.	3	Capitale-Nationale
22-CHRY-04	2022-08-11	Yves Chrétien	Fouilles archéologiques préalables à l'installation par le Musée Huron-Wendat de deux panneaux d'interprétation sur le terrain de la Maison Tsawenhohi (CfEu-7), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-CHRY-05	2022-09-02	Yves Chrétien	Inventaire incluant reconnaissance géophysique et sondages dans le cadre de la construction de trois habitations en bordure de la rivière Batiscan par Développement Économique Canada.	4	Mauricie

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-CIET-01	2022-05-03	Truelle et Cie Inc.	Inventaire au moyen d'une tranchée mécanique, supervision archéologique des excavations mécaniques et fouilles ponctuelles dans le cadre des travaux de réaménagement par la Ville de Québec des rues Dorchester, Saint-Vallier, Lalemant et de l'autoroute Laurentienne, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-CIET-02	2022-05-06	Truelle et Cie Inc.	Supervision archéologique des excavations mécaniques et fouilles ponctuelles dans le cadre des travaux de réfection par la Ville de Québec des réseaux techniques urbains dans les emprises des rues du Parvis, et Saint-François Est, dans le quartier Saint-Roch, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-CIET-03	2022-05-06	Truelle et Cie Inc.	Inv. archéo. sond. manuels, superv. des exca. méca. et fouilles ponct. dans les limites des sites CeEt-35, CeEt-39, CeEt-151, CeEt-558, CeEt-684, CeEt-724 et CeEt-759 dans le cadre de l'aména. de la Place de la Capitale-Nationale sur le site de l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville, à Québec	3	Capitale-Nationale
22-CIET-04	2022-05-17	Truelle et Cie Inc.	Inventaire archéologique au moyen de tranchées mécaniques dans les limites de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets dans l'emprise des routes 132 et 218 ainsi que dans les rues Lapérade, du Foyer, du Centre, Maurice et Masson.	17	Centre-du-Québec
22-CIET-05	2022-06-02	Truelle et Cie Inc.	Surveillance archéologique sur la rue Principale de la municipalité de Saint-Éloi, en face de l'église au 319 rue Principale Est, dans le cadre de travaux d'excavation par la municipalité.	1	Bas-Saint-Laurent
22-CIET-07	2022-07-08	Truelle et Cie inc.	Inventaire archéologique au moyen de tranchées mécaniques avec sondages manuels préalablement aux travaux d'aménagement associés au projet d'agrandissement par la SQI de l'hôpital de Chicoutimi, Ville de Saguenay	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-CIET-08	2022-07-07	Truelle et Cie Inc.	Inventaire archéologique au moyen de tranchées mécaniques avec sondages manuels préalablement aux travaux d'aménagement associés au projet d'agrandissement par la SQI de l'hôpital de La Malbaie.	3	Capitale-Nationale
22-CIET-09	2022-08-04	Truelle et Cie inc.	Inventaires archéologiques par tranchées mécaniques avec sondages manuels, dans le cadre d'un projet de la SQI d'agrandissement des CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot et Jeanne-Le Ber, à Montréal.	6	Montréal
22-CIET-10	2022-07-28	Truelle et Cie Inc.	Supervision archéologique des excavations mécaniques requises dans le cadre des travaux de la CCNQ visant le retrait d'un réservoir de mazout dans la serre viticole et la réfection des fondations de la serre viticole Domaine Cataraqui (CeEt-270), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-CIET-11	2022-09-16	Truelle et Cie Inc.	Supervision archéologique incluant tranchés mécaniques, collecte et relevés dans le cadre du projet du processus d'acquisition par la Vilel de Québec de deux terrains localisés au 2470 et 2530, boulevard Wilfrid-Hamel, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-CIET-12	2022-09-23	Truelle et Cie Inc.	Inventaire archéologique au moyen de sondage manuel préalablement aux travaux de déplacement d'une ancienne forge située au 6526, chemin Royal à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.	3	Capitale-Nationale
22-CIET-13	2022-10-14	Truelle et Cie inc.	Supervision archéologique dans le cadre de deux projets d'Énergir visant le branchement de l'Ancien palais de justice de Québec, au 12, rue Saint-Louis (CeEt-426 et CeEt-621), et de l'Université TELUQ, dans l'emprise de la rue de la Chapelle (CeEt-633, CeEt-747), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-CIET-14	2022-10-14	Truelle et Cie inc.	Supervision archéologique des excavations mécaniques dans le cadre des travaux d'Hydro-Québec visant la réfection d'infrastructures souterraines dans l'emprise de la rue Saint-Joachim (CeEt-41), à Québec.	3	Capitale-Nationale

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-CIET-15	2022-11-11	Truelle et Cie Inc.	Inventaire archéologique par sondages manuels préalablement aux travaux de déménagement et d'agrandissement d'un bâtiment secondaire ainsi que l'enfouissement d'un réservoir de récupération d'eau de pluie au 7143, chemin Royal, à Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans.	3	Capitale-Nationale
22-EKUA-01	2022-08-19	Conseil des Innus Ekuanitshit	Inv. et foui. arch., incluant des sond., le prélèv. d'éch. et la prise de rel. sur les sites EbDa-4 et EbCx-64, dans le cadre du Programme de recherches archéologiques de Ekuanitshit visant la mise en valeur du Patrimoine archéologique de la Communauté en Mifanie, sur la Côte-Nord.	9	Côte-Nord
22-ENGL-01	2022-10-31	Englobe Corp.	Inventaire archéologique incluant une inspection visuelle, des relevés et des sondages, préalablement au réaménagement de la cellule numéro 6 au centre de traitement Stablex, siutée dans l'emprise du Parc Plan Bouchard de Blainville.	15	Laurentides
22-ETHN-05	2022-04-01	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique incluant l'inspection visuelle, le prélèvement d'échantillon et les sondages programmé dans le cadre des travaux d'agrandissement du bâtiment sis au 521, rue Saint-Charles à Boucherville et du creusement du vide sanitaire actuel afin d'aménager un sous-sol.	16	Montréal
22-ETHN-07	2022-04-12	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique et inventaire incluant prélèvement d'échantillons, relevés, sondages et collecte dans le cadre de la phase 2 du projet de réaménagement de l'avenue des Pins entre l'avenue du Parc et le boulevard Saint-Laurent, à Montréal (QC).	6	Montréal
22-ETHN-08	2022-04-07	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique, avec sondages manuels au besoin, des travaux d'aménagement de la Place des Montréalaises, à l'intersection Saint-Antoine et Hôtel-de-Ville, site BjFj-216.	6	Montréal
22-ETHN-09	2022-04-26	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique des excavations pour la mise en place de bases de lampadaires et leur réseau d'alimentation électrique près du stationnement P12 de l'Île Sainte-Hélène, site BjFj-84.	6	Montréal
22-ETHN-10	2022-04-22	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique dans le cadre de modification du réseau pluvial sur l'avenue Royal entre les rues Vallée et des Passerins à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-11	2022-05-04	Ethnoscop inc.	Sup archéo, incluant sondages, relevés et surv des exca méca dans le cadre de travaux de construction par Hydro-Québec de deux puits d'accès et d'une ligne souterraine visant le raccord du projet domiciliaire NUVO situé à l'intersection du boul Sainte-Anne et de l'avenue d'Estimauville, à Québec	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-12	2022-05-26	Ethnoscop inc.	Surveillance archéologique incluant relevés et sondages sur la rue des Traversiers pour des travaux de raccordement électrique d'Hydro-Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-13	2022-05-13	Ethnoscop inc.	Surveillance archéologique incluant relevés et sondages sur la Rue de Saint-Vallier Est pour des travaux de raccordement électrique par Hydro-Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-14	2022-05-11	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique sur le boulevard Gouin, entre les rues des Jésuites et Lambert, à Montréal, préalablement aux travaux de six différents branchements unitaires au réseau d'aqueduc.	6	Montréal
22-ETHN-15	2022-05-17	Ethnoscop inc.	Supervision des excavations prévues incluant surveillance, relevés, collecte, prélèvement d'échantillons et sondages au besoin dans le cadre du projet de restauration, de réhabilitation et de mise en valeur de la maison Robert-Bélanger (BjFk-5), à Montréal.	6	Montréal
22-ETHN-16	2022-05-11	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique, incluant l'inspection visuelle, le prélèvement d'échantillons, les relevés et les sondages, préalable à l'aménagement d'une piscine creusée au 14, rue de Montbrun à Boucherville.	16	Montréal

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-ETHN-19	2022-06-10	Ethnoscop inc.	Fouille archéologique au site BjEr-10, dans le cadre de la construction d'une voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic.	5	Estrie
22-ETHN-20	2022-06-30	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique au moyen de tranchées mécaniques avec sondages manuels dans les secteurs de la rue Saint-Joachim (CeEt-562) et du Vieux-Limoilou (CeEt-841 et CeEt-950) dans le cadre des travaux préparatoires à l'implantation du tramway de Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-21	2022-06-29	Ethnoscop inc.	Inv. archéo. incluant sond. et tranchés mécaniques dans le cadre du projet de la Ville de Québec visant l'aménagement du tramway de Québec sur le boulevard Saint-Anne entre la rue De Courtemanche et l'avenue d'Estimauville, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-22	2022-07-22	Ethnoscop inc.	Supervision et fouille archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre d'aménagements pour la construction de deux puits secs du côté ouest de la maison Nivard-de-Saint-Dizier.	6	Montréal
22-ETHN-23	2022-07-04	Ethnoscop inc.	Surv. et inv. archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre de travaux de réhabilitation des conduites secondaires par chemisage sur le boulevard Saint-Laurent entre les rues Notre-Dame et Saint-Paul par la Ville de Montréal.	6	Montréal
22-ETHN-24	2022-07-28	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique incluant relevés et sondages manuels au besoin, dans le cadre des travaux du mur nord de la Maîtrise Saint-Pierre (BjFj-165), à Montréal.	6	Montréal
22-ETHN-25	2022-07-21	Ethnoscop inc.	Surveillance et fouille archéologique dans le cadre de travaux de réfection des voies publiques et d'infrastructures souterraines sur l'avenue Cardinal-Bégin entre le chemin Sainte-Foy et la rue Raymond-Casgrain par la Ville de Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-26	2022-08-16	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique par sondages manuels avec relevés dans le cadre du projet d'aménagement d'une terrasse dans la cour latérale du Mount-Royal Club sis au 1175, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal.	6	Montréal
22-ETHN-27	2022-08-08	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique par sondages manuels le long du circuit 1328 reliant les postes de Val-d'Or et de Malartic-2, soit de part et d'autre de la rivière Thompson et au sud du lac De Montigny, à Val d'Or.	8	Abitibi-Témiscamingue
22-ETHN-28	2022-08-11	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique par tranchées mécaniques sur le terrain du 303, boulevard Saint-Joseph, dans l'arrondissement Lachine à Montréal, site BiFj-117.	6	Montréal
22-ETHN-30	2022-09-01	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique, incluant relevés et fouilles ponctuelles au besoin, dans le cadre de travaux de réfection par la Ville de Québec des infrastructures souterraines sur les rues Caron (CeEt-222, et CeEt-648) et Saint-François Est (CeEt-433), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-31	2022-09-20	Ethnoscop inc.	Inventaire et fouille archéologiques incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés, sondages, enquête ethnohistorique et fouille dans le cadre de recherche et mise en valeur sur le site du fort Coulonge (BIGe-1) à Mansfield-et-Pontefract.	7	Outaouais
22-ETHN-32	2022-09-08	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique, avec sondages et fouille au besoin, dans le cadre des travaux de raccordement du réseau pluvial des tabliers de la structure du REM en bordure ouest de la rue Bridge, entre les rues Mill et des Irlandais, à Montréal.	6	Montréal
22-ETHN-33	2022-09-08	Ethnoscop inc.	Supervision et inventaire archéologiques incluant prélèvement d'échantillons, relevés et sondages manuels au besoin dans le cadre du réaménagement du secteur de l'ancien hôpital pour enfants de Montréal entre la rue Tupper, l'avenue Hope et le boulevard René-Lévesque Ouest.	6	Montréal

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-ETHN-34	2022-09-22	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique dans le cadre de la décontamination des sols de la Centrale Thermique de la Romaine.	9	Côte-Nord
22-ETHN-35	2022-09-08	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique dans le cadre de la construction d'une nouvelle route reliant le port de Gaspé au parc industriel.	11	Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
22-ETHN-36	2022-09-20	Ethnoscop inc.	Deuxième phase de l'inventaire archéologique mené préalablement au projet de réaménagement du stationnement de la Maison du bénévolat, sise au 11, rue Louis-H.-La Fontaine, à Boucherville.	16	Montréal
22-ETHN-37	2022-09-23	Ethnoscop inc.	Surveillance et inventaire archéologique dans le cadre de l'enfouissement d'un massif dans le cimetière de Yamachiche.	4	Mauricie
22-ETHN-38	2022-10-12	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique, par sondages manuels et sondages mécaniques, et inspection visuelle dans le cadre du projet d'aménagement de la ligne d'interconnexion Hertel-New York par Hydro-Québec, entre LaPrairie et Lacolle.	16	Montréal
22-ETHN-39	2022-10-07	Ethnoscop inc.	Sup. arch. des exc. méc. et fouilles ponctuelles dans le cadre des travaux de réfection par la Ville de Québec des réseaux techniques urbains dans les emprises des rues des Embarcations, de la Pointe-aux-Lièvres et de la Croix-Rouge, sites CeEt-703, CeEt-727, CeEt-755 et CeEt-859, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-40	2022-10-05	Ethnoscop inc.	Surveillance archéologique, avec sondages manuels au besoin, dans le cadre de travaux d'excavation sur le terrain et dans le vide sanitaire de la résidence sise au 576, rue Saint-Charles, à Boucherville, site BjFi-23.	16	Montréal
22-ETHN-41	2022-10-07	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique incluant collecte, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre de travaux d'agrandissement du bâtiment au 54-56 rue de Montbrun, Boucherville.	16	Montréal
22-ETHN-42	2022-10-12	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique, avec sondages manuels au besoin, des travaux d'excavation visant le retrait des piliers de béton de l'autostade dans le cadre de la construction du nouveau poste des Irlandais par Hydro-Québec, à Montréal, site BiFj-139.	6	Montréal
22-ETHN-43	2022-11-03	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique par sondages manuels, préalablement au réaménagement de poteaux électriques par Hydro-Québec, en bordure sud-est du site des Casernes-de-Blairfindie (BiFi-1), à Saint-Jean-sur-Richelieu.	16	Montréal
22-ETHN-45	2022-11-16	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique par sondages manuels préalablement au projet d'agrandissement de la résidence sise au 584, rue Saint-Charles, à Boucherville.	16	Montréal
22-ETHN-46	2022-11-08	Ethnoscop inc.	Inventaire archéologique par tranchées mécanique incluant relevés et sondages manuel au besoin dans le cadre d'un projet de construction du CSSPI, en collaboration avec la SQI, à l'intersection du boulevard Métropolitain Est et de l'avenue Jean-Deprez à Anjou, Montréal.	6	Montréal
22-ETHN-47	2022-11-29	Ethnoscop inc.	Inventaire et fouilles archéologique au besoin, préalablement à l'aménagement d'un puit sec au sud-est de la maison Louis-Hyppolyte-La Fontaine, sise dans le parc De la Broquerie, site BjFi-3.	16	Montréal
22-ETHN-48	2022-11-28	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique, incluant collecte, relevés, fouilles ponctuelles et surveillance des excavations mécaniques dans le cadre des travaux visant la construction d'un nouveau bâtiment au 1885, boulevard Central, à Québec	3	Capitale-Nationale
22-ETHN-49	2022-11-23	Ethnoscop inc.	Supervision de tranchées de caractérisation des fondations des immeubles sur le lot 6 486 857.	6	Montréal
22-ETHN-50	2022-12-22	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique des excavations mécaniques dans l'emprise de l'avenue Taché (CeEt-615) dans le cadre de travaux visant la modification de l'alimentation électrique de l'hôtel Manoir de la Tour, localisé au 385, Grande-Allée, à Québec.	3	Capitale-Nationale

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-GAIA-01	2022-05-27	GAIA	Surveillance archéologique lors de forages dans le cadre du projet d'expertise des fondations de l'Édifice Jean-Baptiste-de-la Salle visant la zone du trottoir entre la rue Cook et le 10 rue Pierre-Olivier-Chauveau, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-GAIA-02	2022-05-27	GAIA	Inventaire incluant collecte, inspection visuelle, relevés et sondages au Parc Chauveau dans le cadre de travaux préalables à des nouveaux aménagements par la Ville de Québec.	3	Capitale-Nationale
22-GAIA-03	2022-08-11	GAIA	Supervision archéologique des excavations mécaniques, avec possibilité de fouilles complémentaires, dans le cadre des travaux de la Ville de Québec visant le réaménagement des aires de circulation piétonnes de la Côte du Palais, entre les rue Saint-Nicolas et de l'Arsenal, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-GAIA-04	2022-08-11	GAIA	Supervision archéologique, incluant inspection visuelle, évaluation, collecte, relevés et surveillance des excavations mécaniques dans le cadre de travaux de réfection par la Ville de Québec de la Maison Pierre-Lefebvre (CfEt-7), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-GAIA-05	2022-09-02	GAIA	Supervision archéologique dans le cadre de branchement d'aqueduc et autres excavations par la Ville de Québec dans l'emprise des sites archéologiques CeEt-370 et CeEt-30, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-GAIA-06	2022-09-08	GAIA	Surveillance archéologique de trois puits exploratoires dans le cadre de l'expertise des fondations du bâtiments situé au 11 - 13 rue Saint-Stanislas.	3	Capitale-Nationale
22-GAIA-08	2022-10-19	GAIA	Supervision archéologique, incluant collecte, tamisage ponctuel et surveillance des excavations mécaniques, dans le cadre des travaux d'aménagement d'un champ de géothermie dans la cour du Séminaire de Québec (CeEt-32) pour le futur Espace bleu du pavillon Camille-Roy, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-GAIA-09	2022-10-26	GAIA	Inventaire archéologique, incluant sond., col., rel., et prél. dans le cadre d'une étude préparatoire au projet de consolidation de la gestion des eaux usées de la rue Sous-le-Cap, entre la rue du Sault-au-Matelot et la Côte du Colonel-Dambourgès (CeEt-486, CeEt-487, CeEt-488 et CeEt-837), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-GAIA-10	2022-11-02	GAIA	Inventaire archéologique, incluant la collecte, l'inspection et les sondages, préalablement à la mise aux normes du réseau d'alimentation en eau potable de la municipalité de Saint-Ulric.	1	Bas-Saint-Laurent
22-GCNW-01	2022-06-02	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inventaire incluant collecte, inspection visuelle et sondages dans le cadre de travaux d'aménagement dans une zone à fort potentiel archéologique proche de sites historiques et précontacts.	17	Centre-du-Québec
22-GCNW-02	2022-06-02	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inventaire archéologique, incluant la collecte, l'inspection visuelle et les sondages, au 0, avenue G.-A.-Boulet, lot cadastral 3 294 065 à Bécancour dans le cadre de la construction d'une usine de la Société du Parc Industriel et Portuaire de Bécancour.	17	Centre-du-Québec
22-GCNW-03	2022-06-02	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inventaire incluant collecte, inspec et sondages dans le cadre de travaux d'aménagement du lot boulevard 9 de la SPIPB, longeant le Chemin Louis-Riel	17	Centre-du-Québec
22-GCNW-04	2022-06-23	Grand Conseil Waban-Aki	Supervision archéologique, incluant inspection visuelle, relevés et surveillance, des excavations prévues pour l'aménagement d'un réseau d'aqueduc le long de l'autoroute 30 dans la municipalité de Bécancour.	17	Centre-du-Québec
22-GCNW-05	2022-07-28	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle et sondages dans le cadre de travaux d'aménagement sur les terrains de la SPIPB, voués à l'implantation de nouvelles industries.	17	Centre-du-Québec
22-GCNW-06	2022-08-19	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle et sondages dans le cadre de l'aménagement du cours d'eau Vézina, à Bécancour, par le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.	17	Centre-du-Québec

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-GCNW-07	2022-08-18	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle et sondages dans le cadre de la construction d'une aréna et d'un stationnement sur un terrain non aménagé à proximité de l'École secondaire de la Ruche, à Magog.	5	Estrie
22-GCNW-08	2022-09-27	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inventaire archéologique par collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages, dans le cadre du projet Siboal, commandé par la MRC de Coaticook touchant les zones riveraines des rivières Hall, Tomifobia, Coaticook et au Saumon, en Estrie.	5	Estrie
22-GCNW-09	2022-08-26	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Supervision et inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, reconnaissance géophysique et sondages dans le cadre de l'évaluation du potentiel archéologique des terrains de la SPIPB sur lesquels la construction d'industries est prévue.	17	Centre-du-Québec
22-GCNW-10	2022-08-26	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inspection visuelle avec collecte et inventaire archéologique par sondages manuels sur la rive sud-est de l'île Bouchard, municipalité de Saint-Sulpice.	14	Lanaudière
22-GCNW-11	2022-10-14	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Inventaire archéologique sur les berges du lac du Portage dans le cadre d'un projet du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki visant la documentation du patrimoine archéologique de son Ndakina, Municipalité de Saint-Théophile.	12	Chaudière-Appalaches
22-GCNW-12	2022-10-26	Grand Conseil Nation Waban-Aki	Supervision archéologique de travaux d'excavation mécanique, incluant la collecte, l'inspection visuelle et les relevés, dans le cadre du projet de transformation et d'agrandissement de l'église de Sainte-Sophie-de-Levrard sise au 174, rang Saint-Antoine à Sainte-Sophie-de-Levrard.	17	Centre-du-Québec
22-GDDM-01	2022-09-16	Groupe DDM	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle et sondages, préalablement au réaménagement de la halte routière de l'autoroute 20 à Notre-Dame-du-Portage par le Ministère des Transports du Québec.	1	Bas-Saint-Laurent
22-GREQ-01	2022-09-30	GREQA	Supervision archéologique des travaux d'excavation visant à contrer l'érosion du sentier situé entre le stationnement du parc Cartier-Roberval et l'entrée de la propriété de la CCNQ (CeEu-4), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-HYDR-01	2022-07-08	Hydro-Québec	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle, relevés et sondages dans le cadre de l'étude d'impact environnemental pour la construction d'une nouvelle centrale thermique par Hydro-Québec, à l'ouest du village de Puvirnituq.	10	Nord-du-Québec
22-IRHM-01	2022-04-12	IRHMAS	Inventaire archéologique subaquatique incluant inspection visuelle, évaluation et relevés dans le cadre d'un projet de recherche visant à documenter l'occupation atikamekw en bordure du lac Châteauvert et de la baie Coucoucache, Ville de La Tuque.	4	Mauricie
22-IRHM-02	2022-05-10	IRHMAS	Inv archéo suba par télédétec, incluant sonars à balayage latéral, à multifaisceaux et CHIRP et d'un magnétomètre, phase 2 d'un projet de recherche multidisciplinaire réalisé par l'Université Laval, l'UQAR et l'IRHMAS dans différents secteurs du chenal entre Rimouski et Cloridorme, en passant par Sept-Île	11	Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
22-IRHM-02	2022-05-10	IRHMAS	Inv archéo suba par télédétec, incluant sonars à balayage latéral, à multifaisceaux et CHIRP et d'un magnétomètre, phase 2 d'un projet de recherche multidisciplinaire réalisé par l'Université Laval, l'UQAR et l'IRHMAS dans différents secteurs du chenal entre Rimouski et Cloridorme, en passant par Sept-Île	1	Bas-Saint-Laurent
22-IRHM-02	2022-05-10	IRHMAS	Inv archéo suba par télédétec, incluant sonars à balayage latéral, à multifaisceaux et CHIRP et d'un magnétomètre, phase 2 d'un projet de recherche multidisciplinaire réalisé par l'Université Laval, l'UQAR et l'IRHMAS dans différents secteurs du chenal entre Rimouski et Cloridorme, en passant par Sept-Île	9	Côte-Nord

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-IRHM-03	2022-09-28	IRHMAS	Inventaire archéologique subaquatique et reconnaissance par télédétection (sonars et magnétomètre), dans le cadre du projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York par Hydro-Québec, portion sous-marine dans la rivière Richelieu, près de la frontière canado-américaine.	16	Montréal
22-IRHM-04	2022-10-26	IRHMAS	Fouille archéologique subaquatique avec prélèvements d'échantillons sur le site BkFh-12 dans le cadre des travaux d'aménagements du terminal de Contrecoeur par l'administration du port de Montréal.	16	Montréal
22-KENC-01	2022-07-29	Carolyn Kennedy	Reconnaissance archéologique par télédétection, inspection visuelle et relevés de certaines cibles identifiés, dans le cadre d'un projet de recherche sur les sites d'épaves des baies de Gaspé et de Malbaie, ainsi que relevé d'un site d'épave découvert sur la plage de Cap-des-Rosiers.	11	Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
22-LAHP-01	2022-04-28	La Horde partrimoine appliqué	Supervision archéologique du décapage mécanique et inventaire archéologique par tranchées mécaniques et sondages manuels dans la cour extérieure du Séminaire de Québec (CeEt-32) préalablement aux travaux d'aménagement par la SQI d'un champ de géothermie dans le cadre du projet d'Espace Bleu, Québec	3	Capitale-Nationale
22-LAHP-02	2022-04-07	La Horde patrimoine appliqué	Supervision archéologique dans le cadre du projet de réhabilitation de l'édifice FX Drolet au coin des rues Prince-Edouard et du Pont, Québec.	3	Capitale-Nationale
22-LAHP-03	2022-11-28	La Horde ptatrimoine appliqué	Supervision archéologique dans le cadre de la réalisation de forages et de percées exploratoires préalables aux travaux de réfection du Cavalier du Moulin et des murs du système défensif qui y sont associés, dans le parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19), à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-MAMA-01	2022-08-19	Archéo-Mamu Côte-Nord	Supervision archéologique, avec sondages manuels au besoin, dans le cadre de travaux de la CSEM sur la rue Gosford, à Montréal, en partie sur les sites BjFj-16 et BjFj-21.	6	Montréal
22-MAMA-02	2022-08-05	Archéo-Mamu Côte-Nord	Inventaire archéologique, incluant une collecte, une inspection visuelle et des sondages, en prévision des travaux MTQ visant la réfection du pont de la Rivière Papinachois, sur le territoire de Pessamit, en Côte-Nord.	9	Côte-Nord
22-MAMA-03	2022-09-30	Archéo-Mamu, Côte-Nord	Continuation du projet de sauvetage du site de la Pointe du Vieux-Poste de Natashquan (EaCk-1) par la prise de relevés, une collecte facultative et la reconnaissance géophysique, commandé par le conseil de bande de la Première Nation des Innus de Nutashkuan, en Côte-Nord.	9	Côte-Nord
22-MAMA-04	2022-09-20	Archéo-Mamu Côte-Nord	Inventaire incluant reconnaissance géophysique dans le cadre d'un projet de recherche en collaboration avec la communauté de Nutashkuan sur les cimetières et sépultures de la Côte-Nord.	9	Côte-Nord
22-MAMA-05	2022-10-14	Archéo-Mamu	Inventaire et surveillance archéologiques dans le cadre de travaux de la CSEM pour le remplacement de trois puits d'accès sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de deux puits d'accès sur l'avenue Saint-Viateur, dans l'arrondissement Outremont, à Montréal.	6	Montréal
22-MCCM-01	2022-07-05	Moira McCaffrey	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillon, relevés et sondages dans le cadre du projet archéologique naskapi (phase 2) dans la région du lac Cambrien et du lac Nachicapau, au Nunavik.	10	Nord-du-Québec
22-MINT-01	2022-06-23	Ministère des Transports	Supervision archéologique des excavations mécaniques à l'emplacement où les vestiges d'une ancienne rotonde ferroviaire ont été mis au jour dans le cadre des travaux de réaménagement par le Ministère des Transports d'une portion de l'autoroute Henri-IV, à Québec.	3	Capitale-Nationale

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-NATM-01	2022-07-11	Musée Nat. Sciences Sherbrooke	Inv archéo incluant collecte, inspection visuelle et sondages dans le cadre d'un projet de recherche académique mené par l'Université de Montréal et le Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke en collab avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki sur les sites BiEx-2 et BiEx-31 à Sherbrooke	5	Estrie
22-OKAP-01	2022-05-10	Parc national d'Oka	Fouille publique du site BiFm-1 incluant prélèvement d'échantillons et relevés dans le cadre de l'activité de découverte Apprenti-archéo sur la rive sablonneuse et prospection visuelle de la surface en bordure du talus, incluant des sondages au besoin, dans le Parc national d'Oka.	15	Laurentides
22-PACM-01	2022-11-16	Pointe-à-Callière	Supervision archéologique du prélèvement de quatre échantillons de sols par forages manuels pour analyses microbiologiques sur le site du Fort de Ville-Marie, BjFj-101, à Montréal.	6	Montréal
22-PATA-01	2022-06-29	Patrimonia Archéologie S.E.N.C	Inventaire archéologique par sondages manuels et tranchées mécaniques préalablement aux travaux d'aménagement et de restauration de la Maison du Jardinier, sise au 1780, chemin du Bord-du-Lac, à Dorval.	6	Montréal
22-PATA-02	2022-08-17	Patrimonia Archéologie S.E.N.C	Inventaire archéologique par tranchées mécaniques préalablement au projet de construction de tours d'habitation au complexe des Habitations Jeanne-Mance, à Montréal, site BjFj-136.	6	Montréal
22-PATA-04	2022-10-19	Patriomonia Archéologie SENC	Supervision archéologique incluant des relevés dans le cadre d'un projet visant la cosntruction d'une bibliothèque par la Muniiciaplité de Saint-Adolphe-d'Howard.	15	Laurentides
22-PATA-05	2022-10-31	Patrimonia Archéologie	Surveillance archéologique incluant collecte, relevés et sondages au besoin dans le cadre des travaux pour la construction d'une entrée de services entre le Studio Ernest-Cormier et la rue Milton, dans les limites du site BiFj-155, à Montréal.	6	Montréal
22-PATG-01	2022-05-27	Gardiens du PATRIMOINE	Fouilles archéologiques aux sites CcFr-1 et CcFr-5 et inventaire sur les sites CcFr-1, à la Pointe Monseigneur du Petit Lac Nomingue (CcFs-2) et près de la rivière Rouge dans le cadre d'un projet de recherche académique dans les Hautes-Laurentides, à Nomingue et L'Ascension.	15	Laurentides
22-PATR-01	2022-04-21	Patrimoine Experts	Supervision archéologique incluant la collecte, les relevés simultanément aux travaux d'excavation à la maison André-Benjamin-Papineau sise au 5475, boulevard Saint-Martin Ouest dans le cadre du projet de requalification de l'ensemble du site par la ville de Laval.	13	Laval
22-PATR-02	2022-06-03	Josee Villeneuve	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, sondages et tranchées mécaniques réalisés dans le cadre d'une étude d'impact environnemental quant au prolongement de l'A19 et visant les secteurs aux abords du pont Athanase-David, à Laval et Bois-des-Filion.	13	Laval
22-PATR-03	2022-07-15	Patrimoine Experts	Inventaire et surveillance archéologiques incluant relevés et sondages et, si nécessaire, fouille archéologique du site BjFj-161 ou de nouveaux sites découverts lors de l'inventaire, en prévision de la reconstruction des Ponts Saint-Urbain et Saint-Laurent par le Ministère des Transports,à Montréal	6	Montréal
22-PATR-04	2022-07-29	Patrimoine Experts	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre de la construction d'un nouveau garage municipal pour le Programme de réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) à La Conception.	15	Laurentides
22-PATR-05	2022-09-08	Patrimoine Experts	Inventaire et surveillance archéologique incluant collecte, relevés et sondages dans le cadre d'un projet résidentiel situé à l'intersection sud-est du boulevard des Laurentides et de la future rue Labelle-Est à Laval.	13	Laval

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-PATR-06	2022-09-23	Patrimoine Experts senc	Inventaire archéologique par tranchées mécaniques et sondages manuels, incluant inspection visuelle, collecte et relevés préalablement à l'élargissement de la route 337 par le MTQ, entre la rue Rodrigue et la rue Marco à Terrebonne.	14	Lanaudière
22-PATR-07	2022-10-07	Patrimoine Experts	Inventaire archéologique, incluant inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages, dans le cadre du projet d'aménagement de la piste cyclable et du parc des moniales Bénédictines, à l'arrière de la maison Amélie-Fristel, rue Saint-Charles-Borromée Nord, à Joliette.	14	Lanaudière
22-PATR-08	2022-09-28	Patrimoine Experts	Supervision archéologique, incluant collecte, inspection visuelle, relevés et sondages manuels au besoin, dans le cadre de la réfection des fondations, du monte-charge et mise aux normes du Moulin Légaré (BjFI-5), à Saint-Eustache.	15	Laurentides
22-PATR-09	2022-11-03	Patrimoine Experts	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle, sondages et relevés dans le cadre du réaménagement des installations dans le parc Couvrette, de la Berge Couvrette puis le long du ruisseau Papineau, à Laval.	13	Laval
22-PATR-10	2022-11-08	Patrimoine Experts	Supervision archéologique avec relevés, des travaux d'excavation nécessaire à l'aménagement d'un système de drainage au Centre d'art La petite église (BjFI-3), située au 271, rue Saint-Eustache à Saint-Eustache.	15	Laurentides
22-PESS-01	2022-06-23	Conseil des Innus de Pessamit	Inventaire et fouilles archéologiques incluant une collecte, l'inspection visuelle et des sondages en prévision des travaux miniers par l'organisme Canada Cobalt Silver Works dans la portion nord-ouest du réservoir Pipmuacan.	9	Côte-Nord
22-PINJ-01	2022-07-08	Jean-Yves Pintal	Inventaire archéologique, incluant une inspection visuelle et des sondages, dans le cadre du projet de mise en valeur du patrimoine archéologique de la municipalité de Baie Saint-paul.	3	Capitale-Nationale
22-PINJ-02	2022-11-06	Jean-Yves Pintal	Inventaire archéologique, incluant inspection visuelle, évaluation et sondages manuels préalablement aux travaux de réaménagement par Transports Canada du quai de Portneuf, ville de Portneuf.	3	Capitale-Nationale
22-PRIM-01	2022-06-13	Municipalité de Price	Superv., invent. et fouille archéo. incluant une inspect. visu., des sondages, une collecte de prélèv., dans le cadre du projet d'aménagement de la nouvelle caserne, par la municipalité de Price, dans l'emprise du site DdEa-4 sur la rue William-Evan-Price, en Gaspésie	1	Bas-Saint-Laurent
22-QUEI-01	2022-04-21	9298-8799 Québec inc.	Supervision archéologique des travaux de construction de trois résidences dans le projet immobilier Willowbrook à Hudson, site BiFm-13.	16	Montréal
22-SMII-01	2022-08-05	Smithsonian Institute	Inventaire et fouilles archéologiques, incluant sondages et prélèvement d'échantillons sur les sites basques de l'Île de Bonne-Espérance (EiBk-56, EiBk-60, EiBk-61) dans le cadre du Smithsonian's St. Lawrence Gateways Project mené par l'Arctic Studies Center, Municipalité de Bonne-Espérance.	9	Côte-Nord
22-SQDI-01	2022-07-27	SQI	Inventaire archéologique incluant tranchés mécaniques, collecte, relevés et sondages dans le cadre du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à Victoriaville, par la SQI.	17	Centre-du-Québec
22-STAN-01	2022-09-02	Stantec Experts-conseils Ltée	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, relevés et sondages manuels incluant monitoring des sites DIGh-1, DIGh-2, DIGh-3, EhGi-1 et EiGi-1 le long de la route Billy-Diamond, dans le cadre du protocole de la Grande Alliance, entre Matagami et Waskaganish.	10	Nord-du-Québec
22-STAN-02	2022-09-30	Stantec Experts-Conseils Ltée	Inventaire archéologique, incluant collecte, inspection visuelle relevés et sondage, dans le cadre de la phase 1 du projet LGA de la Société de développement Crie visant l'aménagement d'une route reliant Mistissini à la route du Nord sur le territoire traditionnel de la Nation Crie.	10	Nord-du-Québec

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-STMO-01	2022-10-05	STM	Inventaire archéologique par tranchées mécaniques, dans les secteurs Saint-Michel (zone de potentiel E-01), Pie-IX (zone de potentiel A-01) et Viau (zone de potentiel A-02), dans le cadre du projet de prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal.	6	Montréal
22-SUBA-01	2022-04-22	Subarctique Enr.	Inventaire archéologique, incluant inspection visuelle et sondages manuels, dans le cadre du projet de construction d'une ligne électrique entre le lac à Paul et la Chute-des-Passes afin d'alimenter la future aire d'exploitation minière d'Arianne Phosphate, TNO Mont-Valin.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-SUBA-02	2022-08-11	Subarctique	Inventaire archéologique par sondages manuels préalablement aux travaux d'aménagement par la Ville de Dolbeau-Mistassini d'une nouvelle station de traitement des eaux usées pour le quartier Plateau-Saint-Louis, à Dolbeau-Mistassini.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-SUBA-03	2022-10-19	Subarctique Enr.	Inventaire archéologique complémentaire, incluant inspection visuelle, évaluation de vestiges, relevés et sondages manuels, préalablement au projet de prolongement par le MTQ de l'autoroute 70 vers La Baie, Ville de Saguenay.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-TEMP-01	2022-06-09	Parc national du Témiscouata	Fouille archéologique incluant fouille, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre de travaux de recherche et de mise en valeur sur le site du Jardin des Mémoires (CkEe-3), au parc national du Lac-Témiscouata par la SÉPAQ.	1	Bas-Saint-Laurent
22-TEMP-02	2022-07-29	Parc national Lac-Témiscouata	Inventaire archéologique incluant collecte, inspection visuelle, relevés et sondages dans le cadre de recherche et gestion pour mesurer le degré d'érosion sur les 12 sites archéologiques connus du Parc national du Lac-Témiscouata.	1	Bas-Saint-Laurent
22-TOPO-01	2022-06-17	Centre Archéo-Topo	Fouille archéologique dans les limites du site archéo Lavoie (DbEj-11) préalable aux travaux d'excavation requis au 490, rue de la Mer, Les-Bergeronnes. Inspection visuelle avec collecte de surface et évaluation de l'état de dégradation du site classé de la Falaise (DbEj-13).	9	Côte-Nord
22-UNIL-01	2022-04-28	Université Laval	Fouilles archéologiques, incluant relevés, sondages et prélèvement d'échantillons, dans le cadre de la deuxième saison du chantier école en archéologie historique de l'Université Laval sur le site de la ferme Cadet (CeEt-960), localisé sur une portion de terrain du cimetière Saint-Charles, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-UNIL-02	2022-07-27	Université Laval	Fouilles archéologiques, incluant relevés, sondages et prélèvement d'échantillons, dans le cadre d'un projet de l'Université Laval en collaboration avec la Nation huronne-wendat sur le site de la Rivière des Roches (CeEv-10), à Saint-Augustin-de-Desmaures.	3	Capitale-Nationale
22-UNIM-01	2022-05-10	Université de Montréal	Inventaire et fouille archéologiques, incluant prélèvement d'échantillons et reconnaissance géophysique, dans le cadre de l'École de fouilles de l'Université de Montréal, sur le site Isings, BgFo-24, à Saint-Anicet.	16	Montréal
22-UNIM-02	2022-05-27	Université de Montréal	Inventaire archéologique subaquatique, incluant reconnaissance géophysique, inspection visuelle, évaluation, relevés et prélèvement d'échantillons, dans le cadre d'un projet de recherche de l'Université de Montréal sur le site de l'épave de Les Coteaux (BhFn-32).	16	Montréal
22-UNIM-03	2022-11-08	Université de Montréal	Inventaire archéologique par sondages manuels incluant prélèvement d'échantillons et relevés visant à valider le potentiel archéologique au niveau du stationnement du 11960 Notre-Dame Est, dans le noyau historique de Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), à Montréal.	6	Montréal

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-UQAC-01	2022-06-14	UQAC	Inventaire archéologique au moyen de sondages manuels dans le cadre d'un projet de recherche de la Ville de Saguenay visant à documenter la découverte fortuite d'artefacts autochtones sur une propriété du 2094, rang Sainte-Famille, dans l'arrondissement de Chicoutimi.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-UQAC-02	2022-06-16	UQAC	Inventaire archéologique au moyen de sondages manuels préalablement aux travaux de réfection du barrage de Rio Tinto Alcan localisé sur la Grande Décharge du Lac Saint-Jean, dans la ville d'Alma.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-UQAC-03	2022-08-11	UQAC	Inventaire archéologique par sondages manuels dans le cadre d'un projet de recherche et de mise en valeur dans un secteur du Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean localisé, à la confluence des rivières Ouasiemsca et Micosas, TNO Rivière-Mistassini.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-UQAC-04	2022-08-26	UQAC	Inv. arch., insp. vis., éval. et sdg. man., préal. à trav de rech. de plage et d'empier. ds le cadre du prog. de stabili. des berges. du lac St-Jean par Rio Tinto Alcan, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (DcEx-7), Chambord, Saint-Félicien, Saint-Gédéon, Saint-Prime (DdFb-4), Péribonka et Mashteuiatsh.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-UQAC-05	2022-09-01	UQAC	Surveillance archéologique des excavations mécaniques dans le cadre de travaux de la Ville de Saguenay visant la stabilisation de l'émissaire d'un ponceau localisé entre le chemin de la Batture et le sentier des Marées, dans l'arrondissement La Baie de la ville de Saguenay.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean
22-UQAR-01	2022-05-20	UQAR	École de Fouille de l'Université du Québec à Rimouski au parc National du BIC	1	Bas-Saint-Laurent
22-UQAR-02	2022-08-05	UQAR	Inventaire et fouille archéo, incluant inspection visuelle, collecte, prélèvement d'échantillons, relevés, sondages et détecteur de métal, dans le cadre d'un projet de recherche académique mené par l'UQAR sur la pointe est de l'île Saint-Barnabé, municipalité de Rimouski, lot cadastral 2 894 572.	1	Bas-Saint-Laurent
22-URBA-02	2022-06-03	Artefact urbain inc.	Surveillance archéologique en lien avec la réfection d'infrastructures souterraines le long de la rue seigneuriale à Beauport, la section entre l'avenue des Cascades et l'avenue Royale.	3	Capitale-Nationale
22-URBA-03	2022-06-29	Artéfact-Urbain	Sup. et fouilles archéo. facult. incluant des sond. et la fouille de sépu. (en cas de découv.) dans le cadre du projet d'amén. de la Ville de Saint-Basile visant la réfection du rang Saint-Angélique, dans l'emprise du site CeEw-5.	3	Capitale-Nationale
22-URBA-04	2022-06-23	Artéfact urbain inc.	Inventaire archéologique à Saint-Célestin sur les lots 5 998 768 et 5 997 196 qui n'ont pas pu être inventoriés en 2021 dans le cadre du projet du MTQ visant le doublement de l'autoroute 55 entre l'échangeur des Acadiens et l'autoroute 20.	17	Centre-du-Québec
22-URBA-05	2022-06-23	Artéfact urbain inc.	Inventaire archéologique par la réalisation de sondages manuels dans le cadre des travaux d'agrandissement du centre récréoculturel de la ville d'Amqui.	1	Bas-Saint-Laurent
22-URBA-07	2022-09-23	Artefact urbain inc.	Supervision archéologique des excavations mécaniques requises pour la plantation d'une haie de cèdre sur le terrain du 631 avenue Royale à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-URBA-09	2022-11-28	Artéfact urbain inc.	Supervision archéologique de travaux d'excavation mécanique dans le cadre de la réfection par la Ville de Québec des infrastructures souterraines d'une portion de la rue Place George-V Ouest, à Québec.	3	Capitale-Nationale
22-VDPC-01	2022-06-06	Ville de Pointe-Claire	Supervision et inventaire archéologiques incluant inspection visuelle, collecte, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Demers et des avenues Saint-Joachim et Sainte-Anne à Pointe-Claire.	6	Montréal

PERMIS	DATE PERMIS	REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	NO RÉGION	RÉGION
22-VERC-01	2022-11-08	Vertex Construction inc.	Supervision et inventaire archéologiques par sondages manuels, avec inspection visuelle, dans le cadre du démantèlement de neuf chalets illégaux sur les rives est et ouest de l'île Sainte-Thérèse, Varennes.	16	Montérégie
23-ARCP-01	2023-02-27	Archéophone	Surveillance archéologique incluant collecte, inspection visuelle, prélèvement d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre du forage de puits de production dans l'emprise du site BiFm-1, sur la berge du parc national d'Oka.	15	Laurentides
23-ENBA-01	2023-02-09	Entreprises de la Batterie inc	Inventaire, fouille et supervision archéologique, incluant inspection visuelle, évaluation, relevés, collecte, prélèvement d'échantillons et sondages manuels dans le sous-sol de l'ancien édifice de l'Union Bank dans le cadre du projet d'agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine, à Québec (CeEt-110).	3	Capitale-Nationale
23-ETHN-01	2023-02-17	Ethnoscop inc.	Supervision archéologique, avec sondages et fouille au besoin, dans le cadre des travaux de raccordement du réseau pluvial des tabliers de la structure du REM en bordure ouest de la rue Bridge, entre les rues Mill et des Irlandais, à Montréal.	6	Montréal
23-LAHP-01	2023-01-19	La Horde Patrimoine appliqué	Supervision archéologique, incluant sondages, prélèvement d'échantillons et surveillance des excavations dans le cadre de travaux visant la réfection de conduits d'égout défectueux au sous-sol des ailes Saint-Thomas et Sainte-Famille du Monastère des Ursulines-de-Québec (CeEt-37), à Québec.	3	Capitale-Nationale
23-SUBA-01	2023-02-28	Subarctique Enr.	Surveillance archéologique incluant sondages, collecte et relevés dans le cadre d'une étude d'impact pour des sondages géotechniques en amont de travaux visant le branchement de chalets au réseau d'aqueduc municipal.	2	Saguenay/Lac-Saint-Jean